

**JEAN HASSENFORDER**

Docteur en pédagogie

**Développement comparé  
des bibliothèques publiques en France  
en Grande-Bretagne et aux États-Unis  
dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle  
(1850-1914)**

**CERCLE DE LA LIBRAIRIE, PARIS**

**Les pages intermédiaires sont blanches**

**Les pages intermédiaires sont blanches**

**Développement comparé  
des bibliothèques publiques en France  
en Grande-Bretagne et aux États-Unis  
dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle  
(1850-1914)**

**Les pages intermédiaires sont blanches**

**JEAN HASSENFORDER**

Docteur en pédagogie

**Développement comparé  
des bibliothèques publiques en France  
en Grande-Bretagne et aux États-Unis  
dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle  
(1850-1914)**



CERCLE DE LA LIBRAIRIE, PARIS

567  
11

**THÈSE**  
pour l'obtention du  
**DOCTORAT DE TROISIÈME CYCLE**  
préparée sous la direction de  
**M. le Pr DEBESSE**  
et soutenue le 29 janvier 1966

C. CERCLE DE LA LIBRAIRIE, 1967.

*Toute reproduction, même partielle de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.*

## SOMMAIRE

PRÉFACE, par Jean Fourastié .....	9
INTRODUCTION ( <i>Choix du sujet. Définition du sujet. Méthodes. Notes bibliographiques.</i> ).....	13

### PREMIÈRE PARTIE

#### Évolution comparée des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis

1. — SITUATION DE DÉPART. (*Prosperité des bibliothèques d'association et efforts en faveur des bibliothèques scolaires aux États-Unis. Manque de grandes bibliothèques publiques et foisonnement des petites bibliothèques d'association en Grande-Bretagne. Caractère traditionnel des vieilles bibliothèques municipales et faiblesse relative des autres initiatives en France. Bilan comparé. Notes bibliographiques.*) ..... 25
2. — LES FONDATIONS (*Apparition des bibliothèques municipales aux États-Unis. Création de bibliothèques municipales en Grande-Bretagne. Le développement des bibliothèques populaires et des bibliothèques scolaires en France. Comparaison. Notes bibliographiques.*).. 43
3. — LE CONTRASTE. EXPANSION AUX ÉTATS-UNIS ET EN GRANDE-BRETAGNE. CRISE EN FRANCE. (*Expansion aux États-Unis. Expansion en Grande-Bretagne. Crise en France. Bilan comparé. Notes bibliographiques.*) ..... 61



DEUXIÈME PARTIE

Facteurs de la divergence dans le développement  
Essai d'interprétation

4. — LA VIE ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES.	
<i>(Le développement économique. La vie et les institutions politiques. La vie politique et le mouvement des idées démocratiques. Les institutions politiques. La vie sociale. La vie d'association. Le facteur religieux. Attitudes des différents milieux sociaux. Conclusion. Notes bibliographiques.)</i>	
	83
5. — RAPPORTS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ET CELUI DES BIBLIOTHÈQUES.	
<i>(L'école et la bibliothèque publique. La formation d'un public. La contribution de l'école. L'éducation des adultes et la bibliothèque. Aspiration à la culture personnelle. La diffusion du livre. Le développement de l'éducation des adultes. Conclusion. Notes bibliographiques.)</i>	
	123
6. — ORGANISATION TECHNIQUE ET ACTION PROFESSIONNELLE.	
<i>(Les fonctions de la bibliothèque publique. Les méthodes. Évolution de la littérature technique. Le contraste dans les méthodes. Le rôle des bibliothécaires. Conclusion. Notes bibliographiques.)</i>	
	159
CONCLUSION .....	191
BIBLIOGRAPHIE .....	201

## PRÉFACE

*P*romotion sociale, éducation permanente, civilisation des loisirs, ces thèmes témoignent de préoccupations nouvelles. Aujourd'hui, à l'instar du progrès économique, le développement culturel commence à retenir l'attention. Le niveau d'instruction s'élève. Une société de bacheliers est en voie de succéder à l'âge du certificat d'études. L'information joue un rôle capital dans cette évolution. Communiquée sous les formes les plus variées, des « mass-media » à l'enseignement, elle inspire les attitudes et conditionne l'action sociale comme les réactions individuelles.

Cette évolution est jalonnée par l'apparition d'organismes nouveaux : maisons de la culture, maisons des jeunes et de la culture... Mais il existe des institutions culturelles plus anciennes : bibliothèques, théâtres, musées. L'évolution commune entraîne un regain d'intérêt en leur faveur. Tel est le cas pour la bibliothèque publique. N'est-elle pas le siège d'une relation éducative originale où la culture est proposée sans être imposée ? Ce libre choix convient à notre époque où une autonomie croissante marque la vie des individus. Centre culturel et centre de documentation, la bibliothèque publique moderne répond aux besoins d'une société où la recherche de l'information et le désir de culture occupent une si grande place.

Pourtant, les bibliothèques publiques sont encore peu développées en France, alors que dans les pays anglo-saxons et dans les pays scandinaves, elles sont devenues une institution familière dont l'usage est passé dans les mœurs. En étudiant le développe-

ment comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean Hassenforder nous apporte des chiffres qui sont réfléchir. Les bibliothèques publiques de Londres prêtent aujourd'hui une dizaine de livres à domicile par an et par habitant, celles de New York, quatre, celles de Paris, un seulement. Bien plus, le retard des bibliothèques françaises remonte à plusieurs générations. Les bibliothèques publiques françaises sont encore aujourd'hui moins actives et moins efficaces que leurs homologues anglais et américains au début du XX<sup>e</sup> siècle. La connaissance de ces rapports, de ces ordres de grandeur n'est pas seulement utile pour une meilleure connaissance de notre société. L'homme d'action, le planificateur ont besoin de ces données qui situent un problème dans le temps et dans l'espace.

Cette étude sur le développement comparé des bibliothèques est d'abord une contribution à l'histoire des institutions culturelles en France: il n'est pas besoin de souligner l'utilité de cette recherche historique. Dans tous les domaines, il importe pour comprendre un phénomène, d'en connaître la genèse. L'évaluation des besoins économiques ou culturels est éclairée par une appréciation exacte des conditions qui en ont favorisé l'apparition, et par une connaissance de leur évolution et de leur transformation au cours des années écoulées. Or, si l'évolution économique est de mieux en mieux connue, les études historiques portant sur le développement culturel sont encore peu nombreuses. Voilà donc un travail bienvenu.

L'intention de l'auteur, pourtant, est autre. Il met l'accent, non sur l'analyse approfondie de l'évolution dans un seul pays, mais sur la comparaison internationale. Patronée par M. le professeur Debesse, cette thèse se réclame ainsi de la pédagogie et de l'éducation comparée. En fait, il s'agit là d'une étude interdisciplinaire où s'allient diverses approches: histoire, sociologie, sciences politiques. L'histoire comparée se révèle effectivement ici un outil efficace. Elle fait ressortir l'originalité de la situation française en indiquant les ressemblances et les différences dans les évolutions. Là aussi, il faut souhaiter le développement des recherches de ce genre. Les études comparées nous informent davantage sur la complexité du réel. Elles permettent de mieux dégager les facteurs d'explication en évitant des commentaires trop rapides. Elles mettent en évidence la diversité des aspirations et des besoins, comme des réponses et des solutions.

Cette étude sur le développement comparé des bibliothèques publiques, débouche effectivement sur des conclusions originales. Elle met en évidence un écart grandissant entre les bibliothèques françaises et les bibliothèques anglo-saxonnes durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais de plus, elle s'efforce de rechercher

les raisons de cette divergence. Celles-ci tiennent d'abord aux différences entre les sociétés. On note, en France, une moindre vitalité de l'esprit d'association, un moindre développement de l'éducation des adultes, un centralisme bureaucratique paralysant, des divisions sociales et idéologiques profondes. L'échec des universités populaires dans notre pays, alors que les départements d'éducation des adultes se multiplient à la même époque dans les institutions universitaires anglo-saxonnes, peut être imputé à des raisons analogues. Le retard des bibliothèques publiques françaises paraît imputable également à l'emprise d'attitudes et d'habitudes professionnelles peu propices à la bonne gestion et au développement d'organismes neufs devant répondre aux besoins du grand public. Le modèle persistant de la bibliothèque de conservation fréquentée par les érudits semble avoir contre-carré l'essor des bibliothèques publiques. Des faits caractéristiques illustrent cette analyse. L'évolution des techniques présente ainsi un rapport étroit avec celle des mentalités. Voilà, dans un secteur professionnel bien spécifié, un nouvel exemple des cheminements de l'esprit humain appliqués aux pratiques quotidiennes. Voilà aussi des cas précis où les résistances aux changements témoignent des difficultés que l'homme rencontre lorsqu'il aborde des situations nouvelles et qu'il essaie d'y répondre par des habitudes anciennes.

Cette étude met ainsi l'accent sur le rôle des mentalités. Les différences enregistrées en ce domaine éclairent effectivement le retard des bibliothèques publiques en France. Les transformations actuelles de la société française s'accompagnent cependant d'une évolution profonde des manières de voir, de sentir, d'entreprendre. Et l'on peut voir dans cette transformation des mentalités, l'une des raisons pour lesquelles le problème des bibliothèques publiques est posé à nouveau dans ce pays. Mais une autre raison est sans doute l'action entreprise depuis quelques années par un certain nombre de bibliothécaires en vue de contribuer à la modernisation de leur profession et à l'information de l'opinion sur ce problème. L'auteur de cette étude n'est pas seulement un chercheur. Il a participé dès le début à de tels travaux. Cette thèse vient à son heure au moment où les pouvoirs publics commencent à aborder le problème et à rechercher des solutions ; elle marquera donc certainement une date dans l'histoire et dans la pratique des formes les plus hautes des loisirs et de la culture populaires.

Jean FOURASTIÉ.

**Les pages intermédiaires sont blanches**

## INTRODUCTION

**N**ous nous proposons d'étudier dans ce travail le développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il importe de répondre au préalable à certaines questions en vue de préciser nos intentions et par là même les contours du sujet traité. Pourquoi ce sujet a-t-il été choisi? Comment a-t-il été défini? Quelles sont les méthodes adoptées dans cette étude?

### *A. Choix du sujet :*

Comme l'écrit Henri Marrou : « L'honnêteté scientifique me paraît exiger que l'historien, par un effort de conscience, définisse l'orientation de sa pensée, explicite ses postulats, qu'il se montre en action... pourquoi et comment il a choisi et délimité son sujet, ce qu'il y cherchait, ce qu'il y a trouvé, qu'il décrive son itinéraire intérieur... (1) \* »

Il est utile d'autre part de montrer en quoi le sujet choisi répond à des questions qui se posent actuellement dans notre société et en quoi cette étude peut contribuer à l'élaboration de solutions plus adaptées dans le domaine envisagé.

Depuis quelques années on met l'accent en France sur la nécessité d'une « éducation permanente ». La notion de développement culturel s'impose dans l'esprit des planificateurs.

\* Les chiffres renvoient aux notes bibliographiques en fin de chapitre.

Ainsi, ne s'intéresse-t-on plus seulement à l'enseignement des enfants et des adolescents, mais envisage-t-on l'élévation du niveau de culture de l'ensemble de la société. L'attention portée aujourd'hui à la promotion sociale témoigne également d'un regain d'intérêt pour l'éducation des adultes. Celle-ci s'impose dans la perspective d'une civilisation des loisirs dont le développement économique prépare les voies (2).

Dans un tel contexte, la bibliothèque publique est vraiment une institution essentielle. Elle met à la disposition des usagers des livres nombreux et divers pouvant aussi bien favoriser une distraction de qualité que la réflexion et l'étude personnelles. Elle est le siège d'une relation éducative originale. Elle respecte le libre choix, elle propose sans imposer. Mais elle ne se désintéresse pas des lecteurs qui éprouvent le besoin d'une orientation; le bibliothécaire est là pour les conseiller individuellement. Plus généralement, l'atmosphère de la bibliothèque stimule la recherche personnelle. Si on ajoute à cela la mise en œuvre d'activités de groupe : conférences et cercles de discussion par exemple, la bibliothèque s'avère un centre culturel de premier ordre. Enfin, dans une société où les besoins d'information vont croissant, elle permet au grand public de se documenter avec objectivité. En assurant ces diverses fonctions, la bibliothèque publique se révèle un organisme irremplaçable dont il importe de favoriser le développement.

Or une étude comparée de l'état des bibliothèques publiques dans des pays économiquement avancés, fait ressortir un retard considérable de la France dans ce secteur. Le nombre de prêts à domicile par an et par habitant est un indice généralement utilisé pour cette comparaison. En 1960, par exemple, les bibliothèques municipales de Paris ont prêté environ un livre par habitant, celles de New York près de 4, celles de Londres plus de 10. Parallèlement, si on considère la situation d'ensemble en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, le décalage est analogue, sinon supérieur. Paris, en effet, est relativement bien desservi. La banlieue parisienne l'est beaucoup moins, et beaucoup de villes de province ne disposent que d'un équipement désuet et inadapté. Les bibliothèques publiques américaines, au contraire, prêtent, dans l'ensemble, plus de 4 livres par an et par habitant desservi et celles du Royaume-Uni plus de 8. Six pour cent seulement des Français fréquentent une bibliothèque publique alors que le pourcentage correspondant varie du cinquième au quart aux États-Unis dans les zones desservies et est de 28 % en Grande-Bretagne pour l'ensemble du territoire (3). Les pays

scandinaves, l'Union soviétique, l'Allemagne atteignent également des résultats très supérieurs à ceux de la France.

Cette situation pose un problème et appelle un effort résolu de tous ceux qui ont compris l'importance du rôle exercé par la bibliothèque publique. Il est nécessaire d'attirer l'attention des autorités responsables sur la question et d'éveiller l'intérêt de l'opinion. Il est nécessaire aussi de susciter chez les bibliothécaires un mouvement spécifique en vue du perfectionnement des méthodes et du développement de la lecture publique. Depuis quelques années l'auteur de ce travail participe à cette action. Par là, comme ses collègues, il était amené à se poser un certain nombre de questions sur la dimension exacte du retard constaté, sur l'ancienneté de ce retard et sur les causes possibles de celui-ci. Si le problème est pris en considération par la planification, il est nécessaire de connaître les données rétrospectives en vue de déterminer, en connaissance de cause, un rythme de croissance. Plus généralement, le développement d'une institution est fonction d'une prise de conscience dans la société des besoins auxquels elle doit répondre et suppose une attitude favorable à son égard dans une portion influente du corps social. Il est donc important de savoir pourquoi jusqu'ici les bibliothèques publiques ne se sont pas développées en France autant que dans d'autres pays et, si ce retard s'enracine dans une période donnée de notre histoire, quels ont été les obstacles rencontrés alors. Il restera à étudier dans quelle mesure ces obstacles subsistent encore actuellement. Sans doute, ce dernier point dépasse-t-il le cadre de notre travail, mais notre étude pourra favoriser la réflexion à cet égard.

### *B. Définition du sujet :*

Notre étude porte sur le développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il importe d'en définir au préalable les termes et d'expliquer nos intentions. Qu'entendons-nous par bibliothèque publique? Pourquoi nous limitons-nous aux trois pays choisis? Pourquoi envisageons-nous pour cadre de cette étude la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle?

Une bibliothèque peut se définir en fonction du public qui la fréquente ou en fonction du caractère juridique de l'institution.

Certains bibliothèques ont un caractère spécialisé;



elles s'ouvrent à des lecteurs qui s'intéressent à un thème particulier et qui constituent par là un milieu limité. Au contraire, la bibliothèque publique est ouverte à tous les habitants d'un lieu donné et s'efforce de répondre à des préoccupations très diverses. L'admission ne s'accompagne d'aucune condition restrictive et, dans cette perspective, la gratuité est souhaitable. Comme l'écrit un bibliothécaire américain vers 1900 : « Une bibliothèque peut être ou non financée par l'impôt; elle peut dépendre ou non d'une autorité municipale ou locale, mais, pour autant qu'elle ouvre tous ses services sans frais aux habitants du lieu, elle est une bibliothèque publique... (4) . » En ce sens, les bibliothèques gérées par des associations, peuvent être considérées comme des bibliothèques publiques, si elles admettent tous les lecteurs qui le demandent. Certes, on y demandera bien souvent aux usagers une cotisation; mais dans la mesure où la somme demandée reste modique, ces bibliothèques peuvent faire fonction de bibliothèques publiques. C'est à ce titre que nous mentionnons dans notre étude la bibliothèque d'association anglo-saxonne et nombre de bibliothèques populaires françaises.

Cependant, dans un sens plus restreint, on entendra par bibliothèque publique, la bibliothèque financée par des fonds publics. C'est le cas des bibliothèques municipales françaises. Le recours à un impôt spécial en vue de leur fonctionnement constitue un trait original des bibliothèques publiques créées en Grande-Bretagne et aux États-Unis à partir de 1850. Un grand bibliothécaire anglais, Edward Edwards, met l'accent sur cette particularité dans sa définition (5). Par là, les bibliothèques publiques se différencient des bibliothèques privées.

Au début de notre étude nous donnerons au terme de bibliothèque publique son sens le plus général, afin d'embrasser l'ensemble du champ étudié, puis nous nous attacherons plus particulièrement à la forme principale, c'est-à-dire la bibliothèque municipale.

Il nous faut justifier également le choix des trois pays envisagés. Il nous paraît d'abord nécessaire de restreindre les termes de la comparaison afin de lui donner une plus grande force. C'est pourquoi trois pays seulement ont été retenus. De plus, deux d'entre eux se rattachent à la même civilisation anglo-saxonne.

Le choix de la Grande-Bretagne et des États-Unis s'inspire de considérations de deux ordres. D'une part, ce sont des pays dans lesquels les bibliothèques publiques se sont d'abord développées. La création des mêmes institutions en Allemagne, dans les pays scandinaves ou en Union soviétique advient

beaucoup plus tardivement. D'autre part, dans la mesure où cette étude s'efforce d'éclairer des problèmes actuels, il est intéressant d'envisager la Grande-Bretagne dont la population et le niveau de vie sont comparables aujourd'hui à ceux de la France, et les États-Unis, pays fréquemment choisi par les planificateurs comme terme de comparaison en raison du degré de développement économique auquel cette nation est parvenue.

Pourquoi choisir enfin la période comprise entre 1850 et 1914 comme cadre de cette étude? On admet généralement qu'il y a continuité entre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, la Grande Guerre définissant une limite.

Dans un travail préalable, nous avons envisagé l'histoire comparée des bibliothèques et de l'éducation des adultes de 1800 à nos jours. Cependant, le champ était trop vaste pour nous permettre d'approfondir. C'est pourquoi nous avons été amené à considérer seulement la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce choix, pourtant, n'a pas été dicté principalement par un souci de commodité. Il répond à une conclusion qui s'était dégagée de notre étude antérieure, à savoir l'importance essentielle de cette période dans l'évolution des bibliothèques et de l'éducation des adultes. Il existe, bien avant 1850, de nombreuses bibliothèques d'association en Grande-Bretagne et aux États-Unis, mais les bibliothèques municipales n'y font leur apparition qu'à cette date. Elles prennent de l'extension et, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, deviennent des organismes importants tant par le volume des activités que par la diversité des services rendus. En France, au contraire, des bibliothèques municipales existent bien avant 1850, mais elles sont tournées surtout vers la conservation des livres anciens recueillis durant la Révolution et fréquentées généralement par des érudits; elles évolueront relativement peu par la suite. Des bibliothèques populaires à l'intention du grand public sont créées à partir de l'Empire libéral, mais elles ne parviendront pas à s'imposer et constitueront, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de petites bibliothèques sans vitalité.

Vers 1850, un grand bibliothécaire anglais, Edward Edwards, peut citer en exemple un certain nombre de bibliothèques françaises; sans doute embellit-il quelque peu la situation en vue de faire ressortir le retard britannique et d'obtenir des réformes. Mais, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les bibliothèques publiques françaises sont distancées de très loin par les institutions équivalentes en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Dans notre étude, nous nous proposons de vérifier

cette hypothèse et de décrire, dans une première partie, cette évolution divergente. Dans une seconde partie, nous essayerons d'en rechercher les raisons, en mettant en relation l'histoire des bibliothèques et certains traits plus généraux des sociétés en présence.

### *C. Méthodes :*

La bibliothèque publique est une institution éducative originale. L'étude suivante consacrée au développement de cette institution dans plusieurs pays entre donc dans le champ de l'éducation comparée. Cette discipline qui présente un caractère de synthèse, fait elle-même appel à des formes de pensée engendrés par d'autres disciplines : histoire, sociologie... Des ouvrages récents (6) exposent les méthodes propres à l'éducation comparée. Ainsi, Georges Bereday distingue quatre phases successives dans le traitement de l'information. La description consiste dans le rassemblement méthodique des faits sur tel problème pédagogique dans un pays donné. Dans la phase d'interprétation, ces faits sont analysés selon les principes et les méthodes des sciences sociales et mis en rapport avec d'autres données d'ordre culturel, politique, économique et social. Les deux dernières étapes sont la juxtaposition au cours de laquelle les ressemblances et les différences sont établies, et la comparaison qui tend à la vérification d'une ou de plusieurs hypothèses.

Parallèlement, les deux grandes parties de notre travail témoignent de deux approches différentes. Dans la première partie, nous nous proposons de comparer le développement des bibliothèques publiques dans les trois pays étudiés sans entrer dans l'interprétation. Nous recherchons simplement quelle a été l'évolution des bibliothèques durant la période choisie et si elle a été ou non divergente selon les pays. C'est donc là une phase descriptive qui débouche sur une comparaison au niveau des faits.

Dans la deuxième partie, nous essayons d'expliquer pourquoi l'évolution s'est révélée effectivement divergente. Dans ce but, nous nous efforçons de mettre en relation dans chaque pays, le développement des bibliothèques avec d'autres variables propres à l'histoire de ce pays. C'est là, un processus d'interprétation. Nous essayons ensuite de comparer les enseignements ainsi recueillis dans chaque pays pour voir dans quelle mesure les variables choisies influent ou non d'une façon analogue. Cette partie est donc un essai d'interprétation comparée. On étudiera ainsi comparativement l'influence du

développement économique, de la vie et des institutions politiques, de certains traits de mentalité, de l'expansion de l'enseignement et de l'éducation des adultes, du rôle attribué aux bibliothèques et de l'action des bibliothécaires eux-mêmes.

Certes, une grande prudence est nécessaire. Tout d'abord, on pourra se demander comment ont été choisies les variables dont nous faisons état. En effet, la réalité historique est si complexe qu'elle ne peut être totalement explorée. Comme l'écrit Raymond Aron : « Le déterminisme historique est hypothétiquement objectif parce qu'il n'embrasse qu'une portion du réel et ne saurait rejoindre même par un cheminement indéfini l'objet total (7) ».

D'autres facteurs d'explication auraient pu être également choisis. A l'inverse, on pourra aussi considérer que le nombre des variables retenues est trop élevé et ne permet pas une analyse approfondie. En fait, le choix des hypothèses d'explication n'a pas été fait arbitrairement; il s'inspire d'une étude préalable qui nous a permis de sélectionner les variables, selon nous, les plus significatives.

D'autre part, nous avons bien conscience des limites de toute explication. Comme l'écrit Henri Marrou : « La notion vulgaire de cause ne peut trouver un usage rigoureux que dans le cas où, par l'expérimentation, il est possible de constituer un système clos, où on isolera, pour en constater et en faire varier les effets, l'action d'une cause déterminée... (8). » Bien entendu, cela n'est pas possible ici et nous essayons de nous inspirer du point de vue exprimé par l'auteur précédent lorsqu'il écrit : « Nous ne pouvons offrir au mieux dans cette recherche des causes que des hypothèses vraisemblables, fondées sur un calcul de probabilité rétrospective (7). » Si l'interprétation est difficile dans le contexte d'une histoire nationale, à plus forte raison l'est-elle, lorsqu'on envisage plusieurs pays. La comparaison, il est vrai, peut donner à l'analyse plus de pénétration.

Dans une étude portant sur un champ aussi vaste, la méthode quant au traitement des données ne suffit pas. Encore faut-il rassembler une documentation importante. Cette recherche suppose également une méthode.

Pour l'histoire des bibliothèques, nous avons procédé systématiquement en utilisant les techniques bibliographiques usuelles. Pour l'étude des variables choisies en vue de l'interprétation, nous nous sommes efforcés d'utiliser des ouvrages de référence donnant avec sûreté une vue d'ensemble.

Nous ne prétendons pas renouveler ici l'histoire même des bibliothèques, mais nous mettons l'accent sur la comparaison.

Pour que cette comparaison soit valable, il nous faut connaître avec le même degré d'approfondissement l'évolution des bibliothèques dans chaque pays. C'est pourquoi, nous nous efforçons de remédier, le cas échéant, à l'insuffisance de nos connaissances en étudiant plus en détail tel ou tel point.

Pour les États-Unis et la Grande-Bretagne nous disposons d'études récentes auxquelles nous pouvons, croyons-nous, faire confiance, et qui offrent une vue d'ensemble. Certains de ces ouvrages ont un caractère descriptif, mais d'autres se proposent d'apporter une interprétation. C'est le cas notamment des livres de deux auteurs américains : S. H. Ditzion et J. H. Shera (9). Ces ouvrages nous offrent une réflexion historique et sociologique sur le développement des bibliothèques publiques aux États-Unis, mais plus généralement ils ont été pour nous également une source d'inspiration sur le plan méthodologique. Nous avons complété cette documentation en recherchant des documents d'époque : livres et articles de revue, en vue d'alimenter notre réflexion personnelle et de préciser certains points importants.

Pour la France, en l'absence d'études récentes, notre recherche a été plus approfondie. Nous avons d'ailleurs publié précédemment plusieurs articles à ce sujet. Nous avons confronté les résultats d'études déjà anciennes et dépouillé systématiquement plusieurs revues professionnelles.

En règle générale, nous nous sommes demandés dans quelle mesure le point de vue des auteurs pouvait influencer sur la présentation des faits et nous avons procédé à des recoupements. Dans le même esprit, nous renvoyons fréquemment aux sources dans des notes bibliographiques groupées en fin de chapitre. Nous voulons par là assurer la clarté de l'exposé sans nuire à la rigueur nécessaire.

Après avoir ainsi défini les conditions dans lesquelles le sujet a été choisi, le plan de cette étude et les méthodes adoptées, nous pouvons aborder l'étude elle-même en retraçant d'abord le développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Notes bibliographiques

(1) In : MARROU (II.). — De la connaissance historique. — Paris, Seuil, 1955, p. 240.

(2) DUMAZEDIER (Joffre). — Vers une civilisation du loisir? — Paris, Seuil, 1962, in-8°, 318 p.

FOURASTIÉ (Jean). — Les 40 000 heures. — Paris, Laffont, Gauthier, 1965, in-8°, 246 p.

(3) Voir le chapitre sur la comparaison internationale in : DUMAZEDIER (Joffre), HASSENFORDER (Jean). — Éléments pour une sociologie comparée de la production, de la diffusion et de l'utilisation du livre. — Paris, *Bibliographie de la France*, 1962, p. 46-51.

(4) « A library may or may not be supported by taxation. It may or may not be controlled by the municipal or other local authority. But so long as it opens all its departments free of charge to the residents of its district, it is a public library... ». In : KEOGU (Andrew). — English and American libraries. A comparison. — *Public libraries*, juillet 1901, p. 388.

(5) « I would take it as embracing first of all libraries deriving their support from public funds, either wholly or in part, and I would further extend it to such libraries as are made accessible to the public to a greater degree. »

Cité dans : MINTO (J.). — A history of the public library movement in Great Britain and Ireland. — London, Allen and Unwin, *Library Association*, 1932, p. 50.

(6) BEREDAY (George Z. F.). — Comparative method in education. — New York, Holt, Rinehart and Winston, Inc, 1964, in-8°, 302 p.

HILKER (Franz). — La pédagogie comparée. — Paris, Sevpén, 1964, in-8°, 124 p.

(7) In : ARON (Raymond). — Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique. — Paris, Gallimard, 1938, p. 264.

(8) In : MARROU (Henri). — De la connaissance historique. — Paris, Seuil, 1955, p. 180.

(9) DITZION (Sidney Herbert). — *Arsenals of a democratic culture. A social history of the America Public Library movement in New England and middle states from 1850 to 1900.* — Chicago, American Library Association, 1947, in-8°, 263 p., bibliogr.

SHERA (Jesse H.). — *Foundations of the public library. The origins of the public library movement in New England 1629-1855.* — Chicago, The University of Chicago Press, 1949, in-8°, 308 p.

**Les pages intermédiaires sont blanches**

PREMIÈRE PARTIE

**Évolution comparée  
des bibliothèques publiques en France,  
en Grande-Bretagne et aux États-Unis**



**Les pages intermédiaires sont blanches**

## CHAPITRE PREMIER

### Situation de départ

VERS 1850, les premières bibliothèques municipales apparaissent aux États-Unis et en Grande-Bretagne. C'est à partir de 1860, dix ans plus tard, que les bibliothèques populaires et les bibliothèques scolaires se développent en France. Mais pour comprendre l'avènement de ces institutions nouvelles, il importe sans doute d'étudier la situation de départ. Comment les bibliothèques se présentent-elles en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle? Et comment préparent-elles les développements à venir?

#### *A. Prospérité des bibliothèques d'association et efforts en faveur des bibliothèques scolaires aux États-Unis.*

C'est vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que des bibliothèques municipales commencent à apparaître en Nouvelle-Angleterre. En 1849, une loi autorise les municipalités du New Hampshire à lever un impôt en vue de la création de bibliothèques ouvertes gratuitement à tous les habitants. L'année précédente, l'État de Massachusetts avait autorisé la ville de Boston à s'imposer en vue de l'entretien d'une bibliothèque publique et cette disposition était étendue en 1851 aux autres villes de l'État. En 1854, la bibliothèque municipale de Boston, après plusieurs années d'efforts, ouvrait ses portes au public. Pour comprendre ces événements, il importe de connaître les étapes antérieures de la croissance des bibliothèques aux États-Unis et l'état général de ces institutions vers 1850.

Nous mentionnerons seulement ici pour mémoire, les collections privées assez nombreuses dans un pays ayant reçu au départ une immigration de qualité. Nous ferons une simple allusion à la création de bibliothèques dans les institutions d'érudition; la bibliothèque de l'Université Harvard date de 1638. Et nous n'étudierons pas certaines formes particulières, comme les initiatives commerciales entreprises en vue du prêt de livres ou les bibliothèques créées au siège des différents états. Nous mettrons l'accent sur deux formes essentielles où se manifeste déjà un caractère public ou semi-public : les bibliothèques d'association et les bibliothèques scolaires.

Les bibliothèques gérées par des associations et entretenues par leurs membres, apparaissent en Amérique dans le second quart du XVIII<sup>e</sup> siècle (1).

En effet, une des premières en date est créée à Philadelphie en 1731 sous l'influence de Benjamin Franklin. Cette initiative certes, s'insère dans un mouvement plus général, mais sa valeur d'exemple mérite qu'on s'y arrête. Benjamin Franklin, ouvrier imprimeur, philosophe, savant et homme d'État est, on le sait, une personnalité de l'histoire américaine. C'est aussi un autodidacte qui s'est imposé par ses efforts personnels dans l'industrie d'abord, puis dans d'autres domaines de l'activité humaine. Jeune imprimeur à Philadelphie, Benjamin Franklin note l'absence de bonnes librairies au sud de Boston (2). Les livres manquent. Et les membres de l'association à laquelle Franklin participe et qui organise discussions et conférences, n'en possèdent que quelques-uns. Franklin leur propose de mettre ces livres en commun, de les rassembler dans le local disponible, en vue non seulement de la consultation sur place, mais du prêt à domicile. Et il suggère ensuite la création d'une bibliothèque fonctionnant grâce à des cotisations : une « subscription library ». Sa proposition est retenue. On demande aux participants une souscription de départ, puis une cotisation annuelle plus modeste. Franklin recueille une cinquantaine d'adhésions, la plupart chez de jeunes boutiquiers. Des livres sont achetés et la bibliothèque est ouverte une fois par semaine en vue du prêt.

C'est là un exemple, parmi d'autres, de la création de ces bibliothèques d'association qui vont se multiplier dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La célèbre « Redwood library » est créée à Newport (Rhode Island) également à partir d'un club de discussion en 1747 et d'autres voient le jour peu après à Providence, New York, Salem. Le mouvement d'expansion, particulièrement vigoureux en Nouvelle-Angleterre entre 1790 et 1815, se prolonge dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, bien qu'avec une moindre intensité. En 1840, on compte dans

le seul Massachusetts, 299 bibliothèques avec 180 028 volumes en fonds (3). Ces bibliothèques sont alors extrêmement répandues. Et comme les droits d'inscription sont assez bas, elles sont largement accessibles et revêtent, par là, un caractère semi-publique.

Si ces bibliothèques ont pour origine commune, un effort d'association, on peut distinguer quelques variantes. Ainsi, sur le plan juridique, il existe des « proprietary libraries », c'est-à-dire des bibliothèques sur lesquelles des actions confèrent un droit de propriété et des « subscription libraries », bibliothèques où les cotisations demandées donnent accès aux services rendus, sans pour cela constituer un droit de propriété. Et, sur le plan des objectifs mêmes de la bibliothèque, certaines ont un caractère général, d'autres sont plus spécialisées.

Ainsi apparaissent dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des bibliothèques se proposant de répondre à des besoins d'information en rapport avec une profession. Vers 1820, des bibliothèques commerciales (« Mercantile libraries ») sont créées à New York, Boston et Saint-Louis en vue d'offrir des lectures appropriées aux jeunes employés des maisons de commerce. À l'instar des « Mechanics' Institutes » britanniques, des institutions analogues à l'intention des ouvriers et des artisans apparaissent aux États-Unis. Un « Mechanics' Institute » est créé à Boston en 1826. Les milieux correspondants sont ainsi desservis en bibliothèques.

Vers 1850, des bibliothèques nombreuses et variées existent ainsi aux États-Unis. En quoi préparent-elles l'avènement des bibliothèques municipales dont le développement va caractériser la seconde moitié du siècle?

Tout d'abord, elles ont révélé à un vaste public, les services qu'il pouvait attendre d'une bibliothèque. Le respect de l'usager manifesté dès le départ dans les bibliothèques municipales américaines, doit sans doute beaucoup à l'esprit qui s'était développé dans ces bibliothèques de société, dont l'existence dépendait de la satisfaction des lecteurs.

À Boston même (4), lorsque se crée la bibliothèque municipale, il existe déjà dans la ville beaucoup d'autres bibliothèques : bibliothèques d'association, comme l'Athenæum créé en 1807, bibliothèques plus spécialisées comme la « Mercantile library » ou la « Mechanics Apprentices' library », collections enfin de sociétés savantes ou d'institutions d'érudition. Et pourtant, ce réseau est jugé insuffisant. S'il répond aux besoins des habitués, l'accès à certaines institutions est

difficile. Il ne permet pas non plus une large diffusion du livre dans l'ensemble de la population.

Si les bibliothèques entretenues par des associations, voient leur développement se ralentir, puis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, connaissent le déclin, lequel est accéléré par la concurrence offerte par des bibliothèques municipales en pleine croissance, c'est en raison, semble-t-il, des faiblesses inhérentes à leur mode de gestion. Une association en effet n'est pas une institution stable. Des équipes de responsables se succèdent. Certaines donnent un essor à l'association. D'autres au contraire, ou les mêmes, lorsque le vieillissement vient les marquer, entraînent le déclin. Comme toute personne vivante, les associations connaissant ainsi la naissance, des fluctuations et la mort. Ainsi, la vie moyenne des bibliothèques d'association ne se révèle pas considérable. Relativement peu, paraissent survivre à leurs fondateurs. Sur 413 de ces bibliothèques étudiées par un historien américain (5), 124 seulement ont vécu pendant plus de cinquante ans. Un tout petit nombre : la soixantaine dépasse cent ans.

La gestion d'une bibliothèque exige continuité dans la méthode et régularité dans le financement. Son efficacité suppose une dimension minimum. Trop souvent, les bibliothèques d'association n'ont pu atteindre l'optimum nécessaire, avec des fonds limités, un financement insuffisant, une fréquentation restreinte.

Cet effort n'aura pas été vain cependant. Pendant un siècle, ces bibliothèques auront été largement ouvertes à tous ceux qui voulaient y recourir. Et si certaines se sont maintenues parallèlement aux bibliothèques municipales pendant de nombreuses années, en vue de la satisfaction des besoins d'un public limité, c'est le cas par exemple de l'Athenæum de Boston (6), leur déclin annonce et accompagne l'avènement des bibliothèques publiques municipales.

Le développement précoce des bibliothèques scolaires est une autre caractéristique de l'évolution des bibliothèques aux États-Unis dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (7). Dès 1827, en effet, l'idée en est émise par le gouverneur de l'État de New York dans un message officiel. Et, en 1835, les tenants du projet obtiennent, dans le même État, le vote d'une loi qui autorise les citoyens à lever un impôt en vue de la création, dans les districts scolaires, de bibliothèques destinées aux habitants du lieu, aussi bien aux enfants fréquentant l'école qu'aux adultes l'ayant quittée depuis longtemps. Cette loi, qui autorise le développement sans l'imposer, fut suivie d'une autre, en 1838, qui permit de stimuler l'effort local par des

subventions du pouvoir central. Un développement rapide s'ensuit et, en 1853, on recensait 1 604 210 volumes dans les bibliothèques scolaires de l'État.

Des tendances analogues se manifestent dans d'autres États. En 1837, une loi en faveur de ces institutions est votée dans le Massachusetts grâce aux efforts d'un grand éducateur américain : Horace Mann. Des bibliothèques apparaissent dans les districts scolaires, en 1839 dans le Connecticut, en 1840 dans le Rhode Island et dans l'Iowa, puis dans l'Indiana, le Maine, l'Ohio, le Wisconsin.

Et pourtant, dès le début de la seconde moitié du siècle, ces bibliothèques entrent en crise. La situation est particulièrement nette dans l'État de New York où le nombre même des ouvrages en fonds baisse à partir de 1853. Il passe ainsi, en huit ans, de 1 600 000 à un peu moins de 1 300 000. Et le déclin se poursuit dans les décades ultérieures. Les livres délaissés tombent souvent à l'abandon ou sont dispersés. Les témoignages concordent lorsqu'on recherche les causes d'une telle situation. Il semble que l'unité administrative choisie ait été trop petite pour permettre le bon fonctionnement de l'institution. Et les administrateurs scolaires comme les enseignants ont eu souvent tendance à délaissier une tâche jugée accessoire par rapport au but principal de l'école : l'instruction des élèves (8).

Ainsi, les bibliothèques municipales, là également, ont le champ libre. Dans les villes, elles remplacent les bibliothèques scolaires en voie de disparition. Ces dernières se maintiennent surtout dans les régions rurales, lorsque la surveillance est plus active. L'expérience des bibliothèques de district scolaire n'aura pas été inutile. L'opinion s'est accoutumée à l'intervention des finances publiques dans la création et l'entretien des bibliothèques. Les contribuables ont été appelés une première fois à prendre parti, comme on leur demandera par la suite de financer le développement des bibliothèques municipales.

Ainsi, les bibliothèques scolaires comme les bibliothèques d'association préparent, à leur façon, le puissant développement des bibliothèques publiques dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *B. Manque de grandes bibliothèques publiques et foisonnement des petites bibliothèques d'association en Grande-Bretagne.*

1850 marque le point de départ du développement progressif des bibliothèques municipales en Grande-Bretagne.

Cette année-là en effet, le 14 août, est promulguée, après un long débat au parlement, la première loi sur les bibliothèques publiques. Elle autorise, dans les villes anglaises de plus de 10 000 habitants, le vote d'un impôt spécial n'excédant pas un demi-penny par livre sterling de valeur imposable, à condition que les deux tiers des contribuables se prononcent favorablement. Les dispositions en sont modestes, on le voit, mais elles seront assouplies par des lois ultérieures et étendues quelques années plus tard à l'Écosse et à l'Irlande. Dans les années qui suivent, quelques villes font appel à cette législation. La bibliothèque municipale de Manchester, qui longtemps donnera le ton au mouvement en raison de son excellente organisation et de l'importance économique et politique de la cité, est ouverte le 2 septembre 1852 en présence de nombreuses personnalités. Celle de Liverpool est créée la même année. Comment ce développement a-t-il été préparé? Quelle est la situation des bibliothèques en Grande-Bretagne vers 1850?

On dispose à ce sujet d'une importante documentation. Un homme en effet, Edward Edwards, bibliothécaire contractuel au British Museum s'était consacré plusieurs années avant le vote de la loi, à une étude de la situation, non seulement en Grande-Bretagne, mais à l'étranger. En 1847 et 1848, il écrit des articles à ce sujet et met l'accent sur le retard anglais. Celui-ci ressort d'un travail statistique dans lequel il rassemble des données sur les bibliothèques publiques en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, aux États-Unis et dans d'autres pays (9). Ce travail éveille l'intérêt et, à la demande de W. Ewart, député de Dumfries avec qui Edwards est en relation depuis plusieurs années, une commission parlementaire d'enquête sur les bibliothèques publiques est constituée en mars 1849. Cette commission et celle qui lui succède, procèdent à l'audition de nombreux témoins. Et le compte rendu de ces témoignages nous renseigne parfaitement sur l'état des bibliothèques en Grande-Bretagne à cette époque (10).

Une première impression s'en dégage : le manque de bibliothèques publiques propres à la documentation et à l'étude. La bibliothèque nationale anglaise, le British Museum, ne peut suffire à elle seule à satisfaire la demande et son fonctionnement se révèle d'ailleurs insuffisant. Du reste, dès 1835, Edwards n'avait-il pas réclamé à son sujet, un nombre plus élevé d'heures d'ouverture et une aide accrue aux lecteurs. Quelques années plus tard, Carlyle, le célèbre historien, reprenait des doléances analogues, et, en vue de remédier à l'insuffisance des bibliothèques de Londres, suscitait l'ouverture en 1841 d'une bibliothèque de société permettant le prêt à domicile : la

« London Library (11) ». Ces difficultés ressenties par les écrivains et les historiens pour se procurer la documentation nécessaire, sont évoquées à la commission parlementaire d'enquête.

Il existe bien en Grande-Bretagne des bibliothèques d'étude dans le cadre des universités ou de grandes institutions d'érudition, mais peu d'entre elles sont ouvertes largement au public et leur nombre est limité. Une trentaine seulement sont ainsi plus ou moins accessibles; l'entrée y est accordée comme une faveur, ces institutions étant généralement d'inspiration universitaire. Une seule bibliothèque semble ouverte au public sans restriction, la « Chetham's Library » à Manchester.

Décrivant cette situation, Edwards soulaite la création de bibliothèques publiques à l'instar des bibliothèques municipales existant sur le continent européen. Et ce souhait est repris à la Chambre des communes par le député William Ewart dans son exposé en vue de l'introduction du projet de loi. « Il n'y a ici » dit-il « qu'une espèce de petite bibliothèque publique à Manchester; mais il n'y en a aucune à Glasgow, Leeds, Sheffield et dans les autres grandes villes industrielles; alors qu'à Amiens, Rouen, Lyon, Marseille et dans d'autres villes en France, les classes laborieuses fréquentent en nombre les belles bibliothèques publiques qui leur sont offertes... (12) ». Peut-être la situation à l'étranger est-elle quelque peu embellie pour les besoins de la cause. Mais l'absence de bibliothèques publiques en Grande-Bretagne n'en est pas moins établie.

Le tableau serait bien incomplet, si l'on en restait là. Comme les États-Unis en effet, la Grande-Bretagne est le siège d'une vie intense d'association qui suscite la création de bibliothèques correspondantes (13).

Nous ne mentionnons ici que pour mémoire, quelques initiatives, d'inspiration religieuse. L'Église d'Écosse, dès 1704, se préoccupe du problème des bibliothèques et, à la même époque, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le docteur Thomas Bray fonde des bibliothèques paroissiales en Angleterre. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Provost Samuel Brown met au point dans l'East Lothian, un réseau de bibliothèques circulantes en diffusant dans les villages des collections d'une cinquantaine d'ouvrages, avec possibilité de renouvellement par voie d'échange. Cette expérience qui préfigure les efforts accomplis plus tard dans le monde rural, décline après la mort de son fondateur. Les initiatives d'inspiration commerciale furent également nombreuses. Des librairies procèdent à des prêts de livres contre rémunération, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le mouvement des bibliothèques d'association, cependant,



par sa force et son extension, mérite une plus grande attention. Des bibliothèques, dont la fréquentation est ouverte à tous, contre versement d'une cotisation (« Subscription libraries »), apparaissent dans les grandes villes anglaises vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous les noms de « Lyceum » et d'« Athenæum ». C'est le cas à Londres, à Birmingham, à Liverpool. Ces institutions sont fréquentées surtout par l'aristocratie, les professions libérales, la riche bourgeoisie commerçante. Mais elles constituent un exemple qui va être imité dans les « Mechanics' Institutes » en fonction des besoins des milieux plus populaires.

Les « Mechanics' Institutes » se développent en Grande-Bretagne dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un des premiers est fondé à Londres en 1824, par George Birkbeck, pionnier de cette formule. Au départ, ils se proposent d'offrir aux artisans et aux ouvriers une information scientifique et technique leur permettant de mieux comprendre et de mieux exercer leur métier. Ces associations de travailleurs proposent ainsi à leurs membres, des réunions, des cours du soir, des conférences et mettent machines, appareils et modèles à leur disposition. Cependant, les préoccupations de ces institutions se modifient progressivement. Leur fréquentation croissante par les classes moyennes et la diminution en conséquence du public ouvrier, tendent à les éloigner quelque peu de leurs objectifs initiaux. Ainsi les sujets littéraires sont-ils par exemple de plus en plus abordés.

Quoiqu'il en soit, la salle de lecture et la bibliothèque de prêt, figurent en bonne place dès le départ dans ces institutions. Les témoignages concordent et l'un d'entre eux, celui de W. J. Bullock, auteur d'une plaquette sur l'éducation des adultes et les moyens de la développer, est particulièrement éloquent (14). L'auteur traite successivement des différents services offerts par les « Mechanics' and literary Institutions ». La bibliothèque selon lui, n'est pas simplement utile; elle peut, elle doit être source de profits financiers. Bien gérée, elle attirera des cotisants qui ne se seraient pas inscrits pour d'autres avantages. Quant à la salle de lecture, écrit-il, c'est généralement le département le mieux organisé de la plupart des institutions (15). Ses recommandations s'appuient sans doute sur ce climat favorable : porter attention au confort, présenter régulièrement les journaux et les périodiques, doter la salle d'ouvrages de références (atlas, annuaires, dictionnaires), l'ouvrir de 8 heures du matin à 10 heures du soir...

En 1851, paraît en Angleterre, une récapitulation des efforts accomplis en faveur de l'éducation des adultes. *L'Histoire de l'éducation des adultes* de J. W. Hudson, comprend une recension des institutions et un essai de statistique (16). On

compte à cette époque en Grande-Bretagne, 702 « literary and Mechanics' Institutions » dont 610 en Angleterre seulement. Plus de la moitié (408) comporte une salle pour les journaux et les périodiques (Newsroom). On y dénombre plus de 800 000 livres et le total des prêts en 1850 s'élève à plus de 2 000 000.

Ces chiffres dénotent une appréciable activité dans les bibliothèques correspondantes. Leur rôle ne peut être négligé. Si certaines de ces institutions se maintiennent efficacement durant la seconde moitié du siècle et dans quelques cas, font même obstacle, en raison de leur concurrence, au développement de bibliothèques municipales, n'est-ce pas en raison de la qualité même des services rendus ?

Comme en Amérique, cependant, elles vont céder la place peu à peu aux bibliothèques municipales. Mais elles auront préparé l'opinion à la lecture et à l'emprunt de livres et les premières bibliothèques publiques tireront parti sur certains points de l'expérience acquise.

### *C. Caractère traditionnel des vieilles bibliothèques municipales et faiblesse relative des autres initiatives en France.*

Le développement des bibliothèques ouvertes au grand public intervient en France à partir de 1860 sous « l'Empire libéral », période de développement économique et d'assouplissement politique.

À côté des vieilles bibliothèques municipales, domaine d'une élite lettrée, un nouveau genre de bibliothèques se développe en effet. Des bibliothèques populaires apparaissent vers la même époque en différents points du territoire. À Paris, par exemple, la Société des amis de l'instruction fondée en 1861, suscite la création de bibliothèques dans divers arrondissements. En Alsace, une Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin est créée en 1863. La Société Franklin, constituée un an plus tôt, se propose de contribuer sur le plan national au développement des bibliothèques populaires. Son essor rapide, l'ampleur et la diversité des collaborations qu'elle a su s'attirer rendent compte d'un intérêt croissant pour ces questions.

Parallèlement, le ministre de l'Instruction publique, dès 1860, manifeste son intérêt pour la construction de bibliothèques scolaires. L'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1862 prévoit la création, dans chaque école primaire publique, d'une bibliothèque

assurant le prêt de livres, non seulement aux enfants mais à leur famille. Ces bibliothèques se développent effectivement dans les années ultérieures. Mais pour comprendre ce double développement des bibliothèques populaires et des bibliothèques scolaires, il est nécessaire de mieux connaître la situation de départ.

Et tout d'abord, quelle est la situation exacte des bibliothèques municipales (17)? La création de ces bibliothèques est ancienne, puisqu'elle remonte au tout début du *xix<sup>e</sup>* siècle. Et, d'autre part, les fonds qui y sont déposés à cette époque, sont eux-mêmes bien antérieurs.

Si quelques bibliothèques s'ouvrent aux érudits désireux d'en consulter les collections dès le *xvii<sup>e</sup>* siècle, le mouvement s'amplifie au siècle suivant. La bibliothèque du roi, où quelques admissions étaient déjà autorisées, accueille ainsi le public à partir de 1737. Et, en province, on compte à la fin du *xviii<sup>e</sup>* siècle, avant même la Révolution, une douzaine de bibliothèques ouvertes à tous.

Une évolution des idées se produit parallèlement, dont témoigne par exemple la publication en 1783 d'un ouvrage où l'auteur, Philipon de la Madeleine, préconise la constitution dans des salles publiques, et sous la garde d'un officier municipal, de petites collections de livres à l'intention du peuple. Cette évolution prépare, en faveur des bibliothèques publiques, les décisions qui interviennent durant le bouleversement révolutionnaire. Des livres, en grande quantité, provenant des communautés religieuses ou de la noblesse émigrée, tombent entre les mains de l'État et sont répartis dans des bibliothèques publiques. Le problème est évoqué dans de nombreux textes rédigés par des personnalités aussi connues que Condorcet, Lakanal, Talleyrand. Le décret du 8 pluviôse an II ordonne la fondation d'une bibliothèque publique dans chacun des 543 chefs-lieux de district. La loi du 3 brumaire an IV, confirme cette décision, en attribuant aux écoles centrales, là où elles existent, le soin de gérer ces collections. Un arrêté du 28 janvier 1803 met fin à cette dernière disposition en confiant les bibliothèques des écoles centrales aux communes.

Mais celles-ci se révèlent bien souvent incapables de mettre les fonds en valeur ou même de les entretenir. Aussi ces bibliothèques végètent-elles pendant près de trente ans, sous l'Empire et sous la Restauration. Et si des hommes comme Guizot, Villemain, Salvandy, s'efforcent de les revivifier durant la Monarchie de Juillet, ces tentatives de rénovation se heurtent à l'esprit de conservation ou à la simple inertie. En 1832, les bibliothèques qui relevaient auparavant du ministère de

l'Intérieur, sont rattachées au ministère de l'Instruction publique. Et la circulaire du 20 novembre 1833 témoigne à la fois des difficultés rencontrées et de la volonté de renouvellement que montre le pouvoir central : « La plupart des bibliothèques », y lit-on, « ne sont fréquentées que par un petit nombre de lecteurs. Cette indifférence peut bien provenir en partie, de l'indifférence pour l'étude elle-même. Mais elle a aussi une autre cause, à savoir : le défaut d'harmonie entre les besoins, la direction d'esprit des lecteurs et le genre d'ouvrages qu'on peut offrir en lecture... (18) ». Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation reste caractérisée par la disparité entre l'importance apparente des ressources offertes et l'utilité réelle des grandes bibliothèques publiques.

Certes, à Paris, les bibliothèques sont nombreuses, la Bibliothèque royale, l' Arsenal, Sainte-Geneviève, la Mazarine, offrent des collections importantes, mais les lecteurs s'y orientent parfois difficilement. « On ne trouve rien à la bibliothèque du roi; le mot est devenu proverbial... » écrit en 1846, Charles Louandre dans *la Revue des Deux Mondes* (19). Quant aux bibliothèques plus spécialisées, une quarantaine, elles sont pour la plupart inaccessibles au public.

En province, on compte de nombreuses bibliothèques municipales. En effet, 200 villes environ en disposent. Ces bibliothèques possèdent des fonds très importants, près de 3 000 000 d'ouvrages. Pourtant, 800 villes de 3 000 à 30 000 habitants en restent dépourvues (20). Mais, l'utilisation de ces bibliothèques contraste avec l'importance des fonds. « La plupart des collections de province, formées en grande partie de la déponille des couvents, sont trop exclusivement littéraires et dans leur constitution actuelle, elles sont avant tout un cabinet de lecture à l'usage de quelques membres des sociétés savantes et des quelques professeurs de l'endroit » écrit Charles Louandre (21). Vingt ans plus tard, c'est la même constatation chez un observateur étranger compétent : Edwards. D'après les statistiques par lui recueillies, les usagers des bibliothèques municipales françaises sont peu nombreux. Ainsi, on ne compte journellement que 40 lecteurs à Rouen, 70 à Bordeaux et à Lyon. Or ce sont là des grandes villes de plus de 100 000 habitants. De nombreuses bibliothèques municipales, sans doute bien plus de la moitié selon Edwards, connaissent une véritable torpeur ou au mieux une activité réduite. Et dans l'ensemble, ces institutions ne s'ouvrent qu'à un milieu limité, attiré par l'érudition.

Cette situation est d'autant plus regrettable qu'en dehors

des bibliothèques municipales, les initiatives sont relativement peu nombreuses.

Certes, il y a bien des projets. En 1832 par exemple, la Société pour l'émancipation intellectuelle, dont Émile de Girardin était le secrétaire général, se propose de fonder des bibliothèques cantonales.

Quelques années plus tard, en 1836, lors de la discussion du budget de l'Instruction publique, le sujet est abordé au niveau même de la Chambre des députés. L'un d'entre eux, F. Decessert, propose que des crédits soient consacrés au développement des bibliothèques populaires (22).

L'opinion évolue en effet en leur faveur. On invoque notamment, dans une période caractérisée par un accroissement rapide de la scolarisation, la nécessité d'offrir des livres aux jeunes à l'école et après l'école et celles de contrebattre l'influence de livres vulgaires et malséants dans un public en voie d'accès à la lecture. Deux livres parus en 1846 témoignent de cette prise de conscience. Le premier, qui se propose sous une forme familière d'apporter des notions d'éducation civique et de formation sociale, consacre, entre autres, deux chapitres aux bibliothèques (23). Le second est entièrement consacré à cette question (24). Si les perspectives diffèrent quant au mode de développement, le premier met en valeur l'initiative locale, le second propose un plan national, elles se rapprochent par contre sur la manière d'envisager le rôle de la bibliothèque. Leurs suggestions préfigurent les bibliothèques scolaires telles qu'elles vont se développer à partir de 1860.

Le sujet est donc sérieusement évoqué et le sera à nouveau lors des événements de 1848. En 1850, c'est la fondation d'une « Société des bibliothèques communales » à l'initiative de Jules Radu, professeur et philanthrope. Cette initiative échoue pourtant malgré le patronage officiel et celui de nombreuses personnalités (25).

Ainsi, le bilan des réalisations effectives paraît relativement faible. Ce sont les efforts entrepris dans quelques localités pour établir un lien entre la bibliothèque municipale et le public populaire. C'est la création, en 1832, dans quelques cantons des Vosges, de bibliothèques mises à la disposition des instituteurs, expérience qui s'étend l'année suivante et qui est reprise peu après dans la Meurthe. A Paris, enfin, Perdonnet, président de l'Association polytechnique, crée, en 1837, à la Halle aux draps une petite bibliothèque affectée à l'usage des artisans qui suivent ses cours. Ce dernier exemple est bien limité, lorsqu'on songe à la vitalité des bibliothèques d'association en Angleterre et aux États-Unis à la même époque.

En France, les initiatives dans ce domaine sont surtout d'inspiration religieuse (26). En ce milieu du siècle, il existe un grand nombre de bibliothèques paroissiales qui louent ou prêtent des livres. C'est le cas, par exemple, dans les diocèses de Nancy et d'Avignon. Une « bibliothèque des bons livres » est fondée à Toulouse dès 1833. Et les jésuites créent une institution analogue à Marseille en 1844 et à Nantes en 1850 (27). Les protestants ont d'autres réalisations à leur actif, par exemple, la création d'une bibliothèque ouvrière à Strasbourg dès 1838. Leur influence favorisera par la suite le développement des bibliothèques populaires en Alsace et dans la région de Montbéliard.

On achèvera, enfin, ce tableau en évoquant le rôle des cabinets de lecture et du prêt commercial. Le fait est notable dans les dernières décades de la période étudiée (28).

### *Bilan comparé.*

Ainsi, la situation des bibliothèques à l'intention du grand public est profondément différente, en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans les trois pays étudiés. Et cette situation de départ permet de mieux comprendre l'évolution ultérieure.

Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, un mouvement puissant, expression d'une vie communautaire, entraîne la fondation d'une multitude de bibliothèques d'association proches des usagers et offrant un climat favorable à la lecture. Certes, ce ne sont pas là encore des bibliothèques publiques au sens strict du mot. D'une part, elles sont entretenues, bien entendu, par des fonds privés : les souscriptions de leurs membres. D'autre part, elles ne sont pas ouvertes gratuitement à un public indifférencié. Mais comme les cotisations demandées sont souvent assez modiques et constituent la seule condition mise à leur utilisation, elles sont à la disposition d'un vaste public. En France, au contraire, les initiatives de ce genre sont peu nombreuses. Le développement des bibliothèques populaires, dont la formule se rapprochera souvent de ces bibliothèques d'association anglo-saxonnes, n'intervient qu'à partir de 1860. Et ce n'est pas sans raison que la société qui se propose d'en favoriser l'expansion, choisit comme patron, Benjamin Franklin. Mais, en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le contraste est net entre les États-Unis et la Grande-Bretagne d'une part, la France de l'autre.

Pourtant, la formule des bibliothèques d'association commence à révéler ses insuffisances : caractère limité des

fonds, absence de coordination, manque de continuité, défaut d'accessibilité à tous. Les critiques portées par Edward Edwards en Angleterre paraissent convaincantes. Ce grand bibliothécaire met en évidence les difficultés rencontrées par les travailleurs intellectuels qui recherchent une documentation. Il propose en exemple les grandes bibliothèques d'étude du continent et notamment les bibliothèques municipales françaises, ouvertes au public en principe sans restrictions.

Le principe de la bibliothèque publique a, en effet, été adapté très tôt dans notre pays. Les bibliothèques municipales, issues de la tourmente révolutionnaire, y datent du tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles n'apparaîtront qu'un demi-siècle plus tard en Angleterre et aux États-Unis. Mais il ne semble pas résulter de cette avance théorique une efficacité supérieure. Les bibliothèques municipales françaises en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, constituent à l'intention d'une minorité restreinte, érudite et lettrée, des temples de la conservation du livre. Elles ne sont pas des organismes dynamiques de culture populaire. En France, le droit a procédé le fait. Les exigences révolutionnaires ont proposé un modèle idéal. Le pouvoir central en a imposé la réalisation. Mais l'initiative locale n'a pas suivi et les vieilles bibliothèques municipales françaises se révéleront de fait, durant la seconde moitié du siècle, un handicap certain pour la réalisation d'un réseau de bibliothèques publiques modernes. Aux États-Unis et en Angleterre, le développement des bibliothèques d'association précède l'avènement des bibliothèques municipales.

## Notes bibliographiques

(1) L'état des bibliothèques d'association aux États-Unis, à cette époque, nous est donné par : SHERA (J. H.). — *Foundations of the public library. The origins of the Public Library movement in New England 1629-1855.* — Chicago. The University of Chicago Press, 1940, in-8°, 308 p. Cet ouvrage offre à la fois une histoire et une interprétation sociologique.

(2) Voir la relation de cette expérience p. 42-43 dans : TYLER (Moses Coit). — *The historic evolution of the free public library in America and its true function in the community.* — *The Library Journal*, mars 1884, p. 40-47. Cet article, un peu court par rapport aux ouvrages ultérieurs plus avancés, offre néanmoins des renseignements intéressants.

(3) D'après SHERA (J. H.). — *Foundations of the Public Library*, p. 74.

(4) L'existence préalable de bibliothèques et la nécessité néanmoins de compléter le réseau ressort bien du rapport officiel en faveur de la création d'une bibliothèque publique, publié en 1852 : *Report of the Trustees of the public library of the city of Boston, July 1852.* — Boston, J. H. East-Burn, 1852, in-8°, 24 p. (City document n° 37).

(5) *Id.* : SHERA (J. H.). — *Foundations of the public library*, p. 73.

(6) L'Athénæum de Boston se maintiendra longtemps parallèlement à la puissante bibliothèque municipale. En 1876, encore, il est géré par un personnel de quinze personnes et compte 105 000 volumes en fonds. (D'après : *Public Libraries in the United States*, 1876.)

(7) Le gros volume publié en 1876 par le « Bureau of Education » contient un chapitre documenté sur les bibliothèques scolaires : « *Common School Libraries* » p. 36-56 in : WARREN (S. R.), CLARK (S. N.), ed. — *Public libraries in the United States of America. Their history, condition and management. Part 1.* — Washington, government printing-office, 1876, in-8°, XXXV, 1 187 p. (United States. Department of the interior. Bureau of Education.) PELLISSON, dans son livre sur les bibliothèques populaires, offre également une vue d'ensemble.

(8) M. H. Chotard, doyen à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand consacre une étude aux bibliothèques américaines : CHOTARD (M. H.). — *L'instruction publique et les bibliothèques aux États-Unis.* — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1880, in-8°, 59 p. Il écrit : « Le soin des livres confié à des administrateurs peu lettrés ou peu zélés, que préoccupe un autre soin, celui de leurs propres affaires et de leur fortune retombe sur des maîtres qui ont eux-mêmes peu de loisir et à qui la fatigue de la classe laisse peu de courage pour un nouveau rôle. Être maître et bibliothécaire en même temps, c'est trop d'une fonction... » (p. 44).

(9) Voir : EDWARDS (Edward). — *A statistical view of the principal public libraries of Europe and America.* Third ed. — London, (printed by H. Hansard), 1849, in-folio, VI, 48 p., cartes et plans.

(10) On pourra consulter une relation détaillée de ces travaux dans le chapitre « *Minutes of evidence* » (p. 47-70) de cet ouvrage désormais classique : MINTO (John). — *A history of the public library movement in Great-Britain and Ireland.* — London, Allen and Unwin, 1932, in-8°, 366 p. (The Library Association Series of Library Manuals IV.)

(11) Voir : le chapitre très suggestif de SIMON NOWELL SMITH sur Carlyle et la « *London Library* » (p. 59-78) in : OLDMAN (C. B.), MUNFORD



(W. A.), NOWELL SMITH (Simon). — English libraries 1800-1850. London, H. K. Lewis and Co, 1958, in-8°, 78 p. Si les insuffisances du British Museum, ressortent de cette étude, l'auteur montre également comment la « London Library » et les « Mechanics' Institutes » s'ignorent réciproquement. Les publics sont différents.

(12) Cité par J. J. Ogle, p. 16 in : OGLE (J. J.). — The free library. Its history and present condition. — London, G. Allen, 1897, in-8°, 344 p. (The Library Series). « Here there was only a sort of small public library in Manchester; but there was none in Glasgow, Leeds, Sheffield, and other great manufacturing towns; whilst in Amiens, Rouen, Lyon, Marseille and other towns in France, the working classes resorted in numbers to the fine public libraries that were open to them. »

(18) Plusieurs sources consultées dont : le livre de JOHN MINTO déjà cité; MURISON (W. J.). — The public library. Its origins, purpose and significance as a social institution. — London, Harrap, 1955, in-8°, 222 p.

Le premier chapitre sur les origines contient des aperçus suggestifs, notamment sur les relations entre les Mechanics' Institutes et les bibliothèques municipales en développement.

(14) BULLOCK (Wm J.). — Prize essay on adult education and how to promote it. — London, Stourbridge; Sampson Low, B. Broomhall; 1861, in-8°, VI - 84 p. W. J. Bullock a travaillé pendant de nombreuses années dans ce domaine et son étude a été rédigée à la demande du président d'un « Mechanics' Institute », celui de Stourbridge dont il reçoit un prix en récompense.

(15) « Much need not be said on this head, as it is the best managed department of most institutions... » (p. 46).

(16) HUDSON (J. W.). — The history of adult education in which is comprised a full and complete history of the Mechanics' and literary institutions, athanæums, philosophical, mental and christian improvement societies, literary unions, school of design... of Great-Britain, Ireland, America... — London, Longman, Brown, Green and Longmans, 1851 in-8°, XVI, 288 p. Étude ambitieuse comme le montre l'énumération. Statistiques citées ici en pages VI et VII.

(17) L'ouvrage de Maurice Pellisson offre une vue d'ensemble :

PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France. — Paris, Imprimerie nationale, 1906, in-8°, 220 p. bibliogr. Un exposé du bibliothécaire d'Amiens, Henri Michel complète cette documentation.

MICHEL (Henri). — Les bibliothèques municipales, in : *Association des bibliothécaires français*. — Bibliothèque, Livres et Librairies. — Paris, Rivière, 1912, p. 137-178.

Deux témoignages d'époque :

— Celui de Charles Louandre, historien et écrivain, auteur d'un article, semble-t-il, équilibré :

LOUANDE (Charles). — La Bibliothèque royale et les bibliothèques publiques. — *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1846, p. 1 045-1 067.

— Celui d'Edward Edwards, observateur étranger qui avait eu sans doute tendance à embellir la situation française dans la comparaison présentée en vue d'éveiller l'opinion britannique, mais dont le témoignage ultérieur, plus critique, n'est que plus intéressant. Voir : *Town, communal and popular libraries of France*, in :

EDWARDS (Edward). — *Free town libraries, their formation, management and history of Britain, France, Germany and America...* — London, Tribner and Co, 1869, p. 195-223.

(18) Cité dans : PELLISSON (Maurice). — Les Bibliothèques populaires... — Paris, 1906, p. 154.

(19) Article de Louandre, précédemment cité, p. 1 055.

Nous avons recherché systématiquement dans quelle mesure la *Revue des Deux Mondes* faisait allusion au problème des bibliothèques.

(20) D'après Charles LQUANDRE (article p. 1 066), « cent quatre-vingt-quinze villes en France... possèdent des bibliothèques publiques donnant un total de 2 600 000 volumes... et à côté de ces villes privilégiées, il en reste 822 autres de 3 000 à 30 000 âmes qui ne possèdent aucune collection publique de livres ». Quelques années plus tard, E. Edwards dans son étude statistique internationale donne des chiffres qui se rapprochent de ces estimations. Il dénombre, en effet, en province 177 bibliothèques publiques avec un fonds de 3 046 295 livres. Voir :

EDWARDS (Edward). — A statistical view of the principal public libraries of Europe and America. Third, ed. — London, 1849, p. 28.

(Nous avons déduit les bibliothèques parisiennes du total.) Dans un volume ultérieur, par contre : « Free town libraries », paru en 1869, les estimations d'Edwards sont bien supérieures. Il dénombre en province, 340 bibliothèques publiques en 1857. La conclusion générale à retenir est le nombre important de villes qui possèdent une bibliothèque municipale dès cette époque.

(21) Voir article de Louandre, p. 1 066.

(22) « Deux choses essentielles », déclare F. Delessert, me paraissent à faire :

1° Encourager la publication de nouveaux ouvrages;

2° Indiquer les bons livres qui existent, en faire des catalogues, les réunir dans des bibliothèques populaires...

Ce qui peut être encouragé d'une manière plus facile, plus rapide est la formation de bibliothèques populaires... ces institutions existent déjà dans plusieurs pays, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Suisse et y produisent les meilleurs résultats. « P. 2 et 3 » in : DELESSERT (François-Marie). — Chambre des députés, Session de 1836. Opinion de M. François Delessert... dans la discussion sur le budget de l'Instruction publique (Séance du 31 mai 1836). — (Paris), impr. de Firmin-Didot frères, (s. d.), in-8°, 12 p.

(23) CORMENIN (Louis-Marie de LAHAYE). — Entretien de village, par TIMON. (CORMENIN) 4<sup>e</sup> éd. Paris, Pagnerre, 1846, in-16°, 296 p. Ce livre a connu 8 éditions entre 1845 et 1847.

(24) CURMER (Laon). — De l'établissement des bibliothèques communales en France. — Paris, Guillaumin et Cie, 1846, in-8°, 101 p.

(25) Une étude récente sur cette initiative; LERFVING (Ernest) — Jules Radu, fondateur des « bibliothèques communales... » Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne, janv.-juin 1959, p. 19-37.

(26) In : SIMON (Jules). — L'instruction et les bibliothèques populaires. — *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1863, p. 363. L'article est très documenté.

(27) Renseignements sur la fondation de ces « bibliothèques de bons livres » dans : VIDUJ (Etienne). — L'Église et ses œuvres sociales en 1900. — Paris, 1901, p. 178-179.

(28) Se reporter à : PENOIS (Claude). — Les cabinets de lecture à Paris durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. — *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, sept. 1959, p. 521-534.

**Les pages intermédiaires sont blanches**

## CHAPITRE II

### Les Fondations

UNE situation nouvelle se manifeste au début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que les premières bibliothèques municipales publiques voient le jour aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Bientôt quelques grandes institutions comme celle de Boston aux États-Unis, ou celle de Manchester en Angleterre, vont donner le ton et vont servir d'exemple. Le processus de développement a commencé. Vers 1875, on compte dans les deux pays, un nombre respectable de bibliothèques municipales et les principes généraux de leur fonctionnement sont désormais établis. D'ailleurs, la création d'une association américaine des bibliothèques en 1876 et de son homologue en Grande-Bretagne l'année suivante, témoigne de l'affirmation nouvelle d'un vouloir commun chez les bibliothécaires. Ainsi, les bases du développement ultérieur sont posées. Dès lors, les bibliothèques publiques pourront s'engager dans une double expansion : croissance en nombre et diversification des services rendus.

Au milieu du siècle, en France, les bibliothèques municipales sont nombreuses, mais elles présentent un tout autre caractère que les bibliothèques publiques en voie de création dans les pays anglo-saxons. Riches en fonds anciens, elles attirent les érudits, mais le grand public s'en écarte. Aussi, vers 1860, lorsque les conditions sociales et politiques deviennent plus favorables, d'autres bibliothèques apparaissent-elles. Ce sont les bibliothèques populaires et les bibliothèques scolaires. Si elles se multiplient rapidement, le développement des

services rendus n'augmente pas parallèlement au nombre de ces organismes. En effet, elles conservent généralement une dimension restreinte et leur efficacité s'en ressent. Cependant les structures ainsi créées vont malgré leur inadaptation se maintenir pendant plusieurs décennies, jusqu'à ce que la crise latente se révèle en France au grand jour.

#### *A. Apparition des bibliothèques municipales aux États-Unis.*

C'est en Nouvelle-Angleterre, terre privilégiée dans le domaine de l'éducation, que les premières bibliothèques publiques font leur apparition çà et là dans des petites villes. Peterborough, localité du New Hampshire, revendique l'antériorité, ayant financé dès 1833 une bibliothèque ouverte gratuitement aux citoyens.

Vers 1850, le mouvement commence à s'affirmer. Certains États s'intéressent à la question. En 1848, le Massachusetts autorise la ville de Boston à recueillir de l'argent en vue d'entretenir une bibliothèque publique. L'année suivante, une loi autorise les municipalités du New Hampshire à lever un impôt en vue de la création et du fonctionnement d'une bibliothèque publique et en 1851, la disposition en faveur de Boston est étendue aux autres villes du Massachusetts. Des lois analogues seront votées par la suite dans le Maine en 1854, dans le Vermont en 1865, dans l'Ohio en 1867, et de nombreux autres États à partir de 1872 (1).

Au milieu du siècle, les bibliothèques municipales apparaissent dans des villes importantes déjà, comme New Bedford, Concord et Manchester. L'exemple de Boston cependant sera déterminant (2). Certes, Boston n'est pas la plus grande ville des États-Unis par la population, mais sa réputation s'établit sur un autre plan. Par plus d'un côté, c'est le centre intellectuel du pays. L'Université de Harvard est toute proche et la Nouvelle-Angleterre s'honore des principaux écrivains américains de l'époque : Emerson, Longfellow, Hawthorne... Vers 1850 enfin, la municipalité de Boston est devenue une institution efficace grâce aux apports successifs de plusieurs grands maires.

En ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une bibliothèque publique est en projet à Boston. L'idée est ancienne puisque, dès 1841, un Français de passage dans la ville, Nicolas Wattemarc, prônait cette création. Mais le projet n'avait pas pris corps malgré un accueil favorable. Sous l'impulsion du maire, Quincy, l'idée réapparaît en 1847 et l'année suivante, l'État de

Massachusetts autorise la municipalité de Boston à lever un impôt en faveur d'une bibliothèque publique. Il faudra attendre quelques années encore pourtant avant que l'on passe à la réalisation. Sans doute n'y a-t-il pas d'opposition, mais le temps passe sans action déterminante. En 1852 cependant, un comité de personnalités responsables est nommé, dont le rapport publié en juillet de la même année, marque une étape décisive (3). Le document récapitule avec vigueur les raisons qui militent en faveur de la création des bibliothèques publiques et il débouche sur des propositions concrètes. En 1854, la bibliothèque municipale de Boston s'ouvre au public.

Ce résultat est l'aboutissement de l'effort de plusieurs. Deux personnalités ont cependant particulièrement œuvré à cet égard (4). Ce sont Edward Everett et George Ticknor, tous deux membres du « Board of Trustees » de la bibliothèque. Everett, pasteur unitarien et professeur, a été gouverneur du Massachusetts et pendant son mandat, il s'est particulièrement intéressé au développement de l'enseignement. Aussi envisage-t-il avec hâte une réalisation qui lui semble complémentaire de l'effort déjà accompli. Ticknor, homme d'étude, a voyagé à l'étranger. Il en a rapporté le souvenir du bon fonctionnement des bibliothèques allemandes. D'esprit social, il manifeste une grande ouverture d'esprit. Si Everett se représente au départ l'institution en projet comme une bibliothèque d'étude assurant la consultation sur place, Ticknor milite au contraire en faveur d'une conception plus large, plus dynamique. La bibliothèque de Boston, pense-t-il, doit répondre aux besoins de l'ensemble de la population et prêter les ouvrages à l'extérieur. Sa thèse l'emporte et se marque avec force dans le rapport d'orientation publié en 1852 par le « Board of Trustees (3) ».

Le premier département ouvert au public sera en conséquence une bibliothèque de prêt dans la partie la plus accessible du bâtiment. Il s'y ajoute ensuite une section d'étude à l'intention des personnes désirant effectuer des travaux plus approfondis. Ainsi la bibliothèque publique de Boston assurera-t-elle conjointement une double fonction : la diffusion du livre auprès du grand public et la documentation des chercheurs et des hommes d'étude.

Les années suivantes sont marquées par l'affermissement des bibliothèques municipales aux États-Unis. Certes, un conflit aussi douloureux que la guerre de sécession vient troubler l'harmonie nécessaire. Du moins, les bibliothèques publiques ne rencontrent-elles généralement pas en Amérique les oppositions et les récriminations qu'elles attirent en Angle-

terre. En 1875, une étude portant sur la création de 37 bibliothèques municipales révèle que, dans 32 cas le vote aboutissant à cette fondation a été unanime (5).

A la même date, cependant, les bibliothèques publiques restent encore localisées dans le quart nord-est des États-Unis. Si elles se trouvent réparties dans 11 états, ceux de Nouvelle-Angleterre à eux seuls en comptent les quatre cinquième environ. Mais le nombre total est déjà élevé : 188 bibliothèques municipales (6). Quelques-unes d'entre elles ont une activité considérable et leur exemple est facteur de rayonnement.

A Boston, ville de 350 000 habitants environ vers 1875, la bibliothèque municipale comprend non seulement un bâtiment central, mais aussi 6 annexes dont la première date de 1870 (7). L'ensemble prête déjà à domicile plus de 2 volumes par an et par habitant. Les moyens sont à la mesure des résultats obtenus : 125 fonctionnaires et employés et un budget de près de 600 000 francs (8). Les grandes villes françaises sont loin d'atteindre ces résultats aujourd'hui encore.

Une telle institution n'est plus cependant à l'époque le seul privilège de Boston. D'autres villes importantes se sont dotées de puissantes bibliothèques municipales. C'est le cas par exemple à Cincinnati et à Chicago. Ainsi, lorsque se crée en 1876 « l'American Library Association » et que commence ainsi une nouvelle période d'expansion dans l'histoire des bibliothèques américaines, les fondations du réseau à venir sont-elles déjà assurées.

### ***B. Création de bibliothèques municipales en Grande-Bretagne.***

Vers 1850, les bibliothèques municipales apparaissent de ci de là aux États-Unis. Cette éclosion est favorisée par un consensus assez général. En Grande-Bretagne, au contraire, le mouvement rencontre des résistances et doit s'affirmer de haute lutte.

Le rôle des personnalités est, dès lors, très important. La loi sur les bibliothèques n'aurait sans doute pas été votée en 1850 sans l'action persévérante d'Edward Edwards et le soutien de deux députés : William Ewart et Joseph Brotherton.

Edwards apparaît comme le pionnier des bibliothèques publiques anglaises (9). Un caractère obstiné et un zèle réformateur, voilà deux traits de personnalité qui expliquent l'influence qu'il a exercée. Né en 1812 et fils d'un entrepreneur en bâtiment londonien, Edwards entre en apprentissage à

quatorze ans. C'est par un effort personnel qu'il acquiert une instruction en suivant les cours d'un « *Mechanic's institute* ». Dès vingt et un ans, il vient lire chaque jour au *British Museum*, la grande bibliothèque anglaise. En 1835, une commission d'enquête étudie le fonctionnement de cette institution. C'est alors qu'Edwards publie une brochure à ce sujet. Le document est remarqué et, en 1836, il est appelé comme témoin. Dans sa déposition, il met l'accent sur les insuffisances dans le domaine de l'acquisition de livres étrangers, sur la nécessité d'un nombre plus élevé d'heures d'ouverture et d'une aide accrue aux lecteurs. Sa compétence ayant été en quelque sorte reconnue, il entre, en 1839, comme bibliothécaire contractuel au département des imprimés du *British Museum* en vue de la confection du nouveau catalogue.

Parallèlement, Edwards s'intéresse à d'autres sujets. Il écrit, en 1836, une brochure sur les examens universitaires dans laquelle il souhaite qu'un diplôme puisse être accordé à celui qui a appris les connaissances correspondantes, quelque soit le lieu de sa formation. Ayant étudié la gravure des sceaux et des médailles, il s'intéresse à la réforme de l'enseignement artistique et correspond à ce sujet avec *William Ewart*. Ce dernier jouera par la suite un rôle déterminant en défendant au parlement les idées d'Edwards sur le développement des bibliothèques.

A partir de 1846, Edwards commence à rassembler une importante documentation sur les bibliothèques en Europe et en Amérique. En 1847 et 1848, il écrit des articles à ce sujet et met l'accent sur le retard anglais. Celui-ci ressort d'un travail statistique dans lequel il rassemble des données sur les bibliothèques publiques en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, aux États-Unis et dans d'autres pays. Ce travail éveille l'intérêt et à la demande de *W. Ewart*, député de *Dumfries*, avec qui Edwards est en relation depuis plusieurs années, une commission parlementaire d'enquête sur les bibliothèques publiques est constituée en mars 1849. Edwards sera le premier témoin entendu. Sa déposition, ses conseils auront un effet déterminant. Le travail de la commission et de celle qui lui succède, les débats parlementaires aboutissent au vote et à la promulgation, en août 1850, de la loi sur les bibliothèques publiques.

Pendant dix ans encore, Edwards va continuer à exercer son rôle de pionnier. Il quitte le *British Museum* pour devenir le premier bibliothécaire de *Manchester*. Grâce à lui, la bibliothèque de la ville joue un rôle pilote. Il met au point les principes d'une bibliothéconomie moderne et ses rapports constituent encore des modèles par leur clarté, leur précision, leur



pénétration. A la suite de conflits avec le comité de direction — on lui reproche son indépendance et son indifférence aux économies — il quitte ce poste. L'année suivante en 1859, il publie son œuvre majeure : *Memoirs of Libraries, including a handbook of library economy*. Ces deux gros volumes comprenant près de 2 000 pages seront, durant la seconde moitié du siècle, une source d'inspiration pour les bibliothécaires et grâce à la documentation qu'ils contiennent, grâce aussi à l'esprit moderne qui se reflète dans les chapitres sur les méthodes, ils demeurent aujourd'hui encore une œuvre classique en bibliothéconomie.

Le rôle d'Edwards ne s'arrête pas là, mais son apport ultérieur est plus limité, sa contribution plus épisodique. Il écrit des livres, participe à des travaux de catalogage. Mais ces travaux d'érudition sont peu rémunérateurs et c'est dans la pauvreté qu'Edwards passe les dernières années de sa vie à l'île de Wight où il meurt en 1886.

Par une sympathie affichée envers le chartisme en 1848, par son action obstinée en faveur de la création de bibliothèques publiques ouvertes à tous, Edwards s'insère dans la tradition réformatrice britannique.

Le même esprit inspire les deux hommes politiques qui feront voter la loi de 1850. William Ewart (10) est un libéral, un partisan du libre échange, le champion de causes humanitaires. Il prend parti contre la peine capitale, s'intéresse aux problèmes d'éducation en réclamant par exemple une statistique annuelle de l'enseignement, préconise la création de parcs... Son collègue, Joseph Brotherton (10), pasteur végétarien et abstinent, se classe également dans les réformateurs. L'action conjointe de ces trois hommes ouvre la voie à une législation qui va permettre le développement des bibliothèques municipales en Grande-Bretagne.

Certes, depuis 1845, il existait déjà une loi autorisant les municipalités à financer la création de musées par un impôt annuel. Ceux-ci pouvaient comprendre une bibliothèque. La première bibliothèque municipale du Royaume-Uni apparaît ainsi à Warrington en novembre 1848, la seconde à Salford en 1849. Mais il fallait attendre la loi de 1850 pour que les bibliothèques publiques prennent un vrai départ.

Les travaux préparatoires à l'adoption de la loi furent très approfondis. La commission parlementaire d'enquête créée en mars 1849, procéda à l'audition de nombreux témoins (11). Edwards y fit part de sa profonde connaissance du sujet, mais d'autres Britanniques vinrent également déposer. On fit également appel à des personnalités étrangères, par exemple à Guizot, ancien ministre de l'Instruction publique en France.

Le rapport établi en conséquence et soumis à la Chambre des communes le 23 juillet 1849, recommande la création de bibliothèques librement ouvertes à tous, ouvertes le soir autant que possible et prêtant à domicile. Une seconde commission complète le travail préparatoire en déposant un rapport complémentaire. La lutte à la Chambre des communes va cependant être très vive. Le 14 février 1850, William Ewart y soumet un projet de loi qui autorise toutes les municipalités du royaume à financer le développement d'une bibliothèque par un impôt approprié. Les objections sont nombreuses : hostilité à l'éventualité d'un impôt nouveau et crainte d'une extension des institutions publiques. Malgré son caractère modéré, le projet ne recueille au cours du premier vote qu'une faible majorité : 118 « oui » contre 101 « non ». Aussi Ewart doit-il faire des concessions et admettre des limitations.

La loi promulguée le 14 août 1850 comporte les dispositions suivantes : elle autorise les bourgs de plus de 10 000 habitants à financer la création d'une bibliothèque ou d'un musée par un impôt annuel d'un demi-penny par livre sterling sur la valeur imposable. Mais les contribuables doivent donner préalablement leur accord à une majorité des deux tiers (12). L'application de la loi est réservée à l'Angleterre, mais son bénéfice sera étendu à l'Irlande et à l'Écosse, trois années plus tard. La législation s'assouplira dès lors progressivement. En 1855, une nouvelle loi autorise les villes de plus de 5 000 habitants à bénéficier de ces dispositions et élève la limite supérieure de l'impôt à un penny. En 1866, la majorité nécessaire pour la mise en œuvre d'une bibliothèque municipale est ramenée des deux tiers à la simple majorité. Cette législation n'a aucun caractère impératif. Elle autorise simplement les initiatives locales.

Ce sera donc aux partisans des bibliothèques publiques de recueillir l'adhésion de leurs concitoyens, ville après ville. Souvent, leurs propositions seront d'abord rejetées et ne s'imposeront qu'après des efforts successifs. Quelques villes seulement tirent profit de la loi de 1850 dans les premières années qui suivent sa promulgation.

Manchester donne l'exemple et cet exemple est de poids, en raison de l'influence économique et politique de la cité. La bibliothèque municipale y est inaugurée le 2 septembre 1852, en présence de nombreuses personnalités : le comte de Shaftesbury, l'évêque de la ville, de grands écrivains comme Dickens et Thackeray.

En 1855, la bibliothèque publique est apparue dans une dizaine de villes, parmi lesquelles on compte quelques grandes cités industrielles du nord-est de l'Angleterre : Liverpool,

Blackburn, Bolton, Sheffield et Manchester. D'autres villes suivront. Birmingham, par exemple, émet un vote favorable en 1860. Mais la progression est relativement lente. En 1877, lorsque l'Association des bibliothécaires est créée en Grande-Bretagne, 80 localités seulement ont adopté les dispositions de la loi sur les bibliothèques municipales (13). Le Yorkshire, le Lancashire et les Midlands apparaissent comme les régions les plus favorisées.

Malgré l'extension encore relativement limitée du réseau, la bibliothèque publique a pris forme. Quelques grandes institutions donnent le ton et s'imposent en exemple par la qualité et la diversité du service rendu. La bibliothèque municipale de Liverpool, par exemple, se dote, en plus de la section d'étude, de deux annexes de prêt à domicile dès la seconde année de fonctionnement. En 1857, elle inaugure le prêt des livres pour les aveugles et en 1859, celui des partitions de musique. Elle organise quelques années plus tard un programme de conférences ouvertes à tous (14).

La bibliothèque municipale de Manchester est la première institution publique en Grande-Bretagne où s'allient dès le départ, une section de référence et une section de prêt à domicile. Deux annexes sont ouvertes en 1857 en vue d'étendre le rayonnement de l'institution (15). En 1875, la bibliothèque de Manchester est un organisme puissant qui comprend une bibliothèque d'étude et 6 bibliothèques de prêt. Les annexes ne prêtent pas seulement à domicile; elles sont également dotées d'une salle de lecture. A partir de 1876, la bibliothèque offre un nouveau service au public avec l'ouverture d'une salle spécialement destinée à l'intention des jeunes garçons. Cette initiative rencontrera un réel succès. Quelques années plus tard, en 1885, la bibliothèque de Manchester se caractérise par son volume d'activité : 283 000 livres consultés dans la bibliothèque de référence, 390 000 dans les salles de lecture des annexes et 701 000 prêtés à domicile. La population de la ville ne dépasse pas 350 000 habitants (16).

Ainsi, si le nombre des bibliothèques municipales est encore limité vers 1880, l'institution elle-même s'est désormais imposée en Grande-Bretagne grâce aux réalisations de quelques grandes villes. La période des fondations s'achève, celle de l'expansion commence.

### *C. Le développement des bibliothèques populaires et des bibliothèques scolaires en France.*

A partir de 1860, en quelques années, des bibliothèques populaires apparaissent en France dans différentes régions.

A la même époque, le ministère de l'Instruction publique suscite des bibliothèques dans les écoles à l'intention des enfants, mais aussi de leurs familles. Dès lors, au cours des décennies ultérieures, bibliothèques populaires et bibliothèques scolaires vont croître en nombre. Mais la qualité des services rendus évoluera peu en raison de la dimension trop restreinte de ces organismes. Quant aux bibliothèques municipales savantes, elles ne changent pas beaucoup au cours des années. De telles structures entretiennent une crise latente qui se transforme en crise ouverte au début du *xx<sup>e</sup>* siècle lorsque la pression des besoins éducatifs et la comparaison avec les réalisations étrangères font ressortir le retard français.

Les bibliothèques populaires apparaissent au départ presque simultanément en plusieurs points du territoire : la région parisienne, l'Alsace et la Franche-Comté, la région lyonnaise entre autres.

Girard, ouvrier typographe, fonde à Paris la Société des amis de l'Instruction en 1861 avec l'aide de professeurs de l'Association polytechnique. Une première bibliothèque populaire s'ouvre ainsi dans le III<sup>e</sup> arrondissement. Une cotisation mensuelle est demandée aux lecteurs qui sont appelés à participer à la gestion de la bibliothèque. D'autres sections des « Amis de l'Instruction » ne tardent pas à se constituer et des bibliothèques apparaissent en conséquence dans divers arrondissements de Paris. Le mouvement se propage en banlieue (17).

L'Alsace et la Franche-Comté constituent un terrain particulièrement favorable. Dès 1862, Le Bretegnier, pasteur à Beutal par l'Isle-sur-le-Doubs, fait paraître un bulletin à l'intention des bibliothèques populaires. Dans le pays de Montbéliard, des protestants œuvrent dans le même esprit. Parallèlement, l'Alsace est le siège d'un mouvement intense. C'est particulièrement le cas dans le Haut-Rhin où des patrons calvinistes font preuve d'esprit social. Les premières bibliothèques d'entreprise voient le jour dans cette région. L'activité de la « Société industrielle de Mulhouse » témoigne de l'effort entrepris par les industriels en faveur de leurs ouvriers. Les initiatives paroissiales protestantes et catholiques sont nombreuses aussi (18).

A l'époque, réside également dans la région, le futur fondateur de la Ligue de l'enseignement : Jean Macé. Ayant participé dans le passé aux luttes politiques en faveur des idées républicaines, J. Macé s'est retiré sous le second Empire à Beblenheim où il exerce le rôle de professeur dans un pensionnat de jeunes filles. Au début de l'année 1863, il amène les autorités de sa commune à créer une petite bibliothèque. Cette action s'élargit rapidement. J. Macé trouve un accueil

favorable auprès de notabilités du département, lorsqu'il leur propose d'encourager le développement des bibliothèques communales. Une association est créée en conséquence le 29 novembre 1863. La Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin ne se propose pas de gérer elle-même des bibliothèques, mais d'encourager et de susciter des initiatives. La composition de son comité directeur témoigne de l'écho rencontré auprès du patronat protestant. J. Macé est le secrétaire de la nouvelle association dont la présidence est assurée par le maire de Mulhouse : J. Dollfus (19).

L'année précédente, en 1862, une association nationale en vue du développement des bibliothèques populaires : la Société Franklin, s'était constituée à Paris (20). A l'origine de cette initiative, on retrouve le nom de Girard, l'ouvrier typographe, qui intéresse à ce projet le colonel Fave, commandant l'École polytechnique. Le 19 septembre 1862, un arrêté du ministre de l'Intérieur autorise l'activité de la Société Franklin. Dès le départ, celle-ci reçoit de puissants appuis. Son Conseil d'administration de 50 membres, comprend nombre de hauts fonctionnaires et des personnalités politiques d'opinions très diverses, dont certaines sont proches du pouvoir et d'autres de l'opposition. La composition du bureau en 1868 témoigne de ce large éventail. Boussingault, de l'Académie des sciences, est président honoraire; Chasseloup-Laubat, sénateur, assure la présidence; Jules Simon, député et A. d'Eichtal, ancien député se partagent la vice-présidence; Leviez, sous-gouverneur du Crédit foncier, est secrétaire. La participation est notable également. La Société Franklin compte 450 souscripteurs en 1864, 700 en 1869.

Quel rôle l'Association va-t-elle jouer? Elle se propose, dit-on « moins de faire par elle-même que de provoquer et d'aider l'action des autres. Elle se met au service de tous ceux qui veulent fonder des bibliothèques populaires. Elle les renseigne sur ce qui a été fait et leur donne son avis sur les améliorations désirables. Elle examine les livres, publie des catalogues et un bulletin mensuel, nomme des correspondants en France et à l'étranger. Elle intervient directement dans les limites de ses ressources par des dons de livres... (21) ». Le premier numéro du *Bulletin de la Société Franklin* paraît le 15 juillet 1868. Dès lors, il apportera régulièrement une moisson de renseignements : information bibliographique, présentation des bibliothèques populaires en France et à l'étranger, indications techniques.

La Société continue à se développer dans la décennie 1870-1880. Le nombre de souscripteurs passe de 700 en 1869 à 1 179 en 1874 et plus de 1 300 en 1878. Cette même année,

l'Association correspond avec 5 000 bibliothèques populaires et en reconnaissance des services rendus, elle reçoit une médaille d'or du jury international de l'Exposition universelle. C'est l'apogée de la Société Franklin. Le vieillissement de la génération dirigeante, l'évolution de la conjoncture politique contribue à son déclin. Dix ans plus tard, en 1888, lors de l'assemblée générale annuelle, la crise transparaît dans une déclaration : « La situation financière pourrait être plus brillante... Nos charges s'accroissent à mesure que notre œuvre s'étend... Nos adhérents se recrutent au contraire avec une difficulté croissante et les vides trop nombreux que le temps fait dans nos rangs, ne sont pas assez vite comblés (22) ». La dimension du bulletin reflète cette évolution. En 1878, il compte près de 300 pages au cours de l'année. En 1910, il n'est plus que l'ombre de lui-même avec une soixantaine de pages, se réduisant pratiquement à une chronique bibliographique. La Société survit en vivant.

Le nombre des bibliothèques populaires a pourtant augmenté durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En mars 1870, 817 bibliothèques populaires correspondent avec la Société Franklin. Nous en connaissons la répartition géographique. C'est dans le Nord et surtout dans l'Est que les bibliothèques sont les plus nombreuses. Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, les Vosges, la Haute-Saône, le Doubs, figurent parmi les 10 départements qui comptent plus de 20 bibliothèques (23). En 1874, une enquête dénombre 773 bibliothèques populaires. En 1902, elles sont près de 3 000 d'après une statistique officielle. C'est dans le Bassin parisien, le Nord et l'Est qu'elles sont les plus répandues.

À Paris, des bibliothèques municipales populaires se sont développées à partir de 1880 (24). Certes, il existait auparavant quelques bibliothèques de mairie, mais elles végétaient. Deux d'entre elles seulement prêtaient à domicile. Un embryon de service central est créé en 1878 et l'arrivée, en janvier 1879, d'un nouveau préfet de la Seine, fort dynamique, Ferdinand Hérold se révèle favorable. Le prêt à domicile est instauré et le réseau de bibliothèques s'étend rapidement. En quelques années, tous les arrondissements sont dotés d'une bibliothèque dans la mairie correspondante et des annexes sont établies par la suite dans les écoles. Une bibliothèque professionnelle d'art et d'industrie à l'intention des ouvriers parisiens : la bibliothèque Forney, est inaugurée en 1886. Des statistiques témoignent de l'expansion. En 1879, les bibliothèques municipales de Paris ne prêtent que 20 000 livres environ à domicile. En 1888, elles en prêtent 440 670; en 1890, 1 231 064; en 1894, 1 609 754. À la fin du siècle, l'essor se ralentit cependant. Le nombre des prêts atteint son maximum vers 1900, puis il

redescend à partir de 1902. En 1907, les bibliothèques municipales de Paris prêtent moins de livres à domicile qu'en 1894. Sans doute, des insuffisances expliquent-elles cette récession. Les bibliothèques de mairie ne sont ouvertes au public que le soir et le dimanche matin. Quelques-unes seulement sont ouvertes dans l'après-midi. Les salles paraissent souvent rébarbatives. Le personnel, recruté auprès de simples employés de bureau, est peu dynamique.

À la même époque, les bibliothèques populaires dans leur ensemble, connaissent une crise désormais avérée. Le nombre relativement faible des prêts s'explique par les vieillissements des fonds, la limitation des heures d'ouverture, l'insuffisance des locaux. La bibliothèque populaire, en effet, a peu évolué au cours des quarante années écoulées. Elle se définit par son objectif : diffuser le livre dans les milieux populaires, mais la forme institutionnelle varie selon les cas. Certaines sont des bibliothèques municipales, d'autres encore des bibliothèques gérées par des associations. En mars 1870, la statistique des bibliothèques correspondant avec la Société Franklin distingue plusieurs catégories et relève :

- 111 sociétés ou associations de bibliothèques;
- 46 cercles de la ligne de l'enseignement;
- 92 bibliothèques annexes à des sociétés telles que : sociétés de secours mutuel, orphéons...;
- 23 bibliothèques de fabrique;
- 28 bibliothèques paroissiales ou confessionnelles;
- 19 bibliothèques privées faisant office de bibliothèques populaires;
- 341 bibliothèques municipales (23).

Un arrêté du 6 janvier 1874 amène une nouvelle répartition de ces bibliothèques en fonction de degré d'intervention de l'État. Dès lors, on peut distinguer deux catégories : les bibliothèques populaires municipales et les bibliothèques populaires libres, soumises à la réglementation de l'État en contrepartie de subventions en livres; des bibliothèques populaires non subventionnées et absolument indépendantes. En 1902, on compte 1 884 bibliothèques libres homologuées par l'État (25).

Quel que soit leur statut juridique, ces bibliothèques se caractérisent par leur faible dimension et leur manque d'efficacité en conséquence. Dès le départ, elles ont été conçues comme de petites bibliothèques. Ainsi fait-on remarquer dans une instruction publiée en 1866 dans le *Bulletin de la Société Franklin*, que « 100 volumes à 2 francs chacun en moyenne,

reliure comprise, suffisent pour composer une bibliothèque rurale très respectable (26) ». Ce sont essentiellement des bibliothèques orientées vers le prêt à domicile. La lecture sur place est insignifiante. « Sauf de rares exceptions, les bibliothèques populaires en France ne disposent pas d'un local assez vaste pour y ménager l'installation d'une salle de lecture » note-t-on en 1878 (27). Au regard des grandes bibliothèques publiques anglo-saxonnes, les bibliothèques populaires françaises paraissent ainsi assez insignifiantes. La crise se révèle inéluctable.

Le développement des bibliothèques scolaires en France, date également de l'Empire libéral. Leur création, certes, était réclamée depuis longtemps, mais l'impulsion décisive est donnée en 1860 par Rouland, ministre de l'Instruction publique. Une circulaire du 31 mai de la même année recommande l'acquisition d'une armoire bibliothèque dans le mobilier scolaire.

L'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1862 jette les bases d'une réglementation qui se maintiendra à travers les décennies ultérieures. « Il sera établi une bibliothèque scolaire dans chaque école primaire », énonce-t-il (28). Celle-ci comprendra : le dépôt des livres de classe à l'usage de l'école; les ouvrages concédés par le ministre; les livres donnés par le préfet au moyen de crédits votés par les conseils généraux; les ouvrages donnés par les particuliers et enfin les ouvrages acquis au moyen des ressources propres de la bibliothèque. Celles-ci comprennent notamment des subventions du conseil municipal et le produit de souscriptions. La bibliothèque est placée sous la surveillance de l'instituteur.

Une circulaire du 24 juin 1862 précise les buts de l'institution : « la bibliothèque scolaire est formée avant tout dans l'intérêt des enfants, mais au terme de l'article 5, des livres pourront être prêtés aux familles. Ce sera pour elles dans les longues veillées d'hiver, un excellent moyen d'échapper aux dangers de l'oisiveté... (28) » Dès lors, les bibliothèques apparaissent comme un des moyens mis à la disposition des adultes en vue de leur éducation. C'est la raison pour laquelle, on leur attribue en 1880, le nouveau vocable de « bibliothèques populaires des écoles publiques ».

La progression des bibliothèques scolaires est rapide au départ. Duruy, ministre de l'Instruction publique, continue l'œuvre de son prédécesseur, Rouland. Le nombre des bibliothèques scolaires passe de 4 833 en 1865 à 14 395 en 1869 et le nombre des livres en fonds croît parallèlement de 180 854 à 1 239 165 (29). Mais l'essor ne s'arrête pas là. Il se poursuit



dans les deux décennies suivantes. On compte 20 781 bibliothèques scolaires en 1878 et près du double : 36 326, en 1888. Ce développement correspond à un effort particulier du ministère en leur faveur. Les crédits consacrés à l'achat de livres à leur intention, atteignent ou dépassent 200 000 francs pendant quelques années, de 1878 à 1886, pour retomber en 1887 aux taux initial de 120 000 francs. La croissance des bibliothèques scolaires se ralentit. En 1902, elles sont au nombre de 43 411 avec 6 978 503 volumes et 8 082 936 prêts (30).

Ces chiffres cependant ne doivent pas faire illusion. Elles sont affectées des mêmes défauts que les bibliothèques populaires. Ce sont de petites bibliothèques uniquement destinées au prêt. Les fonds sont nécessairement limités. On se rappelle l'accent mis dans les instructions sur la simple armoire devant assurer leur conservation ! De plus les ouvrages sont bien souvent vieillis ou inadaptés. « Les trois quarts au bas mot, des livres qui figurent dans les bibliothèques d'école, ne sont pas lisibles (31) », écrit, au début du xx<sup>e</sup> siècle, un spécialiste peu suspect d'animosité à leur égard.

Au cours du demi-siècle écoulé, les bibliothèques municipales traditionnelles restent consacrées à la conservation des fonds anciens et servent de cadre à l'étude des érudits. Certes, la situation a évolué quelque peu depuis 1850. Si en 1875 encore, le refus du prêt à domicile semble la règle la plus générale, des assouplissements interviennent progressivement (32). Vers 1900 cependant, des témoignages s'accordent pour reconnaître le manque d'ouverture de ces institutions aux besoins du monde moderne.

Si Paris possède des bibliothèques d'étude fréquentées, les bibliothèques municipales de province végètent dans un cadre désuet. A peu près partout, écrit un bibliothécaire compétent, « elles sont logées dans de vieux bâtiments où toutes les commodités font défaut : salle de lecture insuffisante, locaux d'administration mal agencés et étroits, magasins de livres trop petits, où les livres s'entassent sans ordre et où les bibliothécaires eux-mêmes sont impuissants à les trouver... (33) ». Les fonds ne se sont pas accrus au rythme des années, faute de crédits. Les bibliothèques municipales « contiennent le trésor à peu près complet des vérités acquises à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, mais on peut ajouter que, depuis lors, elles n'ont augmenté ce trésor que dans des proportions insignifiantes. Le mouvement intellectuel du xix<sup>e</sup> siècle..., la grande renaissance scientifique dont il a été le témoin... ne sont pour ainsi dire pas représentés dans ces bibliothèques (34) ».

*Comparaison.*

Cet exposé fait ressortir un net contraste dans la situation des bibliothèques en France d'une part, en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'autre part.

Vers 1875, les bibliothèques publiques municipales se sont imposées dans les pays anglo-saxons comme des organismes dynamiques et efficaces. Leur nombre est encore limité, certes, mais les services qu'on peut attendre de ces institutions sont désormais connus. Dès lors, une phase d'expansion ininterrompue va commencer.

En France au contraire, vingt-cinq ans plus tard, en 1900, l'inadaptation des structures commence à apparaître au grand jour. Les bibliothèques municipales traditionnelles demeurent à l'écart de la vie moderne et restent vouées à la conservation du livre ancien. Les bibliothèques populaires et scolaires, malgré un développement rapide au départ, ont vu leur essor se ralentir et n'ont pas réussi à s'imposer. Cette multitude de petites bibliothèques assurent le prêt des livres dans les plus mauvaises conditions : vieillissement et inadaptation des fonds, limitation des heures d'ouverture, absence de personnel qualifié. Le rôle documentaire de ces organismes est insignifiant. Dès lors, la crise s'avère inéluctable.

## Notes bibliographiques

(1) Sur les débuts des bibliothèques publiques aux États-Unis, les sources sont nombreuses. On trouvera des indications claires au début du chapitre sur les bibliothèques dans : DEXTER (E. G.). — *A history of education in the United States*. — New York, Mac Millan, 1904.

(2) Voir le chapitre : *The historical significance of the Boston public library*, in : SHERRA (J. H.). — *The origins of the public library movement in New England. 1629-1855*. — Chicago, The University of Chicago Press, 1940.

(3) Report of the trustees of the public library of the city of Boston. July 1852. — Boston, J. H. Eastburn, 1852, in-8°, 24 p. (City document n° 37).

(4) Sur Everett et Ticknor, voir : DITZION (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture...* — Chicago, A.L.A., 1947, p. 13-18.

(5) D'après : POOLE (W. F.). — *Some popular objections to public libraries*. — *American Library Journal*, 20 nov. 1876, p. 45.

(6) Source : Article précédent, p. 46.

(7) Sur la bibliothèque municipale de Boston vers 1875, voir : DEPPING (Guillaume). — *Bibliothèque communale de Boston...* — *Bulletin de la Société Franklin*, 1<sup>er</sup> janv. 1878, p. 5-15; 1<sup>er</sup> fév. 1876, p. 17-28, 1<sup>er</sup> mars 1878, p. 48-53.

GIOTARD (M. H.). — *L'instruction publique et les bibliothèques aux États-Unis*. — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1880, p. 51-56.

(8) Trente ans plus tard, Paris, avec une population près de 8 fois plus nombreuse, ne dépense que 220 000 francs par an pour ses bibliothèques municipales.

(9) Sources : *Dictionary of national biography*.

MUNFORD (W. A.). — *Public Libraries. 1850-1950*. — *Library Association Record*, vol. 52, n° 9, 1950, p. 311-321.

SUTTON (C. W.). — *Edward Edwards*. — *Library Association Record*, déc. 1912, p. 615-624.

(10) Source : *Dictionary of national biography*.

(11) Voir le compte rendu détaillé des délibérations de la commission et des débats au parlement dans : MINTO (John). — *A history of the public library movement in Great-Britain and Ireland*. — London, Allen and Unwin, *Library Association*, 1932.

(12) Sur les lois successives, voir : FOVARGUR (H. W.), OGLE (J. J.). — *Public library legislation*. — London, Simpkin, Marshall, Hamilton, Kent and Co, 1898, in-8°, 172 p. (*The Library Association Series*, n° 2.)

(13) D'après : OGLE (John J.). — *The free library. Its history and present condition*. — London, G. Allen, 1897, p. 45-46.

(14) Voir : COWELL (Peter). — *Liverpool public libraries. A history of fifty years*. — Liverpool, free public library, 1903, in-8°, 212 p.

(15) Sur les débuts de la bibliothèque municipale de Manchester, voir : EDWARDS (Edward). — *Free town libraries*. — London, Trubner, 1869, p. 75-83.

(16) Voir : GREENWOOD (Th.). — *Free public libraries. Their organisation, use and management*. — London, Simpkin, Marshall and Co, 1886, p. 53.

(17) Voir : PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France. — Paris, Impr. nat., 1906, p. 159.

(18) Le dynamisme propre à l'Alsace et à la Franche-Comté ressort du recueil d'articles publiés par Jean Macé en 1865. Voir : pages 18, 19, 71, 72, in : MACÉ (Jean). — *Morale en action*. — Paris, Hetzel, 1865.

(19) Source : MACÉ (Jean). — *Morale en action*. — Paris, Hetzel, 1865, in-8°, 263 p.

(20) Se reporter à notre article : HASSENFORDER (Jean). — Histoire d'une tentative pour la promotion des bibliothèques populaires : la Société Franklin. — *Éducation et Bibliothèques*, mars 1963, p. 21-36.

(21) In : Rapport présenté au Conseil d'administration de la Société Franklin. — *Bulletin de la Société Franklin*, 1<sup>er</sup> juillet 1878, p. 148.

(22) Voir : Rapport à l'Assemblée générale de la société. — *Journal des bibliothèques populaires*, avril-mai 1888, p. 33-41.

(23) Renseignements statistiques. — *Bulletin de la Société Franklin*, 15 avril 1870, p. 182-185.

(24) Un livre retrace en détail cette histoire : SAINT-ALBIN (Emm. de). — Les bibliothèques municipales de la ville de Paris. — Paris, Berger-Levrault, 1896, in-8°, 335 p.

Les premières bibliothèques populaires créées à Paris ont été gérées par des associations. Les bibliothèques municipales qui ont été constituées par la suite diffèrent des grandes bibliothèques municipales de province. Ce sont essentiellement des bibliothèques de prêt destinées au public populaire.

(25) Statistique des bibliothèques populaires. — *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, 13 déc. 1902, p. 1103-1105.

(26) In : Instruction pour la fondation d'une bibliothèque populaire. — *Bulletin de la Société Franklin*, 15 nov. 1868, p. 74.

(27) In : DEFFING (G.). — Bibliothèque communale de Boston. — *Bulletin de la Société Franklin*, 1<sup>er</sup> mars 1878, p. 48.

(28) Les textes officiels concernant les bibliothèques scolaires peuvent être consultés dans : SUBERCAZE (B.). — Les bibliothèques populaires, scolaires et pédagogiques. Documents législatifs et administratifs. — Paris, Dupont, 1892.

Citations : p. 11 et p. 28.

(29) In : WATTEVILLE (baron de). — Rapport sur les bibliothèques scolaires. — Paris, Impr. nat., 1879, p. 34.

(30) Renseignements statistiques sur les bibliothèques populaires, in : PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France. — Paris, Impr. nat., 1906, p. 194 et 195.

(31) In : LANGLOIS (Ch. V.). — Les bibliothèques des écoles publiques. — *Revue bleue*, 3 août 1907, p. 132.

Ch. V. Langlois est directeur du Musée pédagogique.

(32) Voir : BAURILLIANT, PICOT et Xavier CHARMES. — Du rôle des bibliothèques et de l'extension qu'elles pourraient prendre. — Paris, Picard, 1890, p. 23.

(33) In : LAUDE (Jules). — Les bibliothèques publiques. — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1902, p. 22.

(34) In : Références précédentes, p. 20.

**Les pages intermédiaires sont blanches**



## CHAPITRE III

### Le contraste.

### Expansion aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

### Crise en France.

**A** la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, l'expansion bat son plein aux États-Unis et en Grande-Bretagne. La profession, désormais organisée, se révèle dynamique. Le progrès des bibliothèques s'avère à la fois qualitatif et quantitatif : diversification et perfectionnement des services rendus, extension des organismes en nombre et en volume d'activité.

En regard, la crise s'avère au grand jour en France dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Quelques hommes dénoncent les insuffisances et prônent des réformes. Certes, leur action n'obtient pas des résultats spectaculaires dans l'immédiat, mais elle prépare une évolution dans l'après-guerre.

#### *A. Expansion aux États-Unis.*

L'année 1876 est marquée par deux événements de grande portée : la création d'une association spécialisée : l'« American Library Association », la publication d'un rapport collectif sur les bibliothèques aux États-Unis. Celui-ci, sous forme d'un ouvrage monumental de près de 1 200 pages constitue une véritable somme sur le problème (1). Les meilleurs spécialistes y ont contribué. Le fait que le bureau de l'Éducation au ministère de l'Intérieur ait pris la responsabilité de cet ouvrage, témoigne de l'intérêt qui commence à être porté en haut lieu aux bibliothèques.

La création d'une Association américaine des bibliothèques est plus décisive encore. Une première rencontre de bibliothécaires avait eu lieu en 1853 (2). A l'époque cependant, les bibliothèques municipales en sont juste à leur début. Les bibliothécaires de profession se trouvent relativement peu nombreux dans l'assistance à côté d'écrivains, de professeurs, de membres du clergé. Surtout la réunion s'avère sans lendemain. La grande Exposition du centenaire en 1876 est l'occasion d'un nouveau congrès. En vingt ans, la situation a changé. Aux responsables des bibliothèques d'étude viennent s'ajouter ceux qui travaillent dans les bibliothèques publiques. Deux des personnalités marquantes de la rencontre: Justin Winsor et W. F. Poole, ne dirigent-elles pas des bibliothèques municipales? Ainsi le terrain est-il favorable à la constitution d'une société professionnelle. Le congrès débouche sur la création de l'« American Library Association ». Cette association va jouer un rôle important en faveur du développement. Des rencontres favorisent la confrontation des expériences et font connaître les innovations. La vie de la profession se marque dans des publications, siège d'une pensée vivante et instrument de diffusion de la nouvelle littérature technique. L'Association s'efforce également de faire apprécier le rôle des bibliothèques dans la société de l'époque et son dynamisme est gage de succès. Le nombre de membres passe d'une centaine au départ à un millier vers 1900. L'« American Library Association » compte 1 808 adhérents en 1907 (3). Les structures se sont diversifiées parallèlement avec la création de sections spécialisées. Des associations propres aux différents États sont apparues.

Le nom de Melvil Dewey se détache dans l'histoire des bibliothèques américaines du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (4). Cet homme a joué un rôle déterminant dans l'expansion du mouvement professionnel et dans la mise en œuvre des techniques nouvelles. Né en 1851 dans l'État de New York, il grandit dans une atmosphère imprégnée de qualités traditionnelles: vigueur, esprit d'économie, sens religieux. Après une enfance studieuse, il exerce à dix-sept ans le métier d'instituteur, puis il entre à l'Université d'Amherst où il obtient le diplôme final en 1874. Étudiant, il se distingue par son sérieux et son idéalisme. Melvil Dewey occupe un emploi à la bibliothèque durant ses études à l'Université; c'est à cette époque, à vingt-deux ans, en 1873, qu'il met au point la classification décimale à laquelle son nom est attaché. Il la met en œuvre dès lors, avec l'accord des responsables de la bibliothèque et la publie en 1876. La même année, il quitte l'emploi de bibliothécaire qu'il occupait à Amherst depuis l'obtention de son diplôme universitaire.



Les qualités d'animateur de Dewey se révèlent alors. Il joue un rôle déterminant dans la création de l'« American Library Association ». Il en est, dès le départ, le secrétaire général et la cheville ouvrière. A la même époque, Dewey, en collaboration avec deux autres personnalités, fonde le *Library Journal* et assure le développement d'une revue, consacrée pour la première fois aux problèmes de la bibliothéconomie. Mais son œuvre technique ne s'arrête pas là. De 1886 à 1898, il crée et gère une seconde revue : *Library Notes*. Il développe également, dans le cadre du « Library Bureau », une œuvre d'expérimentation, de normalisation et de fabrication. Dewey mène parallèlement une brillante carrière professionnelle. En 1883, il est nommé bibliothécaire en chef de l'université de Columbia. De 1889 à 1906, il assure la direction de la bibliothèque de l'État de New York et parallèlement, en raison de son activité inlassable, on le nomme à un poste de portée générale, celui de secrétaire du Conseil des régents de l'université du même État. Là aussi, son œuvre sera considérable. Il suscite une législation favorable aux bibliothèques publiques, crée un réseau de bibliothèques circulantes, inspire le développement d'une éducation des adultes où les bibliothèques occupent un rôle de premier plan.

C'est Dewey enfin, qui propose à l'Association américaine des bibliothèques, la création d'une école de bibliothécaires. Cette idée s'impose malgré des réticences initiales. En 1887, la première école de bibliothécaire du monde est ouverte sous sa direction à l'université de Columbia. L'école y rencontre cependant des résistances, car Dewey exige qu'elle soit ouverte aux femmes également, alors que cette université n'est pas mixte à l'époque. Si ses étudiants sont pour lui des partisans enthousiastes, beaucoup de ses collègues professeurs lui reprochent son refus de se conformer aux précédents. En 1889, l'école quitte Columbia pour Albany, capitale de l'État de New York, où elle prospère malgré des difficultés financières persistantes. Jusque-là, la formation des bibliothécaires se faisait sur le tas. Le bon fonctionnement de la nouvelle institution ouvre la voie à d'autres créations. Vers 1910, on compte une dizaine d'écoles de bibliothécaires. Ainsi, la profession s'est-elle organisée. Mais, entre temps, d'autres facteurs favorables au développement sont intervenus.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la législation se modifie (5). Jusque-là, les municipalités avaient été autorisées à prendre des initiatives. Désormais, les états les y encouragent en proposant des normes et en accordant des subventions. C'est ainsi qu'en 1890 et en 1891 dans le Massachusetts et dans le New Hampshire, des commissions spéciales sont chargées d'accorder

une aide aux bibliothèques répondant aux conditions requises. Sous l'impulsion de Melvil Dewey, une législation analogue est promulguée dans l'État de New York en 1892. Très complète, elle prévoit également une incorporation possible des bibliothèques publiques non municipales et le développement des bibliothèques circulantes. La mise en œuvre de ces dispositions entraîne un rythme supérieur de croissance dans les états intéressés.

Dès le départ, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des dons philanthropiques avaient facilité notablement le développement des bibliothèques publiques américaines. Les bienfaiteurs, s'inspirant d'un esprit de service social, avaient reconnu la bibliothèque comme une institution communautaire de première importance. Dans cette perspective, les richesses acquises au cours du développement économique de la seconde moitié du siècle devaient profiter, pour une part, aux bibliothèques. Les dons représentent en effet des sommes considérables. La générosité d'Andrew Carnegie (6) se distingue particulièrement à partir de 1890. Fils d'un immigrant écossais et ayant acquis, par son travail et son esprit d'initiative, une immense fortune dans les aciéries, Carnegie se souvient des difficultés autrefois rencontrées par lui pour se procurer des livres et veut en conséquence favoriser l'accès de ses concitoyens à la lecture. Il ne créera pas de bibliothèques privées, mais il encouragera l'action des municipalités en leur proposant de financer la construction des bâtiments, à charge pour elles d'en assurer le fonctionnement par la suite. Une grande bibliothèque publique est ainsi inaugurée à Pittsburgh en 1893. Véritable centre culturel, elle comprend, outre la bibliothèque proprement dite, une salle de concert de 2 000 places, un emplacement pour les expositions, des salles de conférence... Dès lors, les dons de Carnegie vont se multiplier. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils se chiffrent, chaque année, par millions de dollars. Les résultats sont considérables. En 1904, plus de 300 bibliothèques ont bénéficié de ses dons pour leur construction (7).

Vers 1875, la bibliothèque publique américaine était déjà parvenue à la maturité. Les grandes institutions municipales offraient à leurs usagers un ensemble de services : section de prêt, bibliothèque d'étude, salle de périodiques. L'évolution va se poursuivre cependant. Des services nouveaux viennent s'ajouter au noyau initial. Les méthodes se modernisent. Une décentralisation efficace permet d'accroître le nombre des lecteurs (8).

La première bibliothèque annexe aux États-Unis date de 1870. Elle est créée à Boston dans le but d'étendre l'influence

de la bibliothèque centrale. Quelques années plus tard, la ville en compte 6. Cet effort de décentralisation se généralise rapidement. La plupart des bibliothèques publiques participent à ce mouvement avec des méthodes variées. Certaines créent des bibliothèques annexes (« branches »); d'autres s'entourent de points de distribution, où les lecteurs peuvent commander un livre en provenance de la bibliothèque centrale (« delivery stations »). Dans certains cas, enfin de petites collections de livres sont confiées en dépôt à différents organismes : écoles, casernes de pompiers, commissariats de police, entreprises, en vue du prêt à domicile (« deposit stations »). Au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, en raison du développement de l'accès direct aux rayons et en fonction de la croissance même du service, les bibliothèques annexes tendent à l'emporter sur les autres moyens de diffusion.

Les bibliothèques circulantes se développent parallèlement à partir de 1890. Des collections renouvelables périodiquement sont envoyées dans les petites localités incapables d'entretenir, à elles seules, une bibliothèque. Un service central assure la diffusion, la répartition et la rotation des fonds. La première bibliothèque circulante entre en action en 1893 dans l'État de New York. Des dispositions analogues interviennent dans d'autres états dans les années suivantes.

Les grandes bibliothèques municipales cependant, offrent aux usagers un service de plus en plus diversifié. C'est auprès des bibliothèques publiques que le mouvement d'extension universitaire et d'éducation supérieure des adultes, rencontre à sa naissance, vers 1890, le meilleur accueil. Les bibliothèques municipales cependant ne se contentent plus de répondre aux besoins des adultes. A la fin du *xix<sup>e</sup>* siècle, elles accomplissent un effort considérable en vue d'offrir aux enfants un service spécifique.

A partir de 1880, quelques-unes d'entre elles commencent à collaborer méthodiquement avec les écoles : prêts de livres, visites de classes et le mouvement va en s'amplifiant. La décennie 1890-1900 est marquée par l'éclosion de sections enfantines dans les bibliothèques municipales. Les premières expériences remontent aux années 1885 et 1886. Quelques années plus tard, elles se multiplient. La fondation, en 1900, d'une école spécialisée dans la formation des bibliothécaires travaillant auprès des enfants, témoigne du succès rapide de l'idée. En dix années, la bibliothèque infantine s'est imposée. Elle fait désormais partie des principaux services offerts par une bibliothèque publique.

Les méthodes évoluent, elles aussi. L'apparition, puis la généralisation progressive de l'accès direct des lecteurs aux

rayonnages, donne aux grandes bibliothèques municipales un nouveau visage. Une des premières, la bibliothèque publique de Cleveland adopte le nouveau système en 1890 et à la fin du siècle, de grandes institutions offrent aux usagers un libre accès aux livres.

Le progrès des bibliothèques municipales cependant, n'est pas seulement qualitatif. Il se traduit également par une expansion de leur volume d'activité. Au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, la bibliothèque publique de Boston est toujours active. Elle prête à domicile annuellement plus de 2 livres par habitant. Mais, elle ne se distingue plus des autres institutions municipales dont l'activité est parfois supérieure (9). En quelques années, les bibliothèques publiques de New York connaissent par exemple, une remarquable expansion. Les bibliothèques d'étude Astor, Lenox et Tilden, gérées jusque-là par des fondations privées, sont intégrées en 1901 dans un réseau unifié, tandis qu'une donation considérable d'Andrew Carnegie, permet la construction dans les quartiers de nombreuses bibliothèques de prêt. En 1911, les bibliothèques de Manhattan, de Bronx et de Richmond, emploient près de 400 personnes dans le domaine de la documentation, près de 600 dans le domaine du prêt à domicile (10). En 1908, 29 villes, parmi les plus importantes des États-Unis, regroupent 15 000 000 d'habitants environ, 2 440 000 d'entre eux fréquentent une bibliothèque publique et les bibliothèques municipales prêtent, cette année-là, à domicile, près de 30 000 000 d'ouvrages dans la zone ainsi desservie (11). Ce sont là des résultats impressionnants.

### *B. Expansion en Grande-Bretagne.*

Dans un contexte assez différent, les bibliothèques publiques britanniques évoluent parallèlement aux institutions américaines comparables. Sans doute, le développement est-il moins rapide en Grande-Bretagne sur certains points. Mais on y enregistre une diversification analogue des services et une croissance remarquable du réseau.

L'Association britannique des bibliothèques est fondée en 1877, une année après la création de la société correspondante aux États-Unis, au cours d'un congrès international où participe une importante délégation américaine (12). La « Library Association » va dès lors consacrer ses efforts à la promotion des bibliothèques et notamment des bibliothèques publiques. Elle s'associe, à cette fin, des élus et des administrateurs locaux et met à l'étude une réforme de la législation.

Ce problème occupe très tôt une place dans les préoccupations de l'Association, puisqu'un de ses fondateurs, E. B. Nicholson, lit une communication à ce sujet dès 1879, au second congrès annuel. L'effort persévérant entrepris aboutira en 1892 au vote par le Parlement d'une nouvelle loi sur les bibliothèques municipales. Parallèlement, l'Association favorise la réflexion technique par ses rassemblements annuels et ses publications. En 1898, la représentation de la profession lui est officiellement accordée.

L'Association, cependant, se développe et se diversifie. Des groupes régionaux apparaissent : en 1887, dans la région de la Mersey, en 1890 dans les Midlands du Nord... Ainsi la « Library Association » est-elle au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, avec 600 membres environ, une organisation puissante déjà.

Les écoles de bibliothécaires, florissantes aux États-Unis, n'apparaissent pas à l'époque en Grande-Bretagne. La formation professionnelle y est moins systématique. Des examens sont organisés par l'Association des bibliothèques et l'on s'efforce d'assurer leur préparation par divers moyens : sessions, enseignement par correspondance, cours de la « London school of Economics ».

Le développement de la profession favorise l'expansion des bibliothèques publiques. D'autres facteurs interviennent cependant. Des bibliothèques nouvelles se créent à la faveur d'un processus d'émulation dans une conjoncture sociale et culturelle plus favorable. La loi de 1892 étend le bénéfice de la précédente législation aux petites localités. Comme aux États-Unis, quoiqu'à une moins grande échelle, des dons importants viennent financer de nouvelles constructions. Le bienfaiteur des bibliothèques américaines, Andrew Carnegie, étend sa générosité à son pays d'origine : l'Écosse. Un Anglais, John Passmore Edwards, exerce également une action notable. Ayant réalisé une brillante carrière dans la presse, partisan actif et dévoué de causes humanitaires, comme l'abolition de la peine de mort ou de celle du fouet, J. P. Edwards consacre sa fortune à diverses réalisations philanthropiques : hôpitaux, jardins publics, musées, mais il s'intéresse particulièrement aux bibliothèques publiques. Entre 1892 et 1900, il finance la construction de plus d'une vingtaine d'entre elles situées, pour la plupart, dans la région londonienne (13).

En 1875, il existe, en Grande-Bretagne, quelques grandes bibliothèques municipales, dont l'efficacité est reconnue et qui allient la diffusion du livre auprès du grand public à un service de consultation sur place à l'intention de tous ceux qui recherchent une documentation.

L'effort de décentralisation a été commencé très tôt (14).

Il se poursuit avec vigueur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous une forme analogue : la création de bibliothèques annexes. On en compte plus de 200 au total vers 1900 (15). L'effort accompli en vue de desservir le plus grand nombre possible d'usagers, se traduit également par la création de bibliothèques circulantes, avec un certain retard toutefois par rapport aux États-Unis. De premières expériences sont organisées au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le Dorset et dans le Herefordshire. Les régions rurales, cependant, sont défavorisées et le resteront jusqu'à l'organisation des bibliothèques de comté (« county libraries ») après 1919.

Par contre, les bibliothèques urbaines se développent rapidement. Leur rôle auprès de la jeunesse s'accroît. Cette orientation nouvelle apparaît et se développe à partir des années 1880. Des bibliothèques municipales entrent en contact avec les autorités scolaires et effectuent des prêts dans les écoles. D'autres créent des sections enfantines. En 1878, une première salle à l'intention de jeunes garçons est mise en place à Manchester. En 1882, un don suscite la création d'une première bibliothèque enfantine à Nottingham.

Les méthodes se transforment également. Le libre accès des lecteurs aux rayonnages est introduit en 1894 à la bibliothèque publique de Clerkenwell et se répandra peu à peu dans d'autres bibliothèques.

Le fait le plus remarquable cependant est sans doute l'accroissement du réseau. Le nombre des bibliothèques publiques augmente rapidement. En 1877, 80 villes avaient utilisé les dispositions législatives en faveur des bibliothèques municipales. En dix ans seulement, de 1880 à 1889, 70 autres les imitent. Le taux de croissance s'accélère encore dans les décennies ultérieures. De 1890 à 1899, 161 localités nouvelles font appel à la loi et 208 de 1900 à 1909 (16). Ainsi la Grande-Bretagne se couvre-t-elle de bibliothèques. Les villes réticentes sont conquises par le mouvement les unes après les autres. La région de Londres, réfractaire pendant longtemps, est définitivement gagnée avant 1900. « Si vous parcourez les quartiers de Londres », écrit un observateur français vers 1895, « vous ne pourrez vous empêcher de remarquer sur les grandes voies un certain nombre d'établissements presque tout neufs, puisqu'il n'en existait pas un en 1885, et portant cette inscription : « free public library ». La grande porte constamment ouverte est toujours sur la rue. Des gens entrent et sortent sans cesse. Le soir, les fenêtres étincellent plus vivement encore que celles du cabaret voisin, conviant ainsi la foule. Après avoir franchi la porte, vous trouvez une salle de lecture. Sur des pupitres spéciaux sont installés tous les journaux du

jour; sur les tables, toutes les revues. Partout, j'ai vu des revues ou des journaux français. La foule lit en silence, l'un les annonces, l'autre les nouvelles, un troisième, l'organe de son métier ou de sa profession... A côté de cette salle se trouve la bibliothèque circulante où se font uniquement les prêts de livres... Enfin, au-dessus, se trouve une salle de travail, silencieuse et tranquille... bien pourvue de pupitres où les lecteurs peuvent venir consulter et utiliser tous les livres d'étude que contient la bibliothèque... (17). »

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, des statistiques témoignent de ce progrès massif et d'un volume considérable d'activité.

La Grande-Bretagne compte, en 1908, 553 bibliothèques municipales. Le nombre annuel de prêts à domicile est de l'ordre de 60 000 000 et la moyenne de ces prêts par habitant desservi, de 2,4 (18). Ces données soutiennent la comparaison avec les statistiques américaines. La France, par contre, est dépassée définitivement et demeure loin en arrière. Elle n'a pas encore rattrapé aujourd'hui le niveau d'activité des bibliothèques publiques britanniques en 1908.

### C. Crise en France.

La crise latente se révèle au grand jour en France, au début du xx<sup>e</sup> siècle. La comparaison avec l'étranger fait ressortir le retard désormais considérable des bibliothèques françaises. La pression des besoins insatisfaits révèle leurs déficiences. Des voix s'élèvent pour demander des réformes. Certes le ton varie. Véliément chez Morel, il est modéré chez Pellisson et Langlois. Cette confrontation, cependant, fait ressortir les données de la crise. On enregistre très peu de changements dans l'immédiat. Les examens lucides ne parviennent pas à ébranler des routines fortement enracinées. Mais l'évolution des idées prépare des changements plus lointains, après la Grande Guerre, dans une période qui dépasse le cadre de cette étude.

Un premier appel en faveur des bibliothèques est lancé dès la fin du xix<sup>e</sup> siècle, par un jeune professeur, M. A. Chevalley, au retour d'un voyage en Angleterre. Chevalley y a étudié les institutions en faveur de l'éducation des adultes et il s'applique à faire connaître, en France, les belles réalisations accomplies dans le domaine des bibliothèques publiques (19).

Quelques années plus tard, Pellisson, chef du service des

œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école au Musée pédagogique est chargé de faire une étude sur le problème des bibliothèques populaires. Son livre fait le point de la situation en France et à l'étranger et propose quelques réformes (20).

Dans le même temps, Ch. V. Langlois, professeur à la Sorbonne et directeur du Musée pédagogique, prend l'initiative, dans le cadre de cet organisme, de créer en 1906, un *Bulletin des bibliothèques populaires*. Le bulletin se propose d'être le « lien entre les bibliothèques populaires et leurs amis », de publier « de temps en temps des articles de doctrine ou d'information », mais son principal objet est d'être « un bulletin critique des livres nouveaux en français (21) ». L'évolution de la publication cependant, se révèle caractéristique. *Le Bulletin de la Société Franklin* avait rendu compte autrefois, en détail, de la vie des bibliothèques populaires. Le nouveau périodique n'y parvient pas. Très vite aussi, il s'avère incapable d'offrir aux lecteurs des rubriques techniques. Il s'en excuse en des termes qui en disent long sur l'état des bibliothèques populaires à l'époque. « Chez nous, un organe périodique qui s'adresserait presque exclusivement aux bibliothécaires pour les tenir au courant des choses de leur métier, n'aurait aucune chance de succès, parce qu'il ne répondrait à aucun besoin. Il existe, dans les « bulletins des bibliothèques » anglais et américains, des rubriques florissantes : dons, legs, fondations, bâtiments nouveaux, etc. Chez nous, il n'y aurait rien ou presque rien à mettre sous ces rubriques pour le moment... (22). » Le bulletin devient progressivement un simple organon bibliographique.

L'œuvre d'Eugène Morel (23) attire l'attention de l'opinion par le foisonnement de la documentation, la force de l'enthousiasme, la véhémence des critiques. La forte personnalité de l'auteur se compare à celle des grands novateurs anglo-saxons : Dewey et Edwards. Le père de Morel est fabricant de bronze dans le quartier du Marais à Paris. Sa mère a été élevée en Angleterre. Eugène Morel est un adolescent brillant et manifeste des dons artistiques : peinture, musique, littérature. Il aimera les voyages, ira jusqu'aux Indes et ce sens international, peut-être éveillé par l'éducation de sa mère, se retrouvera par la suite dans son œuvre. S'il entre à la Bibliothèque nationale après des études juridiques, il accomplit parallèlement une œuvre littéraire importante; il publie des romans, écrit des pièces de théâtre et se fait critique dramatique. Souhaitant voir la Bibliothèque nationale rendre efficacement service aux usagers dont il comprend les besoins, il se rend à Londres pour étudier personnellement le fonctionnement du British Museum. Il n'en reste pas là. Il découvre avec



enthousiasme les bibliothèques publiques anglaises. En conséquence, il publie, en 1908, deux gros volumes intitulés : *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. Il y dénonce le retard français à l'aide d'une importante documentation statistique, prend parti à la fois contre la tradition conservatrice et tournée vers l'histoire qui prévaut dans beaucoup de bibliothèques municipales, et la séparation entre les bibliothèques dites « savantes » et les bibliothèques dites « populaires » dont il stigmatise la dispersion et l'inefficacité. Il préconise le développement de grandes bibliothèques publiques à l'instar de celles qui ont pris corps en Angleterre et aux États-Unis. Son œuvre suscite des prises de position aussi bien chez les bibliothécaires que dans la presse et dans le monde des écrivains. À côté d'oppositions caractérisées, il recueille aussi des adhésions et, en 1910, il se résume dans un nouveau livre intitulé : *la Librairie publique*. Le titre choisi est significatif. L'auteur souhaite que la bibliothèque se fasse aussi accueillante au public qu'une librairie.

À la même époque, de 1910 à 1913, Morel organise à l'École des hautes études sociales, sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français, des cycles annuels de conférences où, grâce au concours d'autres bibliothécaires, il offre un enseignement sur la question des bibliothèques modernes. C'est là une première ébauche de la formation systématique qui devait se développer par la suite. La bibliothèque municipale de Levallois-Perret fait appel à sa collaboration et le catalogue qu'elle publie, en 1913, sous sa direction est le premier essai d'application, en France, de la classification décimale. La réorganisation des bibliothèques municipales de Paris sous la direction de Coyecque s'inspirera également des idées de Morel et l'influence de celui-ci grandira, après 1918, dans une période où des expériences pilotes sont engagées à l'imitation des exemples américains.

La création de l'Association des bibliothécaires français, quelques années plus tôt en 1906 témoigne d'un affermissement de la profession. À partir de 1907, un bulletin publie des études techniques et rend compte de la vie de l'association (24). Celle-ci grandit assez rapidement. Elle compte 250 membres environ en 1910. Les questions professionnelles : recrutement et statut des bibliothécaires, figurent au premier plan des problèmes évoqués. Dans l'ensemble, ce sont les grandes bibliothèques d'étude qui occupent le devant de la scène. Les bibliothèques municipales sont bien représentées, mais elles manquent de dynamisme pour donner le ton et les bibliothèques populaires sont pratiquement absentes. Quelques

hommes cependant, comme Charles Sustrac, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, Henri Michel, bibliothécaire à Amiens et, plus tardivement, Eugène Morel, font part à leurs collègues, des problèmes propres aux bibliothèques publiques.

En ce début du xx<sup>e</sup> siècle, les bibliothèques municipales, dans la grande majorité des cas, conservent les caractéristiques qui sont les leurs depuis 1850. Certaines, sans doute, sont davantage fréquentées, mais leur image reste statique. « La bibliothèque », écrit Henri Michel, « est d'ordinaire un lieu un peu secret, une place réservée d'ombre et de silence, où les bruits de la vie n'arrivent qu'atténués et lointains. L'esprit y est sollicité vers les choses du passé aussi souvent peut-être que vers celles du présent ou de l'avenir (25) ».

L'état critique des bibliothèques municipales ressort des études entreprises à l'époque. La plupart ne disposent que de locaux anciens et mal adaptés. La richesse des fonds anciens contraste avec la faiblesse des acquisitions annuelles. Le personnel est mal rémunéré et quelque peu hétéroclite. Les heures d'ouverture sont généralement insuffisantes. En 1912, « sur les 400 bibliothèques municipales environ qui existent en France, non compris Paris, plus de 200 ne sont ouvertes que quelques heures par semaine, n'ont pour ainsi dire aucun budget ou ne représentent guère que des bibliothèques de vulgarisation sans moyens de haute culture. Une quarantaine seulement méritent le titre de grandes bibliothèques... » et encore, « sauf dans les villes d'université, les moyennes sont de 20 à 40 lecteurs par jour. La cause en est à l'incommodité des heures d'ouverture (26) ». Les bibliothèques d'étude se montrent ainsi très insuffisantes.

La situation des bibliothèques populaires n'est pas meilleure. Si on en compte près de 3 000 en 1902, ce chiffre ne doit pas faire illusion. Très peu d'entre elles, en effet, disposent des moyens nécessaires pour une activité efficace. Il n'en est que 366 à la même date qui aient un budget de 100 francs et au-dessus (27). Dans la plupart des cas, près des cinq sixièmes, les acquisitions annuelles sont insignifiantes. Au vieillissement des fonds et au manque de qualification du personnel, s'ajoute l'insuffisance des heures d'ouverture. La plupart de ces bibliothèques ne sont ouvertes que quelques heures par semaine. « A notre connaissance », écrit Pellisson, « il n'existe pas une seule bibliothèque populaire qui soit accessible au public tout le long du jour, comme cela se voit ordinairement aux États-Unis et en Angleterre (28) ».

On ne sera pas surpris, dès lors, par le caractère d'inefficacité de ces organismes. En 1901, les bibliothèques populaires

de province possèdent 4 166 417 ouvrages, mais n'en prêtent que 3 605 783 (29), alors que la population correspondante approche de 36 000 000. Les bibliothèques municipales populaires de Paris, plus favorisées sur le plan des crédits, sont également affectées par la crise. Loin de continuer à progresser, le nombre annuel des prêts à domicile commence à décroître au début du xx<sup>e</sup> siècle. Il passe de 2 046 209 en 1901 à 1 496 618 en 1907 (30).

Les bibliothèques scolaires n'échappent pas à la crise. Certes, elles sont, en 1902, plus de 43 000 et prêtent au total, cette année-là, environ 8 000 000 de volumes (31). Mais leur situation ressemble à celle des bibliothèques populaires : insuffisance des crédits, vieillissement des fonds, manque de qualification des bibliothécaires. Ces différents points ressortent avec évidence d'une enquête nationale entreprise auprès d'instituteurs par la Direction de l'enseignement primaire en 1907. « Les statistiques sont menteuses », écrit le rapporteur : Ch. V. Langlois. « Les chiffres mêmes n'en sont pas sûrs. L'immense majorité des bibliothèques d'écoles qui figurent sur les relevés, comme si elles existaient sont en réalité fictives, mortes ou n'en valent guère mieux. » L'inadaptation des fonds entraînent le désintérêt. « Il ne suffit pas que dans une bibliothèque il y ait des livres. Encore faut-il que ces livres soient de nature à être lus. Or, les trois quarts au bas mot des livres qui figurent dans les bibliothèques d'école ne sont pas lisibles... (32). »

L'auteur propose des remèdes : accroissement des crédits, assouplissement d'un régime administratif qui paralyse les initiatives des responsables de bibliothèques, création de bibliothèques circulantes permettant une rotation et une ventilation des fonds. Le projet de bibliothèque intercommunale est repris effectivement en 1909; et l'année suivante, on compte une dizaine de bibliothèques circulantes en action (33).

Cependant, si l'on envisage les diverses catégories de bibliothèques dans leur ensemble, les efforts concrets de rénovation paraissent encore bien limités au regard de l'immensité de la tâche à entreprendre en ce début du xx<sup>e</sup> siècle. Ce sont les constatations amères qui donnent le ton.

#### D. Bilan comparé.

Au cours de cette étude comparée, nous avons vu s'affirmer et se préciser des différences sensibles entre les bibliothèques publiques anglo-saxonnes, d'une part, et les bibliothèques publiques françaises de l'autre.

Au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, les bibliothèques publiques sont devenues aux États-Unis et en Grande-Bretagne, des institutions d'envergure, tant par le volume de leurs activités que par la diversité des services offerts. En France, au contraire, les bibliothèques municipales demeurent orientées vers la conservation des richesses du passé. Les bibliothèques populaires et scolaires sont généralement de simples bureaux de prêt et leurs fonds limités, inadaptés et vieilliss sont peu attirants.

Cette situation se traduit bien entendu dans des indices statistiques. Les crédits accordés aux bibliothèques publiques témoignent d'un écart considérable: Les 29 plus grandes villes américaines accordent annuellement plus de 1,3 franc par habitant en faveur de leurs bibliothèques municipales (34). En Grande-Bretagne, l'ensemble des localités pourvues dans ce domaine consacrent annuellement près de 0,65 franc par habitant à ces institutions (34). En France, Paris et les villes de province de plus de 100 000 habitants ne leur accordent qu'environ 0,1 franc par habitant (35). Dès cette époque, les 15 plus grandes villes américaines consacrent 1,3 % des dépenses municipales à leurs bibliothèques publiques (36). En France, nous sommes très loin du compte. Paris accorde à ses bibliothèques municipales 0,05 % environ de son budget annuel (37). C'est dire que les crédits consacrés aux bibliothèques publiques dans les pays anglo-saxons ne sont pas seulement supérieurs en valeur absolue, mais aussi en valeur relative par rapport aux dépenses locales.

On retrouve une différence analogue au niveau des indices de fonctionnement, parmi lesquels nous choisissons ici le plus comparable : le nombre de prêts à domicile par an et par habitant. Il est de 2,4 au Royaume-Uni dans les régions desservies par une bibliothèque municipale. Aux États-Unis, dans 29 grandes villes américaines, il approche de 2 (38). Ces taux sont considérables en comparaison des chiffres français. Les bibliothèques populaires de province ne prêtent annuellement qu'un ouvrage environ par 10 habitants, soit un taux de 0,1 livre par habitant (39). Certes, les bibliothèques municipales et populaires sont mieux organisées à Paris. Pourtant, le nombre annuel de prêts par habitant dépasse à peine 0,7. Il est de l'ordre de 0,5 en banlieue (40).

Un exemple concret illustrera notre propos et fera ressortir la différence d'échelle entre la France et les pays anglo-saxons (41). A l'époque, Leeds et Lyon sont deux villes comparables en population. Leeds dépasse 400 000 habitants, Lyon, 450 000. La ville anglaise n'est pas particulièrement privilégiée par rapport aux autres cités britanniques. Lyon semble plus

avantagé que Marseille, la seule ville de province qui la dépasse en importance.

Leeds dispose d'une bibliothèque centrale, de 14 bibliothèques annexes ouvertes toute la journée avec salle de lecture des journaux et revues et salle de prêt, de 10 autres bureaux de prêt. Les services offerts sont variés. Le volume des prêts à domicile est considérable : 1 310 000 volumes durant l'exercice 1908-1909 pour une population de 428 000 habitants, soit un peu plus de 3 volumes par habitant. Des salles spéciales sont prévues pour la jeunesse dans 5 annexes. La salle de référence est très fréquentée. Elle comporte un véritable bureau de renseignements qui répond à des demandes variées. Enfin, on compte dans l'année près de 2 700 000 visiteurs dans les salles consacrées aux journaux.

En regard de ces activités, la bibliothèque municipale de Leeds dépense la même année 383 526 francs. Paris dépense moins pour ses bibliothèques municipales avec une population plus de 6 fois supérieure.

Lyon possède 2 bibliothèques d'étude, celle du Lycée et celle du Palais des Arts, et 6 bibliothèques populaires d'arrondissement ouvertes le soir seulement. Le nombre annuel de prêts à domicile est faible; aux 63 000 livres environ prêtés par les bibliothèques populaires, s'ajoutent quelques centaines d'ouvrages seulement prêtés par les bibliothèques d'étude... Et le nombre total des communications sur place effectuées dans ces dernières, près de 100 000, est inférieur cependant au nombre correspondant à la bibliothèque centrale de Leeds : 125 874. En outre, il n'y a point à Lyon de service mettant la presse à la disposition du grand public.

Le faible montant des dépenses de la ville de Lyon pour ses bibliothèques apparaît en regard : 60 469 francs en 1907, dont près des cinq sixièmes est alloué aux bibliothèques d'étude. Les bibliothèques populaires ne recueillent que 11 977 francs. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

## Notes bibliographiques

(1) WARREN (S. R.), CLARK (S. N.), sd. — Public libraries in the United States of America. Their history, condition and management. Part I. — Washington, Government printing office, 1876, in-8°, XXXV, 1 187 p. (United States. Department of the interior. Bureau of Education.)

(2) Voir : GREEN (Samuel Swett). — The public library movement in the United States 1853-1893. — Boston, *Boston book company*, 1913, p. 7-10.

(3) D'après : HOWE (W. W.). — History of library associations. — *Library Association Record*, 15 fév. 1910, p. 58.

Sur l'« American Library Association », outre cet article, les sources sont nombreuses : notamment des chapitres dans les livres de S. S. GREEN (*Public library movement in the U.S. 1853-1893*) et de S. H. DITZION (*Arsenals of a democratic culture*).

(4) Sur Dewey, un livre de base : RIDER (Fremont). — Melvil Dewey. — Chicago, American Library Association, 1944, in-8°, XV, 152 p. (*American Library pioneers* n° 6).

— Et une documentation complémentaire dans l'ouvrage de S. H. DITZION (*Arsenals of a democratic culture*).

(5) Voir : DITZION (S. H.). — Arsenals of a democratic culture. A social history of the American public library movement... from 1850 to 1900. — Chicago, A.L.A., 1947, p. 30-35.

(6) Sur Andrew Carnegie, les sources sont nombreuses. Nous avons utilisé particulièrement : ADAMS (H. B.). — Public libraries and popular education — *Home Education Bulletin*. University of the state of New York, mai 1900, p. 50-271.

(Un chapitre sur les « Carnegie Libraries ».)

— Et l'ouvrage précédemment cité de S. H. Ditzion.

(7) D'après : DEXTER (E. G.). — A history of education in the United States. — New York, Macmillan, 1904, p. 498.

Le passage : « private bequests to libraries », récapitule les dons effectués. Avant 1899, Carnegie avait donné 5 811 800 dollars. En 1899, il donne 3 503 000 dollars; en 1900, 640 000 dollars; en 1901, 12 888 500 dollars; en 1902, 2 598 500 dollars. Le dollar vaut à l'époque 5,18 francs. (Source I.N.S.E.E.) C'est dire l'importance de ces dons.

(8) Sur cette évolution technique, la documentation est empruntée à plusieurs volumes, notamment : BOSTWICK (Arthur E.). — The American public library. — New York and London, D. Appleton and company, 1910.

Le chapitre sur les bibliothèques, p. 481-502, in : DEXTER (E. G.). — A history of education in the United States. — New York, Macmillan, 1904.

PREDEEK (A.). — A history of libraries in Great-Britain and North America. — Chicago, A.L.A., 1947.

(9) En 1908, la bibliothèque publique de Boston prête à domicile 1 529 111 documents. La ville comporte environ 600 000 habitants.

Source : BROWN (J. D.). — Guide to librarianship. — London, *Libraco*, 1909, p. 88.

(10) Source : BILLINGS (J. S.). — Public library systems of Greater New York. — *Library Journal*, octobre 1911, p. 489-492.

Les résultats sont en rapport avec les moyens mis en œuvre. En 1910, les bibliothèques publiques de New York prêtent 2,58 livres par habitant. (D'après : *Public Libraries*, mars 1911 p. 112-113.) A la même époque, le prêt dans les bibliothèques municipales de Paris est en régression et le nombre annuel de livres prêtés par habitant nettement inférieur à 1.

(11) Source : BROWN (J. P.). — Guide to librarianship. — London, *Libraco*, 1909, p. 88.

(12) Sources principales utilisés sur la *Library Association* : HOWE (W. W.). — History of library associations. — *Library Association Record*, 15 février 1910, p. 57-64.

— Et chapitre p. 162-207, in : MINTO (J.). — A history of public library movement in Great-Britain and Ireland. — London, Allen and Unwin, 1932 (*The Library Association Series of library manuals IV*).

(13) Voir : MUNFORD (W. A.). — Public libraries 1850-1950. — *Library Association Record*, sept. 1950, p. 316.

(14) Sur l'évolution des techniques dans les bibliothèques publiques britanniques à cette époque, voir :

MINTO (J.). — A history of the public library movement in Great-Britain and Ireland. — London, Allen and Unwin, 1932, in-8°, 366 p.

OGLE (J. J.). — The free library. — London, Allen, 1897, in-8°, 344 p.

Un article fait le point avec précision sur la situation au début du xx<sup>e</sup> siècle :

KEOGH (A.). — English and American libraries. A comparison. — *Public libraries*, juillet 1901, p. 388-395.

(15) D'après l'article de Keogh.

(16) D'après : MUNFORD (W. A.). — Public libraries 1850-1950. — *Library Association Record*, sept. 1950, p. 316.

(17) In : Éducation populaire des adultes en Angleterre. Notices sur les principales institutions. — Paris, Hachette, 1896, p. XXIV et XXV.

(18) BROWN (J. D.). — Guide to librarianship. — London, *Libraco*, 1909, p. 89.

(19) Chevalley est l'auteur de monographies sur l'éducation des adultes en Angleterre.

L'éducation populaire des adultes en Angleterre. — Paris, Hachette, 1896, in-8°, 300 p.

En 1898, il conduit une campagne de presse en faveur des bibliothèques publiques dans le *Temps* et dans le *Manuel général de l'enseignement primaire*. (D'après : LANGLOIS (Ch. V.). — Programme du bulletin. — *Bulletin des bibliothèques populaires*, janv.-fév., 1906, p. 13.)

(20) PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France. — Paris, Impr. nationale, 1906, in-8°, 220 p., bibliogr.

(21) In : LANGLOIS (Ch. V.). — Programme du bulletin. — *Bulletin des bibliothèques populaires*, janv.-fév., 1906, p. 15.

(22) In LANGLOIS (Ch. V.). — Compte rendu d'exercice. — *Bulletin des bibliothèques populaires*, janv. 1907, p. 4.

(23) Sources de la biographie de Morel :

Renseignements fournis par Mme Morel par l'intermédiaire de Mlle Grunty, bibliothécaire de l'Heure Joyeuse.

COYECQUE (E.). — Un grand bibliothécaire français : Eugène Morel (1869-1934). — *Revue du livre*, avril 1934, p. 140-143.

GHILLIER (G. et E. de). — L'œuvre d'Eugène Morel. — *Revue du livre*, avril 1934, p. 144-146.

(24) Ce bulletin constitue également la source principale de notre documentation sur l'Association. — *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français* 1907...

(25) In : MICHEL (Henri). — Les bibliothèques municipales. — in : *Association des bibliothécaires français*. — Bibliothèques, livres et librairies. — Paris, Rivière, 1912, p. 138.

(26) In : GIRAUD-MANGIN. — Les bibliothèques municipales devant l'opinion. — *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, janv.-avril 1912, p. 17.

(27) D'après : PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires. — Paris, Impr. nationale, 1906, p. 170.

(28) In ; ouvrage précédent, p. 172.

(29) D'après : Statistique des bibliothèques populaires. — *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, 13 déc. 1902, p. 1103-1105.

(30) In : MOREL (E.). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 166.

(31) D'après : PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires. — Paris, Impr. nationale, 1906, p. 195.

(32) In : LANGLOIS (Ch. V.). — Les bibliothèques des écoles publiques. — *Revue Bleue*, 3 août 1907, p. 131-132.

(33) Voir : PELLISSON (M.) et BERTIN (G.). — Les bibliothèques intercommunales circulantes. — Paris, Impr. nat., 1915, in-8°, 47 p., pl. (Publications du Musée pédagogique, Nlle série XXI.)

(34) Source : BROWN (J. D.). — Guide to librarianship. — London, Libraco, 1909, p. 89.

Revenu total de 29 bibliothèques publiques américaines : 822 340 £.

Revenu total de 553 bibliothèques publiques britanniques : 650 000 £.

Taux de conversion de la livre sterling à cette époque (source I.N.S.E.E.) : 1 £ = 25,25 F.

Population desservie par les bibliothèques précédentes :

États-Unis .....	15 230 360 habitants
Grande-Bretagne.....	25 000 000 habitants environ

Dans l'appréciation on tiendra compte du fait que les statistiques portent sur l'ensemble des bibliothèques britanniques. Cela peut abaisser la moyenne par rapport aux États-Unis.

(35) Source : « Le chiffre de 0,08 F par habitant est donné ordinairement comme le chiffre de Paris », écrit Morel. (In : MOREL (E.). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 310.)

Dans le même livre (p. 307), figure le budget des bibliothèques municipales dans les quatorze villes de province de plus de 100 000 habitants. La dépense par habitant est de 0,11 F.

(36) D'après : A comparison in library statistics. — *Public libraries*, mars 1911, p. 112-113.



(37) Les recettes de Paris s'élevaient en 1909 à 364 788 145 F auxquels il faut joindre 35 474 400 F de centimes additionnels. Paris donne à ses bibliothèques municipales : 220 000 F. (Source : MOREL (E.). — Librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 309.)

(38) Source : BROWN (J. D.). — Guide to librarianship. — London, Libraco, 1909, p. 89.

Le chiffre exact pour les États-Unis est de : 1,96.

(39) Source : Statistiques officielles publiées en 1902. Interprétations de Morel et Pellisson.

Sans doute, le taux de 0,1 tient-il compte uniquement du prêt des bibliothèques populaires. Cependant, le taux reste très faible, de l'ordre de 0,3, si l'on retient également les prêts des bibliothèques scolaires.

(40) Source : MOREL (E.). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 161.

« Dans la Seine, nous avons, bibliothèques populaires et libres, 1905 :

	Banlieue et Paris	Banlieue seule
Nombre d'habitants .....	3 614 900	955 862
Nombre de prêts .....	2 422 814	455 835

(41) Exemple dont les éléments sont empruntés à : MOREL (E.). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 41-49.

**Les pages intermédiaires sont blanches**



DEUXIÈME PARTIE

**Facteur de la divergence  
dans le développement.**

**Essai d'interprétation.**

*L'étude comparée du développement des bibliothèques publiques met en évidence un écart grandissant dans leur fonctionnement selon les pays. Comment expliquer cette évolution divergente? Quelles sont les raisons de cet écart? Nous avons retracé jusqu'ici l'histoire des seules bibliothèques. Il nous appartient maintenant de situer cette histoire dans un contexte plus large et d'étudier les correspondances entre le développement des bibliothèques publiques et certains traits de l'évolution de la société dans les trois pays. A la phase de description succède ainsi, dans la même perspective comparative, une phase d'interprétation. Cet essai d'interprétation comparée nous permettra sans doute de dégager quelques éléments d'explication ou tout au moins, de mieux connaître les facteurs de la divergence constatée.*

## CHAPITRE IV

# La vie économique, politique et sociale et le développement des bibliothèques

COMME d'autres institutions, la bibliothèque publique témoigne d'influences variées et s'avère la résultante de forces diverses. Et tout d'abord, le développement des bibliothèques doit être étudié dans un contexte plus général, celui des sociétés envisagées. Dans quelle mesure l'expansion économique influe-t-elle sur la croissance des bibliothèques? Y a-t-il dans la vie politique et le jeu des institutions des éléments susceptibles de favoriser le progrès des bibliothèques publiques? En quoi, la psychologie des peuples anglais, américains et français, contribue-t-elle à expliquer les divergences constatées? Ce sont là des questions auxquelles il nous faut essayer de répondre.

### *A. Le développement économique.*

Dans quelle mesure, le développement des bibliothèques publiques a-t-il été conditionné par l'évolution économique? La création de ces institutions suppose des investissements, leur fréquentation, des conditions de vie permettant aux préoccupations intellectuelles de se manifester. Une étude comparée de l'évolution économique dans les trois pays étudiés dépasse le cadre de cette étude. Mais il importe de connaître les grandes lignes du contexte dans lequel s'est opéré le développement des bibliothèques publiques (1). Nous nous atta-

cherons plus particulièrement à deux indices : le degré d'urbanisation (2) et la durée du travail (3). Le premier nous intéresse parce que les bibliothèques publiques ont pris forme dans les villes; le second parce que la lecture suppose des loisirs et que ceux-ci témoignent eux-mêmes d'un niveau de vie plus élevé.

Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis connaissent un double essor économique et démographique : augmentation considérable de la production, triplement de la population qui passe de 23 000 000 en 1850 à 76 000 000 en 1900, grâce à une forte immigration (4). Au milieu du siècle cependant, le pays est encore à dominante agricole. En 1850, plus de 60 % de la population active travaille dans l'agriculture et dans les pêches (5). L'expansion économique a commencé néanmoins. L'économiste W. W. Rostow situe dans les années allant de 1840 à 1860 ce qu'il appelle la « période de démarrage » point de départ d'une croissance plus régulière. Les chemins de fer se développent, en effet, à cette époque, aux États-Unis et l'industrialisation s'étend dans l'est du pays puis vers le « Middle West ». Grâce aux facilités de communication, à la présence d'une main-d'œuvre abondante, à ses ressources minérales, le Centre Atlantique est la région qui bénéficie le plus de cette évolution.

La seconde moitié du siècle est marquée par une expansion considérable. Le progrès de l'industrie, maximum dans l'avant-dernière décennie du siècle, place le secteur industriel au premier rang des activités de production. Dès 1894, les produits manufacturés américains ont une valeur double de la production britannique correspondante (6). D'immenses fortunes s'édifient. Mais le niveau de vie de l'ensemble de la population s'élève également (7).

Le visage de l'Amérique se transforme. Le pays s'urbanise. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la population urbaine occupe une place très limitée. Certes, la moitié environ de la population du Massachusetts et du Rhode Island (7) habite en ville, mais c'est là une situation exceptionnelle. En 1850, 12 % seulement des Américains résident dans des villes de plus de 10 000 habitants (2). En 1910, par contre, la population urbaine constitue près de la moitié de la population totale. En 1850, on ne compte encore que 26 villes de plus de 25 000 habitants. Six seulement d'entre elles en comptent plus de 100 000. Une seule, New York dépasse les 500 000. En 1910, 50 villes ont plus de 100 000 habitants, 3 d'entre elles dépassent le million (8).

Cette transformation s'accompagne d'un changement des conditions de vie. La durée du travail diminue lentement,

plus lentement, semble-t-il, qu'en Angleterre. Malgré les initiatives d'avant-garde de l'état fédéral en faveur de ses employés, la journée de dix heures ne se généralise dans le pays qu'après la guerre civile. A la fin du siècle, la durée moyenne du travail se situe encore entre cinquante et soixante heures par semaine (9).

Le développement des bibliothèques municipales intervient dans ce cadre. Ayant d'abord pris corps dans les villes, elles bénéficient du mouvement d'urbanisation. Leur financement est facilité par l'expansion. Aux crédits accordés par les municipalités, viennent souvent s'ajouter des dons privés. De grandes fortunes capitalistes s'intéressent aux œuvres philanthropiques. Ainsi l'université de Chicago, un des foyers les plus actifs de l'éducation des adultes, est créée sous l'impulsion de Rockefeller et grâce aux bénéfices que celui-ci a réalisés dans les pétroles. Carnegie qui s'est constitué un empire dans la production de l'acier, accélère l'essor des bibliothèques publiques par ses dons généreux (10). L'amélioration du niveau de vie, la réduction progressive de la durée du travail, ne sont pas enfin sans faciliter la fréquentation des institutions culturelles.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne (11) dotée d'une population en croissance rapide, compte 21 000 000 d'habitants (12). C'est le pays du monde économiquement le plus évolué. Dès cette époque, en effet, la Grande-Bretagne, précédant d'un demi-siècle la France et les États-Unis, a atteint sa maturité industrielle. La grande exposition de Londres en 1851 témoigne effectivement de la diversité de la production britannique. En ce milieu du siècle, l'industrie a définitivement pris le dessus sur l'agriculture et elle occupe déjà près de la moitié de la population active (13). Une grande expansion économique caractérise les deux décennies suivantes. C'est l'époque de la « prospérité victorienne ». Le pouvoir d'achat du salarié se relève sensiblement et prend une orientation à la hausse qui ne connaîtra guère de répit jusqu'en 1914. Après une période de difficultés, l'économie britannique reprend sa marche en avant à la fin du siècle jusqu'à la Grande Guerre. Mais elle doit désormais faire face à la concurrence étrangère.

L'urbanisation parallèle est précoce. Londres, au milieu du siècle, est par sa population : plus de 2 000 000 d'habitants, la ville la plus importante du monde occidental. En 1850, 40 % environ de la population anglaise réside dans des villes de plus de 10 000 habitants. Vers la fin du siècle, en 1890, c'est déjà bien plus de la moitié : 62 %.

La hausse du niveau de vie s'accompagne d'une réduction



de la durée de travail, avec l'affirmation précoce d'une institution britannique : « La semaine anglaise » dans les années qui suivent le milieu du siècle. Le congé du samedi après-midi précède le dimanche et le rend plus fructueux. La durée hebdomadaire du travail diminue sous la pression syndicale. Dès 1872, les fondeurs et les mécaniciens obtiennent une semaine de cinquante-quatre heures. En 1880, la journée de neuf heures est acquise en Angleterre (14).

Lorsque les premières bibliothèques publiques apparaissent en Grande-Bretagne, l'économie de ce pays est déjà évoluée. La bibliothèque municipale prend corps dans des villes importantes. Des régions industrielles : le Lancashire, le Yorkshire, les Midlands s'avèrent particulièrement propices au développement. Dans les premières décennies, celui-ci reste cependant assez lent. Il y a là un contraste avec la remarquable « prospérité victorienne ». De même, si les bibliothèques municipales s'implantent dans les villes, il s'en faut que toutes en soient rapidement dotées. L'indifférence de la région londonienne pendant toute la première période du développement, celles des fondations, mériterait une étude à cet égard. Quoiqu'il en soit le progrès économique et social n'est pas sans créer les éléments d'un climat favorable à l'expansion.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la France, avec une population nombreuse de l'ordre de 35 000 000 d'habitants, est un pays à dominante agricole (15). L'agriculture fournit encore les ressources principales (16). La période de « démarrage » économique a cependant commencé. L'expansion bat son plein durant le second Empire et s'affirme dans les secteurs les plus divers : essor du réseau de chemin de fer, développement de la métallurgie, renforcement de la banque, création de grands magasins... L'évolution se poursuivra sous la III<sup>e</sup> République, mais selon un rythme plus lent. Le début du XX<sup>e</sup> siècle notamment sera une époque de prospérité. L'économie française atteint la maturité. Les progrès accomplis dans le demi-siècle s'accompagnent d'une hausse certaine du niveau de vie, si la durée du travail est lente à baisser.

L'évolution économique n'entraîne pas cependant un bouleversement des structures sociales. La France en 1900 est encore un pays rural. Les localités de moins de 2 000 habitants abritent 72,7 % de la population en 1856. Elles en abritent encore 57,9 % en 1906. Certes, il y a bien aussi des régions plus urbaines. Dès 1861, une dizaine de départements compte plus de 40 % de la population correspondante (17), mais le critère choisi : plus de 2 000 habitants prête à discussion, car il inclue les gros bourgs ruraux du midi. Si la France, en

1850, compte déjà quelques très grandes villes, 14,4 % seulement de la population totale réside dans les localités de plus de 10 000 habitants. Ce sera 25,9 % en 1890 (2).

La durée du travail est un autre indice intéressant (18). Elle est fort élevée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, puisqu'un décret-loi promulgué en 1848, fixe la journée maximum à douze heures de travail effectif et que cette disposition restera lettre morte pendant longtemps. Si ce temps s'abaisse peu à peu, la journée de dix heures reste courante vers 1900. Les dispositions législatives intervenant à cette époque prennent cette durée comme référence en vue d'en faire profiter les travailleurs qui n'y sont pas encore parvenus.

C'est sous l'Empire libéral, à une époque où le peuple commence à bénéficier de la prospérité économique, que les bibliothèques populaires et scolaires prennent leur départ. Y a-t-il une relation de cause à effet? Pour l'affirmer, de longues recherches seraient nécessaires. L'apparition de ces bibliothèques est conditionnée par un ensemble complexe de facteurs. Par exemple, l'essor de ces institutions dans le Haut-Rhin est sans doute favorisé par le développement économique. Il tient également aux traits de mentalité d'un patronat ouvert aux préoccupations sociales. En effet, d'autres régions touchées par l'industrialisation, le Nord notamment, sont loin d'offrir un terrain aussi favorable.

Le maintien persistant de la vie rurale, la lenteur de la progression urbaine ont nui, sans doute, au développement de bibliothèques publiques, dont le bon fonctionnement exige une certaine dimension. Sans doute, ont-ils favorisé le maintien d'une multitude de petites bibliothèques. Mais sur ce point également, il est difficile de conclure. Car les grandes villes ne manquent pas. En 1913, 15 d'entre elles ont plus de 100 000 habitants.

Enfin on doit constater que le progrès économique qui s'est incontestablement manifesté durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a pas empêché un ralentissement dans l'essor des bibliothèques. La crise de ces institutions éclate à une époque de prospérité (19).

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où commencent à se développer les bibliothèques à l'intention du grand public, l'urbanisation est déjà avancée en Angleterre. Près de la moitié de la population (39,45 %) réside, en effet, en 1850 dans des villes de plus de 10 000 habitants. En France et aux États-Unis au contraire, la proportion de la population urbaine selon les mêmes critères et à la même date est faible : 14,4 % pour

la France, 12 % pour les États-Unis (2). Ce sont là, certes, des pourcentages globaux et il faut tenir compte des variantes régionales. Les autres indices étudiés recourent néanmoins ces indications. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie anglaise a déjà atteint sa maturité alors que la France comme les États-Unis en sont encore à la période de « démarrage ». La durée du travail baissera plus rapidement en Angleterre qu'aux États-Unis et surtout qu'en France.

L'apparition des bibliothèques publiques dans les trois pays intervient donc dans un contexte économique très différent. Bien sûr, partout, l'expansion économique figure parmi les facteurs favorables, mais il est difficile de lui attribuer à première vue une influence décisive. D'autres facteurs interviennent, en effet, et notamment des faits de mentalité. Ainsi, note-t-on beaucoup de ressemblances dans le développement des bibliothèques entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, alors que globalement, il existe à cette époque, entre les deux pays, des disparités évidentes sur le plan économique. Il semble que ce soit aux États-Unis que les bibliothèques publiques aient rencontré le climat le plus favorable. Les oppositions à la novation sont plus réduites dans un pays neuf.

Ce facteur de mentalité explique également les différences existant dès le départ entre la France et les États-Unis. Dans ce pays, la première grande bibliothèque publique apparaît à Boston. Ce n'est pas, nous l'avons dit, la ville la plus peuplée du pays. New York et Philadelphie l'emportent de loin quant au nombre d'habitants. Ce n'est pas non plus une ville plus importante que d'autres grandes villes françaises. Boston compte, en 1850, 136 900 habitants contre 177 200 pour Lyon, 195 300 pour Marseille (20). A l'époque, Paris avec plus d'un million d'habitants est, après Londres, la ville la plus peuplée du monde occidental.

Par ailleurs, si les bibliothèques populaires et scolaires se développent en France à partir de 1860, elles seront assez vite dépassées par les grandes bibliothèques publiques américaines dont le point de départ est parfois légèrement antérieur, mais qui, surtout, bénéficient d'une organisation et d'une dimension supérieure. Les différences de mentalité ne sont pas étrangères au contraste des approches techniques.

Par la suite, au cours du second demi-siècle, les États-Unis bénéficieront d'un remarquable essor économique. Sans doute, les bibliothèques publiques en profiteront-elles indirectement. Les dons d'un Carnegie, en rapport avec une prodigieuse fortune acquise dans les aciéries, n'ont pas été sans importance. En France, la persistance du caractère rural du

pays peut, dans une certaine mesure, nous aider à comprendre le maintien d'une multitude de petites bibliothèques; il ne peut l'expliquer. La France, par ailleurs, n'est pas sans avoir connu également une expansion économique, plus limitée certes qu'aux États-Unis, mais incontestable. C'est bien dans une période de prospérité que se révèle et s'affirme la crise des bibliothèques françaises. Ainsi, le facteur économique, s'il n'est pas sans importance, est loin d'être le seul à influencer.

### *B. La vie et les institutions politiques.*

La bibliothèque publique présente deux caractères : elle est ouverte à tous; son fonctionnement est assuré grâce à des fonds publics. Le développement d'une telle institution suppose une évolution politique qui reconnaisse à chacun le droit de participer à la vie commune et encourage la création par les pouvoirs publics d'institutions se proposant de répondre à des besoins communs. Le XIX<sup>e</sup> siècle est effectivement marqué par un progrès des idées et des institutions démocratiques, si l'on entend par « démocratie » le régime ainsi défini à l'époque par le dictionnaire Littré (21) : « Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté »; « société libre et surtout égalitaire où l'élément populaire a l'influence prépondérante »; et enfin, cette proposition la plus proche de notre propos : « Régime politique dans lequel on favorise ou prétend favoriser les intérêts des masses. »

#### 1<sup>o</sup> La vie politique et le mouvement des idées démocratiques.

Il existe aux États-Unis une longue et ancienne tradition démocratique (22). Si l'emploi du mot : démocratie, y connaît lui-même diverses vicissitudes en rapport notamment avec la Révolution et sous l'Empire, l'utilisation croissante de ce vocable durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, témoigne du progrès des idées correspondantes. La vie des pionniers, marquée par une affirmation personnelle et un sentiment de solidarité s'accorde naturellement avec les exigences démocratiques. Le suffrage universel se répand en conséquence dans les États de l'Ouest. Et les vieux États originaux, où une part de choix avait été faite au départ à la bourgeoisie commerçante, réduisent progressivement les anciens privilèges, tandis que les conditions sociales se transforment. Le processus s'affirme avec l'entrée à la Maison-Blanche, en 1829, d'un homme de l'Ouest aux idées sociales : le président Jackson.

Les États du Sud doivent être considérés à part. Cette société se caractérise, en effet, par la présence d'une aristocratie et surtout par l'esclavage. Au milieu du siècle, les esclaves noirs y représentent plus du tiers de la population. Les États-Unis se trouvent ainsi partagés entre deux principes politiques opposés et, la tension périodique entre le Nord et le Sud débouche sur la guerre civile, après l'élection d'Abraham Lincoln à la présidence des États-Unis en 1859. La guerre de Sécession, longue et dure, se termine en 1865 par l'effondrement du Sud et une victoire des idées démocratiques.

La participation de tous aux affaires politiques, suppose la diffusion des connaissances requises, une généralisation de l'instruction. L'enseignement public s'affirme effectivement aux États-Unis dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Des bibliothèques destinées à la fois aux enfants et aux adultes, apparaissent dans les écoles, dans l'État de New York à partir de 1835, puis dans d'autres états. Financées par des fonds publics, elles ouvrent la voie, sur ce point, aux bibliothèques municipales.

Les aspirations démocratiques sont invoquées fréquemment à l'appui de la création de ces dernières. Le rapport des premiers responsables de la bibliothèque publique de Boston est explicite à cet égard. C'est le problème d'une démocratisation de l'accès à la connaissance qui est posée : « Il est de suprême importance que les moyens d'une information générale soient ainsi diffusés, que le plus grand nombre possible de personnes soit amené à lire et à comprendre les questions concernant les fondements même de l'ordre social qui se présentent constamment à eux et sur lesquels on demande constamment au peuple de décider... (23). » Offrir à tous cette possibilité de lecture est un devoir des pouvoirs publics « au même titre que l'apport d'une éducation gratuite et en fait comme une partie et des plus importantes de cette éducation à l'intention de tous (24) ». Cette conviction anime effectivement les pionniers de la bibliothèque municipale de Boston. La conception aristocratique de la bibliothèque au seul usage d'une minorité lettrée est répudiée et l'on s'efforce d'offrir à tous un service diversifié, sans oublier de prendre en considération les besoins des plus pauvres. La distinction européenne entre bibliothèques populaires et bibliothèques savantes s'efface au profit d'une conception plus large de la bibliothèque publique.

Ces préoccupations démocratiques se retrouvent jusque chez les généreux mécènes qui encouragent, par leurs dons, le développement des bibliothèques municipales. C'est le cas, par exemple, chez Carnegie. Le passage suivant d'une de ces

allocutions en témoigne : « Il n'y a pas sur la terre de meilleur berceau pour une vraie démocratie, qu'une bibliothèque publique et gratuite, cette république des lettres où ni le rang, ni la profession, ni la fortune ne reçoivent la moindre considération, où tous les hommes sont égaux et où, bien plus, dans beaucoup de cas, le pauvre qui a une meilleure connaissance des livres que le noble ou le millionnaire, participe d'avantage (25). » L'ignorance, selon Carnegie, est source de malentendus et de conflits. La mise à la disposition de tous d'une information objective, constitue un des meilleurs remèdes au mal social.

Lorsque les bibliothèques publiques apparaissent en Grande-Bretagne, le pays est encore dirigé par une petite minorité (26). La Chambre des communes qui se prononce en faveur de la loi sur les bibliothèques est l'expression d'un électorat de 670 000 personnes, alors que la population totale du Royaume-Uni est de 27 000 000 (27) à l'époque. Il y a bien eu, en 1832, une première réforme électorale, mais, œuvre de compromis, elle est très incomplète et les régions rurales demeurent favorisées au détriment des grandes villes industrielles et commerçantes d'opinion plus avancée. La réforme électorale de 1867 marque un tournant décisif dans l'élargissement du corps électoral et la loi de 1884 vient compléter l'œuvre entreprise. Ces décennies de transition et d'attente sont traversées par des mouvements d'opinion qui agitent tout le pays. Le chartisme, par exemple, rassemble à partir de 1836, les partisans d'une démocratisation rapide et radicale du pouvoir politique. On y réclame le suffrage universel, une égale représentation de chacun, un parlement annuel. Le mouvement échoue finalement, mais laisse des traces dans l'opinion. A la même époque, un autre sujet agite des foules : la revendication en faveur du libre échange et la réduction des droits de douane sur les aliments importés. Cobden mène le mouvement à la victoire. Le libre échange triomphe à partir de 1849. Ainsi, le pays se transforme-t-il progressivement. Dans le domaine de l'instruction, par exemple, l'État commence à intervenir par des subventions aux écoles privées. Le premier vote du Parlement à ce sujet intervient en 1833 et l'aide, d'abord réservée aux constructions scolaires, s'élargit progressivement.

Le débat qui précède l'adoption par le Parlement de la loi de 1850 en faveur des bibliothèques publiques, révèle de fortes résistances à l'encontre de l'idée même de la bibliothèque publique : crainte qu'une plus grande diffusion des connaissances engendre l'agitation, refus d'une intervention nouvelle des pouvoirs publics et opposition aux charges

financières correspondantes, incompréhension des besoins populaires de la part d'érudits et d'universitaires. Alors qu'aux États-Unis, le développement des bibliothèques publiques rencontre peu de résistances et s'affirment rapidement dans le nord-est, l'ère des bibliothèques municipales s'ouvre en Angleterre sur un compromis, les partisans du projet ayant dû tempérer leurs prétentions initiales. Encore le vote décisif n'intervient-il qu'à une faible majorité : 118 bulletins favorables contre 101 défavorables. Par la suite, cette opposition (28) continuera à se manifester sur le plan local. Une association comme le « Liberty and property defense league » prendra parti contre les bibliothèques publiques. Dans beaucoup de communes, la création de ces institutions sera d'abord repoussée par un vote défavorable des contribuables. La région londonienne, par exemple, restera longtemps hostile ou indifférente et ne sera conquise au mouvement que vers la fin du siècle au prix d'une intense bataille politique. La réforme électorale de 1867 renforce cependant la position des partisans de la bibliothèque municipale au point que, selon un observateur américain, « un candidat à un poste officiel qui s'y opposerait, ne pourrait espérer le succès (29) ». Le mouvement en faveur des bibliothèques publiques peut compter, en tout cas, sur de puissants alliés : des industriels, des écrivains, des militants ouvriers. Le Congrès des syndicats vote, en 1884, une résolution en faveur des bibliothèques publiques.

La Grande-Bretagne doit le vote décisif de la loi de 1850 en faveur des bibliothèques à l'action conjuguée de trois personnalités : E. Edwards, W. Ewart, J. Brotherton. Le rôle du premier est déterminant. Edwards est, à l'époque, un homme qui prend parti en faveur du mouvement. Il n'a pas caché sa sympathie pour le mouvement chartiste. Son œuvre technique s'inspire d'un idéal démocratique. « Les nouvelles bibliothèques », écrit-il, « doivent être fondées dans un esprit d'universalité... Pour leur entretien permanent, elles ne doivent pas dépendre de dons ou d'abonnements. Le premier principe implique en corollaire que les nouvelles institutions et leur organisation soient préservées de toute influence partisane... Le second principe implique en corollaire que leur entretien soit assuré par un impôt perçu sur l'ensemble des contribuables et dont le produit soit géré par les fonctionnaires élus et responsables de la communauté. Les deux principes impliquent en commun une troisième conclusion aussi évidente et inévitable que les deux autres : les nouvelles bibliothèques ne doivent rien connaître des classes dans la communauté. Entretien de la même façon par l'impôt du plus riche capi-

taliste et du plus humble propriétaire, elles doivent être constituées, accrues et gérées de telle manière qu'elles soient également utiles aux deux. En aucun cas, elles ne doivent être les bibliothèques des professions libérales ou celles de commerçants ou celles des ouvriers; elles doivent être des bibliothèques municipales (30) ».

Quant aux hommes politiques qui obtiennent le vote de la loi à la Chambre des communes : William Ewart et Joseph Brotherton, ce sont tous deux des artisans du mouvement réformateur (31). W. Ewart a participé au mouvement libre-échangiste, s'est fait l'avocat d'un enseignement analogue à celui des États-Unis, a lutté en faveur d'une humanisation des prisons et pour l'abolition de la peine capitale appliquée dans certains cas relativement mineurs comme le vol d'animaux... Son collègue Brotherton, fils d'un industriel du Lancashire, s'est retiré assez jeune des affaires. Chrétien convaincu, pasteur, végétarien et absteinent, il se consacre à l'action sociale. Il participera, lui aussi au mouvement libre-échangiste. Par la suite, d'autres amis des bibliothèques publiques se distinguent également dans l'action sociale. C'est le cas, par exemple, de John Passmore Edwards, le grand bienfaiteur anglais des bibliothèques municipales. Voilà un homme qui luttera contre les jeux, prendra parti contre la peine capitale, s'engagera en faveur de la paix. Le mouvement en faveur des bibliothèques publiques s'insère ainsi en Grande-Bretagne dans le cadre plus général d'un fort mouvement réformateur.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué, en France, sur le plan politique par une succession de régimes divers, par une alternance de périodes où prédominent tantôt le mouvement, tantôt le retour à un régime plus conservateur. Préparée par une évolution des idées, la Révolution a bouleversé la société française et laissé des traces profondes. Une tradition révolutionnaire s'oppose désormais à la tradition de l'Ancien Régime et se manifeste à nouveau en 1830, puis en 1848. L'Ordre impérial s'affirme à l'inverse par deux fois. A travers cette évolution heurtée, les idées démocratiques cheminent. Le suffrage universel est acquis, par exemple, en 1848. Le développement de l'école primaire sous la Monarchie de Juillet, à partir de la loi Guizot, constitue un mouvement irréversible, que les lois scolaires de la III<sup>e</sup> République viendront consacrer.

La Révolution française a mis les bibliothèques publiques à l'ordre du jour. Mirabeau, Condorcet, Talleyrand évoquent le problème, et elles trouvent place dans des projets inspirés par la généreuse idée de répandre l'instruction et d'en assurer



l'accès à tous. Des bibliothèques publiques sont créées, qui rassemblent des livres nombreux en provenance de biens saisis. Mais la richesse initiale des bibliothèques municipales ne sera pas sans contrepartie. L'accent mis sur des fonds vicillis, utiles aux érudits et aux historiens, se révélera par la suite un obstacle à une meilleure adaptation de ces institutions à la vie moderne. L'effort entrepris sous la Monarchie de Juillet en faveur de l'enseignement s'accompagne d'un intérêt renouvelé pour les bibliothèques et d'un effort pour les revivifier. Les préoccupations qui se font jour en 1848 n'ont pas le temps de se concrétiser et il faut attendre l'avènement de l'Empire libéral pour voir se développer dans le même temps, bibliothèques populaires et bibliothèques scolaires.

Ces dernières reçoivent leur impulsion de départ du ministère de l'Instruction publique et le nom de deux ministres successifs est attaché à ce mouvement : Rouland puis Duruy. Celui-ci laissera, on le sait, une œuvre marquante dans le domaine de l'enseignement. Le climat, favorable au sommet, favorise le développement des bibliothèques populaires. Jean Macé, le fondateur de la « Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin » peut se réclamer dans les premières années, des directives données en haut lieu. « Voilà quelque chose d'utile à faire », écrit-il en janvier 1863, évoquant la création des bibliothèques communales; « il n'y a nulle opposition à redouter, pas même l'autorisation à demander, on se rend purement et simplement à une invitation que le gouvernement a faite de lui-même et dans les termes les plus pressants... (32) ». Habileté tactique peut-être, mais témoignage aussi des possibilités offertes. La prudence inspirée par le régime tempère-t-elle les luttes politiques? Il semble, en tout cas, s'établir à cette époque un rare consensus qui réunit dans la même action en faveur des bibliothèques, des hommes qui pourtant s'opposent sur le plan politique. La Société Franklin est le lieu privilégié de cette action commune. « Il n'y a pas grand place dans cette œuvre pour l'esprit de parti », écrit-on à l'époque. « Des hommes de toutes les opinions s'y rencontrent et mettent ensemble leurs efforts communs. M. Jules Simon, l'un des vice-présidents, s'y trouve en parfait accord avec des députés de la majorité. M. Charles Robert, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique s'y entend mieux avec M. Saint-Marc-Girardin que s'il s'agissait d'une conférence que désirait faire notre éminent collaborateur... (33). »

Certes, les tensions n'ont pas disparu. Elles se révèlent, par exemple, à l'occasion d'un épisode comme le conflit qui intervient en 1867 à la bibliothèque populaire de Saint-Étienne. Des habitants protestent contre la présence de livres non

conformistes et cet incident éveille une menace de réglementation (33 bis).

Les progrès de la Société Franklin témoignent néanmoins, d'un mouvement important d'opinion en faveur des bibliothèques populaires et d'une prise de conscience des exigences démocratiques. Le premier éditorial du *Bulletin de la Société Franklin* rend compte de cette volonté de démocratisation du savoir en ces termes : « C'est donc une œuvre méritoire, nous osons presque dire un devoir pour tous ceux qui comprennent les exigences de la société moderne, fondée sur les bases les plus larges qui aient jamais existé, c'est un devoir de créer les bibliothèques populaires qui, dans les plus petites communes, peuvent faire naître le goût de la lecture et offrir les moyens de le satisfaire... (34). »

Le développement des bibliothèques populaires et scolaires se poursuivra sous la III<sup>e</sup> République. Les bibliothèques municipales à l'intention du grand public prennent leur essor à Paris à partir de 1879 sous la dynamique impulsion d'un préfet républicain : F. Herold (35). A la même époque, à partir de 1878, les sommes consacrées aux bibliothèques scolaires dans le budget de l'État se relèvent sensiblement pendant quelques années. Elles passent de 120 000 francs à 200 000 en 1878 et progressivement à 250 000 de 1882 à 1884. Mais le crédit est ensuite réduit et retombe à 120 000 francs en 1887 (36). La crise des bibliothèques, au début du xx<sup>e</sup> siècle, témoigne d'une longue indifférence à leur égard, quelles qu'aient été, par ailleurs, les intentions affirmées sur le plan politique. Aussi, Eugène Morel, pionnier de la bibliothèque publique en France, peut-il écrire au sujet de cette institution que « les majorités laïques et politiques l'ignorent parfaitement (37) ».

On ne peut manquer de noter, en France, un contraste entre la diffusion de la pensée de « gauche » et l'insuffisance des réalisations dans le domaine des bibliothèques publiques. La carte politique et celle des bibliothèques populaires sont d'ailleurs loin de correspondre. Ces institutions ne prospèrent pas nécessairement davantage dans les régions dites les plus « avancées » politiquement (38). Plus généralement, cependant, le progrès des idées démocratiques au xix<sup>e</sup> siècle s'accompagne, en France comme à l'étranger, d'une volonté de répandre le savoir dans l'ensemble des couches de la population. Ce désir se traduit, entre autres, par la création de bibliothèques; c'est le cas dans notre pays, c'est le cas également en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Les textes que nous avons évoqués montrent combien les pionniers de la « Lecture publique » ont été sensibles à ces préoccupations.

## 2° Les institutions politiques.

Nul sans doute, n'a mieux décrit qu'Alexis de Tocqueville, les institutions politiques des États-Unis en la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il marque avec force l'originalité et la vitalité du système communal américain. « En France », écrit-il, « le percepteur de l'État lève les taxes locales; en Amérique, le percepteur de la commune lève la taxe de l'État. Ainsi, parmi nous, le gouvernement central prête ses agents à la commune; en Amérique, la commune prête ses fonctionnaires au gouvernement. Cela fait comprendre à quel degré les deux sociétés diffèrent... (39) ». Libre et puissante, la commune de Nouvelle-Angleterre offre, en effet, un terrain d'action aux citoyens et les incite à la responsabilité. Elle engage à la participation par une grande variété de fonctions électives et le recours fréquent à la décision populaire. S'agit-il, par exemple, d'établir une école? « Les select men convoquent un certain jour dans un lieu indiqué d'avance la totalité des électeurs; là, ils exposent le besoin qui se fait sentir; ils font connaître les moyens d'y satisfaire, l'argent qu'il faut dépenser, le lieu qu'il convient de choisir. L'assemblée, consultée sur tous ces points, adopte le principe, fixe le lieu, vote l'impôt et remet l'exécution de ses volontés dans les mains des select men... (40). »

Le gouvernement local occupe également une place importante en Grande-Bretagne (41). Les bourgs y sont des unités indépendantes. Le conseil municipal est généralement maître de ses décisions. Il n'a pas de compte à rendre au pouvoir central. Le personnel de la commune est nommé par lui et en dépend. La loi de 1835 en réorganisant et en modernisant le régime des bourgs, leur a donné un caractère plus démocratique. Le conseil municipal est élu et le maire désigné lui-même par les conseillers. En outre, il n'a pas le monopole exclusif de la gestion des affaires locales. Des commissions spéciales assurent, par exemple, l'administration des écoles ou celle des hospices.

Le régime français est, par contre, très différent. Sous l'Empire et sous la Restauration, les maires et les conseillers municipaux sont nommés par le pouvoir central. La Monarchie de Juillet amène une libéralisation toute relative d'ailleurs, puisque les maires continuent à être nommés. Après un pas vers la démocratisation sous la II<sup>e</sup> République, l'Empire ramène au régime centraliste. Les maires et les adjoints sont désignés à nouveau par le chef de l'État et les préfets. La tendance se renverse avec la loi municipale d'avril 1871 et débouche en 1884 sur une nouvelle législation qui consacre le principe de l'élection. Les citoyens élisent les conseillers

municipaux qui, eux-mêmes désignent le maire. Ainsi, pendant les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, les communes françaises ont-elles été étroitement soumises au pouvoir central. Non seulement, les autorités locales sont peu représentatives, mais encore leur gestion est-elle tenue en tutelle.

Aussi peut-on reprendre la réflexion de Paul Leroy-Beaulieu, un auteur réputé en sciences politiques et économiques : « Les communes françaises sont traitées en mineures », écrit-il en 1872, « contre lesquelles il y a présomption d'ignorance et dont toutes les délibérations, toutes les résolutions, doivent être scrupuleusement contrôlées par ce juge infailible et omniscient : l'administration centrale; les communes anglaises au contraire, sont considérées comme des personnes viriles et mûres, en pleine possession de leur jugement et de leurs droits et qui, alors même qu'elles viendraient à errer, ayant seules les responsabilités de leurs actes, n'ont à se plier devant aucune ingérence étrangère (42) ». Une différence analogue sépare, on l'a vu, les régimes administratifs français et américains.

Dans les pays anglo-saxons, le développement des bibliothèques publiques s'effectue ainsi dans le cadre d'une vie locale prospère. Les lois promulguées à un échelon plus élevé, sont permissives et non impératives. Elles autorisent simplement les municipalités à créer et à financer des bibliothèques. L'action en leur faveur se déroule en conséquence au niveau local. Elle s'appuie sur les exemples des réalisations déjà existantes, s'attache à éveiller l'opinion, cherche à convaincre les autorités.

La fierté locale entraîne l'émulation. La donation de John Jacob Astor à la ville de New York en 1848 en vue de la fondation d'une bibliothèque ouverte à tous attire, par exemple, l'attention de Boston. La compétition entre les deux villes n'est pas étrangère à la création d'une bibliothèque municipale, quelques années après dans la grande cité de la Nouvelle-Angleterre. A l'époque, grâce à la succession de plusieurs grands maires, l'administration municipale de Boston avait déjà acquis sa maturité.

En Grande-Bretagne comme aux États-Unis, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sera le théâtre d'une vaste campagne d'opinion en faveur des bibliothèques publiques. Le mouvement rencontre des résistances, surtout en Angleterre. En maintes occasions, une majorité d'électeurs s'oppose à la création de bibliothèques municipales. Quelques années plus tard, les partisans de l'institution reprennent alors l'offensive, obtenant souvent gain de cause. A la fin du siècle, par exemple, la bataille fait rage encore à Londres. En 1892, 27 paroisses

seulement sur les 67 du comté ont adopté une décision favorable (43). La fortune du mouvement varie selon les circonstances locales. L'émulation entre les communes joue son rôle et aussi la qualité respective de l'organisation des partisans ou des adversaires de l'institution.

On ne s'étonnera pas en conséquence, qu'un des premiers livres consacrés en Grande-Bretagne aux bibliothèques publiques, comprenne un chapitre entier sur les modalités d'une « éducation de l'opinion publique en faveur de l'adoption de la loi sur les bibliothèques (44) ». Thomas Greenwood y recommande de rechercher l'appui de la presse et de faire appel aux personnalités susceptibles d'influencer le public : les prêtres et les pasteurs; les éducateurs et les enseignants. La constitution d'un comité marquera le début de la campagne. Des réunions publiques contribueront à l'éveil de l'opinion. C'est là une tactique de groupe de pression.

L'Association des bibliothèques encourage ces initiatives. Elle comprend d'ailleurs en son sein, des administrateurs et des élus locaux. L'Association américaine des bibliothèques, fait campagne également dans le même sens. A cette action privée, s'ajoute aux États-Unis vers la fin du siècle, une œuvre d'incitation et de stimulation de la part de certains états.

Lorsque la bibliothèque municipale est créée dans une ville anglaise ou américaine, la responsabilité en est généralement confiée à une commission spéciale. On retrouve là un mode de gestion répandu dans les pays anglo-saxons et son application aux bibliothèques permet de respecter la spécificité de ces institutions et de faire obstacle à la bureaucratisation. Dans les pays anglo-saxons, le mouvement en faveur des bibliothèques publiques vient en quelque sorte des profondeurs de la société. Le rôle du pouvoir central reste limité.

En France, au contraire, la situation est plus complexe. Certes, il y a bien des impulsions au niveau local. Le mouvement des bibliothèques populaires résulte d'actions particulièrement nombreuses dans certaines régions du territoire.

Dans certains cas aussi, des associations agissent auprès des autorités municipales, à l'instar de l'exemple anglo-saxon. La « Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin » se propose, par exemple, « de propager l'idée des bibliothèques communales dans le département du Haut-Rhin et de stimuler l'initiative locale dans toutes les communes où ses membres auront accès ». Il s'agit, selon Jean Macé, non pas de créer des bibliothèques communales, mais de les faire créer. « Si nous étions en Angleterre », écrit-il, « je dirais qu'il s'agit d'organiser une agitation toute pacifique, celle-là, et féconde, qui ne pourra

rien ébranler, parce que son effet se produira partout sur place (45) ».

À une échelle plus vaste, la Société Franklin s'efforce également d'éveiller l'opinion. Elle se préoccupe du statut de ces bibliothèques. C'est ainsi qu'en juillet 1878, est présenté au Conseil d'administration de la Société, un rapport à l'appui d'un projet de loi relatif à la fondation et au développement des bibliothèques populaires. Il s'agit de faire préciser le statut légal des bibliothèques populaires. Et le problème tourne autour du droit d'association. « On ne sait quelle est, précisément, la situation légale des bibliothèques populaires et dans le doute, beaucoup d'excellents citoyens s'abstiennent par suite d'une timidité trop réelle... L'article 291 du Code pénal est toujours menaçant; du moment que le nombre des sociétaires ne peut être plus de 20, on redoute d'être atteint et l'on n'agit (46). » Le projet de loi a pour but d'y remédier. Mais le rapport se poursuit ainsi : les Anglais et les Américains « ont cherché les moyens d'assurer à de si utiles établissements, les garanties de création et de durée les plus efficaces. Ils ont eu recours au même procédé. Ils ont pensé que ces garanties se trouveraient dans une organisation consacrée par la loi, donnant aux bibliothèques populaires le caractère d'institutions communales et appelant les habitants à pourvoir par une imposition spéciale à leur fondation et à leur entretien... Nous avons songé à proposer entre nos écoles de communes et nos bibliothèques de communes, la parité de situation légale, constituée par les deux peuples entre leurs bibliothèques et leurs écoles communales... (47). » Le texte était le suivant : « Une délibération du conseil communal approuvée par le préfet, peut créer dans toute commune, une caisse des bibliothèques populaires pour la fondation et l'entretien d'une ou plusieurs bibliothèques populaires communales. Le revenu se compose :

- 1° De l'intérêt des fonds;
- 2° Des cotisations volontaires;
- 3° Des subventions.

Au cas d'insuffisance des ressources qui précèdent, il est pourvu aux dépenses de la caisse au moyen d'une imposition spéciale votée par le conseil municipal. Cette imposition qui devra être autorisée chaque année par la loi des finances ne pourra excéder un demi-centime additionnel aux quatre contributions directes... La caisse peut recevoir avec autorisation du préfet des dons et des legs (48). » Ces dispositions capitales sont écartées dans une perspective tactique à trop court terme. « On nous a fait observer que ces dispositions



additionnelles, dont l'esprit était emprunté à une législation étrangère, pouvaient soulever des difficultés, compliquer la question, retarder l'examen du projet. Désirant avant tout voir aboutir nos dispositions relatives à la liberté des bibliothèques, nous retranchons ce chapitre de notre projet (49). »

Cet abandon aura de lourdes conséquences. Les bibliothèques municipales continueront dans l'ensemble à péricliter. Trente ans plus tard, le pionnier de la lecture publique, Eugène Morel, est donc amené à proposer à nouveau un projet de loi en faveur des bibliothèques, par lequel les municipalités seraient tenues à une dépense minimum à l'intention de ces institutions. Et le problème de leur statut est évoqué à nouveau : « Les librairies publiques auront la personnalité civile. Les sommes restées sans emploi en fin d'exercice seront capitalisées à leur profit et pourront être employées soit à des achats, soit à des constructions (50). »

Le sort de nos vieilles bibliothèques municipales au XIX<sup>e</sup> siècle témoigne d'orientations contradictoires. Elles dépendent bien, en effet, des autorités locales. Un rapport de Villemain en 1839 a donné aux maires, le droit de nommer les bibliothécaires. Les bibliothèques sont donc gérées par la commune et il serait excessif d'imputer à la seule centralisation, leur manque de vitalité. Pourtant, leur histoire est révélatrice. Fondées sous l'impulsion du pouvoir central au moment de la Révolution et de l'Empire, elles retombent ensuite en léthargie, sans doute, parce que cette création devançait en partie les besoins ressentis sur le plan local. Dès lors, ces livres anciens vont davantage constituer un handicap qu'un atout pour le développement. D'ailleurs, si ces bibliothèques sont bien confiées aux communes, ces dernières ont-elles dans l'ensemble, la vitalité suffisante pour leur donner un essor? On a vu précédemment le contraste entre la force du gouvernement local dans les pays anglo-saxons et sa faiblesse en France. Eugène Morel, observateur perspicace ne peut manquer de relever cette situation : « En République française, un citoyen de Carpentras se réveille le matin avec la charge d'entretenir non la fanfare de son pays, mais l'opéra... En Monarchie anglaise, un sujet de Lichtfield ne donne pas 10 sous pour l'opéra de Covent Garden, mais 2 sous par vingt-cinq francs pour la bibliothèque de sa ville. C'est très différent. Et quand il passe, chaque jour, devant sa bibliothèque, il n'entre pas en électeur grincheux savoir « ce qu'on fait de l'argent des contribuables », il vient simplement jouir d'une satisfaction qu'il s'est payée... On peut dire qu'en France les bibliothèques viennent de haut. Elles sont comme les officiers, d'une autre race que les soldats : elles ne se mêlent pas au public. Elles sont des insti-

tutions. Elles existent parce qu'il est beau, digne et noble qu'elles soient... (51).»

Au surplus, même lorsque les bibliothèques municipales fonctionnent, elles ne sont souvent pas reconnues à leur juste valeur au sein même des administrations, faute d'une autonomie suffisante. Comment dans ces conditions pourraient-elles disposer d'un personnel compétent? Une anecdote en témoigne; Coyecque, futur directeur des bibliothèques municipales de Paris a une fonction d'archiviste. On le mute pourtant, en 1904, à la tête du « bureau administratif des eaux, canaux et égouts » de la ville. Aussi dénoncera-t-il plus tard vigoureusement, la confusion administrative; « l'organisation bureaucratique d'un service technique frappe celui-ci de paralysie. Elle le frappe fatalement, irrémédiablement. Elle n'est pas seulement exclusive d'agents techniques. Elle n'empêche pas seulement un employé administratif qui, par hasard, à défaut de compétence aurait du goût pour la technique de bibliothèque de faire dans ce service une carrière normale. Elle oblige le technicien que l'incohérence du régime a pourtant fait entrer et a attaché à ce soi-disant bureau, à le quitter pour un poste administratif ou à renoncer en y restant au cours régulier de sa carrière... (52)».

On retrouve ce phénomène bureaucratique à une échelle plus vaste au niveau des bibliothèques scolaires. Le pouvoir central est à l'origine de cette institution. L'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 1862 en impose la création dans chaque école primaire publique. Ces bibliothèques scolaires tendent pourtant à péricliter et, au début du xx<sup>e</sup> siècle, la crise est avérée. Une des raisons de cet échec réside, sans doute, dans le manque de confiance qui est fait à leurs responsables. Les instituteurs apparaissent, en effet, comme de simples exécutants. Ils ne peuvent choisir librement les ouvrages. Une autorisation de l'inspecteur d'académie est nécessaire au départ et, plus tard, à partir de 1880 « un Comité des bibliothèques de l'enseignement primaire » prépare à leur intention un catalogue sur lequel ils n'auront plus qu'à choisir les ouvrages acceptés. Mais le système se révèle peu efficace. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, le catalogue est très imparfait. Il est composé à partir de livres communiqués par les éditeurs à la commission et il omet en conséquence beaucoup d'autres livres importants. Bien plus, il paraît avec un retard considérable. En 1907, les dernières listes d'ensemble mises à la disposition des instituteurs remontent à 1891 et 1899 (53)! Les dons de livres du ministre à ces bibliothèques prêtent également à discussion. Il y a le danger d'une propagande officielle comme certains faits le donnent à penser sous le Second Empire. Mais plus prosaïquement, ces dons ne



correspondent pas nécessairement aux besoins locaux. C'est le fait qui se dégage de l'enquête menée en 1907 par une personnalité de l'Instruction publique : Charles-Victor Langlois. On y lit cette réflexion révélatrice d'un inspecteur primaire du Morbihan : « Les trois quarts des ouvrages contenus dans nos bibliothèques ne peuvent être lus... La plupart proviennent des concessions ministérielles comme *Histoires choisies de Tite-Live, la Marine des anciens, les Irrigations dans le Var*. Tout cela tient de la place, fait nombre et moisit (54). » Aussi demande-t-on partout le remplacement des concessions en nature du ministère par des subsides en espèces. Les responsables auraient par là plus de liberté de choix, plus de responsabilité aussi.

Ainsi, le facteur politique ne peut être négligé dans l'interprétation des disparités que nous avons signalées. Dans les trois pays, le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par le développement des idées démocratiques et ce fait n'est pas sans favoriser le développement des bibliothèques publiques. Pourtant il n'y a pas un rapport nécessaire entre les événements politiques et le développement des bibliothèques. En France, par exemple, les bonnes intentions de la III<sup>e</sup> République ne se traduisent pas dans ce domaine par une amélioration sensible. Au contraire, une crise apparaît.

Sur un autre plan, en effet, il semble bien que les différences constatées dans le domaine des institutions politiques entre la France d'une part, les pays anglo-saxons de l'autre, aient une influence sensible. La force du gouvernement local en Grande-Bretagne et aux États-Unis n'est pas pour rien dans l'essor des bibliothèques municipales de ces deux pays. En France, au contraire, la centralisation, la rigidité bureaucratique ne favorisent pas les initiatives. L'étude des structures politiques et administratives nous incite à mieux connaître la vie sociale sur lesquelles elles reposent et dont elles s'inspirent.

### C. La vie sociale.

La création d'institutions nouvelles dans une société, et c'est le cas des bibliothèques publiques au moment de leur apparition, suppose la présence d'une volonté d'innovation, l'existence d'un dynamisme créateur au sein du corps social. C'est là un phénomène qui dépasse la vie politique elle-même et l'englobe dans une certaine mesure. Ce mouvement profond tient à des facteurs nombreux. Il y a la tendance plus ou moins

grande des individus à la collaboration en vue de la réalisation d'objectifs communs. Il y a la proportion des hommes résolus à faire prévaloir un point de vue neuf en fonction d'un idéal, d'une certaine conception de la société. On ne peut manquer de remarquer, dans le cas des pays anglo-saxons, un jaillissement d'énergies réformatrices qui se manifeste dans des milieux sociaux différents et s'inspire fréquemment d'une foi chrétienne d'expression protestante.

Mais si les bibliothèques ont un caractère de nouveauté au moment de leur apparition, elles présentent par définition une autre caractéristique importante : ce sont des institutions communes. Ce dernier trait ne suppose-t-il pas dans la société intéressée un certain degré de cohésion et la prise en considération d'un intérêt général supérieur? Une trop grande violence des conflits et des tensions, la rupture du corps social en deux camps farouchement opposés ne facilitent pas la promotion et l'usage d'institutions communes.

Ainsi, nous pouvons nous poser trois questions dont l'importance ne fait pas de doute et auxquelles il nous faut apporter un essai de réponse, si nous voulons comprendre tant soit peu le développement comparé des bibliothèques à l'intention du grand public. Dans quelle mesure l'habitude de s'associer en vue d'un bien commun a-t-elle favorisé la création et l'expansion des bibliothèques publiques? En quoi le développement de ces institutions a-t-il été plus ou moins favorisé par l'orientation de la vie religieuse? Enfin, dans quelle mesure les différents milieux sociaux ont-ils participé au mouvement?

#### 1° La vie d'association.

L'esprit d'association est vigoureux dans les pays anglo-saxons (55). Il se traduit par un dynamisme précoce des bibliothèques. Ces institutions sont l'expression d'une vie commune et témoignent d'un besoin répandu de culture et d'information. Lorsque Benjamin Franklin crée à Philadelphie, en 1731, une des premières « subscription libraries », cette fondation est le simple prolongement d'un groupe de discussion : la Junte. Les nombreuses bibliothèques qui surgissent aux États-Unis à la fin du xviii<sup>e</sup> et au début du xix<sup>e</sup> siècle sont l'œuvre d'associations. Ces initiatives qui expriment déjà la conscience d'un bien supérieur au seul intérêt individuel, préparent l'avènement des bibliothèques publiques proprement dites.

La situation est analogue en Grande-Bretagne. Dès le xviii<sup>e</sup> siècle, des bibliothèques se créent sous des appellations diverses : *Athenaeums*, *Lyceums*... Gérées par des associations, elles sont fréquentées par les milieux aisés. Au xix<sup>e</sup>, des biblio-

thèques se créent à leur instar dans les « Mechanics' Institutes », associations qui se proposent d'offrir aux ouvriers et aux artisans la culture nécessaire à l'exercice de leur profession.

En Grande-Bretagne, comme aux États-Unis, les bibliothèques d'association familiarisent un public avec les services qu'il recherchera par la suite à la bibliothèque publique. Elles lui apprennent à être exigeant. Dépendant des usagers par leur existence même, s'insérant dans une vie de relations sociales, leur atmosphère n'est pas sans évoquer souvent celle d'un club, terminée et institution aux résonances bien anglo-saxonnes. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle encore, un observateur français note combien les cercles sont nombreux en Angleterre et combien la lecture y est répandue : « Les clubs pullulent partout et tout club... est abonné à tous les grands journaux et à toutes les revues. Les ouvriers et les petits bourgeois de Leeds peuvent lire, et lisent en effet, tout ce que les intellectuels d'Oxford trouvent à leur Union club, les hommes de lettres à l'*Athenaeum* et les membres du Parlement au *National Liberal Club* ou au *Conservative* (56). »

Dans cette perspective, les bibliothèques d'association se doivent de veiller à offrir aux participants un minimum de confort. L'auteur d'un mémoire primé sur l'éducation des adultes met en valeur, vers 1860, l'importance des bibliothèques dans la vie générale des « Mechanics' Institutes » anglais et autres institutions analogues et, décrivant leurs salles de lecture, il fait part de suggestions très significatives. Il souhaite qu'elles soient pourvues d'ouvrages de référence et qu'elles offrent des périodiques de toutes les nuances politiques si la demande en est faite par une majorité de membres. Il suggère qu'elles soient ouvertes de 8 heures du matin à 10 heures du soir. On peut y autoriser, dit-il, les jeux d'échec, de dames et autres jeux tranquilles. « Le papier sur les murs, le tapis, des rideaux aux couleurs chaudes sont des points qui peuvent paraître sans importance, mais ce n'est pas le cas. Puissent les comités de gestion retenir cette leçon et faire de l'aspect de la salle un moyen d'attrait (57). » Ces exigences influeraient sur la conception même des bibliothèques publiques en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Ces organismes en développement ne peuvent, dans un tel contexte, rester insensible aux intérêts et aux besoins réels des usagers et tolérer des formes de routine administrative.

En France, les associations, loin de prospérer, sont demeurées longtemps suspectes. Le premier Empire manifeste à leur encontre une grande méfiance. Au terme des articles 291 à 294 du Code pénal, toute association de plus de vingt per-

sonnes est illicite si elle n'a obtenu l'autorisation préfectorale. La personnalité civile n'est elle-même conférée que par un décret rendu en Conseil d'État. Si des brèches interviennent dans cette réglementation au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en autorisant les activités syndicales, elle persiste néanmoins dans son ensemble jusqu'à la fin du siècle. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 abroge les articles du code et établit un régime libéral.

La méfiance juridique n'est pas sans traduire un climat social. Sans doute, y a-t-il bien en France, dès la première moitié du siècle, quelques associations se consacrant à l'éducation populaire. Mais, dans le domaine des bibliothèques, les initiatives privées restent limitées. Le véritable développement n'intervient qu'à partir de l'Empire libéral. Des bibliothèques populaires apparaissent en nombre sous l'impulsion de groupes locaux. Une association : la Société Franklin coordonne et encourage les efforts. La réglementation reste cependant un obstacle et peut à certains moments apparaître comme une menace.

Si la France se caractérise par la moindre intensité de la vie d'association et la faiblesse relative du gouvernement local, ce sont là deux facteurs conjugués qui ne favorisent pas la prise de conscience des besoins réels de la population, et la traduction de cette prise de conscience dans les faits par la mise en œuvre de réalisations concrètes destinées à répondre à ces besoins.

## 2<sup>o</sup> Le facteur religieux.

Divers courants idéologiques informent la vie sociale et politique et en conditionnent l'orientation. Voilà un fait qui mériterait une analyse détaillée, mais dont l'étude dépasse notre propos. Nous nous limiterons, en conséquence, au seul facteur religieux. Celui-ci revêt, en effet, une importance particulière. Les préoccupations religieuses dans la diversité de leurs orientations ne sont pas, en effet, sans donner un certain ton à une société. Source d'inspiration profonde, elles influencent les attitudes pratiques. Elles influent donc indirectement sur le développement des bibliothèques.

La civilisation anglo-américaine, écrit Alexis de Tocqueville, « est le produit de deux éléments parfaitement distincts, qui ailleurs se sont fait souvent la guerre, mais qu'on est parvenu en Amérique à incorporer en quelque sorte l'un dans l'autre, et à combiner merveilleusement. Je veux parler de l'esprit de religion et de l'esprit de liberté (58) ». Le mouvement en faveur des bibliothèques publiques compte effectivement

dans ses rangs des chrétiens convaincus (59). Les pasteurs sont nombreux à prendre part aux initiatives locales en vue de la création des nouvelles institutions. Le phénomène est assez général. Certaines confessions protestantes, comme les unitariens, sont particulièrement bien représentées. Les deux grands fondateurs de la bibliothèque publique de Boston : Edward Everett et George Ticknor sont des unitariens. La générosité de certains donateurs n'est pas sans rapport non plus avec le christianisme. Le grand mécène des bibliothèques publiques : Andrew Carnegie, est d'ascendance écossaise et calviniste. La richesse implique pour lui des obligations sociales, un service à rendre en contrepartie. L'accent que les protestants de Nouvelle-Angleterre mettent très tôt sur l'éducation, se retrouve ainsi plus tard dans l'intérêt porté à la bibliothèque publique. Celle-ci n'est pas perçue comme une institution concurrente de l'Église, mais bien comme une institution complémentaire. Melvil Dewey, pionnier des bibliothèques publiques, en résume ainsi la philosophie sous-jacente. « La table la plus légère ne peut reposer solidement sur moins de trois pieds. De même le triangle du grand travail éducatif, désormais bien commencé, ne peut-il être complet sans l'Église comme base, l'École comme un des côtés, la Bibliothèque comme l'autre. La chaire, la presse et les éducateurs ouverts, acceptent partout cette doctrine... (60). » Le développement d'une institution commune ne peut qu'être favorisé par un tel accord.

La situation est analogue en Grande-Bretagne. De nombreux chrétiens participent au mouvement en faveur des réformes sociales et c'est le cas aussi dans ce domaine. Un des artisans du vote de la première loi sur les bibliothèques publiques, Joseph Brotherton, est pasteur. Au niveau local, de même, c'est sans hésitation qu'on envisage de faire appel à l'influence du clergé lorsqu'il s'agit d'obtenir le consentement des contribuables à la création d'une bibliothèque (61). Le rôle de la bibliothèque dans la société, est d'ailleurs compris de la même façon qu'aux États-Unis. « Une grande bibliothèque publique », écrit-on dans le premier rapport préparatoire à la loi de 1850, « se doit avant tout d'enseigner les professeurs et d'offrir les meilleurs moyens d'éducation à ceux qui se consacrent à l'éducation populaire qu'ils relèvent de la Chaire, de l'École ou de la Presse (62) ».

En France, la situation est bien plus complexe. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'y caractérise, en effet, par une expansion de l'antichléricisme. Dans les dernières décennies; deux partis

s'affrontent violemment à propos des questions religieuses. La participation des catholiques français au développement des bibliothèques est assez mal connue encore. Il semble pourtant qu'ils aient de nombreuses initiatives à leur actif bien avant l'essor du mouvement des bibliothèques populaires. C'est le cas à Toulouse en 1833, à Marseille en 1844, à Nancy en 1848, à Nantes en 1850 (63). D'esprit libéral, Jules Simon n'écrit-il pas vers 1860 : « Au reste même chez nous, presque tout ce qui a été fait a été inspiré par la foi religieuse... (64). » A la fin du siècle encore, l'effort accompli semble considérable, puisqu'on compte environ 18 000 bibliothèques paroissiales (65). Mais ce secteur reste en quelque sorte à l'écart, et ne dessert que la partie correspondante de l'opinion. Le mouvement dans son ensemble ne débouche pas sur la constitution de bibliothèques publiques. Quelques personnalités catholiques œuvrent pourtant en ce sens. « Parmi ceux qui ont compris et se sont faits les propagateurs de l'idée de librairie publique en France », écrit Eugène Morel en 1910, « figurent au premier rang de fervents catholiques. L'abbé Perreyve, le père Piolet ont été les premiers à révéler cette nouveauté sociale, la librairie publique et son rôle en Angleterre, chose que les majorités laïques et politiques ignorent si parfaitement (66) ».

Les protestants ont joué un rôle considérable dans le mouvement des bibliothèques populaires. La vigueur de celui-ci en Alsace et dans le pays de Montbéliard dans les années 1860-1870, leur doit beaucoup : « *Le lecteur*, organe des bibliothèques populaires » et premier périodique qui leur soit consacré, n'est-il pas dû à l'initiative du pasteur de Beutal, par l'Isle-sur-le-Doubs : Le Bretegnier. La création en 1863 de la « Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin » ne résulte pas seulement des efforts de Jean Macé, mais témoigne également d'un accueil favorable de la part du patronat calviniste du département (67).

La Société Franklin, on se le rappelle, a joué à cette époque un rôle considérable sur le plan national. Or, là aussi, les protestants ne font pas défaut et sont nombreux parmi les dirigeants. Adolphe d'Eichtal, par exemple, témoigne de ce christianisme social (68). Entrepreneur hardi, un des promoteurs des chemins de fer, il s'intéresse à la caisse de la vieillesse et à l'assurance sur la vie. A la fin de son existence, il encourage l'association des travailleurs. Son nom figure à ce titre sur la liste des actionnaires d'une importante coopérative ouvrière de production... La Société Franklin compte également des pasteurs parmi ses membres et ses correspondants. En 1873, la Société est prise à partie par un groupe d'extrême-droite : le marquis de Fournes, à l'Assemblée générale des

Comités catholiques, présente, en effet, un rapport qui lui est violemment hostile et lui reproche son objectivité même. « Quel chagrin pour nous », écrit-il, « de voir parmi les sous-cripteurs de la Société Franklin, tant d'hommes qui au fond, sont des nôtres et auxquels leur expérience devrait apprendre que nos principes seuls méritent leur faveur. En enrichissant l'adversaire, ces hommes croient faire œuvre de conciliation et d'apaisement. Ils font proprement œuvre de protestantisme ou s'ils aiment mieux de négation religieuse et de dissolution sociale. Car la Société Franklin, il est temps de le dire, est une institution protestante. Des protestants forment la majorité de son conseil... (69). Ce texte, tout rempli qu'il soit, comme répond la Société Franklin, « d'attaques injustes et passionnées, d'insinuations malveillantes, d'allégations inexactes », confirme l'apport des chrétiens protestants à cette œuvre de service public. En refusant l'esprit de clocher, ils participent efficacement au développement des bibliothèques publiques. Dans une société divisée, leur présence contribue sans doute à atténuer le clivage entre le parti « clérical » et le parti « anti-clérical ».

Bientôt, avec l'accroissement des tensions politico-religieuses, cet effort d'objectivité se révèle plus difficile. « Rien ne pouvait être plus funeste à l'instruction populaire que de devenir le champ de bataille des partis », déclare, en 1883, le rapporteur de l'Assemblée générale de la Société Franklin. « Vous vous êtes tenus à égale distance des fous qui voudraient l'arrêter et des imprudents qui ne craindraient pas de la passionner, d'en faire une arme au lieu d'un flambeau et de semer sous prétexte d'instruction, des germes de discorde et de haine (70). » Cette œuvre de conciliation n'est pas facile et — est-ce une coïncidence? — la Société Franklin décline peu à peu.

Un manuel d'instruction civique, publié en 1885, témoigne du climat nouveau (71). On y voit une image représentant la place d'un village. D'un côté, l'église. De l'autre, une maison intitulée : bibliothèque publique. Au milieu, deux hommes qui se serrent la main avant de se séparer, pour aller l'un à droite, l'autre à gauche. L'explication est la suivante : « Tu vas à l'église; moi, je vais à la bibliothèque. A chacun, ses convictions (72). » Sous le couvert d'un éloge de la tolérance, les deux institutions sont donc présentées en concurrence. C'est dire comme nous sommes loin de la conception anglo-saxonne, où l'on met au contraire l'accent sur le rôle complémentaire de l'Église, de l'École et de la Bibliothèque. Le développement d'institutions communes suppose une volonté collective.

Le retard des bibliothèques publiques en France tient,

sans doute, pour une part à ce manque d'entente minimum. Comparant la situation en France et en Grande-Bretagne, dans le domaine de l'éducation des adultes, un observateur français écrit à la fin du siècle : « La France ne possède aucune institution publique ou privée qui soit comparable à Toynbee Hall et aux institutions polytechniques. La vraie raison en est, je crois, dans les divisions dont notre pays est déchiré depuis trois siècles. Catholiques et protestants, ultramontains et francs-maçons, royalistes, bonapartistes et républicains, j'allais oublier les socialistes et les antisémites, se disputent notre pays, au point qu'aucune grande action n'y est possible, sauf peut-être aux heures de l'invasion... (73). » Sans doute, s'agit-il là d'une simple opinion. Peut-être, est-elle empreinte de pessimisme. Mais elle est formulée par un homme averti à la suite d'une étude comparative. Il nous semble qu'elle peut s'appliquer au problème des bibliothèques publiques. Si les querelles partisans amoindrissent le sens du bien commun, les institutions destinées à l'ensemble de la communauté en pâtiront naturellement.

### 3<sup>o</sup> Attitudes des différents milieux sociaux.

Dans quelle mesure les différents milieux sociaux ont-ils participé au mouvement en faveur des bibliothèques publiques? Cette question rejoint, sur certains points, des développements ultérieurs sur la contribution des enseignants ou celle des bibliothécaires. Nous nous limiterons ici à relever le contraste ainsi évoqué : « Il est remarquable qu'en Angleterre toutes les classes sociales : aristocratie, grands négociants, et grands industriels, professeurs d'université, instituteurs, corporations ouvrières et ouvriers isolés ont contribué à l'œuvre de l'éducation populaire, tandis qu'en France les instituteurs, quelques publicistes et les gens du peuple seuls, sont intéressés à cette œuvre... (74). »

Un premier fait apparaît en effet. Les dons en faveur des bibliothèques publiques sont considérables dans les pays anglo-saxons, aux États-Unis surtout, alors qu'en France leur incidence restera très limitée.

La philanthropie se manifeste très tôt en Amérique (75). Dès le milieu du xix<sup>e</sup> siècle, cette pratique est assez développée pour que les responsables des premières bibliothèques municipales, espèrent des dons advenant en complément du financement public. En 1875, les bibliothèques dans leur ensemble, ont bénéficié déjà des sommes considérables. Elles auraient reçu 75 000 000 de francs environ au cours du siècle (76). Des fondations richement dotées apparaissent à côté des



bibliothèques municipales, mais ces dernières profitent largement du mouvement.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> sont marqués par l'exceptionnelle générosité de Carnegie. Celui-ci donne aux bibliothèques municipales une impulsion considérable en exigeant de la communauté à laquelle il offre les bâtiments, l'engagement de financer le fonctionnement régulier des services correspondants. De très belles réalisations voient le jour ainsi. Parmi les premières, la bibliothèque municipale de Pittsburg inaugurée en 1893, n'offre t-elle pas à côté des départements traditionnels, une grande salle de concert de 2 000 places, une section pour des expositions circulantes, des salles de cours et de réunion. C'est là, un véritable centres culturel. Les dons de Carnegie vont dès lors en se multipliant. A la fin du siècle, ils se chiffrent, chaque année, par millions de dollars. En 1901, année record où Carnegie finance la construction de 65 bibliothèques succursales à New York, le montant total de ses dons dépasse 60 000 000 de francs... (77). En 1904, plus de 300 bibliothèques publiques ont bénéficié d'une dotation Carnegie.

La philanthropie dans ce domaine, est certes, moins active en Grande-Bretagne. Les bibliothèques publiques y sont généralement construites grâce aux ressources de l'impôt et des emprunts. En 1901, le montant total des dons reçus par les bibliothèques municipales depuis les origines du mouvement, représentent seulement le tiers de la somme totale offerte aux bibliothèques américaines durant les dix précédentes années (78). La philanthropie n'est cependant pas négligeable. Elle a suscité des fondations dans un certain nombre de villes : Liverpool, Preston, Darlington... (79). A la fin du siècle, elle épaula le développement des bibliothèques municipales, grâce à deux grands bienfaiteurs : John Passmore Edwards et une fois encore Carnegie, qui n'est pas sans se souvenir de son pays natal : l'Écosse.

En France, la philanthropie ne peut être mentionnée que pour mémoire. Il y a bien des dons de livres, mais les dons en espèce sont très rares. L'un des plus connus est le legs d'Aimé Samuel Forney qui est affecté à la construction d'une bibliothèque municipale parisienne (80).

La philanthropie anglo-saxonne est donc un phénomène original qui mérite attention. Elle s'inspire fréquemment de cet esprit démocratique et de ce sens religieux du service social auxquels nous faisons allusion précédemment. Souvent, les philanthropes sont des hommes entreprenants qui par leur travail et leur persévérance, ont réussi dans les affaires et ont conquis une belle fortune, dont ils entendent faire bénéficier

leurs compatriotes moins chanceux. C'est le cas d'Andrew Carnegie. Cette générosité trouve, il est vrai, à s'employer. Dès cette époque, la bibliothèque publique se présente, en effet, comme une institution efficace, un moyen de promotion sociale, un centre culturel de la communauté locale. « Les Anglais et les Américains », lit-on, en 1878, dans un rapport de la Société Franklin, « semblent admettre que l'importance (de la bibliothèque) est supérieure à celle de l'école, à cause de la portée économique que peuvent avoir les bibliothèques populaires bien dirigées dans la voie du libre échange et des rapides progrès scientifiques de l'industrie, où entre de plus en plus le monde civilisé (81) ». On comprend qu'une telle institution puisse susciter des dons et plus généralement bénéficier du soutien d'une partie dynamique de la bourgeoisie.

En France, les bibliothèques peuvent difficilement éveiller cet enthousiasme. Les vieilles bibliothèques municipales, riches de fonds anciens, sont orientées vers des préoccupations historiques; elles peuvent attirer les lettrés, mais non les hommes d'action soucieux d'actualité. Les bibliothèques populaires et scolaires ont d'autres préoccupations. Elles veulent procurer au « peuple » une distraction saine et des lectures instructives.

Cette distinction entre bibliothèques « savantes » et bibliothèques « populaires » traduit-elle un clivage particulièrement puissant entre les classes sociales? Le bibliothécaire anglais Edward Edwards semble le penser. « Les bibliothèques de district », écrit-il en 1869 « relèvent bien plus du don charitable du riche au pauvre que d'un service public en vue de l'intérêt public. C'est cette caractéristique qui constitue la distinction marquante entre les bibliothèques publiques d'Angleterre et d'Amérique et beaucoup de *Volks-Bibliotheken* allemandes d'une part, les bibliothèques populaires de Paris et de beaucoup d'autres villes françaises d'autre part... (82). » La séparation s'étant maintenue pendant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Eugène Morel, un réformateur, pose à nouveau le problème en termes explicites. « Municipales et populaires », écrit-il, « cela est absurde. C'est la distinction, je le sais, qu'on fait au dépôt de la préfecture de police entre les blouses et les paletots arrêtés les jours de fête. Cette distinction peut se faire librement par des branches ou des succursales installées dans les quartiers. Il n'y a pas besoin de l'écrire sur la porte. Surtout, il est nuisible d'avoir deux castes d'heures. En ouvrant, c'est l'usage, les populaires le soir seulement le dimanche, et les « comme il faut » l'après-midi jusqu'à 4 heures, on prive de lecture les gens les plus intéressants

dans toutes les classes... (83). » Que ce point de vue soit encore contesté en 1910, voilà qui marque bien la lenteur d'une évolution. La réaction de Chapot, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Genève, docteur es lettres, docteur en droit, homme cultivé qui ne méconnaît pas la nécessité de réformes, témoigne sans doute du scepticisme et de l'esprit conservateur d'un milieu beaucoup plus vaste. « Aux États-Unis », écrit-il, « les chemins de fer ont une classe unique; en Angleterre, la troisième réunit miséreux, ouvriers et bourgeois. Aux bibliothèques publiques, des gens de toutes conditions se frôlent sans embarras. Je ne vois guère ce régime implanté en France d'ici longtemps. Il faudra encore, aux diverses classes, livres différents et locaux séparés (84) ».

Le développement des bibliothèques publiques dans les pays anglo-saxons tiendrait-elle à une plus grande contribution du mouvement ouvrier? Il ne semble pas. Aux États-Unis, les syndicats ont d'autres préoccupations premières. Sur le plan culturel, ils créent leurs propres bibliothèques et leur appui à telle action locale en vue de la création d'une bibliothèque publique se révèle occasionnel (85).

En Angleterre, les premières bibliothèques publiques sont l'œuvre d'une minorité. Les promoteurs de l'institution appartiennent généralement aux classes aisées bien que ces dernières aient dans leur ensemble une attitude partagée (86). Plus tard, par contre, lorsque les bibliothèques publiques auront montré leur efficacité, les syndicats constitueront une force d'appoint et appuieront le développement. En 1884, ils votent une motion favorable en ce sens.

En France, bourgeoisie et classes moyennes prédominent dans la composition de la Société Franklin, association qui nous semble avoir eu le plus d'influence et d'efficacité dans l'action en faveur des bibliothèques populaires au XIX<sup>e</sup> siècle (87). En raison du dynamisme insuffisant des bibliothèques publiques, le mouvement ouvrier ne se trouvera pas confronté ultérieurement au problème.

On ne peut ainsi, semble-t-il, expliquer les disparités par la seule dynamique sociale. Dans les trois pays, une minorité qui se rattache plutôt à la classe aisée ou aux classes moyennes est à l'origine du mouvement. Le mouvement ouvrier joue un rôle d'appoint ou semble relativement indifférent. Le caractère dynamique de la bourgeoisie d'affaires anglo-saxonne ne peut expliquer à lui seul la différenciation. Les variables idéologiques nous paraissent décisives. Si les bibliothèques publiques se sont affirmées telles aux États-Unis et en Grande-Bretagne, c'est bien en raison d'un sens du service social et

d'un esprit démocratique à l'œuvre dans une minorité active (88).

### *Conclusion.*

Le XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise, en Europe comme en Amérique, par l'ampleur du changement social. Partout, le développement économique bat son plein. La société se transforme. Une espérance naît : celle de pouvoir faire partager à tous, les bienfaits d'une civilisation nouvelle. Aussi, l'instruction revêt-elle un prestige tout particulier.

Le problème des bibliothèques publiques est posé dans ce contexte. Dans les trois pays, la conjoncture est favorable. L'idéal démocratique en progrès exige une plus grande diffusion des connaissances dans l'ensemble de la société. Le développement économique permet les investissements nécessaires.

L'évolution des bibliothèques publiques, en France, et dans les pays anglo-saxons, se révèle pourtant divergente. Il faut en voir, semble-t-il, la raison dans le contraste entre certaines caractéristiques plus permanentes des sociétés envisagées. La France, au XIX<sup>e</sup> siècle, reste marquée par la centralisation impériale. Les structures administratives n'y encouragent pas l'initiative. L'Angleterre et les États-Unis se caractérisent, au contraire, par une vie municipale prospère. Une émulation entre les cités favorise l'innovation. Le climat général incite les hommes à prendre leurs responsabilités.

Le contraste est plus profond encore. Dans les trois pays, les conflits sociaux abondent en cette période de changement. Mais là, s'arrête la ressemblance. Les divisions de l'opinion française ne se trouvent pas à un même degré dans les pays anglo-saxons.

En Angleterre et aux États-Unis, le mouvement réformateur puise sa force dans un esprit de service d'inspiration chrétienne, dans un souci d'efficacité pratique, dans les vertus de l'association. On ne retrouve pas, en France, à la même époque, un dynamisme analogue. Ces différences expliquent, pour une part le moindre développement des bibliothèques publiques dans notre pays.

Ainsi l'étude des conditions économiques, politiques et sociales nous amène à mettre l'accent sur cet ensemble d'attitudes et d'habitudes qui constitue un fait de mentalité. Nous débouchons à ce niveau sur la psychologie des peuples. Notre attention se porte, dès lors, sur des traits de civilisation comme la place relative du gouvernement local, l'importance de la vie d'association, l'orientation des préoccupations religieuses...

## Notes bibliographiques

(1) Sources générales de la documentation économique utilisée ici :

CLARK (Colin). — *The condition of economic progress*. — London, MacMillan, 1951, in-8°, 584 p.

FOURASTIÉ (Jean). — *Le grand espoir du xx<sup>e</sup> siècle*. — Paris, Gallimard, 1963, in-8°, 372 p. (Idées.)

Deux histoires économiques :

AMBROSI (C.), TACKL (M.). — *Histoire économique des grandes puissances à l'époque contemporaine 1850-1858*. — Paris, Delagrave, 1963, in-8°, 770 p.

PHILIP (André). — *Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à nos jours*. — Paris, Aubier, Ed. Moutaigne, 1963, 2 vol. in-8°, 383 p., 235 p.

Un essai d'interprétation comparée de l'évolution économique, essai contesté par ailleurs mais très utile pour notre propos : ROSTOW (W. W.). — *Les étapes de la croissance économique*. — Paris, Seuil, 1962, in-8°, 207 p.

(2) Sur le degré d'urbanisation, une documentation riche et précise à caractère comparatif dans : WURER (Adna Ferrin). — *The growth of cities in the nineteenth century. A study in statistics*. — New York, London; MacMillan, King and Son, 1899, in-8°, 495 p. (*Studies in history economics and public law ed. by the faculty of political science of Columbia University, vol. XI.*)

Voir notamment le tableau, p. 144.

(3) Sur la durée du travail, sources diverses : documents généraux déjà cités, histoires économiques nationales.

(4) Sources utilisées sur l'histoire économique américaine : CLOUGH (Shepard B.). — *Histoire économique des États-Unis depuis la guerre de Sécession (1865-1952)*. — Paris, Presses Universitaires de France, 1953, in-8°, 201 p.

Et principalement : FAULKNER (Harold Underwood). — *Histoire économique des États-Unis d'Amérique des origines à nos jours*. — Paris, Presses Universitaires de France, 1958, 2 vol. in-8°, XV, 754 p. (Bibliothèque scientifique internationale. Section : Histoire économique et sociale.)

(5) Activités primaires : 65 % de la population active en 1850 : p. 132, in : FOURASTIÉ (Jean). — *Le grand espoir du xx<sup>e</sup> siècle*.

(6) D'après : FAULKNER (H. U.). — *Histoire économique des États-Unis*. — p. 384.

(7) Voir : SHERA (Jesse H.). — *Foundations of the public library*. — Chicago, University of Chicago Press, 1949, p. 5.

(8) Source : *Encyclopedia Britannica*. — Rubrique : United States.

(9) Voir notamment la rubrique : Hours of Labor, in : *Encyclopedia of the Social Sciences*. — MacMillan, 1944.

(10) Voir : Social economic introduction, in : ADAMS (Herbert B.). — *Public libraries and popular education*. — *Home Education Bulletin*. University of the State of New York, n° 31, may 1900, notamment p. 56 et 57.

En 1899, la production des aciéries Carnegie représente le double de production totale du Royaume-Uni au procédé Bessemer.

(11) Sources utilisées sur l'histoire économique britannique :

GREGG (Pauline). — A social and economic history of Britain 1760-1950. — London, Harrap, 1950, in-8°, 584 p.

Et plus particulièrement :

LABROUSSE (M. E.). — Aspects de l'évolution économique et sociale de la France et du Royaume-Uni de 1815 à 1880 d'après les notes du cours. — Paris, Centre de documentation, 1954, 3 fasc. in-4°, III, 79, 76, 51 p.

(12) 20 816 351 habitants, Irlande non comprise.

(13) D'après : AMBROSI (C.), TACEL (M.). — Histoire économique..., p. 108.

En 1851, les métiers industriels groupent 52 % de la population active, professions libérales et emplois supérieurs non compris.

(14) Voir : Hours of labor, in : *Encyclopedia of the Social Sciences*. — New York, MacMillan, 1944.

(15) Source principale : SER (Henri). — Histoire économique de la France. Les Temps modernes (1789-1914). — Paris, A. Colin, 1951, in-4°, 492 p.

(16) En France, vers 1865, la part de l'agriculture dans le total du revenu national est 11,7 milliards de francs de l'époque, sur un total de 20 milliards, soit 58 %. (In : FOURASTIÉ (J.). — Le grand espoir du xx<sup>e</sup> siècle, p. 102.)

(17) Source : *Statistique de la France*. Résultats généraux du dénombrement de 1863 :

Population urbaine en 1861 (plus de 2 000 habitants).

Seine .....	97,07 %	Vaucluse .....	50,35 %
Bouches-du-Rhône.....	77,11 %	Nord .....	49,66 %
Rhône .....	61,87 %	Alpes-maritimes .....	48,12 %
Var .....	57,63 %	Gard.....	44,97 %
Hérault .....	52,31 %	Seine-maritime .....	42,52 %

Le Haut-Rhin et le Bas-Rhin comptent un peu plus de 38 % de population urbaine.

(18) Des thèses de droit ont paru sur cette question au début du xx<sup>e</sup> siècle. Nous avons consulté : NOEL (Maurice). — La limitation des heures de travail. — Angers, impr. Burdin, 1907, in-8°, 452 p. (université de Caen...)

(19) Eugène Morel souligne la richesse de la France lorsqu'il prône le développement des bibliothèques publiques. « De 1882 à 1908 », écrit-il, « les sommes dues aux déposants (dans les Caisses d'épargne) ont triplé... passant de 1802 à 5 223 millions (de francs) ». Jamais le bas de laine n'a été plus rempli. » In : MOREL (Eugène). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 316-317.

(20) In : WEBER (A. F.). — The growth of cities in the nineteenth century, p. 450.

(21) Édition de 1863.

(22) Source utilisée : BEARD (Charles A.), BEARD (Mary E.), BEARD (William). — The Beards' new basic history of the United States. — Garden City (N. Y.), Doubleday and Company, 1960, in-8°, 547 p.

Voir notamment le chapitre XIV : Rise of National Democracy.

(23) « It is of paramount importance that the means of general information should be so diffused that the largest possible number of

persons should be induced to read and understand questions going down to the very foundations of social order, which are constantly presenting themselves and which we as a people, are constantly required to decide... »

In : Report of the trustees of the public library of the city of Boston, July 1852. — Boston, J. H. Eastburn, 1852, p. 15.

(24) « On the same principle that we furnish free education and in fact as a part and a most important part of the education of all. » (Référérence semblable à la précédente.)

(25) « Ladies and gentlemen, there is not such a cradle of pure democracy upon the earth as in the free public library, this republic of letters where neither rank, office nor wealth receives the slightest consideration, where all men are equal. More than this, here in many instances, the poor man having more knowledge of books than the noble or millionaire is the large partner in the Library. » (Discours de Carnegie à Leicester (Écosse), le 8 mai 1905.)

Cité dans : DITZION (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture.* — Chicago, A.L.A., 1947, p. 154.

Les sympathies démocratiques de Carnegie se marquent bien dans le titre d'un de ses ouvrages : *CARNEGIE* (Andrew). — *Le triomphe de la démocratie au l'Amérique depuis cinquante ans.* — Paris, E. Dantou, 1886, in-8°, 431 p.

(26) Sources : CAHEN (J.). — *L'Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle. Son évolution politique*, 5<sup>e</sup> éd. — Paris, A. Colin, 1957, in-8°, 210 p. (Coll. A. Colin.)

HALEVY (Elie). — *Histoire du peuple anglais au XIX<sup>e</sup> siècle IV. Le milieu du siècle (1841-1852).* — Paris, Hachette, 1947, in-8°, 398 p.

(27) D'après : MURSON (W. J.). — *The public library.* — London, Harrap, 1955, p. 25. La population totale comprend celle de l'Irlande.

(28) Une excellente analyse des résistances opposées aux bibliothèques publiques dans : POOLER (William F.). — *Some popular objections to public libraries.* — *The American Library Journal*, vol. I, nos 2-3, 30 nov. 1876, p. 45-51.

(29) « The recent extension of suffrage in England has strengthened the system. No candidate for official position who opposed it, could hope for success. »

In : référence précédente, p. 47.

(30) « The new libraries should be formed in a catholic spirit... They should be freed from all dependance either on gifts or on current « subscription » for their permanent support. The first principle involved the corollary that the new institutions and their management should stand entirely aloof from party influences in politics or in religions... The second principle involved the corollary that the maintenance must be by rate, levied on the whole tax-paying community and administered by its elective and responsible functionaries. Both principles in common involved a third conclusion as obvious and inevitable as the other two : the new libraries must know nothing of class in the community. Supported alike by the taxation of the wealthiest capitalist and the humblest ten pound householder, they must be so formed, so augmented and so governed as to be alike useful to both. They must be in no sense : « Professional libraries », « Trades men's libraries » or « Working men's libraries », « but town libraries ».

In : EDWARDS (E.). — *Memoirs of libraries*, t. I. — London, Tribner, 1859, p. 775.

(31) Voir : DITZION (Sidney). — The anglo-american library scene. — *The Library Quarterly*, oct. 1946, p. 281-301.  
et les notices biographiques dans le :

« Dictionary of National Biography » et « MINTO (John). — A history of the public library movement in Great-Britain... » — London, A.L.A., 1932.

(32) In : MACÉ (Jean). — Morale en action. — Paris, J. Hetzel, 1865, p. 29-30. (Extrait d'un article publié dans le courrier du Bas-Rhin, 29 janv. 1863.)

(33) In : Article d'Eug. Yung paru dans *Les Débats* du 12 mai 1868 et cité dans le *Bulletin de la Société Franklin*, 15 août 1868, p. 26-28.

(33 bis) Le sujet est évoqué au Sénat par plusieurs personnalités et notamment par Sainte-Beuve : SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin). — A propos des bibliothèques populaires, discours de M. Sainte-Beuve prononcé dans la séance du Sénat, le 27 juin 1867. — Paris, Michel Lévy frères, 1867, in-8°, 24 p.

(34) In : Éditorial du premier numéro du *Bulletin de la Société Franklin*, 15 juillet 1868.

(35) Voir : SAINT-ALBIN (Emin. de). — Les bibliothèques municipales de la ville de Paris. — Paris, Berger-Levrault, 1896, in-8°, 335 p.

(36) Voir : PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires. — Paris, Imp. nationale 1906, p. 195.

(37) In : MOREL (Eugène). — La librairie publique. — Paris, A. Colin 1910, p. 189.

(38) Voir : GOGUEL (François). — Géographie des élections françaises de 1870 à 1951. — Paris, A. Colin, 1951, in-8°, 144 p. cartes. (*Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques.*)

Le Midi méditerranéen, par exemple, dès le départ d'orientation républicaine, ne constitue pas dans son ensemble une zone privilégiée pour les bibliothèques populaires et scolaires. Une étude des rapports entre orientation politique et développement culturel dépasse le cadre de cette étude.

(39) In : TOCQUEVILLE (Alexis de). — De la démocratie en Amérique. — Paris, Union générale d'édition, 1963, p. 60.

Tocqueville s'embarque pour les États-Unis en 1831. Il publie le premier volume en 1835 et le second, cinq ans plus tard.

(40) In : référence précédente, p. 58.

(41) Voir : LEROY-BEAULIEU. — L'administration locale en France et en Angleterre. — Paris, Guillaumin, 1872, in-8°, 447 p.

(42) In : référence précédente, p. 110.

(43) Voir : DOUBLEDAY (W. K.). — A year's development of the public library movement in greater London. — *The Library*, vol. IV, 1892, p. 141-146.

Cet article rend compte en détail des épisodes de la lutte dans le contexte local.

(44) Voir le chapitre VII : « The educating of public opinion for the adoption of the act », in : GREENWOOD (Thomas). — Free public libraries. Their organisation, use and management. — London, Simpkin, Marshall and Co, 1886, in-8°, 463 p.

(45) In : MACÉ (Jean). — Morale en action. — Paris, J. Hetzel, 1865, p. 54.



(46) Voir : ROBERT (Charles), FARE (Henry). — Rapport... à l'appui d'un projet de loi relatif à la fondation et au fonctionnement des bibliothèques populaires libres. — *Bulletin de la Société Franklin*, n° 144, 1<sup>er</sup> juillet 1873, p. 115-208.

(47) In : référence précédente, p. 199 et 192.

(48) In : référence précédente, p. 190.

(49) In : référence précédente, p. 192.

(50) In : MOREL (Eugène). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 305.

(51) In : référence précédente, p. 6-7.

(52) In : COYECQUE (Ernest). — Les bibliothèques municipales de Paris. — Paris, Imprimerie du palais, 1915, p. 25.

(53) D'après : LANGLOIS (Ch. V.). — Les bibliothèques des écoles publiques. — *Revue Bleue*, 10 août 1907, p. 163.

(54) In : LANGLOIS (Ch. V.). — Les bibliothèques des écoles publiques. — *Revue Bleue*, 3 août 1907, p. 131.

(55) On pourrait reprendre ici également l'analyse d'Alexis de Tocqueville. « L'Amérique », écrit-il, « est le pays du monde où l'on a tiré le plus de parti de l'association et où l'on a appliqué ce puissant moyen à une plus grande diversité d'objets... Aux États-Unis, on s'associe dans des buts de sécurité publique, de commerce et d'industrie, de morale et de religion. Il n'y a rien que la volonté humaine désespère d'atteindre par l'action libre de la puissance collective des individus... ». — In : TOCQUEVILLE (Alexis de). — De la démocratie en Amérique. — Paris, Union générale d'éditions, p. 120 et 121.

La notion de club est typiquement britannique. L'histoire de l'éducation des adultes en Grande-Bretagne y témoigne de la force des associations. Dans un tout autre domaine, la vigueur du mouvement coopératif en est un autre indice. En 1900, les coopératives de consommation ont déjà 1 700 000 adhérents au Royaume-Uni. En 1895, on ne compte en France que 300 000 coopérateurs.

D'après : GREGG (Pauline). — A social and economic history of Britain. — London, Harrap, 1950, in-8°, 584 p.

LAVERGNE (Bernard). — Les coopératives de consommation en France. — Paris, Colin, 1923, in-8°, 216 p.

(56) In : LECLERC (Max). — L'éducation et la société en Angleterre. Tome I. — Paris, A. Colin, 1894, p. 347.

(57) In : BULLOCK (W. John). — Prize essay on adult education and how to promote it. — London, Stourbridge, Sampson Low, R. Broomhall, 1861, p. 46.

(58) In : TOCQUEVILLE (Alexis de). — De la démocratie en Amérique. — Paris, Union générale d'éditions, p. 45.

(59) Voir, à ce sujet, le court mais excellent chapitre sur le facteur religieux dans : DITZION (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture*. — Chicago, A.L.A., 1947.

(60) In : DREWY (Melvil). — Libraries as related to the educational work of the state. — Regents' bulletin, University of the state of New York, août 1890, p. 114.

(61) « Second in influence for the movement, I would place clergymen and other ministers of the gospel, Sunday and day school teachers and all who have influence with and care for their fellow townsmen... ».

écrit Thomas Greenwood dans son traité sur les bibliothèques publiques. In : GREENWOOD (Thomas). — *Free public libraries. Their organisation, use and management.* — London, Simpkin, Marshall and Co, 1886, p. 145.

(62) « A great public library ought above all things to reach the teacher, to supply with the best implements of education, those who educate the people whether in the pulpit, the school or the press ». Cité dans : MINTO (John). — *A history of public library movement in Great-Britain and Ireland.* — London, Allen and Unwin, *Library Association*, 1932, p. 75.

(63) D'après : VEDIE (Étienne). — *L'Église et les œuvres sociales en 1900.* — Paris, Ch. Poussielgue, 1901, p. 178-179.

(64) In : SIMON (Jules). — *L'instruction et les bibliothèques populaires.* — *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1863, p. 363.

(65) 30 000 bibliothèques catholiques populaires au total. Voir : VEDIE (Étienne). — *L'Église et les œuvres sociales en 1900.* — Paris, Ch. Poussielgue, 1901, p. 34-35.

(66) In : MOREL (Eugène). — *La librairie publique.* — Paris, A. Colin 1910, p. 189.

(67) Sur la mentalité de ce patronat, consulter : OBERLÉ (Raymond). — *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870.* — Strasbourg, Belles Lettres, 1961, in-8°, 280 p.

(68) Adolphe d'Eichtal, président d'honneur de la société meurt à quatre-vingt-dix ans en 1895. Source : Adolphe d'EICHTAL. — *Nécrologie.* — *Journal des bibliothèques populaires*, nos 340-341, mars-avril 1895, p. 17-22.

(69) In : l'Assemblée générale des comités catholiques et la Société Franklin. — *Bulletin de la Société Franklin*, 15 nov. 1873, p. 381.

(70) Source : Rapport présenté à l'Assemblée générale. — *Bulletin de la Société Franklin*, avril-mai 1883, p. 48-58.

(71) BURDEAU (A.). — *L'instruction morale à l'école.* — Paris, Picard Bernheim, 1884, in-8°, 155 p.

(Programme officiel du 27 juillet 1882. Établissements de garçons et de filles. Cours moyen et supérieur.)

(72) Citation, p. 137.

(73) In : BERENGER (Henry). — *L'éducation du peuple en France et en Angleterre.* — *Revue de Paris*, 15 septembre 1897, p. 289.

(74) Henry Berenger est l'auteur de plusieurs livres sur la France de cette époque. Document d'une trentaine de pages, son étude comparée nous semble du plus grand intérêt. Citation in : BERENGER (Henry). — *L'éducation du peuple en France et en Angleterre.* — p. 297.

(75) Source générale : les chapitres sur la philanthropie dans : DITZION (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture.* — Chicago, A.L.A., 1947.

(76) « It has been impracticable to obtain definite and complete returns of the total amount received by public libraries in the last century from gifts and bequests in money, some \$ 15 000 000 in all are reported, but it is safe to estimate the whole amount at \$ 30 000 000 » lit-on dans le grand rapport de 1876.

In : *Public libraries in the United States of America. Their history, condition and management. Part I.* — Washington, government printing office, 1876, p. XVI.

Un observateur français reprend la première estimation : \$ 15 000 000 en la convertissant en francs : 75 000 000. In : CUGTARD (M. H.). — L'instruction publique et les bibliothèques aux États-Unis-Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1880, p. 48.

(77) Dons de Carnegie aux bibliothèques.

Avant 1899, il a donné .....	\$ 5 811 000
En 1899 .....	\$ 3 508 500
En 1900 .....	\$ 640 000
En 1901 .....	\$ 12 888 000
En 1902 .....	\$ 2 598 500
En 1908 .....	\$ 5 633 500

D'après DEXTER (E. G.). — A history of education in the United States. — New York, MacMillan, 1904, p. 4.

A l'époque, le dollar vaut 5 francs 20 centimes.

Pour reconnaître l'importance de ses dons, il faut avoir présent à l'esprit les faibles ressources des bibliothèques populaires françaises à la même époque. Les 79 bibliothèques municipales de Paris ne reçoivent au total en 1904 que 220 225 F, et encore sont-elles relativement privilégiées.

(78) D'après : KEOGH (Andrew). — English and American Libraries. A comparison. — *Public Libraries*, juillet 1901, p. 389.

(79) Voir le chapitre XI : « What private munificence has done for free libraries » p. 186-232. In : GREENWOOD (Thomas). — Free public libraries. Their organisation, use and management. — London, Simpkin Marshall and Co, 1886.

(80) Aimé Samuel Morney, homme d'affaires protestant, lègue à sa mort en 1879, 200 000 F à la ville de Paris pour la création d'« écoles primaires municipales et gratuites dirigées par des laïcs ». Ce don est affecté en définitive à la construction d'une bibliothèque d'art et d'industrie destinée aux ouvriers parisiens soucieux de se documenter. D'après : SAINT-ALBIN (Emm. de). — Les bibliothèques municipales de la ville de Paris. — Paris, Berger Levrault, 1896, p. 100.

(81) In : ROBERT (Charles), FARE (Henry). — Rapport... à l'appui d'un projet de loi. — *Bulletin de la Société Franklin*, 1<sup>er</sup> juillet 1878.

(82) « The general character impressed on the district libraries partakes much more of charitable gift from richer to poorer than of public provision for a public interest. In this feature, lies the salient distinction between the free libraries of England and America and many « Volks bibliotheken » of Germany on the one hand, and the bibliothèques populaires of Paris and of many other French towns on the other hand ». In : EDWARDS (Edward). — Free Town libraries... — London, Truhner, 1869, p. 221.

(83) In : MOREL (E.). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, p. 177.

(84) In : ШАПОТ (Victor). — L'organisation des bibliothèques. — Paris, Cerf, 1910, p. 10.

(85) Voir : DITZON (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture*. — Chicago, A.L.A., 1947, p. 122.

(86) Murison consacre à ce sujet une démonstration qui nous paraît convaincante. Voir : « The origins of the public library movement ». In : MURISON (W. J.). — *The public library*. — London, Harrap, 1955, in-8°, 222 p.

(87) Se reporter à notre article : HASENFORDER (Jean). — *La Société Franklin*. — *Éducation et Bibliothèques*, mars 1963, p. 21-36.

A la même époque, le comité directeur de la « Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin » est marqué également par la prépondérance des milieux aisés. Près de la moitié de ses membres sont des industriels.

D'après : MACÉ (JERMI). — *Morale en action*. — Paris, J. Hetzel, 1865, p. 55-56.

(88) On peut se demander aussi dans quelle mesure une plus grande rapidité de la promotion féminine dans les pays anglo-saxons a pu y favoriser le développement des bibliothèques. Au regard des faits, cette question nous a paru secondaire et nous ne la traitons pas dans cette étude. Nous ferons simplement deux remarques.

Dès le départ, la fréquentation des bibliothèques populaires françaises n'est pas, en règle générale, exclusivement le fait des hommes. Les statistiques de lecteurs publiées dans le cadre du *Bulletin de la Société Franklin* le montrent avec évidence. A Paris, en 1865, les femmes ne sont pas admises dans la première bibliothèque municipale. Mais, quinze ans plus tard, des femmes empruntent les livres dès l'inauguration de la bibliothèque de prêt dans le même arrondissement. En Angleterre comme en Amérique, les femmes font partie des usagers de la bibliothèque publique. Aux États-Unis, leur participation est particulièrement importante.

Quel rôle les femmes ont-elles joué dans la promotion des bibliothèques publiques? En France, la Société Franklin en compte quelques-unes parmi ses membres, mais elles ne constituent pas un groupe particulier. Aux États-Unis, les clubs féminins feront activement campagne en faveur des bibliothèques municipales à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les femmes américaines entrèrent précocement dans la profession de bibliothécaires et elles y jouèrent un rôle important.

**Les pages intermédiaires sont blanches**

## CHAPITRE V

# Rapports entre le développement de l'éducation et celui des bibliothèques

**L**A bibliothèque est une institution éducative ouverte à tous. mais sa fréquentation sera d'autant plus effective qu'il y aura dans la société un public soucieux de culture personnelle. Et ce public, d'autres institutions éducatives contribuent à le former.

Pour savoir lire, il faut d'abord aller à l'école, recevoir une instruction. Le XIX<sup>e</sup> siècle est caractérisé par la mise en place de l'école primaire. Et le processus s'achève, dans sa seconde moitié, par l'avènement de la scolarité obligatoire. Cette évolution est plus ou moins rapide selon les pays. Dans quelle mesure le développement des bibliothèques est-il parallèle au développement de l'instruction et à l'expansion en conséquence d'un public potentiel?

L'école cependant n'engendre pas seulement un public. Elle est aussi l'expression d'un effort militant et l'œuvre d'un personnel nombreux. Sa fonction est différente, il est vrai, de celle de la bibliothèque. Elle est tournée surtout vers le monde des enfants, alors que la bibliothèque publique offre d'abord ses services aux adultes. Dans quelle mesure, le monde enseignant va-t-il contribuer au développement d'une institution qui prolonge son œuvre? Avec quel succès?

Avec le recul du temps, cette seconde contribution de l'école nous apparaît limitée. Un certain nombre d'enseignants ont bien participé au mouvement en faveur des bibliothèques, mais là où l'école a pris elle-même en charge le développement des bibliothèques publiques, l'expérience s'est révélée un échec.

La bibliothèque, en effet, se présente historiquement comme une institution éducative à l'intention des adultes et elle recourt à des méthodes spécifiques. Son développement ne serait-il pas dès lors lié davantage au progrès de l'éducation populaire qu'au simple progrès de l'école?

Si l'intensité de l'effort personnel de recherche et de culture, si l'intérêt porté à la lecture comme moyen d'autodidaxie varient selon les pays, n'y a-t-il pas là un facteur de divergence dans le développement des bibliothèques? L'importance attachée à la « self education » dans les pays anglosaxons n'a-t-elle pas favorisé leur expansion? Il le semble bien.

L'éducation des adultes s'est également développée selon des formes institutionnelles. En Angleterre et aux États-Unis, certaines initiatives se révèlent particulièrement florissantes. Dans quelle mesure, ces institutions en expansion, ont-elles favorisé la fréquentation des bibliothèques et le besoin d'y avoir recours. Les exemples d'une telle relation ne manquent pas. Le développement comparé des bibliothèques publiques mérite d'être analysé en relation avec celui des autres institutions éducatives.

### *A. L'école et la bibliothèque publique.*

#### *La formation d'un public.*

L'expansion de la scolarisation a amené un élargissement du public instruit. Dans quelle mesure la bibliothèque publique en a-t-elle bénéficié?

Le développement de l'école primaire aux États-Unis (1) se caractérise par sa précocité. Certes, cette tradition favorable à l'éducation s'est manifestée, surtout au départ, en Nouvelle-Angleterre. Les puritains, comme les autres protestants d'inspiration calviniste, suscitent la création d'écoles publiques. Dès 1647, dans le Massachusetts, une loi impose aux communautés locales de plus de cinquante familles, la rémunération d'un instituteur et l'entretien d'une école.

La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée, aux États-Unis, par la constitution d'un réseau d'écoles à l'intention de tous les enfants, gratuites et entretenues par des fonds publics. Des personnalités comme Horace Mann et Henry Bernard se révèlent dans cet effort d'organisation et y acquièrent une célébrité internationale.

Au milieu du siècle, on ne compte plus aux États-Unis qu'environ 20 % d'illettrés (2). Encore cette moyenne est-elle trompeuse car elle masque certaines disparités. Si la population

noire, en effet, est peu scolarisée, environ 10 % seulement de la population blanche âgée de vingt ans et plus, est illettrée. Si l'on tient compte en outre des insuffisances constatées chez les immigrants, de l'enracinement de la tradition éducative en Nouvelle-Angleterre, cette dernière région apparaîtra sur le plan de l'instruction comme privilégiée.

Des lois imposant l'obligation scolaire viennent consacrer ce développement. La première est promulguée, dès 1852, dans le Massachusetts et d'autres états suivent cet exemple dans les décades ultérieures (Columbia en 1860, Vermont en 1867, New Hampshire en 1871).

Cet effort en faveur de l'école primaire se prolonge par la constitution d'un enseignement secondaire. Parallèlement aux collèges privés, un réseau d'écoles secondaires publiques et gratuites se constitue en effet. La première « High school » est ainsi créée à Boston en 1821. On en compte plusieurs centaines à l'époque de la guerre de Sécession et à la fin du siècle, ces écoles assurent par milliers un enseignement secondaire de masse.

Ce n'est sans doute pas par hasard que les bibliothèques publiques connaissent au départ leur premier essor en Nouvelle-Angleterre, région dont on a vu qu'elle bénéficiait d'une grande tradition éducative.

Les responsables de la bibliothèque publique de Boston se réclament effectivement de cette tradition lorsqu'ils présentent en 1852 leur rapport sur les objectifs que doit se proposer l'institution. Ils mettent également l'accent sur la nécessité de répondre aux besoins en lecture d'un public nouvellement instruit : « Le régime d'instruction publique de Boston peut supporter la comparaison avec n'importe quel autre dans le monde. Il constitue un grand réseau d'instruction donnée dans des écoles allant des plus élémentaires à celles d'un haut niveau, ouvertes à l'ensemble de la population et entretenues par une dépense publique des plus généreuses... Pourquoi cette ville prospère et généreuse n'étendrait-elle pas son aide dans une mesure raisonnable, en vue de la création d'une bonne bibliothèque publique où les jeunes gens des deux sexes, lorsqu'ils quittent l'école pourraient trouver les œuvres qui touchent à la culture générale... (3). »

Un développement notable de l'instruction a précédé ainsi aux États-Unis la création des premières bibliothèques publiques. Leur premier essor en a sans doute été facilité et leur expansion considérable à la fin du siècle s'effectue parallèlement au développement rapide de l'enseignement secondaire.

En Angleterre (4), le développement de l'enseignement



primaire a été plus lent qu'aux États-Unis. Deux sociétés, la « British and Foreign School Society » et la « National School Society » sont fondées au début du XIX<sup>e</sup> siècle en vue de la création et de l'entretien d'écoles privées. L'aide de l'État ne commence à se manifester qu'à partir de 1833, date à laquelle le Parlement vote une première subvention en vue de la construction des écoles. Quelques années plus tard, c'est la création du « Special Committee of the privy council of education » qui se propose de surveiller la distribution des subventions. Des inspecteurs sont nommés à cet effet. En 1846, les subventions commencent à être effectuées, non seulement en vue des constructions, mais aussi pour compléter le traitement des maîtres.

Malgré cet effort, vers 1850, l'analphabétisme reste élevé. Près du tiers des hommes et près de la moitié des femmes sont encore incapables de signer leur acte de mariage (5). Mais il existe des inégalités régionales. Le degré d'instruction est nettement plus élevé dans le Nord industriel que dans le Sud rural de l'Angleterre (6). En raison d'un régime scolaire avancé, le cas de l'Écosse doit être considéré à part. En 1862, 15 % seulement des Écossais se révèlent incapables de signer leur acte de mariage (5).

Comme en France, l'enseignement primaire ne s'imposera définitivement en Angleterre que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1870, la loi Forster permet d'accroître la scolarisation et contribue à réduire la minorité encore réfractaire. Elle prévoit en effet la mise en place d'écoles publiques dans les districts où l'offre des écoles privées se révèle insuffisante. L'obligation scolaire, qui apparaît sous une forme indirecte en 1876, se fait définitive en 1880.

L'enseignement secondaire anglais reste également longtemps déficient. Cet enseignement offert dans des établissements privés : les « Public schools », se révèle vers 1870 insuffisant en quantité et médiocre en qualité. Le célèbre éducateur, Matthew Arnold, le juge à la même époque, inférieur à l'enseignement français de même nature (7). La situation s'améliorera à la fin du siècle avec la création d'écoles secondaires par les autorités locales.

Edwards, directeur de la première grande bibliothèque municipale anglaise, celle de Manchester, se préoccupe, dès le départ, des services à rendre à la jeunesse qui quitte l'école. « Une proportion importante des emprunteurs à la bibliothèque municipale », écrit-il, « sont des jeunes gens et des garçons qui suivent encore des cours ou viennent juste de quitter l'école. C'est dans les effets favorables qui pourront

être observés en ce qui les concerne, que les meilleurs fruits des bibliothèques populaires de prêt se révéleront. Mais dans beaucoup de cas, on a trouvé que le résultat de la scolarisation était la seule capacité de lire, et encore d'une façon maladroite (8) ». Ce témoignage nous dit à la fois les incidences du développement de la scolarisation et ses limites. Non seulement le taux d'analphabétisme reste élevé, mais encore la scolarisation est bien souvent superficielle.

Le développement ultérieur de l'instruction sous l'influence de la loi Forster et de l'instauration de l'obligation scolaire favorise, semble-t-il, un accroissement de la fréquentation des bibliothèques publiques et une accélération de leur croissance. A Birmingham comme à Manchester, les bibliothèques perçoivent les effets favorables des lois scolaires. « Quand la bibliothèque de Manchester s'est ouverte », écrit un bibliothécaire « moins de la moitié de la ville recevait une instruction scolaire. Mais il survint une augmentation merveilleuse dans la circulation des livres à l'adoption de la loi sur l'éducation primaire passée en 1870 (9) ».

En France (10), en 1829, à la veille de la Monarchie de Juillet, plus de la moitié des conscrits ne savent pas lire. La loi du 28 juin 1833 votée sous l'impulsion de Guizot, impose aux communes l'entretien d'une école. Elle marque le départ du mouvement ascendant de scolarisation. Le chiffre des élèves de l'enseignement élémentaire double presque en vingt ans.

Cependant, au milieu du siècle, le taux d'analphabétisme reste encore élevé. En 1855, près du tiers des époux et de la moitié des épouses sont incapables de signer leur acte de mariage (11). L'instruction, il est vrai, est très inégalement répartie sur le territoire français. En 1867, par exemple, si un tiers des conjoints (33,4 %) est encore illettré, le pourcentage varie considérablement selon les départements, passant de 1,44 % dans le Bas-Rhin, à 74,48 % en Haute-Vienne (12). Des provinces entières comme l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté comptent moins de 10 % d'analphabètes alors que des départements de l'Ouest et du Sud-Ouest en comptent plus de la moitié. La moitié Nord-Est de la France, de l'Alsace à la Normandie se détache par son haut degré d'instruction.

Le nombre des illettrés cependant décroît régulièrement. Et les lois scolaires du 16 juin 1881 et du 20 mars 1882, qui instaurent la gratuité de l'enseignement primaire et l'obligation scolaire, amènent l'achèvement du processus.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a ainsi été marqué par la généralisation et l'expansion de l'enseignement primaire. En comparaison,

l'enseignement secondaire reste en France le privilège d'une minorité. En soixante ans, les effectifs doublent seulement. On compte 200 000 élèves dans cet enseignement en 1900.

Quels livres va-t-on offrir à ceux qui viennent d'apprendre à lire? Comment va-t-on les mettre à leur disposition? Cette question sera posée très tôt. Dès 1836, au cours de la session de la Chambre des députés, F. Delessert la formule par exemple en ces termes : « Ce grand bienfait d'une instruction primaire généralement répandue serait loin de remplir son but, de développer, comme nous devons le désirer, l'intelligence et la moralité de ceux à qui elle est donnée, si à mesure qu'on organise des écoles, on ne cherchait à fournir de bonnes lectures à ceux qui y reçoivent l'instruction... (13). » Cette préoccupation apparaît comme un leitmotiv chez les partisans des bibliothèques. « Ton fils va désapprendre chez vous en peu de mois ce qu'il a appris », écrit Cormeniu dans ses *Entretiens de village*, « qui ne continue pas à lire, bientôt ne sait lire (14) ».

Mais les inconvénients pédagogiques résultant de l'absence de bibliothèques, ne sont pas seuls invoqués. On déplore également la diffusion croissante d'une littérature de mauvais goût et de basse moralité. On dénonce les résultats du colportage. « Il faut faire une guerre impitoyable aux mauvais livres qui infiltrent leur poison dans les âmes », écrit en 1860, un instituteur du Nord. « On n'a aujourd'hui dans les campagnes qu'une vieille grammaire usée, une vieille géographie, l'histoire des quatre fils Aymon et un almanach triple liégeois. Les feuilletons, romans, brochures sont dans toutes les mains et portent la corruption jusqu'au fond des plus pauvres chaumières. C'est un déluge d'immoralité qui monte... (15). » Aussi recommande-t-on la création des bibliothèques.

C'est le vœu émis en 1860, par 480 instituteurs sur 1 287 ayant participé à un concours organisé par le ministre de l'Instruction publique (15). Le dévouement des motivations fait ressortir l'aspect moralisateur qui, de très loin, est le plus invoqué. Quarante-six d'entre eux mentionnent ainsi l'influence des « mauvais livres », 44, la nécessité de combattre la fréquentation des cabarets, des cafés, des mauvais lieux et le goût du jeu...

Bref, lorsque Jean Macé, écrit le 25 avril 1862 dans le *Courrier du Bas-Rhin* : « À quoi servira au peuple de savoir lire s'il n'a rien à lire? Le complément de l'école primaire, c'est donc la bibliothèque populaire. La première est la clef, mais l'autre est la maison (16). » Il exprime avec clarté, un état d'esprit largement répandu.

La diffusion croissante de l'instruction favorise ainsi l'expansion des bibliothèques. Une enquête effectuée en 1877,

révèle une fréquentation supérieure des bibliothèques scolaires dans les académies du Nord-Est, c'est-à-dire dans la partie de la France traditionnellement la plus instruite (17).

Cependant, l'achèvement de la scolarisation, l'avènement de l'école publique, ne se traduit pas, nous l'avons vu, par un développement accru des bibliothèques populaires et des bibliothèques scolaires. Au contraire, la crise en est avérée au début du xx<sup>e</sup> siècle.

En France, en Angleterre, aux États-Unis, la nécessité d'une formation postscolaire est invoquée, dès le départ, en faveur de la création des bibliothèques. Le degré d'instruction diffère cependant dans les trois pays, en ce milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Un effort considérable est consenti aux États-Unis en faveur de l'école primaire. Aussi ce pays ne compte-t-il déjà plus en 1860 que 8,9 % d'illettrés dans la population blanche. Le retard du vieux continent est sensible à la même date. L'Angleterre compte encore 28,9 % d'illettrés et la France, 37 %.

Dans les trois pays, certes, il semble bien que les régions les plus instruites bénéficient d'un développement supérieur des bibliothèques. Et par ailleurs, dès le départ, c'est aux États-Unis, où l'instruction primaire s'est le plus vigoureusement développée, que les bibliothèques publiques rencontrent l'accueil le plus favorable. Mais si l'Angleterre est légèrement en avance sur la France quant au degré d'instruction, les deux pays n'en sont pas moins dans un état assez comparable. Or, on observe des différences sensibles entre les deux pays dans la création de leurs bibliothèques publiques. Un vaste essor des bibliothèques d'association précède en Angleterre la création de bibliothèques municipales qui intervient à partir de 1850. En France, il faudra attendre 1860 pour assister à l'essor des bibliothèques populaires et des bibliothèques scolaires.

Mais la divergence essentielle dans la relation entre le développement de l'instruction et celui des bibliothèques intervient dans les décades ultérieures. Alors qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les bibliothèques publiques connaissent une expansion ininterrompue, la généralisation de la scolarisation ne s'accompagne pas en France d'un développement parallèle des bibliothèques populaires et scolaires. Au contraire, au début du xx<sup>e</sup> siècle, la crise éclate. L'intervention d'autres variables explique sans doute cette divergence.

#### *La contribution de l'école.*

Si l'enseignement a pu favoriser le développement des bibliothèques en suscitant un public instruit désireux de lire,

dans quelle mesure a-t-il exercé une influence plus directe encore en leur faveur? Les enseignants ont-ils participé notablement au mouvement en faveur de la création de bibliothèques ouvertes à tous? Comment l'école, en plein essor à cette époque, a-t-elle envisagé sa contribution au développement des bibliothèques publiques et quel a été le résultat de ces efforts?

Des bibliothèques scolaires, à l'intention des adultes comme des enfants, apparaissent aux États-Unis dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'État de New York ouvre la marche à partir de 1835, et d'autres États suivent son exemple. Vingt ans plus tard cependant, l'expérience commence à périlcliter.

Cet échec tient à un ensemble de causes; entre autres, le manque d'organisation et la dimension trop restreinte de beaucoup de ces bibliothèques. La bibliothèque scolaire apparaît sans doute à beaucoup d'écoles comme une occupation seconde et parce que seconde, négligée. « Être maître et bibliothécaire en même temps, c'est trop d'une fonction », commente un observateur français (18).

Mais si les bibliothèques scolaires dans les villes sont progressivement absorbées par les bibliothèques municipales en plein essor, l'expérience n'aura pas été néanmoins sans profit. L'opinion se sera habituée en effet au financement des bibliothèques par des fonds publics. Et le caractère public de l'école est un argument dont on se réclame en faveur de la création de bibliothèques ouvertes à tous.

Les enseignants cependant ont peu participé au mouvement en faveur des bibliothèques municipales. Bien sûr, on ne peut négliger l'action de personnalités comme Everett et Ticknor, deux des fondateurs de la bibliothèque de Boston, ou comme Henry Bernard et William Torrey Harris. Ce dernier, superintendant des écoles à Saint-Louis de 1868 à 1880 et « U.S. Commissioner of Education » de 1889 à 1906 a été un partisan ardent des bibliothèques publiques. Le Bureau de l'éducation des États-Unis a encouragé leur développement par son œuvre statistique et la publication en 1876 d'un rapport qui fait date dans l'histoire des bibliothèques. Mais la presse pédagogique accorde peu de place à ces institutions et les enseignants américains, dans l'ensemble; n'ont pas joué un rôle déterminant en leur faveur (19).

Ce sont bien plutôt les bibliothécaires qui s'adressent à l'école. Ils constatent en effet, de graves lacunes dans l'éducation des jeunes lecteurs qui viennent fréquenter la bibliothèque au sortir de l'école. Et ces critiques, ces observations contri-

buent à la naissance d'une pédagogie plus active. Lorsque Charles-Francis Adams écrit par exemple ses « entretiens familiaux avec les maîtres de Quincy au sujet des livres et de la lecture chez les élèves (20) », il prépare une évolution qui se manifeste dès 1880 à l'Association des enseignants américains, dans des communications portant sur la nécessité de mettre l'accent sur la compréhension dans la lecture. Dix ans plus tard, la même association invite les bibliothécaires à présenter leurs observations et à la fin du siècle, elle crée un service des bibliothèques. Ainsi, le climat de l'enseignement tout entier évolue-t-il. Melvil Dewey, grand bibliothécaire américain, peut écrire en 1880 : « L'éducation nouvelle se caractérise par la substitution de la bibliothèque au manuel et à la conférence *ex cathedra*. Dans les meilleurs collèges, des séminaires surgissent dans tous les départements. Le but principal des cours est d'apprendre aux étudiants à travailler en bibliothèque et lorsque quelqu'un est capable d'utiliser intelligemment une vaste documentation bibliographique et sait trouver rapidement et avec précision dans une bibliothèque, ce qu'il recherche, il peut se vanter d'avoir une bonne éducation (21). »

Parallèlement à cette évolution de l'enseignement, les bibliothèques municipales se préoccupent de mettre des livres à la disposition des écoles. Les premières expériences importantes en la matière ont lieu à Worcester, Providence et Boston dans les années 1878-1890. Et le service rendu à l'enseignement ira dès lors en s'amplifiant.

Aussi la bibliothèque publique peut mettre l'accent sur son rôle éducatif. Sa mission, complémentaire de celle de l'école, est comparable en importance dans une perspective d'éducation permanente. « La table la plus légère », écrit Melvil Dewey « ne peut reposer solidement sur moins de trois pieds. Pas davantage, le triangle du grand travail éducatif déjà bien entamé, ne peut-il être complet sans l'Église comme base, l'École comme un des côtés, la Bibliothèque comme l'autre côté. La chaire, la presse, les éducateurs ouverts acceptent partout ce point de vue. Il y a un éveil général dans cette perspective (22) ».

Edward Edwards, le grand bibliothécaire anglais, dénonce très tôt, les lacunes de l'enseignement et les difficultés de compréhension qui en résultent pour les jeunes lecteurs. Cette opinion nous semble significative. Les premières bibliothèques municipales apparaissent en Angleterre, dans un contexte encore marqué par les insuffisances de l'école. Leur développement n'est pas précédé comme en Amérique par celui des bibliothèques scolaires. Le progrès de ces dernières n'accompagne pas comme en France l'essor des bibliothèques populaires.

Les bibliothèques apparaissent, semble-t-il, assez tardivement dans les écoles. Si la création de bibliothèques scolaires à Londres en 1878, est une date importante, elle intervient près de vingt ans après le départ en France des institutions comparables. C'est aux bibliothèques municipales qu'il appartiendra en Angleterre de prendre l'initiative dans la constitution de fonds de livres dans les écoles. A la même époque en effet, le bibliothécaire de Plymouth, W.H.K. Wright, préconise le dépôt, par la bibliothèque municipale, de collections de livres dans les écoles. Et dans la décennie suivante (1880-1890), plusieurs bibliothèques municipales s'engagent dans cette voie pratique qui s'étendra par la suite.

En France, à partir de 1862, une association, la Société Franklin, se propose d'encourager la création et le développement des bibliothèques populaires. Pendant les deux premières décennies d'activité, son influence sera considérable. Une analyse de la composition de ce mouvement peut nous renseigner sur la contribution des enseignants au développement des bibliothèques populaires. La répartition des membres du Conseil d'administration en 1863 est significative à cet égard. De hautes personnalités du monde administratif, politique, universitaire, s'y retrouvent pour participer à la gestion de la société. Mais sur les 50 membres, les représentants de l'Instruction publique au nombre de 5 sont relativement peu nombreux. Et, deux années plus tard, sur les 51 correspondants départementaux de la société, les professeurs ou instituteurs, sont au nombre de 8 seulement (23). Ainsi, si le monde de l'enseignement participe à la société, son rôle ne semble pas ici déterminant.

Pourtant, on compte, parmi les pionniers de la bibliothèque communale, des hommes qui exercent ou ont exercé le métier d'enseignant. C'est le cas de Jules Radu, fondateur, en 1850, d'une société des bibliothèques communales. Jules Radu, né à Paris en 1810 dans une famille aisée, est professeur de méthodes élémentaires de 1827 à 1840. Et l'armée fera appel à lui à la fin de cette période en vue de donner des cours itinérants. Il se consacre par la suite à la publication de ses ouvrages et à la fondation de sociétés de bienfaisance (24).

Jean Macé est plus célèbre. Sans doute, le connaît-on surtout comme fondateur de la Ligue de l'enseignement, organisation qui inclura d'ailleurs les bibliothèques dans un vaste programme d'activités, mais il faut rappeler ici son action antérieure en faveur de ces institutions lorsqu'il était professeur à Beblenheim.

Le développement des bibliothèques scolaires à partir de

1860, sous l'énergique impulsion de deux ministres de l'Instruction publique : Rouland, puis Duruy, représente cependant la principale contribution de l'école. Dans des projets antérieurs, déjà avait-on évoqué le rôle possible de l'instituteur. L'école apparaissait dans les campagnes, comme l'emplacement naturel de la bibliothèque. Pendant plusieurs décennies, les instituteurs vont donc apporter leur laborieuse contribution en assurant la marche de bibliothèques scolaires ouvertes à la fois aux enfants et aux adultes. De plus, il s'en trouve également, à côté d'employés de mairie ou de professeurs retraités pour gérer les bibliothèques populaires proprement dites.

Ce patient dévouement n'empêche pas ces trop petites bibliothèques de périliter. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les bibliothèques scolaires connaissent un échec avéré comme les institutions homologues aux États-Unis, cinquante ans plus tôt. Les causes techniques en seront étudiées par la suite. Mais il faut tenir compte également des mentalités. « Qu'attendre comme bibliothécaire de l'instituteur absorbé par trois métiers, dont un seul suffirait à l'occuper utilement : l'école du jour, l'école du soir et le secrétariat de mairie », écrit en 1907 l'inspecteur d'académie du Loir-et-Cher (26). Si l'on évite prudemment de généraliser un propos empreint, semble-t-il, de bon sens, il n'en reste pas moins que l'échec des bibliothèques scolaires peut sans doute s'expliquer en raison d'un moindre intérêt de l'école pour une fonction jugée secondaire par rapport à son but principal : l'instruction des enfants.

En Grande-Bretagne et aux États-Unis, la bibliothèque publique se développe d'abord comme une institution éducative destinée aux adultes. Lorsque les fondations seront assurées, elle étendra alors ses services aux enfants, elle desservira les écoles.

Le rôle des enseignants dans le mouvement en leur faveur sera relativement peu déterminant. Sans doute, y a-t-il des exceptions; sans doute aussi assistera-t-on à une évolution des rapports entre l'école et la bibliothèque, la première s'intéressant à la seconde en fonction du développement des services offerts, en fonction également d'une évolution de la pédagogie scolaire.

L'indifférence première de l'école tient peut-être à l'importance même qu'elle attache à sa raison d'être : l'instruction des enfants. Certes, elle ne se désintéresse pas de l'éducation des adultes. N'organise-t-elle pas souvent à leur intention des cours du soir? Mais ce problème lui paraît second. Bien plus, les méthodes pédagogiques utilisées par l'école et la bibliothèque sont au départ du moins, très différentes. L'école



impose aux jeunes élèves une instruction par la voie de l'enseignement magistral. La bibliothèque favorise au contraire un libre choix. Elle propose, elle guide sans contraindre. Une réserve envers l'école se manifeste encore en 1910 chez un bibliothécaire américain, auteur d'un important traité de bibliothéconomie. Celui-ci écrit à propos de l'emplacement des dépôts des bibliothèques circulantes : « Une école est un centre naturel, mais ce n'est pas un bon endroit pour y déposer une collection destinée à la communauté entière, à moins que des arrangements puissent permettre l'ouverture du bâtiment après les heures de classe et pendant les vacances. Même dans ce cas, beaucoup d'adultes de l'endroit considéreront inévitablement la collection comme étant seulement destinée aux enfants et en conséquence manqueront d'en tirer profit (27). »

Voilà sans doute une raison de l'échec des bibliothèques scolaires. Cet échec se manifeste à la fois en France et aux États-Unis. L'expérience américaine a été plus précoce, plus courte aussi. Elle ne sera reprise à la fin du siècle que sur des bases très différentes. L'expérience française persiste pendant des décennies, mais au début du xx<sup>e</sup> siècle, son échec est patent. Ce déclin a des causes techniques pour une large part. Il tient également à un fait de mentalité.

En suscitant un public instruit, l'école a favorisé la fréquentation des bibliothèques et l'expansion de ces institutions. Une analyse plus détaillée nous a montré cependant que la relation entre le développement de l'instruction et celui des bibliothèques n'est pas sans présenter des différences selon les pays. La fondation des bibliothèques municipales en Angleterre intervient par exemple dans une population encore peu instruite. Et par ailleurs, la généralisation en France de l'enseignement primaire n'amène pas un développement correspondant des bibliothèques publiques. Ces divergences tiennent à la multiplicité des facteurs en cause. Fréquenter une bibliothèque suppose bien entendu avoir appris à lire. Mais y a-t-il une relation décisive entre la longueur de la période scolaire et le goût d'apprendre? Cette relation est-elle la même dans tous les pays? Dans quelle mesure une généralisation plus ou moins grande du livre accroît-il l'intérêt pour la lecture? Quels liens enfin existent-ils entre la bibliothèque et les autres institutions éducatives à l'intention des adultes? C'est ce que nous nous proposons d'examiner maintenant.

**B. L'éducation des adultes et la bibliothèque.***Aspiration à la culture personnelle.*

Intervenant à la Chambre des communes, William Ewart, homme politique anglais dont on sait l'action décisive en faveur des bibliothèques publiques, invoque à l'appui de sa thèse la nécessité de favoriser l'autodidaxie. « Il y a deux sortes d'éducation », déclare-t-il en février 1850, « celle qui est donnée dans les écoles et celles qui est acquise par les individus eux-mêmes. Et nous pouvons invoquer l'autorité de Gibbon (un grand historien anglais) en disant que l'éducation qu'un homme se donne lui-même est bien plus importante que celle qu'il peut recevoir d'un professeur. Dans les bibliothèques publiques, la possibilité d'un « auto-enseignement » serait offerte aux classes laborieuses... (28). » Voici un texte significatif, car il exprime un état d'esprit bien moins répandu en France qu'en Angleterre et aux États-Unis.

De bons observateurs français confirment le fait. Boutmy, un des fondateurs de la science politique française, s'étonne par exemple du contraste à cet égard entre la France et l'Angleterre. L'Angleterre, où la scolarisation est loin d'être supérieure, obtient néanmoins de beaux résultats sur le plan économique et culturel. C'est que l'enseignement n'y prétend pas mesurer à lui seul et définitivement le savoir. « En France », écrit Émile Boutmy à la fin du siècle, « règne l'idée que plus l'enfant aura acquis pendant cette période (les études scolaires), plus vaudra l'homme et aussi tout l'immense effort dépensé depuis douze ans à réformer l'enseignement secondaire a-t-il consisté à enrichir et à mieux ordonner des programmes d'étude qu'on impose ensuite à tous les jeunes esprits. C'est une déplorable erreur... (En Angleterre), l'intelligence garde le plus souvent une fraîcheur de curiosité, une intégrité de vocation qui nous étonnent. Voilà la clef de cette contradiction apparente : des écoles plus que médiocres et en regard une admirable efflorescence littéraire, une prodigieuse expansion industrielle et scientifique... (29). »

Taine, également bon connaisseur des réalités anglaises intervient dans le même sens. Il critique avec force l'enseignement français, ses épreuves successives : les examens. « Sept ou huit années durant », écrit-il, « le jeune Français est séquestré dans une école loin de l'expérience directe et personnelle qui lui aurait donné la notion exacte et vive des choses, des hommes et des diverses façons de les manier... Avant 1789, dit un témoin de l'Ancien Régime et du Régime Moderne, les jeunes Français ne dépensaient point ainsi leur jeunesse. Au lieu de piétiner si longtemps aux abords d'une carrière,

ils y étaient introduits de très bonne heure et tout de suite, ils se mettaient à courir... Tel est aussi le procédé qui encore aujourd'hui en Angleterre et en Amérique forme dans les diverses professions, les futurs talents. À l'hôpital, dans la mine, dans la manufacture, chez l'architecte, chez l'homme de loi, l'élève admis très jeune fait son apprentissage et son stage. Dès vingt-cinq ans et bien plus tôt, si la substance et le fonds ne lui manquent pas, il est, non seulement un exécutant utile, mais encore un entrepreneur spontané, non seulement un rouage, mais de plus un moteur... (30). »

Des exemples illustres : grands savants ou hommes de lettres témoignent dans l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle de la fécondité de la voie personnelle d'accès à la culture et de la fréquence des réussites sans rapport avec une formation scolaire (31). Mais l'autodidaxie est également répandue dans le monde ouvrier. Et le succès de beaucoup d'hommes d'affaires peut lui être attribué. Voici par exemple, d'après Max Leclerc, « la simple histoire d'un homme qui s'est élevé jusqu'à la tête d'une grande maison d'édition de Londres. Fils de paysan, il apprend à lire et à écrire dans une école à 2 sous par semaine. Vers douze ou treize ans, il faut qu'il commence à gagner sa vie. Il entre comme apprenti chez un forgeron. Il aime déjà follement la lecture : il achète quelques livres avec ses premières économies... Au bout de deux ans, il pense qu'il a mieux à faire que de tirer le soufflet de la forge ou de tenir les pieds des chevaux. Il se fait admettre dans les bureaux d'une compagnie de chemins de fer. Il continue de consacrer ses soirées à l'étude, il apprend la sténographie. Ce nouveau gagne-pain lui ouvre les portes d'un journal. Puis il trouve enfin sa voie. Il entre comme petit employé chez un éditeur. Il apprend le métier, s'élève peu à peu et finit par devenir patron. L'apprenti forgeron est devenu un homme de goût et d'une culture étendue... (32) ».

L'importance de la lecture apparaît dans ce témoignage. Et parmi les pionniers des bibliothèques publiques en Angleterre, on compte des hommes ayant acquis par eux-mêmes leur instruction, au premier rang desquels on peut placer E. Edwards. Avant son entrée dans la profession de bibliothécaire, celui-ci ne fréquentait-il pas régulièrement le British Museum en vue de développer son savoir ?

Aux États-Unis, le terme de « self made man » témoigne d'une mobilité sociale caractéristique de la société américaine. C'est dire l'importance que prend là aussi la « self education ».

Effectivement, parmi les bienfaiteurs des bibliothèques

américaines, on trouve des hommes qui, parvenus à la richesse, se souviennent de leurs débuts difficiles. C'est le cas de Joshua Bates dont les dons ont facilité au départ le développement de la bibliothèque publique de Boston. Riche commerçant et financier, il n'oublie pas les avantages jadis retirés de la lecture et veut permettre à tous les jeunes d'accéder au livre.

L'œuvre d'Andrew Carnegie est connue universellement. Ses dons considérables ont largement contribué à l'essor des bibliothèques publiques à la fin du siècle. Immigrant écossais, artisan de sa propre réussite, Carnegie, à la tête d'un empire industriel, se souvient des jours d'une jeunesse pauvre où il allait emprunter des livres à la bibliothèque fondée à l'intention des apprentis par le colonel Anderson à Alleghany.

Certes, l'autodidaxie n'est pas inconnue en France à cette époque. Les militants ouvriers notamment se sont souvent efforcés d'acquérir une culture personnelle (32 bis). Mais le phénomène semble plus limité dans notre pays. Les textes de Taine et de Boutmy nous paraissent convaincants. En France, les études scolaires l'emportent sur l'autodidaxie comme voie d'accès au savoir et comme condition de réussite professionnelle. On ne retrouve pas dans l'histoire des bibliothèques françaises, de biographies analogues à celles d'Edwards et de Carnegie. Mais quelle que soit l'intensité de l'autodidaxie, elle pose le problème des relations entre le développement des bibliothèques et celui des autres formes éducatives à l'intention des adultes.

#### *La diffusion du livre.*

Dans quelle mesure la diffusion du livre a-t-elle favorisé la formation d'un public de lecteurs et par suite la fréquentation des bibliothèques et leur expansion?

Aux États-Unis (33), la lecture du livre semble être entrée très tôt dans les mœurs. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle en effet, les pionniers des colonies qui se créent dans le Nouveau Monde sont bien souvent des amateurs de livre. Et les premiers immigrants attachent du prix à la lecture. Une aventure de Benjamin Franklin témoigne de ce prestige. Arrivant en bateau à New York en 1724, il se voit invité par le gouverneur pour la seule raison que celui-ci a entendu parler de la collection d'ouvrages qu'il transporte avec lui. Les observateurs américains et étrangers s'entendent sur cet intérêt porté aux livres.

Or dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, la gamme des publications s'élargit considérablement, c'est le développement de la presse. En 1839, il y a aux États-Unis 1 555 périodes

diques et journaux. Onze ans après, le nombre a presque doublé. Il est de l'ordre de 2 800. La progression du livre est également notable. Si la production en ouvrages juridiques et médicaux reste stationnaire, entre 1820 et 1850, elle double au moins pour des catégories plus populaires.

Le rapport en faveur de la création de la bibliothèque publique de Boston invoque ce fait. Le livre a d'abord été rare et coûteux, mais peu à peu, des formes plus populaires d'ouvrages : histoire, voyages et livres destinés principalement ou entièrement à la distraction, se sont développées. Finalement, ces livres sont devenus si nombreux et ont été si demandés, que les plus grandes bibliothèques publiques, dont la plupart ont grandi plus ou moins à partir des fondations religieuses du Moyen Âge, et ont toujours considéré avec peu d'intérêt cette littérature plus populaire, ne pouvaient continuer à être considérées comme la source unique ou même la source principale, à l'intention de ceux qui ne peuvent s'acheter les livres qu'ils désirent (34). Le rapport souhaite en conséquence l'achat, par la nouvelle bibliothèque municipale de Boston, de livres populaires de qualité en nombreux exemplaires.

En Grande-Bretagne (35) on assiste également à une expansion de l'imprimé dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers 1830, la « Société pour la diffusion de la connaissance utile » suscite un périodique à bas prix, qui se propose de répandre, dans les milieux populaires, un savoir diversifié : histoire, géographie, zoologie, littérature, etc. Dès le départ, en 1832, le *Penny Magazine* annonce à lui seul, la vente de chaque numéro à 200 000 exemplaires. D'autres périodiques du même genre se créent à la même époque (36).

La presse est également en essor. Le premier grand journal à 2 sous, le *Penny paper* apparaît en 1846. C'est le *Daily News*. L'ère des journaux à bon marché a commencé.

À la même époque, des collections d'ouvrages à prix réduit ont fait leur apparition. Ces livres coûtent moins d'un shilling et des associations religieuses diffusent des classiques nicilleur marché encore. Les classes moyennes en expansion profitent de ces conditions, mais chez les ouvriers le développement de la lecture reste limité en fonction d'un coût encore trop élevé et d'une existence matérielle difficile.

Le problème de la qualité de la production à bon marché se pose néanmoins avec acuité. Romans policiers, ouvrages ténébreux et romanesques, livres d'un sentimentalisme outré, sont bien souvent des succès de librairie, en dépit de leur manque de goût.

Ce climat général se reflète dans les témoignages à la com-

mission d'enquête de 1849 sur les bibliothèques publiques (37). On invoque, en leur faveur, la demande croissante de livres et la nécessité de favoriser la diffusion d'ouvrages de qualité.

La situation, en France, à la même époque est assez ressemblante. Sous l'impulsion d'Émile de Girardin, la presse connaît un premier élargissement de sa diffusion à l'époque de la Monarchie de Juillet. Le public s'accroît rapidement sous le second Empire avec la création d'un journal bon marché. *Le Petit Journal*, publié à partir du 2 février 1863 se vend 5 centimes le numéro. Dès le départ, c'est un grand succès avec 100 000 exemplaires vendus par jour.

Les prix du livre ont également commencé à baisser. C'est, par exemple, le lancement, en 1838, de la bibliothèque Charpentier à 3,50 F le volume où, par la suite, la publication des œuvres d'Alexandre Dumas par Michel Lévy en petits volumes verts à 1 franc (38).

Parallèlement aux initiatives commerciales, des associations d'inspiration religieuse se consacrent à la diffusion de publications populaires.

Vers 1865, ont lit, semble-t-il, déjà beaucoup dans les villes, plus en tout cas que dans les campagnes. Mais quelle est la qualité de ces lectures? « Les populations urbaines », lit-on dans le compte rendu d'une enquête auprès des préfets, « montrent beaucoup plus de goût que les populations rurales pour la lecture, mais leur choix est peut-être encore plus mauvais... Les classes ouvrières ne lisent guère que des romans et surtout les romans publiés par les journaux à bon marché. Les romans qui se vendent le plus sont ceux d'A. Dumas, de P. Féval, d'E. Sue, de P. de Kock. Les publications illustrées de 5 et 10 centimes et tous les petits journaux obtiennent une grande faveur... (39). »

Dans les villages, les livres sont rares encore. Mais le colportage y répand une production bien souvent douteuse. Ce sont « quelques livres de piété, d'anciens romans, des histoires de guerre et de voyage, des romans populaires, des contes, légendes, des récits d'accidents et de vols, des almanachs, des chansons, des livres dont le titre attire la curiosité des jeunes gens... (40). » Aussi, nombreux sont les éducateurs qui poussent un cri d'alarme, tel cet instituteur d'Indre-et-Loire: « On lit dans les communes les contes de fées, *l'Histoire des quatre fils Aymon*, *la Complainte du Juif errant*, mais les bons livres manquent. De fort mauvais ouvrages, des romans se répandent. Ils sont, pour ainsi dire, donnés pour rien... (41). »

Jules Simon, un des responsables de la Société Franklin et futur ministre de l'Instruction publique, dresse ainsi le

bilan des insuffisances de la distribution du livre : « On compte beaucoup de libraires dans les grandes villes. Il y en a peu dans les villes de second et troisième ordre. Combien de chefs-lieux de préfecture n'en ont qu'un seul. Ce libraire, si on peut lui donner ce nom vend plus de papeteries et de cartonnages que de livres... C'est bien pire dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. Là, il n'y a ni livres dans les maisons, ni boutiques de livres. Une famille qui a le goût de la lecture est obligée de correspondre directement avec un libraire, de faire de grands frais en correspondance et en messageries. N'est-il pas plus naturel et moins coûteux de s'abonner à un journal? Le journal devient ainsi l'unique ressource de ceux qui veulent lire et qui habitent au fond des campagnes. Tel de nos villages où il ne s'achète pas deux volumes dans l'espace d'une année ferait la fortune d'un libraire en très peu de temps si du jour au lendemain le commerce de la librairie devenait libre (41 bis). Il nous semblerait d'abord très extraordinaire de voir chez l'épicier ou le mercier quatre ou cinq rayons couverts de livres à vendre. Cela est pourtant ainsi en Angleterre et en Amérique et c'est en partie pour ce motif que les Anglais consomment tant de livres et que nous en produisons si peu (42). »

Ce témoignage d'un bon observateur fait ressortir un retard de la France dans le domaine de la diffusion du livre. Cette question reste à approfondir mais, si, comme il le semble, il en était bien ainsi, ce serait là un élément à considérer quant à l'interprétation du développement plus difficile des bibliothèques en France. Quoiqu'il en soit, l'expansion du livre, apparente déjà dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, a, dans les trois pays, favorisé la création des bibliothèques publiques et par la suite, a accompagné leur extension.

#### *Le développement de l'éducation des adultes.*

Mais, si la proximité du livre se révèle ainsi un facteur favorable, la croissance de l'éducation des adultes à travers des formes multiples constitue également un encouragement au développement des bibliothèques publiques. Elle suscite en effet, un goût pour l'étude et la recherche d'une documentation adéquate. Historiquement, d'ailleurs, la bibliothèque se présente elle-même comme une des modalités du mouvement éducatif à l'intention des adultes. Certes, une étude détaillée du développement de l'éducation des adultes dépasserait le cadre de cette étude. Il ne peut même être question d'en donner ici un tableau complet. Nous nous bornerons à énoncer

les initiatives principales et à étudier dans quelle mesure elles ont favorisé le développement des bibliothèques.

L'éducation des adultes est déjà une réalité aux États-Unis lorsque, vers 1850, les bibliothèques publiques font leur apparition (43). Déjà, les premiers cours du soir se sont déroulés dans les écoles publiques, déjà une vie florissante d'association a suscité des clubs de discussion, des conférences, des bibliothèques.

A partir de 1826, des groupes locaux : les « *lyceums* », se constituent, en se donnant pour tâche d'encourager le développement des écoles publiques et d'offrir à leurs membres des activités culturelles où la diffusion des nouvelles connaissances scientifiques occupent une place importante. En 1835, à l'apogée du mouvement, on en compte environ 3 500. C'est dire l'importance de cet effort.

Dans la seconde moitié du siècle, le mouvement éducatif à l'intention des adultes se diversifie et s'étend. A côté d'un enseignement post scolaire en développement, parallèlement à une vie d'association qui persévère et se manifeste notamment par la croissance des clubs féminins, des initiatives suscitant la création de formes nouvelles se proposent d'offrir aux participants les éléments d'une culture universitaire.

En août 1874, sur les bords du lac Chautauqua, une première session d'été en vue de la formation des moniteurs des écoles du dimanche réunit des pasteurs et des laïcs de plusieurs confessions protestantes. Les perspectives s'élargissent rapidement et les rassemblements ultérieurs qui se répètent chaque année offrent aux participants un enseignement de plus en plus diversifié et de multiples activités : conférences, concerts, manifestations sportives, réunions de distraction. A partir de 1878, un « cercle littéraire et scientifique » permet aux adhérents d'étudier toute l'année par correspondance en s'aidant de lectures appropriées.

Si le Chautauqua essaie de créer une université populaire, le mouvement d'extension universitaire qui se développe à partir des années 1885, s'inspire d'une approche inverse et se propose d'amener les universités à offrir aux adultes un enseignement approprié. La formule adoptée est celle de cycles de cours exigeant entre temps un travail personnel. Si les premières expériences ont lieu notamment dans le cadre des bibliothèques publiques, trois grands pôles d'expansion s'affirment à partir de 1890 : l'université de l'État de New York, l'université de Chicago, la « Société américaine pour l'extension de l'enseignement universitaire » créée à Philadelphie. Le mouvement, qui connaît des difficultés pendant les années



qui marquent le passage d'un siècle à l'autre, reprend son mouvement en avant, grâce à l'exemple de l'université de Wisconsin qui n'hésite pas à mettre l'accent sur les rapports entre l'extension et la vie pratique. La part des universités dans l'éducation des adultes s'étend alors rapidement.

Quelle influence ces différents mouvements ont-ils joué en faveur du développement des bibliothèques publiques (44)?

Les « lyceums » ne sont pas sans avoir préparé un climat favorable à leur éclosion. Ces groupes d'étude éveillent des intérêts en organisant des cercles et des conférences et, dans certains cas, des collections de matériel scientifique et des bibliothèques. Sur ce dernier point, leur effort rejoint celui des nombreuses associations qui se préoccupent depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle de mettre des livres à la disposition de leurs membres. Lorsque Benjamin Franklin, par exemple, crée en 1731, à Philadelphie une des premières « subscription libraries », celle-ci se présente comme le prolongement naturel d'un cercle de discussion, le « Junto » fonctionnant depuis quelques années. « Les membres de la Junto », écrit-il, « avaient chacun quelques livres. Je proposais que nous les apportions tous dans la salle, où ils pourraient non seulement être consultés pendant nos réunions, mais aussi nous être utiles à tous grâce à la possibilité pour chacun de nous de les emprunter librement à domicile (45) ». Quelques années plus tard, un autre cercle de discussion, celui de Newport donne naissance également à une bibliothèque : la « Rodwood library ». Comme en Angleterre, ce climat favorable au livre et à la lecture, ne sera pas sans encourager le développement ultérieur des bibliothèques publiques.

Cette action bénéfique de groupes locaux se retrouve, sous une forme différente, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les membres des clubs féminins utilisent en effet avec enthousiasme les possibilités offertes par les bibliothèques publiques alors en plein essor. Et lorsque ces dernières sont insuffisamment développées, les clubs n'hésitent pas, dans beaucoup de cas, à faire campagne en leur faveur. Les associations féminines exercent ainsi une notable pression sur les autorités locales et sur l'opinion, tant dans le « Middle West » et dans le « Far West », dans la dernière décennie du siècle, que dans le Sud vers 1900.

Le « Chautauqua », s'est développé, semble-t-il, indépendamment des bibliothèques publiques. La publication officielle du mouvement fait peu d'allusions à ces institutions. Les cours renvoient à un nombre limité d'ouvrages et de manuels dont on recommande l'acquisition aux étudiants.

Par contre, il existe, dès le départ, un lien étroit entre les

bibliothèques publiques et le mouvement d'extension universitaire qui fait appel au travail personnel des participants. Le pionnier de la formule : Herbert Bexter Adams, historien, professeur à l'université John Hopkins, prend vigoureusement parti en faveur des bibliothèques. Mais, l'extension universitaire bénéficie elle-même du soutien de nombreux bibliothécaires. Les premières expériences n'ont-elles pas lieu bien souvent dans le cadre de bibliothèques publiques? C'est le cas à Buffalo, Chicago et Saint Louis.

Et si l'extension universitaire se développe dans le cadre de l'université de New York, c'est grâce à l'influence de Melvil Dewey, ce grand bibliothécaire dont la contribution dans son propre domaine est déjà si remarquable (46). Dès janvier 1888 en effet, c'est-à-dire au tout début du mouvement, Dewey, bibliothécaire en chef à Columbia propose un plan aux régents de l'université de New York et son action aboutit en 1891 à la création d'un département consacré à « l'extension ». La gamme des services compris dans ce département témoigne d'une grande largeur de vue et d'une étroite liaison entre les bibliothèques et les autres activités. Ils concernent en effet :

- 1° Les bibliothèques publiques et les bibliothèques circulantes;
- 2° L'enseignement au dehors des écoles et des collèges;
- 3° Les groupes d'étude pour la discussion et un travail commun;
- 4° Les sessions d'été.

L'orientation des bibliothèques publiques américaines explique sans doute cette affinité. Ne sont-elles pas elles-mêmes des institutions à l'intention des adultes? Ne jouent-elles pas le rôle de centres culturels? Ce sont là des préoccupations que Melvil Dewey traduit avec force, lorsqu'il écrit : « La bibliothèque est une institution qui mérite le nom d'université du peuple. Elle pourrait bien prendre pour emblème la vaste légende du sceau de Cornell : une institution où toute personne peut trouver à s'instruire dans n'importe quel sujet (47) ».

Au moment où les premières bibliothèques publiques apparaissent en Grande-Bretagne, la parution en 1851 d'une première histoire détaillée de l'éducation des adultes (48) témoigne de l'importance prise par ce mouvement. Ce livre en présente d'ailleurs, des formes très variées : « Mechanics' and literary institutions », cours d'adultes, multiples sociétés œuvrant en faveur du progrès social et culturel. Une vie féconde d'association inspire ces efforts.

Le mouvement des « Mechanics' Institutes » mérite ici une mention spéciale. Ce sont, rappelons-le, des cercles destinés aux artisans et ouvriers et qui leur offrent des cours et conférences en rapport avec leur travail, une bibliothèque, éventuellement des collections d'instruments et de machines. Si les « Mechanics' Institutes » se développent à partir de 1820, on observe à la fin du premier demi-siècle, une évolution de leurs activités. Leur public, en effet, est de plus en plus constitué par les classes moyennes et les centres d'intérêt se modifiant en conséquence. Les sujets traités se font plus littéraires. En 1851, on dénombre dans le Royaume-Uni 702 institutions techniques et littéraires avec environ 120 000 membres.

La seconde moitié du siècle est marquée par une expansion de l'éducation des adultes et par la mise en œuvre d'initiatives nouvelles (49). À côté des formes plus traditionnelles comme les cours du soir, on assiste en effet au développement d'une éducation supérieure des adultes.

Au milieu du siècle, c'est la création de collèges populaires, parmi lesquels le « Workingmen's college » fondé à Londres en 1854 sous l'impulsion des chrétiens socialistes.

Dans les années 1870, un mouvement apparaît au sein même des vieilles universités en vue d'accroître leur contribution à l'éducation populaire. Cambridge donne l'exemple en 1873 suivi par les universités de Londres et d'Oxford en 1876 et 1878. Des conférenciers itinérants s'en vont donner des séries de cours dans les villes et les villages. Chaque conférence est suivie ou précédée par une séance de discussion. Des exercices appelant un travail personnel sont proposés entre les cours. À la fin du siècle, 50 000 adultes environ participent ainsi à l'extension universitaire.

Ce public, cependant, est recruté pour une bonne part parmi les classes moyennes. Ne convient-il pas de faire davantage bénéficier la classe ouvrière des bienfaits de l'enseignement supérieur? Un nouveau pas en avant est accompli dans ce sens dans la première décennie du xx<sup>e</sup> siècle. Une coopération organique s'institue entre le mouvement ouvrier et coopératif et l'extension universitaire par la création en 1903 de la « Workers' Educational Association ». Celle-ci adopte le principe de la « classe tutoriale », une innovation pédagogique apparue à Oxford en 1907. En quoi consiste la formule? Une trentaine d'étudiants se réunissent chaque semaine pendant le semestre d'hiver sous la direction d'un professeur universitaire : le « tutor ». La classe qui dure deux heures, est partagée entre un exposé et une discussion. La participation suppose un travail personnel sous forme de lectures et de rédaction de rapports.

En quoi le développement des bibliothèques publiques anglaises a-t-il été favorisé par celui de l'éducation des adultes?

Tout d'abord, les institutions éducatives de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont créé un climat favorable à la lecture. Elles comprennent bien souvent une bibliothèque de prêt et une salle de lecture. D'après un bon observateur, ce dernier service est, semble-t-il, généralement un des mieux gérés (50). Sur 702 institutions techniques et littéraires recensées en 1850, plus de la moitié (408) offre effectivement une salle de périodiques (« News rooms »). Quant au nombre de prêts effectués par ces organismes, il est considérable : plus de 2 000 000 de livres en 1850.

Certes, les bibliothèques publiques se sont développées indépendamment des « Mechanics' and literary Institutions »; certes, dans quelques cas, la survivance des bibliothèques d'association leur a été un obstacle. Mais leur avènement a été favorisé par les efforts antérieurs et l'évolution de l'opinion en conséquence.

Cette influence des « Mechanics' and literary institutes » ne s'est pas exercée seulement au moyen de leurs bibliothèques. En offrant à leurs membres des cours et des conférences, ils ont éveillé des intérêts et suscité en conséquence un travail personnel. Encore faut-il pouvoir se procurer les livres correspondants. Cette situation fait ressortir les lacunes du réseau documentaire britannique.

L'argument est effectivement invoqué dans le rapport de la commission d'enquête préparant le dépôt du projet de loi sur les bibliothèques publiques : « Parmi les raisons qui militent en faveur de la création de bibliothèques publiques, nous ne devons pas oublier de prendre en considération le grand développement qui a été donné aux conférences, ces dernières années. Cela a suscité, chez les auditeurs, le désir de continuer l'étude des sujets traités, par la lecture de livres. Des étudiants de province sont contraints de faire un voyage de circonstance à Londres pour y trouver une solution à leurs difficultés dans les rayonnages du British Museum (51) .»

Les efforts ultérieurs d'extension universitaire donneront plus de poids encore à cette motivation. Et lorsque les classes tutoriales se créent au début du XX<sup>e</sup> siècle, il devient nécessaire de mettre les livres correspondants à la disposition des étudiants. Aussi, le service central de la « Workers' Educational Association » se fait-il expéditeur d'ouvrages, en attendant la création quelques années plus tard d'une bibliothèque centrale de prêt, la « National Central Library ».

L'« Union nationale pour la lecture à la maison » fondée

à Birmingham en 1887, témoigne également de la part faite au livre dans l'éducation des adultes (52). Elle offre des cours par correspondance en vue de guider les lecteurs dans le choix de leurs livres et de rendre bénéfiques ces lectures en prévoyant leur progression et en assurant une certaine continuité. Des cours différents sont prévus en fonction des divers publics : garçons et filles qui sortent de l'école primaire sachant lire; ouvriers dont l'éducation primaire a été incomplète; personne dont l'éducation a été poussée plus avant, mais qui n'ont pu la continuer au collège. Les bibliographies ne renvoient pas seulement à des livres de base, mais aussi aux ouvrages de référence accessibles dans les bibliothèques publiques. L'association organise également des cercles de discussion permettant aux lecteurs qui suivent un même cours d'échanger leurs impressions au sujet des livres lus. Une session d'été, chaque année, rassemble les volontaires dans un lieu agréable.

Plusieurs articles parus dès le début du xx<sup>e</sup> siècle dans le « *Library Association Record* », revue de l'association des bibliothécaires, témoignent des liens entre les bibliothèques publiques et des formes diverses de l'éducation des adultes (53).

Cette relation s'établit naturellement, car la bibliothèque en Grande-Bretagne est elle-même une institution éducative à l'intention des adultes. Dès 1852, celle de Manchester offre à ses lecteurs des exposés sur la bibliographie de différents sujets, tandis que la bibliothèque publique de Liverpool organise à partir de 1865 un vaste programme de conférences. Cet exemple est imité, notamment dans le Lancashire, les Midlands et à Londres (54). Les bibliothèques publiques participent ainsi au mouvement éducatif et en bénéficient en retour.

Au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, l'éducation des adultes en France est loin d'être aussi prospère que celle qui prévaut aux États-Unis et en Grande-Bretagne (55). Certes, à partir de 1820, le Conservatoire des arts et métiers offre un enseignement du soir. Certes, le développement de l'enseignement primaire après la loi Guizot s'accompagne d'une expansion des cours d'adultes. Quelques associations comme l'Association polytechnique créée à la suite de la Révolution de 1830, ou l'Association philotechnique, fondée en 1848 participent également à l'éducation populaire. Mais, alors qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les groupes œuvrant dans le même but foisonnent et que les initiatives s'y multiplient, en France, l'effort reste plus limité.

L'Empire libéral marque le début d'une expansion de

l'éducation des adultes : création de bibliothèques, premier essai à Paris de théâtre populaire, fondation par Jean Macé de la Ligue de l'enseignement, organisation qui triomphera avec l'avènement de la III<sup>e</sup> République, développement des cours du soir. Les cours d'adultes se multiplient grâce au dévouement des instituteurs et à l'impulsion du ministre de l'Instruction publique. Ils atteignent en 1868-1869, près de 600 000 personnes. On ne retrouvera qu'à la fin du siècle des effectifs aussi considérables dans l'enseignement postscolaire. L'effort fléchit en effet après 1870 et ne sera repris avec force qu'à partir de 1895.

Les progrès de l'école primaire, la diminution des illettrés avaient caché pendant un temps la nécessité d'un enseignement complémentaire. Une étude plus attentive des besoins, la nécessité d'une formation pour les adolescents, imposent un nouvel effort. Le début du xx<sup>e</sup> siècle sera marqué par l'ampleur de l'œuvre postscolaire. Le dévouement et l'initiative des instituteurs assure le succès de cette « école prolongée ». Les statistiques sont imposantes : près de 50 000 cours du soir, des conférences par dizaines de milliers... (56). Ce mouvement s'accompagne d'un effort d'imagination pédagogique : premier emploi des moyens audiovisuels avec notamment la projection de vues fixes, lecture de textes à haute voix...

Si les instituteurs jouent ainsi un rôle majeur, d'autres initiatives apparaissent également à la même époque. C'est le rôle joué par le Sillon en milieu catholique, c'est le grand développement, fragile et passager, des universités populaires. Elles s'assignent un rôle de centre social et de centre culturel. Georges Deherme, ouvrier autodidacte qui jouera au départ un rôle déterminant, définit ainsi leur mission :

« L'université populaire comprendra d'abord :

1<sup>o</sup> Une salle de cours et conférences pour l'enseignement supérieur populaire où chaque soir, un penseur, un savant ou un artiste, parmi les plus éminents, viendra causer avec nous des plus graves questions artistiques, scientifiques, philosophiques, sociologiques et morales;

2<sup>o</sup> Un musée du soir où défileront les chefs-d'œuvre...;

3<sup>o</sup> Une salle de spectacle où tous les dimanches seront donnés des fêtes familiales, des lectures, des spectacles, des auditions musicales;

4<sup>o</sup> Un salon de conversation et de jeux avec billard;

5<sup>o</sup> Une bibliothèque de lecture sur place et de prêt à domicile constamment ouverte. On y trouvera les plus importantes revues littéraires et sociales.

A cette université populaire, seront annexés des services de consultations médicales, juridiques, économiques, un service de pharmacie à bon marché, de placement, de mutualité... (57). » Voilà un programme ambitieux qui n'est pas sans rappeler l'œuvre des Mechanics' Institutes ou celle des grandes institutions sociales et culturelles qui s'affirment en Angleterre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La prospérité des universités populaires sera brève cependant. Les premières apparaissent en 1899 et elles se multiplient dans les années suivantes, dépassant la centaine en 1902. Mais quelques années plus tard, elles sont déjà en déclin. Les causes en sont diverses; cet échec peut s'expliquer en fonction des divisions sociales et idéologiques, d'un manque d'organisation et de continuité, de l'indifférence des pouvoirs publics. Parallèlement, l'enseignement supérieur des adultes ne parvient pas à s'imposer en France. Les tentatives en vue d'y introduire l'extension universitaire échouent.

Moins divers, moins intense aussi, le mouvement français en faveur de l'éducation des adultes n'entretient pas avec les bibliothèques les mêmes relations que dans les pays anglo-saxons.

Certes, les bibliothèques populaires sont elles-mêmes une forme de ce mouvement. Et le prêt s'y accompagne parfois d'autres activités : lectures à haute voix et conférences. De même, à la fin du siècle, la bibliothèque figurera au programme des universités populaires. Certes, les éducateurs français attachent une sérieuse importance au livre. Ce passage d'un discours de Jules Ferry à la Chambre des députés en fait foi. « Je cherche la raison de cette opposition qui est faite par un parti au principe de l'instruction obligatoire et je crois que la voici : c'est que le livre et la puissance de se l'assimiler sont considérés par vous et par nous à deux points de vue très différents. Pour nous, le livre, entendez-vous, le livre quel qu'il soit, c'est l'instrument fondamental et irrésistible de l'affranchissement de l'intelligence (58). »

Le développement des œuvres postsecondaires n'entraîne pas cependant une expansion des bibliothèques scolaires et populaires. La crise de ces institutions correspond à l'apogée des cours du soir. Peut-être est-ce d'ailleurs cette dissonance qui fait apparaître le problème au grand jour.

Comment expliquer cette situation? Peut-être tient-elle en partie au caractère même de l'enseignement postsecondaire français? Un observateur compétent nous décrit ainsi le fonctionnement des cours d'adultes. « La séance étant d'une heure et demie environ, se divise d'ordinaire en trois parties :

une demi-heure est consacrée soit à une causerie dialoguée, soit à une conférence express... une demi-heure de travaux pratiques : orthographe, rédaction, actes d'un usage commun, calcul, factures. La dernière demi-heure est consacrée à la lecture commentée ou bien au chant (59). » L'enseignement post-scolaire prolonge, complète, l'école primaire. Et les formes éducatives qui exigent des étudiants davantage de travail personnel et des lectures en conséquence, paraissent relativement peu développées en France.

L'enseignement post-scolaire n'est pas cependant sans éveiller des intérêts. Si les bibliothèques ne se développent pas en conséquence, c'est sans doute en raison d'une mauvaise organisation. Celle-ci tient en partie au fait que la bibliothèque apparaît comme une œuvre post-scolaire parmi beaucoup d'autres et non comme une institution fondamentale indispensable au travail intellectuel. L'attitude de l'inspecteur général, responsable de ce secteur, Édouard Petit, en témoigne. Il constate bien la pénurie des bibliothèques, mais ne leur accorde dans ses rapports périodiques sur l'éducation populaire qu'une place très limitée. En 1901-1902, par exemple, sur un document de 69 pages, une seulement est consacrée aux bibliothèques, contre quatre à un problème très secondaire : la lecture des œuvres littéraires à haute voix, considérée comme un palliatif. « (Ce procédé) suppléera à l'indigence des bibliothèques scolaires et des bibliothèques pédagogiques et populaires qui ne renouvellent pas assez leur fond, faute d'envois officiels, faute aussi d'achats effectués par l'initiative privée... (60) .»

### *Conclusion.*

Dans les trois pays, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise par un développement rapide de l'éducation des adultes. Les initiatives abondent. Les cours du soir organisés sous l'impulsion de l'école sont partout très fréquentés. Mais là s'arrête la ressemblance. Comme le note un observateur français comparant la situation en France et en Grande-Bretagne, « il est remarquable », écrit-il, « qu'en Angleterre, toutes les classes sociales : aristocratie, grands négociants et grands industriels, professeurs d'université, instituteurs, corporations ouvrières et ouvriers isolés aient contribué à l'œuvre de l'éducation populaire, tandis qu'en France, les instituteurs, quelques publicistes et les gens du peuple seuls, se sont intéressés à cette œuvre. Qu'en 1897, il y ait eu 33 000 instituteurs pour se dévouer à peu près gratuitement à la tâche des cours du soir



et des patronages et qu'ils aient été presque seuls, cela est flatteur pour l'éducation des écoles normales primaires, cela l'est moins pour celle des universités... (61). » Sans doute, ce texte a-t-il été écrit avant le développement des universités populaires. Or ce mouvement a bénéficié de la participation de beaucoup d'intellectuels. Il n'en reste pas moins que l'effort en faveur de l'éducation des adultes paraît au total beaucoup moins diversifié en France. Les universités populaires elles-mêmes s'y révèlent finalement un échec, alors qu'en Grande-Bretagne et aux États-Unis un enseignement supérieur pour les adultes s'implante et se développe vigoureusement avec l'aide des universités. Parallèlement, les bibliothèques publiques anglo-saxonnes offrent au public adulte une gamme très vaste de services et se présentent comme de véritables centres culturels. En France, au contraire, les réalisations dans ce domaine restent modestes.

Bref, alors que l'éducation des adultes devient, dans les pays anglo-saxons, une force autonome, avec un esprit et des méthodes spécifiques, l'éducation populaire française reste, au contraire, très influencée par l'école dont elle constitue, pour une bonne part, le simple prolongement. La bibliothèque publique en France souffre de ce contexte. Elle ne peut s'insérer dans la dynamique d'un vaste mouvement éducatif à l'intention des adultes. Plus généralement encore, de bons observateurs attestent une moindre vigueur de l'autodidaxie en France. L'instruction s'y effectue davantage dans le cadre scolaire, alors que dans les pays anglo-saxons, la recherche personnelle du savoir fait suite à des études souvent plus courtes. Les bibliothèques publiques anglaises et américaines répondent, en conséquence à un intérêt pour la lecture comme moyen d'instruction et de documentation.

La généralisation de l'instruction primaire au XIX<sup>e</sup> siècle apparaît ainsi comme une condition nécessaire, mais, à elle seule, non suffisante du développement des bibliothèques. Dans les trois pays, la scolarisation bat son plein. C'est une grande tâche nationale qui mobilise les énergies. Des millions d'hommes et de femmes apprennent à lire et peuvent ainsi s'approcher du livre. L'école crée le public des bibliothèques populaires.

La part des enseignants dans le mouvement, en faveur de celles-ci, est pourtant assez faible tant en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis. Sans doute, leur attention est retenue par les problèmes ardues auxquels ils sont confrontés. D'ailleurs, lorsque l'école essaie d'aller plus loin et de créer elle-même des bibliothèques à l'intention des adultes, cette tentative aboutit à un échec.

C'est le cas dans deux contextes nationaux bien différents, en France et aux États-Unis. Sans doute, cet insuccès des bibliothèques scolaires tient-il à des causes multiples. Il est révélateur néanmoins. Institution éducative à l'intention des adultes et organisme demandant la mise en œuvre de techniques particulières de fonctionnement, la bibliothèque publique profite indirectement des efforts de l'école, mais elle souffre d'une subordination trop étroite. Cette dépendance constitue l'une des raisons du retard français en ce domaine.

## Notes bibliographiques

(1) Pour dresser ce tableau rapide du développement de l'enseignement aux États-Unis, nous nous sommes inspirés des sources suivantes :

- le chapitre : « History of Education » dans l'*Encyclopedia Britannica* qui offre une bonne synthèse ;
- une histoire déjà ancienne, mais qui offre un point de vue global : DEXTER (Dwinn Grant). — *A history of education in the United States*. — New York, MacMillan, 1904, in-8°, 656 p.
- un livre plus récent étudiant plus particulièrement la période envisagée : MONROE (Paul). — *Founding of the American public school system. A history of education in the United States. From the early settlements to the close of the civil war period*, vol. I. — New York, MacMillan, 1940, in-8°, 520 p.
- et des documents français : HIPPEAU (M. C.). — L'instruction publique aux États-Unis... Paris, DIDIER et Cie, 1870, in-8°, 447 p.; LANGLOIS (Ch. V.). — Notes sur l'éducation aux États-Unis. — *Revue internationale de l'enseignement*, vol. 49, n° 4, 15 avril 1905, p. 209-309.

(2) D'après : U.S. Department of commerce. Bureau of the census. — *A statistical abstract supplement. Historical statistics of the United States. Colonial Times to 1957*. — Washington, U.S. Government printing office, 1960, p. 206. Le pourcentage d'illettrés par rapport à la population adulte âgée de vingt ans et plus, était de 22 % en 1840, 22,6 % en 1850 et 19,7 % en 1860. Le pourcentage comparable pour la population blanche âgée de vingt ans et plus était respectivement pour les années correspondantes de 9, 10,7 et 8,9. L'afflux des immigrants, le perfectionnement des statistiques, contribuent à expliquer cette stabilité.

(3) In : Report of the trustees of the public library of the city of Boston. July 1852. — Boston, J. H. Eastburn, 1852, p. 6 et 8.

« In this respect, the system of public education in Boston, may probably sustain a comparison with any in the world. They comprise a great system of instruction administered in schools rising in gradation from the most elementary to those of a highly advanced character opened to the whole population and supported by a most liberal public expenditure... Why should not this prosperous and liberal city extend some reasonable amount of aid to the foundation and support of a noble public library to which the young people of both sexes, when they leave the schools, can resort for these works which pertain to general culture... »

(4) Source : ADAMSON (John William). — *English Education 1789-1902*. — Cambridge, University Press, 1938, in-8°, 519 p.

Chapitre : History of Education dans l'*Encyclopedia Britannica*.

Chapitre : Education p. 506-546. — In : GRÉG (Pauline). — *A social and economic history of Britain 1760-1950*. — London, Harrap, 1950.

Un document d'époque : HIPPEAU (C.). — L'instruction publique en Angleterre. — Paris, Didier, 1872, in-8°, 136 p.

(5) En 1846-1850, 31,4 % des hommes et 46,2 % des femmes en Angleterre n'ont pu signer que d'une marque leur acte de mariage. En 1862, le pourcentage chez les Écossais était de 10,01 % chez les hommes, 20,35 % chez les femmes.

D'après LÉGOYT (M. A.). — La France et l'étranger. Études de statistique comparée. Tome II. — Paris, Berger-Levrault, 1870, p. 411 et 412.

(6) Voir : IRWIN (Raymond). — The origins of the English Library. — London, Allen and Irwin, 1958, p. 229.

(7) « Matthew Arnold dans un rapport spécial qu'il a fait sur la France pour la commission de 1865, dit ceci :

« Assurément, bon nombre de nos écoles dotées n'arrivent pas au niveau d'un collège communal français. Eh bien, même en leur accordant la parité et en ajoutant la population de toutes les écoles dotées, à celle de neuf grandes public schools, j'arrive au chiffre de 16 000 élèves pour l'enseignement secondaire public, en Angleterre, auquel il faut opposer les 66 000 lycéens et collégiens français. »

Cité in LÉCLERC (Max). — L'éducation et la société en Angleterre. — Tome I, Paris, A. Colin, 1894, p. 19.

(8) « A large proportion of the borrowers at the Manchester Library are youths and boys who still attend schools of some sort; or who have but just left them. It is by their good effect in course of time upon such that the best fruits of Popular Lending Libraries should display themselves. But in very many cases, it is found that the outcome of the « schooling » has been a bare ability to read, and even that hnt stumblingly... »

In : EDWARDS (Edward). — Memoirs of libraries including a handbook of library economy. — London, 1859, p. 811.

(9) RAWSON (Harry). — Histoire, organisation et utilité des bibliothèques publiques de Manchester. — Manchester, Impr. Henry Blacklock, s. d., p. 6.

(10) Pour cette rapide présentation du développement de l'enseignement primaire en France, nous avons utilisé quelques études générales :

LEVASSEUR (E.). — L'enseignement primaire dans les pays civilisés. — Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, in 8°, 628 p. Ouvrage de base pour l'étude du développement de l'enseignement primaire au XIX<sup>e</sup> siècle, non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

JOURDAIN (Charles). — Rapport sur l'organisation et le progrès de l'instruction publique. — Paris, Imprimerie impériale, 1867, in-8°, 228 p.

ROUVIER (Gaston). — L'enseignement public en France au début du XX<sup>e</sup> siècle... — Stockholm, Librairie Aktieluget Ljus, 1909, in-8°, 191 p.

(11) D'après : LEVASSEUR (E.). — L'enseignement primaire dans les pays civilisés. — Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1897, p. 94.

(12) Voir : statistique et cartes in : MANIER (J.). — L'instruction en France en 1867. — Paris, l'auteur, 1867, Gr. in-folio plano, 2 cartes.

(13) In : DELESSERT (François-Marie). — Chambre des députés. Session de 1836. Opinion de M. François Delessert... dans la discussion sur le budget de l'Instruction publique (séance du 31 mai 1836). — Paris, impr. de Firmin Didot frères, s. d., p. 1.

(14) In : CORMENIN (Louis-Marie de LAHAYE). — Entretiens de village, par Timon (Cormenin), Paris, Pagnerre, 1845, p. 104.

(15) ROBERT (Charles). — La lecture populaire et les bibliothèques en 1861. — *Bulletin de la Société Franklin*, n° 45, 1<sup>er</sup> avril 1872, p. 100-110. La réflexion de l'instituteur du Nord est en page 103.

(16) In : MACÉ (Jean). — *Morale en action*. — Paris, J. Hetzel, 1856, p. 15.

(17) Se reporter à : WATTEVILLE (Baron de). — *Rapport sur les bibliothèques scolaires (1866-1877)*. — Paris, Imprimerie nationale, 1879, in 8°, 94 p.

Les académies ou les bibliothèques scolaires sont les plus actives, sont celles de Caen, Douai, Paris, Dijon, Nancy, Besançon, Grenoble, Lyon et Chambéry.

(18) Voir : CHOTARD (M. H.). — *L'instruction publique et les bibliothèques aux États-Unis*. — Clermont-Ferrand, G. Mont Louis, 1880, p. 44.

(19) Le sociologue américain : S. H. DITZION est explicite à ce sujet : « A summary view of the teaching profession in the library movement », écrit-il, « indicates beyond doubt that this role was not an initiatory one. Only in isolated local library activities did school men take the lead ».

In : DITZION (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture*. — Chicago, A.L.A., 1947, p. 96.

(20) « Familiar talk with teachers of Quincy upon the subject of books and reading among their scholars »; cité dans l'ouvrage de DITZION, p. 88.

(21) « The « New education » is chiefly distinguished by substituting the library for the text-book and dogmatic lecture. Seminaries are springing up in the best colleges in all departments. Students are taught to work in the library as the main object of their course and when one is able to use skillfully a large bibliographical apparatus and to get quickly and accurately from a great library what he needs, he may indeed claim to have a good education. »

(In : DEWEY (Melvil). — *Libraries as related to the educational work of the state*. — *Regent's bulletin*, University of the state of New York, n° 3, August 1890, p. 118.

(22) « The lightest table can not be firmly supported by less than a tripod. No more can the triangle of great educational work now well begun, be complete without the church as a basis, the school as one side, the library, the other. The pulpit, the press and wide awake educators everywhere are accepting this doctrine. There is a general awakening all along the line. »

In : DEWEY (Melvil). — *Libraries as related to the educational work of the state*. — *Regents' bulletin*, University of the state of New York, n° 3, August 1890, p. 114.

(23) Voir : HASENFORDER (Jean). — *La société Franklin*. — *Éducation et Bibliothèques*, n° 6, mars 1963, p. 28.

(24) Source : LEFEVRE (Ernest). — Jules Radu, fondateur des « bibliothèques communales ». — *Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne*, janv.-juin 1959, p. 19-37.

(25) Source : Biographie de Jean MACÉ dans le *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de F. Buisson.

(26) In : LANGLOIS (Ch. V.). — *Les bibliothèques des écoles publiques*. — *Revue politique et littéraire. Revue Bleue*, 10 août 1907, p. 162.

(27) « A school house is a natural center, but it is not a good place of deposit for a collection intended for the entire community, unless arrangements can be made to keep the building open after hours and

during vacations. Even then, many of the adults in the place will inevitably regard the collection as intended for children alone, and thus fail to take advantage of it ».

In : BOSTWICK (Arthur E.). — *The American Public Library*. — New York and London, B. Appleton and Company, 1910, p. 115.

(28) « There were two kinds of education, that imparted in schools and that acquired by the individuals themselves; and they had the authority of Gibbon for saying that the education which a man gives to himself was far more important than that which he could acquire from teacher. In public libraries, the opportunity of self teaching would be afforded to the labouring classes ... »

Cité dans : COWELL (Peter). — *Liverpool public Libraries. A history of fifty years*. — Liverpool, free public library, 1903, p. 5.

(29) Émile BOUTMY est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le texte cité relève de la préface de Boutmy au livre : LECLERC (Max). — *L'éducation et la société en Angleterre*. — Paris, A. Colin, 1894. — *L'éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre* (p. XVII et XIX).

(30) In : TAINÉ (H.). — *Les origines de la France contemporaine* tome II. — Paris, Hachette, 1894, p. 277, 278 et 275.

(31) Voir le chapitre consacré par Max Leclerc à cette question dans le livre précédemment cité, tome II : *Les professions et la société en Angleterre*.

« L'Angleterre, écrit-il, a produit plusieurs des plus grands génies scientifiques du siècle et des plus originaux : mais ils ne doivent rien qu'à eux-mêmes... Les hommes de lettres aussi doivent plus à eux-mêmes, à leur mère et à la vie qu'à l'école. L'école n'absorbe pas les talents pour les ranger à l'alignement académique comme l'université de France... » (P. 178 et 179.)

(32) In : LECLERC (Max). — *L'éducation et la société en Angleterre*. — Paris, A. Colin, 1894. Tome II. — *Les professions et la société en Angleterre*, p. 5-6.

(32 bis) Voir : DUVEAU (Georges). — *La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la III<sup>e</sup> République et le second Empire*. — Paris, Domat, 1947, in-8°, 348 p.

(33) Sources principales : renseignements empruntés à :

BEARD (Charles A.), BEARD (Mary R.), BEARD (William). — *The Beards' new basic history of the United States*. — Garden City, Double day, 1960, in-8°, 547 p.

DITZION (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture*. — Chicago, A.L.A., 1947, in-8°, 263 p.

L'article de M. Tyler met l'accent sur l'intérêt traditionnel porté au livre aux États-Unis : TYLER (Moses Coit). — *The historic evolution of the free public library in America*. — *Library Journal*, mars 1884, p. 40-47.

(34) « Gradually the most popular forms of history, books of travel and books chiefly or entirely intended for entertainment followed. At last, these books became so numerous and were in such demand, that the larger libraries, most of which had grown more or less out of the religious establishments of the middle ages and had always regarded with little interest, this more popular literature, could not, it was plain, continue to be looked upon, as the only or as the chief resource for those who were unable to buy for themselves the reading they wanted. »

In : Report of the trustees of the public library of the city of Boston. — July 1852. — Boston, J. H. Eastburn, 1852, p. 9.

(35) Il existe un ouvrage de base sur la lecture en Grande-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle : ALTRICK (Richard D.). — *The English Common reader. A social history of the mass reading public 1800-1900.* — Chicago, the University of Chicago Press, 1957, in-8°, 430 p.

(36) Ainsi le *Penny Cyclopaedia*, le *Chambers's Journal*. La création, en France, du *Magasin pittoresque* en février 1833, s'inspire de ces exemples.

(37) Bonne analyse à ce sujet dans : MURISON (W. J.). — *The public library. Its origins, purpose and significance.* — London, Harrap, 1955, p. 25-33.

(38) Voir : GROLIER (Éric de). — *Histoire du livre.* — Paris, Presses Universitaires de France, 1954, in-8°, 136 p. (*Que sais-je?*)

(39) In : Notes sur l'état de la lecture populaire en France... *Bulletin de la Société Franklin*, 15 juin 1872, p. 188.

(40) In : référence précédente, p. 182.

(41) In : ROBERT (Charles). — *La lecture populaire et les bibliothèques en 1861.* — *Bulletin de la Société Franklin*, 1<sup>er</sup> avril 1872, p. 100-110.

Article auquel on se reportera utilement.

(41 bis). — J. Simon montre, à partir de quelques notations, le retard de la diffusion du livre en France. Il en voit une des raisons dans la réglementation du commerce de la librairie. Depuis 1810, en effet, les librairies devaient obtenir une autorisation sous forme de brevet. Cette réglementation, d'inspiration autoritaire, est abolie le 18 décembre 1870, après la chute du Second Empire. La liberté du commerce du livre entraîne, dès lors, une rapide augmentation du nombre des librairies, et des points de diffusion du livre. — Voir à ce sujet : NERET (Jean Alexis) — *Histoire illustrée de la librairie et du livre français, des origines à nos jours.* — Paris, Lamarre, 1953, in-8°, 396 p.

(42) Voir : SIMON (Jules). — *L'instruction et les bibliothèques populaires.* — *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1863, p. 349-375. (Citation : p. 361.)

(43) Ce développement sur l'éducation des adultes aux États-Unis s'inspire d'une vaste documentation rassemblée à d'autres fins. On trouvera une excellente vue d'ensemble dans : GRATTAN (C. Hartley). — *In quest of knowledge. A historical perspective on adult education.* — New York, Association Press, 1955, in-8°, 337 p.

(44) Sur les rapports entre éducation des adultes et bibliothèques publiques aux États-Unis. Voir le chapitre consacré à ce sujet dans : DIZION (S. H.). — *Arsenals of a democratic culture.* — Chicago, A.L.A., 1947, p. 78-83.

(45) « The members of the Junta had each a few (books). I proposed that we should all of us bring our books to that room; where they would not only be ready to consult in our conferences, but become a common benefit, each of us being at liberty to borrow such as he wished to read at home... »

Cité dans : TYLER (Moses Coit). — *The historic evolution of the free public library in America and its true function in the community.* — *The Library Journal*, mars 1884, p. 42.

(46) Sur le développement de l'extension universitaire dans l'État de New York, consulter le chapitre correspondant dans une bonne étude

d'ensemble : ADAMS (Herbert B.). — Summer schools and university extension. — Sl., J. B. Lyon, 1899, in-8°, 44 p., bibliogr. (Monographs on education in the United States 16.)

(47) « The library... is the institution that deserves the name of people's university. It might well copy that broad legend from the seal of Cornell. » An institution where any person may find instruction in any study. »

In : DEWEY (Melvil). — Libraries as related to the educational work of the state. — *Regents' bulletin*, University of the state of New York, August 1890, p. 117.

(48) HUDSON (J. W.). — The history of adult education in which is comprised a full and complete history of the Mechanics' and literary institutions; athenaeums; philosophical, mental and christian improvement societies, literary unions, schools of design etc ...of Great-Britain, Ireland, America etc... London, Longman, Brown, Green and Longmans, 1851, in-8°, XVI, 238 p.

(49) Ce rapide tableau fait appel entre autres, à la documentation offerte dans : GRATTAN (C. Hartley). — In quest of knowledge. A historical perspective on adult education. — New York, Association Press, 1955, in-8°, 337 p.

(50) Voir : BILLOCK (Wm John). — Prize essay on adult education and how to promote it. — London, Stourbridge; Sampson Low, R. Broomhall, 1861, p. 46.

(51) « Amid the reasons in favour of the establishment of public libraries, we must not omit to consider the great extension which has been given of late years to the system of « lecturing » throughout the country. This has created a desire among the hearers to pursue by means of books, the study of the subjects lectured upon. Students in the provinces are constrained to make an occasional pilgrimage in London, to seek for a solution of their difficulties from the shelves of the British Museum. »

Cité dans : MINTO (John). — A history of the public library movement in Great Britain. — London, Allen and Unwin, *Library Association*, 1932, p. 73.

(52) Voir : Free public libraries and the national home reading union : in : SADLER (M. E.) ed. — Continuation schools in England and elsewhere. — Manchester, *The University Press*, 1907, p. 81-84.

(53) Voir notamment :

BRISCOE (J. Potter). — Libraries and reading circles. — *Library Association Record*, 15 mai 1903, p. 219-224.

HILL (Alex). — Public Libraries and the National Home Reading Union. — *Library Association Record*, 15 décembre 1903, p. 615-622.

MCKNIGHT (Edward). — Public Libraries and University extension. — *Library Association Record*, 15 juin 1903, p. 270-275.

(54) Voir : JOLLIFFE (Harold). — Public Library Extension Activities. — London, *The Library Association*, 1962, in-8°, 330 p.

(55) On trouvera une vue d'ensemble dans : CAVALIER (Marie-Louise). — Les débuts de l'éducation permanente. — In : *Encyclopédie pratique de l'éducation en France* publiée sous le patronage et avec le concours de l'Institut pédagogique national, 1960. — P. 945-950. Des livres et des articles parus au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle ont également été consultés.



(56) Les rapports annuels de l'inspecteur général Édouard Petit offrent une documentation statistique abondante. En 1901-1902, on compte 43 044 cours d'adolescents ou adultes suivis dans les écoles publiques par 400 000 garçons et plus de 200 000 jeunes filles. Il y a en outre 5 000 cours tenus par les associations, les chambres syndicales... 125 000 conférences ont été faites avec ou sans projections et ont réuni plus de 3 millions d'auditeurs.

(57) Cité dans : TURMANN (Max). — L'éducation populaire. — Paris, Lecoq, 1900.

(58) In : Discours et opinions de Jules Ferry, publiés par Paul Robiquet. Tome IV. — Paris, Colin, 1896, p. 115.

(59) Description faite par l'inspecteur général Édouard Petit dans son rapport sur l'éducation populaire en 1897-1898.

(60) PETIT (Édouard). — Rapport sur l'éducation populaire en 1901-1902... — Paris, Imprimerie nationale, 1902, in-8°, 69 p. (ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts). Citation en page 23.

(61) In : BERNGER (Henry). — L'éducation du peuple en France et en Angleterre. — *Revue de Paris*, 15 sept. 1897, p. 296 et 297.

## CHAPITRE VI

### Organisation technique et action professionnelle

Si la vie économique, politique et sociale influe sur le développement des bibliothèques publiques, celui-ci n'est pas sans rapport non plus avec l'évolution des autres institutions éducatives. Dans quelle mesure le facteur technique intervient-il? On peut se poser la question. Assez tôt en effet dès 1875, l'organisation des bibliothèques publiques américaines et britanniques paraît très supérieure à celle qui règne dans les institutions françaises comparables. C'est également dans les pays anglo-saxons que s'élaborent des méthodes modernes encore en usage aujourd'hui. Bref, dans quelle mesure cette supériorité technique a-t-elle engendré la divergence constatée dans le développement comparé des bibliothèques publiques?

Ce sont des hommes cependant qui font les méthodes. Une profession nouvelle apparaît. La première association de bibliothécaires voit le jour aux États-Unis en 1876. L'Association britannique est créée un an plus tard. Il faudra attendre une trentaine d'années pour assister à la fondation d'une Association des bibliothécaires français. S'il y a ainsi décalage dans le temps quant à la constitution même de la profession, il y a différence aussi dans l'esprit des efforts et l'orientation des intérêts.

Sans doute, le développement d'une institution témoigne-t-il de forces extérieures qui en réclament l'expansion. Mais il dépend également du travail quotidien d'hommes affectés

à cette tâche, de leur dynamisme, de leur intelligence des besoins auxquels il est nécessaire de répondre. On peut se demander, par exemple, dans quelle mesure l'intérêt manifesté par beaucoup de bibliothécaires français pour les richesses du passé les a détournés d'une plus grande attention aux besoins de leur époque.

Nous nous attacherons successivement au rôle attribué aux bibliothèques publiques, à l'élaboration des méthodes, au développement et à l'influence de la profession.

### *A. Les fonctions de la bibliothèque publique.*

Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les premières bibliothèques municipales se proposent conjointement deux objectifs : offrir au public cultivé des conditions favorables à l'étude et à la recherche d'une documentation; diffuser au maximum le livre de qualité dans l'ensemble de la société.

La grande bibliothèque de Boston donne l'exemple. Le débat qui oppose à ce sujet ses principaux fondateurs : Edward Everett et Georges Ticknor est significatif. Everett conçoit la nouvelle institution comme une bibliothèque d'étude à l'intention des étudiants et des hommes d'affaires. Ticknor est plus ambitieux. Il souhaite la diffusion massive du livre de qualité et l'achat en conséquence de plusieurs exemplaires des ouvrages récents susceptibles d'intéresser le grand public. Son point de vue prévaut en définitive et le rapport publié à propos de la bibliothèque en 1852 prévoit l'acquisition de quatre catégories de documents :

1° Des livres qui ne pourraient être emportés au dehors, tels que les encyclopédies, les dictionnaires...

2° Des livres que peu de gens désirent lire et dont on peut conserver en conséquence un seul exemplaire, mais qui doivent néanmoins être prêtés.

3° Des livres qui seront souvent demandés et dont il faut se procurer des exemplaires en nombre suffisant pour que beaucoup de gens puissent, s'ils le désirent, les consulter au même moment.

4° Des périodiques (1).

Le premier département de la bibliothèque publique de Boston, est en définitive, une section de prêt située dans la partie la plus accessible du bâtiment. Les besoins des hommes d'étude sont envisagés ensuite.

Le phénomène est analogue en Grande-Bretagne. Les témoignages présentés à la commission parlementaire d'enquête dont les travaux aboutissent au vote de loi de 1850, nous éclairent à la fois sur les besoins et sur la manière d'envisager le rôle de la bibliothèque. On y fait ressortir la nécessité d'ouvrir au public de grandes bibliothèques d'étude à l'instar du British Museum. Mais on insiste également sur l'importance du prêt à domicile, lequel est déjà très pratiqué par les bibliothèques d'association. La bibliothèque municipale de Manchester, ouverte parmi les premières en 1852 et dont le dynamisme se révèle exemplaire, regroupe dans la même institution les deux fonctions : consultation sur place et prêt à domicile. Dès le départ, les livres sont répartis entre les deux départements correspondants : section d'étude et section de prêt. Cette dernière s'efforce de satisfaire tout particulièrement les besoins des milieux populaires. Les romans y sont à la fois plus nombreux et plus demandés (2). Edward Edwards, tout à la fois pionnier de la législation nouvelle et réalisateur de cette bibliothèque municipale résume bien son originalité en ces termes : « La bibliothèque de Manchester n'est pas seulement la première bibliothèque fondée sous le régime de la loi Ewart, c'est aussi la première institution dans le Royaume-Uni qui allie une bibliothèque gratuite de documentation ouverte à tous et une bibliothèque gratuite de prêt... (3). »

Cette orientation s'impose. La bibliothèque publique de Liverpool, par exemple, comprend d'abord une bibliothèque d'étude ouverte dès 1852. Mais l'opinion publique réclame le prêt à domicile et c'est pourquoi deux petites annexes sont créées l'année suivante, et prennent progressivement de l'importance (4).

Ainsi, alors qu'en France s'opère une séparation entre la fonction de documentation assurée en principe par la bibliothèque municipale « savante » et la fonction de diffusion et de prêt assumée par les bibliothèques populaires et scolaires, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les nouvelles bibliothèques municipales assurent en même temps les deux fonctions par des sections correspondantes. Ainsi conçus, ces organismes revêtent une plus grande dimension et bénéficient de moyens supérieurs.

Leur rôle va s'accroître au cours des années. Les grandes fonctions majeures connaîtront une évolution. Le prêt à domicile porte sur un nombre de livres qui va croissant. Dès 1875, la bibliothèque publique de Boston prête plus de 750 000 livres par an et dans les grandes bibliothèques municipales britanniques, le nombre des prêts à domicile se compte également par centaines de milliers. Cette fonction est parti-

culièrement appréciée aux États-Unis où elle domine la vie des institutions : « Les Américains pensent que les livres ne sont pas faits pour rester sur les rayons », écrit un observateur français (5). En Grande-Bretagne, par contre, le département de consultation sur place est, à la fin du siècle encore, relativement plus important qu'aux États-Unis (6). Ses fonds se comparent en nombre de volumes à ceux du département de prêt. Les bibliothèques municipales anglaises se rapprochent par là de celles du Vieux Continent.

Les « *reference libraries* » offrent dès le départ des conditions favorables à la consultation sur place. Leur rôle va aller cependant en se renforçant avec l'apparition aux États-Unis d'une tendance plus dynamique. La bibliothèque, pense-t-on, se doit de renseigner le lecteur, de l'aider à se documenter. Cet intérêt pour la documentation apparaît déjà dans le grand rapport de 1876 sur les bibliothèques américaines. On y suggère la création d'un enseignement sur les livres et la lecture. Cet enseignement ne porterait « ni sur l'histoire de la littérature, ni sur aucune littérature ou un secteur de celle-ci, ni sur la grammaire d'une langue, ni sur la langue elle-même, ni sur aucune modalité de son emploi, ni même sur une forme particulière de pensée... Voici un thème plus grand que tout cela. Ce n'est pas un sujet, ni un champ de recherche, mais c'est une méthode pour éclairer n'importe quel sujet à partir des archives imprimées de la pensée humaine... C'est la science et l'art de lire en fonction d'un but... (7). » A la fin du siècle, la documentation s'affirme dans les bibliothèques publiques sous le terme de « *reference work* ». Vers 1898, on compte des techniciens spécialisés dans ce travail dans plusieurs grandes bibliothèques publiques (8). Chaque bibliothèque publique devrait être une « bibliothèque de référence », note un an plus tard, l'auteur d'un livre important de bibliothéconomie (9).

Aux États-Unis comme en Grande-Bretagne, une grande importance est attachée aux revues. Les bibliothèques comportent une salle réservée aux périodiques. La salle des journaux (« *newsroom* ») est par contre une institution surtout anglaise. On y trouve, sur des pupitres, hebdomadaires et quotidiens et la foule s'y presse pour les consulter. A la fin du siècle, dans une grande ville britannique, cette salle reçoit chaque jour plusieurs milliers de visiteurs. La clientèle est variée : à côté de ceux qui y viennent pour s'informer, on compte aussi les parieurs qui viennent y lire les dernières rubriques sur les courses hippiques (10) !

Département de prêt, bibliothèque d'étude, salle de périodiques, ce sont là trois sections fondamentales de la bibliothèque publique anglo-saxonne. Sur ces bases solides, l'institu-

tion connaît une double expansion dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : croissance et diversification des services, expansion du territoire desservi.

La fin du siècle est marquée par la naissance et la multiplication des sections enfantines. Aux États-Unis, l'expansion est rapide. Le *Library Journal*, la grande revue de bibliothéconomie américaine, ne commence à publier des articles en rapport avec les enfants qu'après 1887. Au début du XX<sup>e</sup> siècle cependant, la plupart des bibliothèques publiques américaines possèdent désormais une section infantine (11). Le mouvement est plus lent en Angleterre. Vers 1900, les salles à l'intention des enfants ne dépassent pas la cinquantaine, et généralement n'atteignent pas en efficacité les départements américains équivalents (12). Parallèlement, la bibliothèque publique tant en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis se porte au-devant de l'école et y assure fréquemment des dépôts de livres.

La bibliothèque publique, en effet, ne se contente pas d'attendre les usagers. Elle va à leur rencontre. Cette expansion dans l'espace se traduit par la création d'annexes autour de la bibliothèque centrale. Le phénomène est précoce en Angleterre. A Manchester, deux bibliothèques annexes de prêt sont créées dès 1857, quelques années seulement après la création de la bibliothèque centrale. Il s'agit, dit-on, de remédier à la distance (13). Dès le départ, on observe une tendance analogue à Liverpool. Ce réseau se développe progressivement. A la fin du siècle, les annexes sont nombreuses dans les grandes villes. On en compte, par exemple, 10 à Bradford, 12 à Nottingham, 17 à Manchester, 22 à Leeds... (14). Le mouvement est un peu plus tardif aux États-Unis. La bibliothèque municipale de Boston ouvre sa première succursale en 1870, puis 5 autres les quelques années suivantes. Cependant, les moyens employés pour mettre le livre à la portée des usagers sont plus divers en Amérique. A côté des bibliothèques annexes qui présentent une certaine dimension (« branches »), il y a aussi des endroits où l'on peut commander ou rendre les livres sans qu'il y ait sur place une collection de livres (« delivery stations »). En outre, les bibliothèques publiques n'hésitent pas à multiplier les dépôts d'un petit nombre de livres dans les organismes les plus divers : commissariats de police, entreprises, centres de pompiers, écoles. La bibliothèque annexe se révèle cependant le moyen le plus efficace et en 1902, on en compte 6 à Pittsburg, 8 à Philadelphie, 10 à Boston, 18 à Brooklyn... (15).

La bibliothèque est au départ une institution urbaine. Comment en faire profiter également les campagnes? Les premières bibliothèques circulantes apparaissent aux États-Unis dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle à l'instar de

l'exemple donné par l'État de New York. Des expériences dans le même sens ont lieu en Angleterre au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il fallait rappeler ces faits dans les deux pays pour comprendre les grandes lignes de l'évolution. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les bibliothèques municipales dès le départ sont des institutions neuves. Elles ne sont point asservies comme en France à de riches fonds anciens. Elles sont libres d'innover. Le même organisme assure des fonctions diverses selon la variété des besoins du présent. Il n'y a point de séparation comme ailleurs entre la fonction documentaire et la fonction de grande diffusion du livre. Par là, la bibliothèque acquiert cette dimension minimum préalable à toute action efficace. La croissance peut alors s'effectuer et s'accompagner d'une double expansion : progression et diversification des services, expansion dans l'espace, en vue de desservir, selon des formules diverses, un nombre maximum d'usagers.

La situation est complètement différente en France. À côté des vieilles bibliothèques municipales, un secteur nouveau apparaît, celui des bibliothèques populaires. Mais les deux catégories d'institutions se juxtaposent seulement. Elles se côtoient, mais elles s'ignorent. Les moyens financiers déjà bien faibles voient leur efficacité encore limitée par cette dispersion.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la fonction de conservation paraît encore dominer dans les bibliothèques municipales françaises. Comme des musées, elles abritent de riches fonds anciens. J. Laude, bibliothécaire de l'université de Clermont-Ferrand, les décrit en ces termes : « Certes, les bibliothèques sont riches, elles possèdent un fond précieux, mais précieux uniquement au point de vue historique documentaire. On peut dire, des plus importantes, qu'elles contiennent le trésor à peu près complet des vérités acquises à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais on peut ajouter que depuis lors, elles n'ont augmenté ce trésor que dans des proportions insignifiantes... (16). » Le cadre lui-même appartient souvent au passé. « Elles sont, continue J. Laude, à peu près partout logées dans de vieux bâtiments où toutes les commodités font défaut : salle de lecture insuffisante, locaux d'administration mal agencés et étroits, magasins de livres trop petits où les livres s'entassent sans ordre... Les bibliothèques publiques sont dans un état inquiétant de stagnation (17). » Les témoignages peuvent être plus ou moins sévères. Mais les descriptions se recourent et mettent l'accent sur ce caractère historique dominant (18).

Dans certaines villes, il y a bien des améliorations progressives au cours du second demi-siècle. « Quand on se plaint

de l'indifférence du public et de la torpeur des bibliothèques provinciales, il s'agit de s'entendre », proteste en 1912, le dynamique bibliothécaire d'Amiens, Henri Michel. « Tout est relatif. Cette indifférence est réelle si l'on entend parler du grand public, de tout le monde... » Mais « la partie la plus cultivée de la population n'ignore pas les ressources que peut offrir la bibliothèque (19). »

S'il y a toujours eu des facilités pour les érudits locaux, le refus du prêt à domicile semble en 1875 encore, la règle la plus générale (20). La situation se modifie progressivement. Le changement se note vers 1890 et, en 1907, le rapporteur d'une enquête sur la situation des bibliothèques de province écrit dans le bulletin de l'Association des bibliothécaires français : « Le prêt a tendance à se développer au vif regret de beaucoup de nos collègues (21). » C'est dire la force persistante des oppositions conservatrices au début encore du xx<sup>e</sup> siècle. Le même bibliothécaire, Charles Sustrac, a bien conscience de la nécessité d'une modernisation. Il conclut ainsi son rapport : « Les locaux et les collections viennent souvent du passé et constituent en partie une richesse, mais aussi un poids mort. Qui cherche dans nos bibliothèques est encombré de choses qui lui sont inutiles et bien souvent, celles qu'il lui faudrait, il ne les y trouve... Dès lors, pour la plupart des villes, les bibliothèques constituent une charge que ne compense point une utilité suffisante... Il faut qu'avec les ressources présentes, nos collègues s'orientent vers la satisfaction des besoins présents de leurs villes (22). » La bibliothèque municipale française, à la différence de la bibliothèque publique anglo-saxonne, est loin d'offrir aux usagers des services variés. Dans le meilleur cas, elle est bibliothèque d'étude, mais encore s'y intéresse-t-on souvent davantage à l'histoire et à la littérature qu'aux besoins de la vie moderne.

La diffusion du livre à l'intention du grand public appartient aux bibliothèques populaires. Celles-ci se consacrent surtout au prêt à domicile. Très peu d'entre elles sont en mesure de jouer en même temps un rôle de bibliothèque d'étude. « Sauf de rares exceptions », note-t-on en 1878, « les bibliothèques populaires en France ne disposent pas d'un local assez vaste pour y ménager l'installation d'une salle de lecture (23) ». En conséquence, elles songent rarement à s'abonner à des périodiques et à les mettre à la disposition des usagers. A la fin du siècle, ces bibliothèques sont surtout des bureaux de prêt. Le confort manque pour la lecture sur place et le temps d'ouverture est lui-même limité. Dans les villes moyennes, en effet, elles ne sont accessibles au public que 2 ou 3 jours par semaine, la séance dépassant rarement les deux heures. Elles



ne sont ouvertes tous les jours que dans quelques villes très importantes et encore pour une durée limitée. À Paris même, les bibliothèques municipales populaires ne sont ouvertes dans la semaine que le soir, à l'exception de quelques-unes d'entre elles accessibles quelques heures dans l'après-midi. Pellisson reconnaît avec objectivité ces insuffisances dans son livre sur le problème : « Il n'existe pas à notre connaissance, une seule bibliothèque populaire qui soit accessible au public tout le long du jour comme cela se voit ordinairement aux États-Unis et en Angleterre (24). »

Quant aux bibliothèques scolaires, appelées depuis 1880 « bibliothèques populaires des écoles publiques », ce ne sont guère que de petites collections de livres plus ou moins adaptés aux besoins des usagers et dont le prêt à domicile est assuré par les instituteurs. Elles ne méritent mention qu'en fonction de leur multitude.

Séparées des bibliothèques d'étude, les bibliothèques populaires et les bibliothèques scolaires manquent de coordination et de consistance. Leur nombre élevé limite souvent les ressources attribuées à chacune d'entre elles. Les inconvénients de la dispersion n'échappent pas aux meilleurs observateurs de l'époque. « Les bibliothèques populaires, au moins sur certains points, se sont multipliées à l'excès. Dans certaines villes, il y a plusieurs bibliothèques populaires municipales, plusieurs bibliothèques populaires libres subventionnées. Elles ont à supporter des frais généraux qui seraient diminués dans une proportion très notable, si au lieu d'éparpiller les ressources, elles les concentraient... Des villes, des chefs-lieux de canton, des communes peuplées possèdent à côté des bibliothèques populaires, des bibliothèques dans les écoles. Ces dernières ne sont-elles pas une superfétation? C'est là une question qui se pose et (dans certains cas) elle doit être résolue par la disparition des bibliothèques scolaires à cette condition toutefois que la bibliothèque populaire comprendra une section pour la jeunesse et qu'une connexion sera établie entre la bibliothèque et l'école... (25). » La dispersion des bibliothèques scolaires elles-mêmes est également ressentie. Le même auteur, Pellisson, souhaite leur regroupement sous forme de « bibliothèques intercommunales circulantes ». Il voudrait également une liaison plus étroite entre les bibliothèques populaires et les bibliothèques municipales traditionnelles. Un bibliothécaire de métier, H. Michel, conservateur de la bibliothèque d'Amiens abonde dans ce sens. « En annexant à la bibliothèque municipale, la bibliothèque populaire, en la dirigeant, le bibliothécaire étendra son influence, il deviendra l'homme nécessaire, celui qui renseigne. À cette œuvre démo-

cratique entre toutes, les conseils municipaux ne refuseront pas les ressources nécessaires... (26). » Une réorganisation s'impose et les exemples américains et britanniques inspirent visiblement les réformateurs français.

Une institution se définit par ses buts et par les fonctions qu'elle remplit effectivement. Elle est perçue dans l'opinion en fonction des services rendus et sa réputation est plus ou moins favorable selon le rôle exercé dans la communauté. Il y a là un facteur important qui conditionne le développement ultérieur.

Parce qu'elles accueillaient dans le même lieu plusieurs catégories d'usagers, les bibliothèques publiques anglo-saxonnes ont bénéficié de crédits importants alors qu'ailleurs ceux-ci étaient dispersés entre des organismes différents. Parce qu'elles s'efforçaient de répondre directement aux besoins réels des usagers, elles se sont rapidement développées. Un processus cumulatif a entraîné leur croissance rapide. En France, au contraire, en raison de structures défectueuses, la bibliothèque publique n'a pas été reconnue à sa juste valeur par l'opinion et elle a végété à l'écart.

## *B. Les méthodes.*

Si la manière d'envisager le rôle de la bibliothèque publique se révèle différente d'un pays à l'autre, cette divergence affecte nécessairement les méthodes employées. L'abondance et la précocité de la littérature technique aux États-Unis et en Grande-Bretagne contraste avec la relative lenteur de son développement en France. Le sens pratique, un esprit de service envers l'usager, le souci de l'actualité, voilà des qualités qui inspirent les méthodes anglo-saxonnes et contribuent au développement des bibliothèques publiques.

### *1. Évolution de la littérature technique.*

L'amélioration des méthodes intéresse l'ensemble des bibliothèques. Nous l'envisagerons ici plus particulièrement sous l'angle des bibliothèques à l'intention du grand public. Comment cette littérature technique se présente-t-elle et évolue-t-elle?

Le milieu du second demi-siècle marque une étape importante aux États-Unis. Presque coup sur coup, en effet, paraissent des documents importants. Le Bureau de l'éducation du ministère de l'Intérieur publie en 1876, à l'occasion de l'Exposition du centenaire, un volumineux rapport sur « les biblio-

thèques publiques aux États-Unis, leur histoire, leur situation et leur organisation (27) ». Cette publication est en elle-même un événement, car il s'agit là d'une véritable somme de la bibliothéconomie américaine. L'ouvrage est sans précédent par son ampleur. Il est sans précédent également par le nombre et la qualité des participants. On y trouve les grands noms qui vont s'illustrer dans le développement de l'Association des bibliothécaires américains : Justin Winsor, Melvil Dewey, Charles Cutter. Le projet est ambitieux : description des institutions existantes, mais aussi essai de statistiques sur plus de 100 pages et, plus qu'une simple esquisse des méthodes, un véritable traité de bibliothéconomie portant sur la construction des bâtiments, l'organisation générale, les catalogues et la classification, la bibliographie et les ouvrages de référence. Un second volume rend compte des règles du catalogue dictionnaire élaborées par Charles Cutter, œuvre qui se révélera d'une utilité considérable pour la profession. Quelques années plus tôt, un jeune bibliothécaire à l'université d'Amherst, Melvil Dewey s'était attaché au problème si important du classement des ouvrages. Il met au point une classification décimale aujourd'hui célèbre et d'usage courant dans les bibliothèques publiques de nombreux pays. Le plan de classification est publié également en 1876. La même année, bien féconde décidément, Melvil Dewey est à l'origine de la création de la première revue entièrement consacrée aux techniques nouvelles.

Les numéros de l'*American Library Journal* consacrent dès le départ une place importante aux bibliothèques publiques. Charles Cutter rend compte dans le numéro 1 de l'œuvre entreprise en France par la Société Franklin et Melvil Dewey écrit un article sur la profession dont il exalte l'avenir et le dynamisme. Le second numéro aborde le thème des relations entre le bibliothécaire et les lecteurs et publie un article nourri de W. F. Poole sur les résistances opposées aux bibliothèques publiques tant en Angleterre qu'aux États-Unis. Les sujets ainsi abordés traduisent l'esprit général d'une revue qui sous le nom de *Library Journal* va connaître une belle carrière et se révéler l'organe principal de la profession.

Le développement progressif de celle-ci exige et entraîne une expansion de la littérature technique. Des livres paraissent. Des périodiques nouveaux voient le jour tels les *Library Notes*, autre création de Melvil Dewey et expression de sa pensée de 1886 à 1898, ou à la fin du siècle une revue uniquement consacrée à la vie des bibliothèques publiques (28). L'ampleur de cet effort de réflexion technique est attestée par le volume du *Library Journal* en 1910 : près de 600 pages au total.

En Grande-Bretagne, le nom d'Edward Edwards n'est pas seulement attaché à une action efficace en faveur des bibliothèques publiques ou à une œuvre pratique telle que la création de la bibliothèque municipale de Manchester, mais aussi à des publications qui font date sur le plan technique et nourrissent la réflexion des bibliothécaires anglo-saxons pendant tout le second demi-siècle. C'est dès 1859 en effet que paraissent à Londres les deux gros volumes de *Memoirs of Libraries*, près de 2 000 pages au total (29). A côté de chapitres descriptifs et historiques, on trouve aussi dans ce livre une partie technique qui s'inspire de la riche expérience pratique d'Edwards. Il y traite successivement de l'acquisition des livres, des bâtiments, de la classification et des catalogues, de l'administration intérieure et du service public. Le plan révèle l'intention : celle d'un pionnier et non d'un conservateur. On retrouve le même esprit moderne dans un livre ultérieur sur les bibliothèques publiques en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne et en Amérique (30).

La création de l'Association des bibliothécaires britanniques en 1877, un an après celle des bibliothécaires américains, va induire un développement de la réflexion et de la littérature technique. Après une étape transitoire où le *Library Journal* sert de moyen commun d'expression aux deux associations, un périodique propre aux bibliothécaires anglais est créé et se poursuivra sous des noms différents jusqu'à son titre définitif : *Library Association Record* à partir de 1899. Les préoccupations relatives aux bibliothèques publiques y pèsent d'un grand poids et le volume de la collection, plus de 650 pages pour la seule année 1910, traduit l'ampleur de la réflexion.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme au début du XX<sup>e</sup>, des livres s'ajoutent au flot d'articles et font le point. En 1886, Thomas Greenwood dans son ouvrage sur les bibliothèques publiques n'en décrit pas seulement le fonctionnement et l'organisation, mais appelle à l'action en leur faveur (31). L'Association des bibliothécaires lance une collection de manuels quelques années après. Cet effort de réflexion aboutit au début du siècle à la parution sous la signature de J. D. Brown d'un manuel promis à de nombreuses rééditions (32).

Les ouvrages français sur les bibliothèques sont inspirés par un esprit bien différent. Ils s'attachent davantage aux problèmes de conservation; le mot figure dans le titre du manuel de Constantin : *Bibliothéconomie ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation ou l'administration des bibliothèques* (33). Le *Manuel du bibliothécaire* de J. Cousin, en 1882, comprend deux parties : 1<sup>o</sup> établissement et organisation de la bibliothèque; 2<sup>o</sup> de la conservation de la biblio-

thèque (34). On s'intéresse plus, il est vrai, aux bibliothèques « savantes » qu'aux bibliothèques populaires. Ces dernières sont étudiées en une vingtaine de pages seulement sur plus de 400 dans le *Traité de bibliothéconomie* de Gabriel Richou (35).

Les périodiques spécialisés abondent dans le même sens. Les bibliothécaires y rejoignent les archivistes dans un intérêt commun pour l'histoire. *La Revue des bibliothèques*, fondée en 1891, témoigne de cette orientation. Plus de la moitié des articles publiés cette première année, sont des bibliographies à caractère historique ou concernent l'étude du passé. En 1909 encore, à une époque où les périodiques anglo-saxons se caractérisent par leur vigueur et leur sens pratique, *la Revue des bibliothèques* publiera des articles dont l'intitulé nous traduit la veine :

- un ancien exemplaire de Joachim du Bellay;
- contribution à l'histoire de l'imprimerie parisienne;
- catalogue des reproductions de manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque de l'université de Paris (36).

Le bulletin de l'Association des bibliothécaires français exprime, à partir de 1907, les préoccupations de la nouvelle association. Une grande importance y est accordée aux problèmes professionnels : statut et recrutement, par exemple. Quelques sujets techniques sont également abordés, mais il n'y a pas et de loin, ce foisonnement d'articles techniques et de compte rendus d'expériences qui caractérise certaines revues étrangères.

Mais les bibliothèques populaires qui fonctionnent généralement en marge des vieilles bibliothèques municipales, n'ont-elles pas aussi leurs publications propres? En fait, leur premier développement s'est accompagné d'une riche moisson d'observations et de réflexions consignées à partir de 1868 dans le *Bulletin de la Société Franklin*. Celui-ci publie des monographies de bibliothèques avec des indications détaillées sur leur utilisation, des notes pédagogiques et techniques, des rapports statistiques, des catalogues élaborés en tenant compte des choix exprimés le plus souvent par les lecteurs. Pendant une décennie, il y a là un remarquable effort de pensée dont on ne retrouvera plus l'équivalent. En effet, le bulletin dont le volume atteint près de 300 pages en 1878, va par la suite en déclinant en quantité comme en qualité.

C'est sans doute à la lacune ainsi créée que veut remédier le directeur du Musée pédagogique, Ch. V. Langlois en suscitant en 1906 un *Bulletin des bibliothèques populaires* sous le double patronage de la Bibliothèque de l'enseignement public et de l'Inspection générale des bibliothèques. « Le bulletin se

propose », écrit-il, « de provoquer et de servir en France un mouvement analogue à celui qui s'est dessiné depuis 1895 en Allemagne. Il sera le lien entre les bibliothèques populaires et leurs amis. Il publiera donc de temps en temps (non pas dans tous les numéros, mais seulement lorsqu'il y aura lieu), des articles de doctrine ou d'information sur ces questions. Le principal objet précis de cette publication est d'ailleurs d'être un bulletin critique des livres nouveaux en français... (37). » Cette tendance bibliographique l'emportera progressivement au point d'éliminer les autres préoccupations. En 1907, Ch. V. Langlois en réponse à une observation étrangère sur la faible place accordée à la partie technique se justifie en des termes qui en disent long sur le délabrement des bibliothèques populaires en France. « La plupart des revues qui portent un titre analogue à celui du Bulletin font à l'étranger, surtout dans les pays de langue anglaise, une part beaucoup plus large à la technique et à la chronique bibliothéconomique. Mais c'est que dans ces pays, la profession de bibliothécaire est déjà organisée. Les bibliothécaires de carrière, fort nombreux, forment un corps et à eux seuls un public. Chez nous où l'on est encore loin par malheur d'un pareil état de chose, un organe périodique qui s'adresserait presque exclusivement aux bibliothécaires pour les tenir au courant des choses de leur métier, n'aurait aucune chance de succès parce qu'il ne répondrait à aucun besoin (38). »

La crise profonde que dénote cette réflexion se révèle en ce début du xx<sup>e</sup> siècle dans plusieurs ouvrages. Maurice Pellisson, chef de service des œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école au Musée pédagogique, rédige une étude sur les bibliothèques populaires à l'étranger et en France (39). Ce travail rend compte d'une riche documentation sur la situation des bibliothèques dans les pays anglo-saxons et en Allemagne, et, retraçant l'histoire des bibliothèques populaires en France, débouche sur des propositions modérées de réforme. Eugène Morel, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, homme généreux qui refuse de se laisser enfermer dans une routine professionnelle manifeste un esprit plus combatif. Écrivain, il met sa plume au service d'une cause, celle des bibliothèques publiques. Son *Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, plus de 850 pages en deux volumes, puis sous une forme plus condensée son second ouvrage, *la Librairie publique*, fournissent de renseignements, d'indications statistiques, de vigoureuses prises de position (40). Ses critiques acerbes débouchent sur des solutions constructives. Eugène Morel se fait le pionnier d'une bibliothèque publique dont il trouve le modèle aux

États-Unis et en Grande-Bretagne en retraçant avec admiration le fonctionnement.

Les exemples étrangers se répercutent ainsi dans les littératures techniques nationales. Les États-Unis et la Grande-Bretagne s'influencent réciproquement. En France, les expériences anglo-saxonnes prennent progressivement valeur d'exemple. Comme son nom l'indique, la Société Franklin se réclame d'un pionnier des bibliothèques américaines : Benjamin Franklin. C'est là une orientation caractérisée, mais les allusions à des expériences concrètes étrangères sont d'abord épisodiques dans le bulletin de l'Association. Le rapport sur les bibliothèques publiques publié en 1876 aux États-Unis est cependant abondamment commenté. La bibliothèque municipale de Boston apparaît comme un modèle. Dès lors, les réformateurs français feront souvent appel à l'exemple anglo-saxon et cette tendance atteint son maximum au début du xx<sup>e</sup> siècle avec Eugène Morel.

L'étude comparée de la littérature technique révèle donc une supériorité anglo-américaine. Elle fait ressortir également dans les méthodes un contraste que nous allons étudier.

## 2. Le contraste dans les méthodes.

Cette différence est très nette. Nous mettrons l'accent, à titre d'exemples, sur quelques points caractéristiques : sens de l'actuel, considération portée à l'usager, organisation pratique.

Les bibliothèques françaises suivent peu l'actualité. Les explications peuvent varier : manque de crédits pour l'achat de livres nouveaux ou intérêt excessif pour le passé. « Même parmi les bibliothèques municipales les mieux dotées, il n'en est pas actuellement une seule qui renferme sur un seul point de la science l'ensemble des ouvrages les plus indispensables », écrit Jules Laude, bibliothécaire de l'université de Clermont-Ferrand. « Grâce aux libéralités de l'État, elles possèdent bien un certain nombre de collections de textes, mais tous les ouvrages d'érudition moderne leur font défaut... (41). » Les bibliothèques populaires elles-mêmes témoignent parfois d'un esprit analogue. En 1907, les bibliothèques d'école doivent s'inspirer pour l'achat des ouvrages d'une liste officielle datant de 1899 (42).

Le périodique, le journal revêt une signification symbolique. Il est signe d'actualité. Or, en France vers 1880, très peu de bibliothèques populaires sont abonnées à des recueils

périodiques (43). La situation est analogue au début du xx<sup>e</sup> siècle dans les bibliothèques municipales populaires de Paris. « Les revues et périodiques ont souvent souffert d'un régime d'indifférence », écrit-on en 1915. « On n'en trouvait qu'un petit nombre dans les sections de lecture sur place; on se rattrapait, il est vrai, en les achetant en volume l'année suivante quand ils avaient perdu tout intérêt d'actualité. On songe maintenant à développer cette catégorie de publications (44). »

La situation est bien différente aux États-Unis et en Grande-Bretagne. La salle des journaux, la « Newsroom » est un des services les plus fréquentés de la bibliothèque publique anglaise. Les observateurs étrangers notent aux États-Unis également un vif intérêt pour les périodiques. Cette catégorie documentaire est déjà mentionnée dans le rapport historique sur les objectifs proposés à la naissante bibliothèque publique de Boston. Mais on y fait allusion aussi à la nécessité d'acheter des livres en plusieurs exemplaires afin « de mettre à la disposition de l'ensemble des gens la littérature du jour au seul moment où ils s'en soucient, c'est-à-dire quand elle est vivante, fraîche et nouvelle... (45) ». Cinquante années plus tard on retrouve cet état d'esprit dans la pratique générale dans les bibliothèques américaines, d'offrir dans la salle du public un casier à plusieurs rayons pouvant contenir quelquefois plusieurs centaines de volumes pour les livres nouveaux.

Ce sens de l'actuel se retrouve aussi dans l'intérêt porté à l'animation sous forme de conférence ou dans le souci d'offrir une documentation économique et scientifique. Dès 1859, Edwards aborde le classement des brevets dans son livre « *Memoirs of Libraries* »; aux États-Unis, vers 1875, la bibliothèque publique de Boston comprend une salle des brevets et ce département se retrouve en 1900 dans beaucoup de grandes bibliothèques publiques américaines.

En France, la bibliothèque semble faite davantage pour la conservation du document que pour la satisfaction des besoins de l'usager. C'est à cette image de la bibliothèque que fait allusion Melvil Dewey, le grand bibliothécaire américain, dans un article du *Library Journal*. Mais dès 1877 il peut pour l'Amérique en parler au passé. « Autrefois la bibliothèque ressemblait beaucoup à un musée, le bibliothécaire à une souris dans des livres moisis et les visiteurs regardaient d'un œil curieux les livres anciens et les manuscrits. Aujourd'hui la bibliothèque est une école et le bibliothécaire, dans le meilleur sens, un professeur; le visiteur est un lecteur au milieu de ses livres comme le travailleur avec ses outils. Qui pourrait refuser à un grand métier ainsi conçu le titre de profession (46)? »



A la même époque, la sollicitude des bibliothèques publiques américaines pour leurs usagers est déjà remarquable. A Boston, par exemple, un lecteur peut, si le livre demandé par lui est en circulation, se le faire réserver et être informé de son retour par carte postale spécialement composée à cet effet. Et d'autres formulations lui permettent de faire part à la direction des titres qu'il souhaiterait voir acquérir.

La création en Angleterre, puis en Amérique, de bibliothèques annexes autour de la bibliothèque centrale relève de préoccupations analogues. On veut éviter à l'usager un déplacement trop long dont on sait qu'il pourrait l'empêcher de fréquenter la bibliothèque.

Le développement de l'accès direct des lecteurs aux rayons, aux États-Unis comme en Grande-Bretagne, à partir de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, est également très significatif. C'est là une méthode assez révolutionnaire sans doute pour que, même en Amérique, elle rencontre longtemps des objections. La bibliothèque publique de Cleveland adopte avec profit le procédé en 1890. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, de grandes villes américaines se sont ralliées au système. Cent mille sur 150 000 volumes au total sont directement accessibles au public à Cleveland et près de l'ensemble du fonds soit environ 230 000 ouvrages à Philadelphie (47). Le mouvement progresse également en Grande-Bretagne, mais plus lentement. En 1900, 16 bibliothèques municipales y ont l'accès direct aux rayons (48). Le premier article paru à ce sujet en Angleterre, quelques années plus tôt, fait bien ressortir l'esprit même du mouvement. Dans les bibliothèques d'association, il n'existait pas de barrières, y lit-on, et certaines bibliothèques d'étude ne laissent-elles pas un libre accès à un nombre important d'usuels? Pourquoi alors ne pas promouvoir cette méthode dans les sections de prêt des bibliothèques municipales? La résistance tient seulement « aux règles et règlements et aussi à une certaine méfiance traditionnelle envers le public qui fait redouter aux bibliothécaires et à leurs dirigeants la perte annuelle d'une demi-douzaine de volumes dans l'effort accompli en vue de satisfaire complètement les lecteurs en leur laissant le droit d'un libre choix (49) ». Les mêmes raisons expliquent, sans doute, le maintien du *statu quo* en France. Une barrière entre les lecteurs et les livres à emprunter existe encore dans les bibliothèques populaires de Paris, en 1914, bien que, cette année-là, des modifications commencent à intervenir.

Dès le départ, on note dans la plupart des documents anglo-saxons portant sur les bibliothèques publiques un intérêt certain pour le contrôle statistique. Edwards étudie ainsi dans

ses premiers rapports, la nature des fonds, la répartition des prêts, la composition du public de la bibliothèque municipale de Manchester. Les autres bibliothécaires anglais ou américains partageront généralement ces préoccupations. Sans doute soucieux du bon fonctionnement et du développement de leurs bibliothèques, doivent-ils en bien connaître le budget et s'appuyer sur l'état des services rendus pour demander une augmentation des crédits alloués. Cet esprit pratique se manifeste sous d'autres formes aussi. Le cas de Melvil Dewey est caractéristique à cet égard. Il se révèle un organisateur hors pair. Son souci de logique n'est pas étranger à son invention de la classification décimale qui porte maintenant son nom. Son rôle déterminant au secrétariat général de la naissante Association des bibliothécaires américains, s'accompagne d'un rôle d'innovation technique dans le cadre du « Library Bureau » où il œuvre en faveur de l'expérimentation, de la normalisation et de la fabrication du matériel nécessaire. Cet effort américain porte ses fruits et au début du xx<sup>e</sup> siècle, l'observateur français au fait de la situation matérielle préocupante des bibliothèques dans son propre pays relève les avantages pratiques des méthodes employées aux États-Unis. Dès cette époque, par exemple, les bibliothèques américaines peuvent s'abonner auprès du « Library Bureau » à des fiches toutes imprimées portant les références des livres nouveaux (50).

Ainsi, le développement des bibliothèques publiques aux États-Unis et en Grande-Bretagne est-il facilité par le perfectionnement constant des méthodes. Mais cette supériorité technique n'est pas seulement cause, elle est aussi conséquence. Elle est liée à des traits de mentalité, elle reflète un état d'esprit. Elle traduit enfin les efforts d'une profession en voie de développement.

### C. Le rôle des bibliothécaires.

Dans quelle mesure les bibliothécaires ont-ils eux-mêmes contribué au développement des bibliothèques publiques? Leur apport réside d'abord dans le travail quotidien des uns et des autres. Le dynamisme de certains amène cependant l'expansion de telle ou telle institution. L'esprit d'innovation de quelques-uns débouche sur un perfectionnement des méthodes.

Mais cet effort prend aussi une forme plus collective. C'est l'époque où la profession naît, s'organise, prend conscience d'elle-même et de ses responsabilités. C'est sur ce second point que nous mettrons l'accent ici en étudiant dans quelle mesure

l'action professionnelle a contribué au développement des bibliothèques publiques.

Aux États-Unis, les premiers bibliothécaires chargés de la gestion d'une bibliothèque publique n'ont pas reçu au départ la formation professionnelle correspondante. Leurs origines sont diverses. Certains se sont préparés à l'enseignement ou au sacerdoce. D'autres ont travaillé dans des professions connexes, comme le journalisme, la librairie ou l'édition. Quelques-uns enfin viennent d'autres catégories de bibliothèques : bibliothèques privées ou bibliothèques universitaires. Étudions, par exemple, la carrière du premier bibliothécaire de Chicago, W. F. Poole, auteur également d'une importante publication bibliographique : *l'Index to periodical literature*. En 1851, à trente ans, Poole est assistant au « Boston Athenæum », importante bibliothèque d'association. Il en devient bibliothécaire pendant treize ans à partir de 1856. On fait ensuite appel à lui pour la direction de la bibliothèque municipale de Cincinnati et enfin, en 1873, pour le développement de celle de Chicago (51). Charles Cutter, une autre personnalité importante de la vie professionnelle, succède à Poole à la tête de Boston Athenæum. Il sort de la faculté de théologie d'Harvard et il entre ensuite à la bibliothèque universitaire de la même université (51). La carrière de Melvil Dewey offre la même diversité (52). Avant de devenir, en 1889, directeur de la bibliothèque de l'État de New York et de susciter dans le même État un grand développement des bibliothèques publiques, Melvil Dewey a été bibliothécaire de l'université de Columbia. Et c'est aussi dans le cadre d'une bibliothèque universitaire que, tout jeune étudiant à Amherst, il met au point, en 1873, la célèbre classification décimale.

La profession s'affirme cependant progressivement surtout après la création de l'Association américaine des bibliothèques en 1876. Jusque-là, la formation professionnelle se faisait pour ainsi dire sur le tas. L'idée d'un enseignement spécialisé se fait jour. La première école de bibliothécaires du monde ouvre ses portes en 1887 à l'université de Columbia, puis, deux années plus tard, se déplace à Albany pour dépendre directement de l'État de New York. Le succès de cette école est considérable. Son exemple suscitera bientôt des institutions analogues. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, on en compte une demi-douzaine.

En 1853, dès le milieu du xix<sup>e</sup> siècle, s'était tenue aux États-Unis une première rencontre de bibliothécaires. A l'époque, cependant, les bibliothèques publiques sont encore dans l'enfance; la bibliothèque municipale de Boston n'ouvrira ses portes qu'un an plus tard. Aussi la plupart des bibliothécaires venus à ce congrès, relèvent de bibliothèques universi-

taires ou d'érudition. Encore représentent-ils moins de la moitié des participants. Ceux-ci appartiennent à des professions très diverses : écrivains, pasteurs, professeurs. La motion en faveur des bibliothèques populaires est introduite par deux ecclésiastiques. Cette rencontre n'aura pas de suite immédiate faute d'initiatives en ce sens. La guerre de Sécession, quelques années plus tard, ébranle la nation.

Il faut donc attendre 1876 pour assister à la création de l'Association américaine des bibliothèques à l'occasion du congrès de bibliothécaires en rapport avec l'Exposition du centenaire. Les bibliothèques publiques ont, dès cette époque, acquis une certaine influence. Si trois grandes personnalités président à ces essais : C. A. Cutter, W. F. Poole et J. Winsor, deux d'entre elles dirigent des bibliothèques municipales. Poole est à la tête de celle de Chicago, Justin Winsor est responsable de celle de Boston.

Sous l'impulsion de Melvil Dewey, jeune bibliothécaire qui se révèle la cheville ouvrière de la naissante association et en assure le secrétariat général, l'« American Library Association » se développe rapidement. Avec une centaine de membres au départ, elle en compte un millier environ en 1900, près de 2 000 en 1910. Elle se diversifie progressivement avec la création de sections spécialisées et parallèlement des associations régionales de bibliothécaires se créent dans les différents états.

Cet essor du mouvement professionnel américain va de pair avec l'expansion générale des bibliothèques. Il traduit aussi l'action des personnalités. Celle de Melvil Dewey est la plus prestigieuse. Il est à l'origine de tant de commencements féconds, depuis la classification décimale jusqu'à la première revue de bibliothéconomie, *Library Journal* et la première école de bibliothécaires du monde. Melvil Dewey est un organisateur, un homme aussi qui adhère à une certaine conception démocratique de la société. La lutte pour la paix, la réduction des heures de travail sont des causes qui recueillent son adhésion. Il prend également parti en faveur d'une éducation nouvelle débouchant sur une utilisation accrue du document et la fréquentation de la bibliothèque. « Les universités sont en train de découvrir », écrit-il, « que le travail de chaque professeur et de chaque département est nécessairement basé sur la bibliothèque. Avec les bibliothécaires documentalistes pour conseiller et guider les lecteurs, avec les catalogues et les index très améliorés, il est tout à fait possible de faire d'une bibliothèque une université sans professeur (53) ».

Les premiers dirigeants de l'Association des bibliothèques s'accordent avec Dewey pour penser que les exigences démo-

cratiques commandent le développement de la profession. Au long des années, l'Association ne contribuera pas seulement à une amélioration des techniques par ses publications ou ses réunions de travail; elle militera également en faveur d'une expansion de la lecture publique. Les problèmes de carrière et de statut restent au second plan. L'énergie se dépense dans une action de groupe de pression auprès des autorités. Une documentation est élaborée en ce sens. L'Association milite en faveur d'un service répondant aux besoins des masses.

« Les meilleurs bibliothécaires ne sont plus des hommes aux seules vertus restrictives. Ce sont des personnalités positives, combatives, se tenant au premier rang des éducateurs de leurs communautés, côte à côte avec les prédicateurs et les enseignants (54). » Cette fière affirmation de Melvil Dewey dans le premier numéro du *Library Journal* témoigne de la conscience d'une cause à défendre et promouvoir. Une action professionnelle efficace s'inspire de ce sentiment.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Edward Edwards a joué, en Angleterre, un rôle déterminant lui aussi dans la création et le développement des bibliothèques publiques (55). Son influence peut difficilement être surestimée. C'est lui qui, de sa propre initiative, rassemble méthodiquement la documentation nécessaire. C'est lui qui attire l'attention de l'opinion sur le problème. Et par la suite c'est grâce à lui que se réunit la commission d'enquête dont les travaux préparent le vote de la loi de 1850 sur les bibliothèques municipales. Son œuvre ultérieure à la tête de la bibliothèque de Manchester est également importante. Il joue ainsi un rôle majeur dans l'expérimentation et la mise en œuvre de méthodes nouvelles. A une époque où les principes mêmes de la bibliothèque publique ne manquent pas de rencontrer des oppositions, Edwards se révèle le pionnier qui fraye la voie. La vie d'Edwards a déjà été évoquée. Mais sa biographie mérite une nouvelle attention. Voilà un homme qui s'est instruit par lui-même comme beaucoup d'Anglais au XIX<sup>e</sup> siècle. Réformateur, il s'inspire de convictions démocratiques et fait preuve d'un caractère vigoureux. Sans doute, était-il trop tôt pour qu'une association de bibliothécaires voit le jour dès le milieu du siècle. Forte personnalité, Edwards a eu une carrière relativement solitaire, mais son œuvre a eu une influence considérable.

Les premiers bibliothécaires britanniques chargés de bibliothèques publiques ont au départ, comme en Amérique, des formations diverses. Certains viennent de bibliothèques privées. C'est le cas, par exemple, à Liverpool où le premier

responsable de la bibliothèque de prêt vient de la bibliothèque du Lyceum de la même ville. A Birmingham, la direction de la bibliothèque municipale à son début est confiée au bibliothécaire de la « *Campfield Library* » de Manchester. Longtemps, on mettra l'accent en Grande-Bretagne sur la valeur de la formation pratique acquise dans le travail professionnel lui-même. Les écoles spécialisées ne s'y développeront pas comme aux États-Unis.

L'Association des bibliothèques, créée en 1877, intervient très progressivement. Un examen professionnel est créé à partir de 1885. La reconnaissance de la « *Library Association* » par une charte royale en 1898 lui donne expressément le droit d'organiser des examens et de décerner des diplômes. Organisme professionnel, l'Association enregistre les bibliothécaires, à partir de 1909, en différentes classes selon leur qualification. La préparation aux examens s'instaure peu à peu. Elle consiste surtout d'abord en des sessions d'été. Au début du siècle, la « *London School of Economics* » assure un enseignement et l'Association des bibliothèques ouvre un cours par correspondance.

La création de l'Association britannique des bibliothèques, marque un tournant capital (56). L'exemple américain se révèle influent. Un an plus tard en 1877, le congrès de Londres donne naissance à la « *Library Association* ». Elle se donne pour but d'unir les personnes travaillant dans des bibliothèques ou intéressées par ce travail en vue de favoriser la bonne gestion des bibliothèques existantes et la création de bibliothèques nouvelles, lorsque c'est nécessaire. En conséquence, elle n'inclut pas seulement des bibliothécaires professionnels, mais aussi des écrivains, des bibliophiles, des administrateurs locaux. Le directeur du British Museum est élu président de la nouvelle association. Les bibliothécaires de bibliothèques universitaires et de bibliothèques d'étude sont en majorité au comité. Cependant dès le départ, l'Association se révèle favorable à la cause des bibliothèques publiques. Elle consacra par la suite une bonne partie de ses efforts à leur promotion.

L'Association des bibliothèques se développe progressivement. Vers 1910, elle compte environ 600 membres. Des groupes régionaux se sont créés. Dès 1887, les bibliothécaires de la région de la Mersey unissent leurs efforts et quelques années plus tard, ceux des Midlands du Nord font de même. Si l'Association des bibliothécaires assistants créée en 1895 est mal considérée au départ par la « *Library Association* », les relations se normalisent peu à peu.

L'Association britannique des bibliothèques apparaît comme le corps dirigeant de la profession. Lieu de confronta-

tion, elle fait connaître par ses publications et dans ses congrès les expériences nouvelles. Elle suscite la réflexion technique. Elle consacre enfin ses efforts au développement des bibliothèques. Dès le premier congrès annuel de l'Association en 1878, une commission des bibliothèques municipales présente un rapport sur les efforts accomplis à Londres en vue d'implanter de nouvelles bibliothèques publiques. L'année suivante, Nicholson, personnalité ayant notablement contribué à la création de l'Association, lit, au second congrès annuel, une communication sur la nécessité d'améliorer la législation portant sur les bibliothèques publiques. Ces deux points sont significatifs. Ils témoignent de l'intérêt immédiatement porté à la lecture publique par l'Association des bibliothèques. L'orientation des efforts est double : encourager les initiatives en faveur de la création de bibliothèques municipales sur le plan local; obtenir du pouvoir central des conditions plus favorables au développement. Il est significatif que l'Association comprenne au départ des administrateurs locaux. Certains d'entre eux, ceux de Manchester, de Sheffield et d'autres villes, y joueront un rôle important. L'Association soutient les campagnes organisées localement en faveur de la création de bibliothèques municipales. Cet effort aboutit à la constitution d'un réseau de plus en plus dense de bibliothèques publiques. L'Association se ménage également des concours au Parlement. Ainsi, sir John Lubbock, personnalité du monde scientifique et homme d'État y soutiendra-t-il les projets de l'Association des bibliothèques. Cette action aboutit en 1892 au vote d'une loi qui reprend la législation précédente et l'améliore. C'est dire la part considérable jouée par la « Library Association » dans l'effort de promotion.

Dans le cas de la France, il semble nécessaire de considérer à part les responsables des bibliothèques populaires et les bibliothécaires travaillant dans les bibliothèques municipales. Plusieurs indices, en effet, révèlent ce cloisonnement de la profession. Lorsqu'on étudie la composition de la Société Franklin, cette association qui, à partir de l'Empire libéral, se propose d'encourager la promotion des bibliothèques populaires, on y constate l'absence presque totale de bibliothécaires professionnels. Bien plus tard, au début du xx<sup>e</sup> siècle, lorsque paraît un nouveau *Bulletin des bibliothèques populaires*, on constate un an après le lancement qu'il compte de nombreux abonnés chez des particuliers, dans l'enseignement, auprès des bibliothèques populaires et des bibliothèques scolaires, mais qu'une faible proportion seulement des grandes bibliothèques municipales, 34 au total, le reçoivent (57).

Vers 1900, les bibliothèques populaires ne sont généralement ouvertes qu'un nombre limité d'heures par semaine. Aussi, les bibliothécaires ne sont-ils pas employés à plein temps et accomplissent-ils généralement leur tâche de surcroît à une autre profession principale. Ils sont recrutés pour la plupart parmi des employés de mairie ou chez les instituteurs, quelquefois auprès de professeurs en retraite. La situation à Paris est significative à cet égard. Les bibliothèques de quartier, installées dans des écoles, sont gérées par des instituteurs. Le personnel d'arrondissement est recruté parmi les agents subalternes ou les retraités de l'Administration. En 1896, à une époque où le système paraît le plus efficace, l'administrateur responsable écrit à ce sujet : « Les agents de service des bibliothèques de mairie sont pris habituellement parmi les garçons de bureau de ces mairies. Les appariteurs des autres bibliothèques sont également autant que possible choisis parmi les candidats appartenant à l'Administration. En recrutant ainsi le personnel des bibliothèques municipales dans celui des bureaux et dans celui de l'enseignement, l'Administration s'assure divers avantages. Tous ces agents lui sont connus d'avance. L'indemnité qui leur est offerte devient une faveur accordée aux plus dignes. Elle peut être assez modeste puisqu'elle ne constitue qu'un supplément de traitement et non l'unique ressource pour vivre. Sans doute, on n'obtient pas ainsi un personnel de spécialistes ayant des connaissances bibliographiques bien étendus. Ce serait du luxe... (58). » Le texte est significatif. Ces fonctionnaires subalternes employés à temps partiel ne peuvent être comparés aux bibliothécaires professionnels travaillant à temps plein dans les bibliothèques publiques étrangères.

La naissance d'un mouvement professionnel résulte généralement de l'effort commun d'hommes compétents. Elle suppose le développement d'un sentiment d'appartenance à un métier commun. Les bibliothèques populaires n'offrent pas ce terrain adéquat. La Société Franklin a bien été une réussite. Dans ses premières décennies, elle a brillamment contribué au développement des bibliothèques populaires, par ses recherches, ses publications, ses interventions. Elle a compté jusqu'à 1 300 membres en 1878. Ce n'est pas sans raison qu'un article élogieux sous la plume de Charles Cutter lui est consacré dans le premier numéro du *Library Journal* (59). Mais on ne peut la considérer comme une association professionnelle au même titre que les associations de bibliothèques anglaises et américaines. Sans doute, ces dernières s'opposent-elles au corporatisme, mais elles sont dirigées par des bibliothécaires professionnels. Il n'en est pas ainsi dans le cas de la



Société Franklin. Celle-ci est animée par des personnalités soucieuses du bien commun, mais étrangères à une profession qui, dans ce secteur, n'a pas pris conscience d'elle-même. Au surplus, la Société Franklin décline après 1880. Ce fait traduit un vieillissement de la première génération dirigeante, l'évolution de la conjoncture et aussi la faiblesse des bibliothèques populaires.

Écrivain et professeur, la vie de Jules Tellier a été brève. Né au Havre en 1863, il meurt en 1889 de la fièvre typhoïde. Ses « reliques » parues l'année suivante contiennent un témoignage pittoresque sur le personnel des bibliothèques municipales « savantes » en province. Ces bibliothèques sont « délicieuses », écrit-il, « De ces bibliothèques-là, tous les bibliothécaires sont vieux. Je ne parle point à la légère. J'en ai connu tant. Celui-ci était bibliothécaire au Havre. Je ne crois pas avoir su jamais son nom. On le nommait le *père Laplume*. C'était un ancien capitaine de navire marchand... Et quand on lui demandait un livre, il soufflait en guise de réponse et poussait des grognements. Celui-là, Julien Travers était bibliothécaire à Caen... Il ne voulut point me confier les poésies de Musset, qu'il jugeait propres à exciter mes sens... (60). » Sans doute, la situation s'est-elle améliorée au début du xx<sup>e</sup> siècle. Mais l'enquête publiée en 1907 et portant sur la situation des bibliothèques de province (bibliothèques municipales et bibliothèques universitaires) témoigne d'une situation encore incertaine. Plus de la moitié des participants ne sont pas bibliothécaires uniquement. Les autres professions sont diverses : professeur, archiviste ou conservateur de musée et même, juge de paix, greffier, commis de sous-préfecture. On compte également plusieurs anciens professeurs retraités (61).

Parmi les bibliothécaires compétents, un nombre appréciable sort de l'École nationale des chartes. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les chartistes constituent près de la moitié du personnel des bibliothèques municipales classées : 15 sur 35 (62). L'influence des préoccupations historiques s'en trouve renforcée. L'enseignement de l'École nationale des chartes au xix<sup>e</sup> siècle prépare mal, en effet, à la gestion d'une bibliothèque publique. Un cours spécial sur le classement des archives et des bibliothèques publiques est bien créé en 1847, mais le premier titulaire de la chaire donne à cet enseignement un tour historique. Deux réformes successives renforcent le côté pratique et, en 1895, le cours de bibliographie et de service des bibliothèques est confié à un bibliothécaire expérimenté, Charles Mortet. Il reste qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle encore, ce cours reste isolé parmi des enseignements d'un tout autre ordre : paléographie, philologie romane, diplomatique, service des archives, sources

de l'histoire de France, histoire du droit civil, archéologie du Moyen Âge. L'orientation des thèses rédigées par les élèves de l'école, est significative. Rares sont les sujets en rapport avec le cours sur la bibliographie et les bibliothèques. Les préoccupations historiques et archéologiques l'emportent.

L'Association des bibliothécaires français est fondée en 1906, trente ans après la création de l'Association américaine des bibliothèques. Dès 1891, un bibliothécaire, Charles Mortet avait pris position en faveur d'une telle initiative dans la *Revue des bibliothèques*, mais cette proposition était restée sans écho. Des bibliothécaires de la bibliothèque Sainte-Geneviève : Poirée et Sustrac organisent une première réunion préparatoire en 1905 qui débouche sur une assemblée générale constitutive en 1906. Dès lors, l'Association se développe. Elle compte 250 membres environ en 1910. Ce sont généralement des ressortissants de grandes bibliothèques d'étude : Bibliothèque Nationale, bibliothèques publiques de Paris, bibliothèques universitaires, bibliothèques municipales.

Le contexte administratif n'est pas sans influencer la démarche de l'Association. Les problèmes de statut, de recrutement, d'avancement sont fréquemment évoqués. L'Association des bibliothécaires français contribue à la création en 1909 d'une Commission supérieure des bibliothèques.

Dans l'ensemble, on évoque surtout les problèmes des grandes bibliothèques d'étude. Des contacts s'établissent entre l'Association et l'Administration centrale. Des démarches sont également effectuées auprès de parlementaires à l'occasion du vote du budget (63).

Cette action diffère notablement des efforts anglo-saxons. En France, on s'intéresse plus à l'aménagement et à la réorganisation des structures administratives qu'à la promotion d'institutions nouvelles. Si certains hommes comme H. Michel, bibliothécaire d'Amiens, Ch. Sustrac, bibliothécaire à Sainte-Geneviève et à partir de 1910, E. Morel évoquent le problème des bibliothèques à l'intention du grand public, l'accent porté davantage sur les bibliothèques d'étude. Le dialogue s'établit plutôt avec le pouvoir central tandis que l'effort d'information auprès de l'opinion publique passe relativement au second plan.

L'effort entrepris par Eugène Morel tranche avec ce contexte (64). Chiffres à l'appui, il démontre le retard français; il préconise la création de bibliothèques publiques modernes à l'instar des réalisations anglo-saxonnes. Il en appelle au soutien de l'opinion dans des livres où la mise en œuvre de la documentation s'allie à un style polémique. Sans doute, Morel est-il employé à la Bibliothèque nationale, mais forte personnalité, son expérience étrangère, sa culture lui assurent l'indépen-

dance d'esprit nécessaire. Son influence s'étendra après la Grande Guerre.

### *Conclusion.*

L'action professionnelle a commencé très tôt aux États-Unis et en Grande-Bretagne. L'« American Library Association » et la « Library Association » britannique apparaissent dès 1876 et 1877 et œuvrent résolument en faveur de la lecture publique. En France, l'Association des bibliothécaires français est créée plus tardivement et porte à ce problème un intérêt limité.

Dans les trois pays, des hommes ont œuvré en faveur du développement. Trois noms se détachent particulièrement : Edward Edwards, Melvil Dewey, Eugène Morel. Edwards ouvre la voie aux bibliothèques publiques anglaises à une époque où les obstacles à surmonter sont considérables encore. Dewey intervient dans un milieu plus favorable, mais il se révèle un organisateur remarquable, un novateur aussi. Son impulsion favorise un développement accru des bibliothèques publiques américaines. La personnalité de Morel est tout aussi brillante. Par son dynamisme et son courage, il « acculture » en France les principes d'une bibliothéconomie moderne, tels qu'ils se sont élaborés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis et en Angleterre. Si ses réalisations sont plus limitées dans l'immédiat, c'est sans doute en fonction des résistances du milieu. Morel rencontre de vigoureuses oppositions conservatrices. Il évolue dans un régime où le succès aux examens et aux concours, l'avancement à l'ancienneté l'emporte sur la prise en considération de la valeur d'une recherche personnelle. C'est à contre-courant qu'il doit agir. Il ne lui suffit pas, en effet, de convaincre l'opinion et les autorités de la nécessité des bibliothèques publiques, il lui faut encore faire évoluer une mentalité conservatrice à l'intérieur même d'une profession en ébauche.

En effet, cette étude fait ressortir en France des résistances au développement au sein même de la profession. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les bibliothèques publiques sont dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle des organismes nouveaux. Le personnel qui en assure le rapide développement est amené à aller de l'avant, à innover. En France, au contraire, les bibliothèques municipales sont handicapées par la richesse même de leur héritage. Elles se consacrent à la mise en valeur et à la conservation de fonds anciens importants. Mais ce rôle même tend à les reléguer assez loin des besoins de la vie active.

Ce cadre n'est pas sans influence sur les bibliothécaires. C'est la fonction de « conservateur » qui l'emporte bien souvent. Le secteur des bibliothèques populaires reste en marge. Avec un équipement insignifiant et un personnel sans continuité, elles ne parviennent pas à s'imposer.

Ce bilan explique assez pourquoi la profession n'exerce pas un rôle moteur en France alors qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne, elle joue au contraire un rôle actif qui renforce la tendance au développement.

## Notes bibliographiques

(1) Dans : Report of the trustees of the public library of the city of Boston, July 1852. — Boston, J. H. Eastburn, 1852, p. 16-19.

(2) La bibliothèque publique de Manchester dispose, à son ouverture, de 21 308 volumes dont 16 003 pour la section d'étude et 5 305 pour la section de prêt. La littérature et les polygraphes constituent 29 % des fonds de la section d'étude, 43 % des fonds de la section de prêt.

Durant les cinq premières années, si la littérature représente 44 % des communications à la section d'étude, elle représente 70 % des prêts à domicile. D'après : EDWARDS (Edward). — *Memoirs of libraries* — London, Trübner, 1859, p. 806, 808 et 810.

(3) « The Manchester library was not only the first library established under « Ewart's Act », but was the first institution within the United Kingdom which combined a free library of reference open to all comers, with a free library of circulation... ». — In : EDWARDS (Edward). — *Memoirs of libraries*. — London, Trübner, 1859, p. 806.

(4) Voir : COWELL (Peter). — *Liverpool public libraries. A history of fifty years*. — Liverpool, free public library, 1903, p. 48-51.

(5) In : CHOTARD (M. H.). — *L'instruction publique et les bibliothèques aux États-Unis*. — Clermont-Ferrand, G. Mout-Louis, 1880, p. 39.

(6) Aux États-Unis, les livres sont presque tous en prêt alors qu'en Angleterre il y a de grandes sections de consultation sur place, note le bibliothécaire américain, Keogh. Il cite l'exemple de la bibliothèque de Newcastle qui, pour 45 000 ouvrages dans le département de prêt, en a 50 000 dans le département de référence. Le pourcentage des ouvrages en prêt ira croissant durant les dix premières années du <sup>xx</sup>e siècle, parallèlement à l'essor de la lecture publique en Angleterre. La proportion des livres en prêt dans les bibliothèques municipales britanniques passe de 55 % en 1904 à 66 % en 1909. Sources :

KEOGH (Andrew). — *English and American libraries. A comparison*. — *Public libraries*, July 1901, p. 390.

BROWN (J. D.). — *Guide to librarianship*. — London, *Libraco* L.T.P., 1909, p. 65.

(7) « What will the new chair teach? Not the history of literature, nor any one literature, nor any one department of literature, nor the grammar of any language, nor any one language, nor language itself, nor any form of its use, nor even any particular form of thought. It is something higher than any of these. It is not any one subject, any one field of investigating, any subject in the printed records of human thought. It is the science and art of reading for a purpose... »

Dans le chapitre : On professorships of books and reading, in : *Public libraries in the United States of America*. Part. I. — Washington, Government printing office, 1876, p. 231.

(8) Voir : HARRIS (Katherine G.). — *Reference service in public libraries*. — *Library Trends*, janvier 1964, p. 373 et 374.

(9) « Every public library should be a library of reference... » écrit Fletcher. Source : FLETCHER (W.). — *Public libraries in America*. — Boston, Roberts Brothers, 1894, p. 73.

(10) Cette grande fréquentation des « newsrooms » est mise en valeur par plusieurs observateurs. La remarque sur le caractère hétérogène du public est de Keogh. Source : KEOGH (A.). — *English and American libraries*. — *Public libraries*, juillet 1961, p. 390.

(11) La création dès 1900 d'une école spéciale pour la formation des bibliothécaires travaillant dans les bibliothèques enfantines témoigne du développement de ces sections. Voir : FAIRCCHILD (Sakune Cutler). — *What american libraries are doing for children and young people*. — *Library Association Record*, n° 11, 15 nov. 1903, p. 541-551.

(12) Voir : KEOGH (Andrew). — *English and American libraries. A comparison*. — *Public libraries*, n° 7, juillet 1901, p. 390.

(13) Voir : EDWARDS (Edward). — *Free town libraries*. — London, Triibner, 1869, p. 82-83.

(14) Deux cent treize annexes au total en 1900 d'après : KEOGH (Andrew). — *English and American libraries*. — *Public libraries*, juillet 1901, p. 391.

(15) Voir : DENTER (E. G.). — *A history of education in the United States*. — New York, MacMillan, 1904, p. 490-492.

(16) In : LAUDE (Jules). — *Les bibliothèques publiques*. — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1902, p. 20.

(17) In : LAUDE (Jules). — *Les bibliothèques publiques*. — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1902, p. 22.

(18) Eugène Morel dénonce cette situation en termes vigoureux. D'autres témoignages plus modérés, comme celui de J. Laude rendent compte des mêmes problèmes.

(19) In : Association des bibliothécaires français. — *Bibliothèques, livres et librairies*. — Paris, Rivière, 1912, p. 159.

(20) « Il y a une quinzaine d'années » note M. Baudrillart en 1890, « le refus au prêt était la règle la plus générale. N'y aurait-il pas convenance aussi de penser à un autre public étendu, non pas érudit, mais désireux de bonnes lectures. » In : BAUDRILLART, PICOT, XAVIER-CHARMES. — *Du rôle des bibliothèques et de l'extension qu'elles pourraient prendre*. — Paris, Picard, 1890, p. 23.

(21) In : Situation des bibliothèques de province. Rapport présenté... par M. Ch. Sustrac. — *Bull. de l'Association des bibliothécaires français*, 1907, n° 1, p. 9-14.

(22) In : *idem* (21), p. 13-14.

(23) Voir : DEFFING (Guillaume). — *La bibliothèque municipale de Boston*. — *Bull. de la Société Franklin*, n° 140, 1<sup>er</sup> mars 1873, p. 48.

(24) In : PELLISSON (Maurice). — *Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France*. — Paris, Imprimerie nationale, 1906, p. 174.

(25) In : *idem* (24), p. 204, 205, 206.

(26) In : *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1907, n° 1, p. 6.

(27) *Public libraries in the United States of America. Their history, condition and management. Part I*. — Washington, Government printing office, 1876, in-8°, XXXV, 1167 p. (United States, Department of the interior. Bureau of Education.)

(28) *Public Libraries*, mai 1896 à 1925.

(29) EDWARDS (Edward). — Memoirs of libraries, including a handbook of library economy. — London, Trübner, 1859, 2 vol. in-8°, XXVIII, 841 p., 1104 p.

(30) EDWARDS (Edward). — Free town libraries. Their formation, management and history in Britain, France, Germany and America. — London, Trubner, 1860, in-8°, XVI, 371, 262 p.

(31) GREENWOOD (Thomas). — Free public libraries. Their organisation, use and management. — London, Simpkin, Marshall and Co, 1886, in-8°, 463 p.

(32) Édition consultée : BROWN (James Duff). — Manual of library economy. — London, the library Supply Co. 1907, in-8°, 422 p., bibliogr. — Première édition en 1903.

(33) CONSTANTIN (L. A.). — Bibliothéconomie ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques. Nouv. éd. — Paris, Lib. encyclopédique de Roret, 1841, in-8°, 266 p.

(34) COUSIN (Jules). — De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire. — Paris, G. Pedone Lauriel, 1882, in-8°, XI, 374 p.

(35) RICHOU (Gabriel). — Traité de l'administration des bibliothèques publiques. Historique, organisation, législation. — Paris, P. Dupont, 1885, in-8°, VIII, 422 p. (*Répertoire du droit administratif*.)

(36) Une seconde revue fondée en 1897 : « Le bibliographe moderne. Courrier international des archives et des bibliothèques » met également l'accent sur la bibliographie et l'histoire.

(37) In : LANGLOIS (Ch. V.). — Programme du bulletin. — *Bull. des bibliothèques populaires*, 1<sup>re</sup> année, nos 1-2, janv.-fév. 1906, p. 15.

(38) In : LANGLOIS (Ch. V.). — Compte rendu d'exercice. — *Bull. des bibliothèques populaires*, janv. 1907, p. 4.

(39) PILLASSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France. — Paris, Impr. nationale, 1906, in-8°, 220 p., bibliogr.

(40) MORRI (Eugène). — Bibliothèques. Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes. — Paris, *Mercure de France* 1908, 2 vol., in-8°, XIII, 390, 475 p.

La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, in-8°, 322 p.

(41) In : LAUDE (Jules). — Les bibliothèques publiques. — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1902, p. 21.

(42) « Les dernières listes d'ensemble que je puis communiquer au personnel, dit un inspecteur sont datées de 1891 et de 1899 » et tous les inspecteurs en sont là. In : LANGLOIS (Ch. V.). — Les bibliothèques des écoles publiques. — *Revue Bleue*, 10 août 1907, p. 163.

(43) « Il n'y a que très peu de bibliothèques qui songent à s'honorer à des recueils périodiques » relève-t-on en note dans : DEPPING (Guillaume). — Bibliothèque communale de Roston. — *Bulletin de la Société Franklin*, n° 140, 1<sup>er</sup> mars 1878, p. 48.

(44) In : CŒYECOUR (Ernest). — Les bibliothèques municipales de Paris. — Paris, impr. du palais, 1915, p. 20.

(45) « And so render the pleasant and healthy literature of the day accessible to the only time they care for it, that is when it is living, fresh and new... » In : Report of the trustees of the public library of the city of Boston. — Boston, Eastburn, 1852, p. 17.

(46) « The time was when a library was very like a museum and a librarian was a mouse in musty books and visitors looked with curious eyes at ancient tomes and manuscripts. The time is when a library is a school and the librarian is in the highest sense a teacher and the visitor is a reader among the books as a workman among his tools. Will any man deny to the high calling of such a librarianship the title of profession. » In : DEWEY (M.). — The profession. — *The Library Journal*, 30 sept. 1876, p. 6.

(47) D'après : DEXTER (E. G.). — A history of education in the United States. — New York, MacMillan, 1904, p. 487.

(48) D'après : KEOGH (A.). — English and American libraries. A comparison. — *Public libraries*, juillet 1901, p. 391.

(49) « It is simply because of the « Rules and Regulations » and also because a certain traditional distrust of the public makes librarians and their masters dread an annual less of half a dozen volumes in the effort to make their readers thoroughly satisfied by permitting the right of free selection... » In : A plea for liberty to readers to help themselves. — *The library*, vol. 4, 1892, p. 362.

(50) Une description précise des bibliothèques américaines en 1900 dans : GRAND (E. Daniel). — Sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques des États-Unis d'Amérique. — Paris, H. Walter, 1901, in-8°, 28 p. Renseignement cité : p. 21.

(51) Biographies de W. F. Poole and Ch. Cutter in : GREEN (S. S.). — The public library movement in the United States 1853-1893. — Boston, Boston book company, 1913, p. 31 et suivantes.

(52) Se reporter au chapitre III.

(53) « The colleges are waking to the fact that the work of every professor and every department is necessarily based on the library... With the reference librarians to counsel and guide readers, with the greatly improved catalogues and indexes..., it is quite possible to make a great university, of a great library without professors. » In : DEWEY (M.). — Libraries as related to the educational work of the state. — *Regents' bulletin*. University of the State of New York, august 1890, p. 119.

(54) « The best librarians are no longer men of morally negative virtues. They are positive, aggressive characters, standing in the front rank of the educators of their communities, side by side with the preachers and the teachers » In : DEWEY (M.). — The profession. — *Library Journal*, vol. I, n° 1, 30 sept. 1876, p. 5.

(55) Se reporter au chapitre II.

(56) Source : the Library Association, p. 162-207, in : MINTO (J.). — A history of the public movement in Great-Britain. — London, Allen and Unwin, *Library Association*, 1932.

(57) Source : LANGLOIS (Ch. V.). — Compte rendu d'exercice. — *Bulletin des bibliothèques populaires*, janv. 1907, p. 1-4.

(58) In : SAINT-ALBIN (Emm. de). — Les bibliothèques municipales de la ville de Paris. — Paris, Berger-Levrault, 1896, p. 207-210.

(59) CUTTER (Ch. A.). — The Franklin society of Paris. — *Library Journal*, vol. I, n° 1, 30 sept. 1876, p. 3-5.

(60) In : TELLIER (Jules). — Reliques de Jules Tellier. — Évreux, impr. de Ch. Herissey, 1890, p. 231, 232, 233.

(61) Voir SUSTRAC (Ch.). — Situation des bibliothèques de province. — *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1907, n° 1, p. 9-14.



(62) Voir : MORTET (Charles). — Le cours de bibliographie et de service des bibliothèques à l'École des chartes (1847-1920). — Paris, 1920, p. 16. Le développement suivant s'inspire également de l'étude de Ch. Mortet.

(63) Sources principales : Bulletin de l'Association des bibliothécaires français : HENRIOT (Gabriel). — L'association des bibliothécaires français. Un bilan de vingt années 1906-1926. — *Revue des bibliothèques*, avril 1927, p. 97-110.

(64) Se reporter au chapitre III.

## **Conclusion**

**Les pages intermédiaires sont blanches**

QUELLES conclusions peut-on dégager de ce travail? Nous nous étions posé au départ une première question. Est-il bien vrai qu'une divergence croissante se manifeste au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle entre les bibliothèques publiques françaises et les bibliothèques publiques britanniques et américaines? Notre étude a confirmé cette hypothèse.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la crise des bibliothèques apparaît au grand jour en France. Au contraire, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les bibliothèques publiques sont devenues de puissantes institutions aux activités diversifiées. Leur volume d'activité est non seulement supérieur de très loin à celui des bibliothèques françaises de l'époque, mais encore à celui des bibliothèques publiques en France aujourd'hui. Vers 1910, nous l'avons dit, les bibliothèques municipales britanniques prêtent à domicile environ 2,5 livres par an et par habitant et les bibliothèques municipales américaines, 2 livres environ dans les grandes villes. Aujourd'hui encore, les bibliothèques municipales de Paris ne prêtent qu'un livre par an et par habitant et le chiffre correspondant est inférieur dans la banlieue. Rares sont les villes de province dont les bibliothèques parviennent à prêter 2 livres par an et par habitant.

Comment la divergence a-t-elle pu s'établir? Pourquoi les bibliothèques publiques françaises ne se sont-elles pas développées au XIX<sup>e</sup> siècle autant que les institutions anglo-saxonnes analogues? Nous avons passé en revue plusieurs hypothèses

d'explication possible. Certes, les limites de cette tentative d'explication sont évidentes car il n'est pas possible d'isoler vraiment un facteur donné et les interrelations sont constantes. Mais si les diverses variables choisies se trouvent concourir effectivement à l'explication, certaines cependant nous paraissent plus déterminantes.

Les bibliothèques à l'intention du grand public commencent à se développer dans les trois pays au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les bibliothèques municipales apparaissent aux États-Unis et en Grande-Bretagne à partir de 1850. Les bibliothèques populaires s'étendent en France à partir de 1860. Certes, il existe bien en France depuis le début du siècle des bibliothèques municipales et, en l'absence d'institutions de même nature dans les pays anglo-saxons, elles seront citées en exemple lors des travaux de la commission d'enquête qui se propose de susciter la création de bibliothèques publiques en Grande-Bretagne. En fait, elles se préoccupent davantage de conserver les fonds anciens que de répondre aux besoins du grand public. Elles ont été et resteront le domaine des érudits. À l'inverse, les bibliothèques d'association se proposant d'offrir à leurs usagers des livres actuels, sont nombreuses en Grande-Bretagne et aux États-Unis dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il reste que le milieu du siècle est marqué dans les trois pays par un renforcement des efforts en vue de mettre des bibliothèques à la disposition du grand public. Divers facteurs concourent à ce changement. L'instruction primaire commence à se répandre. Vers 1860, la proportion des personnes capables de lire approche ou dépasse les deux tiers de la population adulte dans les trois pays. À la même époque les idées démocratiques font également leur chemin. Le sentiment d'une responsabilité envers l'ensemble du corps social commence à s'affirmer. Le suffrage universel s'est implanté en France et l'Empire libéral abandonne progressivement certaines contraintes autoritaires. La vie politique anglaise est traversée par un mouvement démocratique qui aboutit notamment à des réformes électorales successives. Aux États-Unis, la présidence de Jackson dès 1829 témoigne d'un processus analogue. Enfin, le développement économique s'affirme parallèlement. En France, le second Empire est marqué par une expansion inégalée de l'économie. À la même époque, en Grande-Bretagne, c'est la « prospérité victorienne ». Aux États-Unis, les années de 1840 à 1860 constituent une période de « démarrage économique », selon l'expression d'un économiste réputé Rostow.

Ces diverses évolutions ont naturellement influé sur le développement des bibliothèques. Le développement de l'ins-

truction engendre des besoins nouveaux de lecture; le progrès des idées démocratiques rend plus facile la création d'institutions de service public; le développement économique favorise les investissements et amène une concentration accrue de la population dans les villes et la nécessité de répondre en conséquence aux besoins nouveaux de la civilisation urbaine.

Ces facteurs, cependant, continuent à se manifester dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La scolarisation s'étend et embrasse désormais l'ensemble de la population infantine; les idées démocratiques continuent à s'affirmer et le développement économique se poursuit dans les trois pays. Sans doute, peut-on observer dans certains domaines des inégalités en ce qui concerne le rythme de développement; c'est le cas particulièrement pour l'économie. Un fait majeur apparaît cependant avec évidence. Alors que les facteurs envisagés précédemment continuent à intervenir dans les trois pays, ils n'engendrent pas une expansion correspondante des bibliothèques publiques en France. Au contraire, la crise latente de ces institutions apparaît au grand jour au début du XX<sup>e</sup> siècle alors que les bibliothèques municipales anglo-saxonnes sont en pleine expansion.

Cette divergence nous paraît liée à certaines caractéristiques des sociétés en présence, à un ensemble d'habitudes et d'attitudes que l'on peut regrouper sous le terme de mentalité et qui échappe à une analyse quantitative. Il ne faut pas oublier que, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la vie d'association avait engendré de nombreuses bibliothèques populaires aux États-Unis et en Grande-Bretagne alors qu'en France, on n'observait aucun mouvement comparable. Dès cette époque, le dynamisme nécessaire à la création de ces institutions nouvelles que sont les bibliothèques, semble donc supérieur en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Le développement rapide des bibliothèques publiques dans les pays anglo-saxons est favorisé par un certain nombre de caractéristiques plus répandues dans ces pays : vitalité des groupes, cohérence du mouvement réformateur, esprit de service public, intérêt porté à l'éducation des adultes.

A partir de 1850, les municipalités se substituent progressivement aux associations pour la gestion et l'entretien des bibliothèques anglaises et américaines. Si l'esprit d'association est plus développé dans ces pays, la communauté locale est également une réalité vivante. La société française de l'époque est beaucoup plus centralisée. Les décisions viennent souvent d'en haut. Il en résulte une moins grande adaptation à des réalités très diverses et à long terme des risques de bureau-

cratisation. Ainsi, les bibliothèques municipales françaises ont-elles été créées dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle par une décision du pouvoir central, mais cet impératif correspondait mal à la volonté des administrateurs locaux, et, en conséquence, ces institutions restent délaissées. De même, les bibliothèques scolaires créées sous l'impulsion du ministère de l'Instruction publique à partir de 1860, ont fonctionné selon des règles qui n'accordaient pas une marge d'initiative suffisante à leurs responsables. C'est une des raisons de la crise de l'institution, quarante ans plus tard.

On peut remarquer que dans le domaine de l'éducation des adultes voisin de celui des bibliothèques, l'avortement de l'« extension universitaire » en France, s'explique, entre autre, par des raisons analogues. Les universités anglaises et américaines disposaient de pouvoirs suffisants pour entreprendre des initiatives nouvelles alors que l'enseignement supérieur français était marqué par la centralisation.

En Grande-Bretagne et aux États-Unis, dès lors que les novateurs parviennent à imposer leur point de vue dans telle ou telle localité ou dans telle ou telle institution, l'innovation peut ensuite se propager par imitation si elle répond aux besoins de la société. Le processus est accéléré par l'intervention de certains groupes qui exercent une action de stimulation. En France, ce mode de changement n'est pas inexistant, mais le dynamisme des groupes locaux semble plus faible et les structures plus rigides ne favorisent pas les initiatives locales.

La bibliothèque publique est une institution destinée à tous. Son développement suppose, en conséquence, un assentiment de la part d'une majorité au moins de la population. Il exige un intérêt partagé, la conscience d'un bien commun. Les tensions propres à la société française à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se révèlent défavorables à la bibliothèque publique. Alors qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne, le mouvement en faveur des bibliothèques recrute des partisans dans l'ensemble des milieux sociaux, en France, ces assises se révèlent beaucoup plus restreintes. D'autre part, la division de notre pays, vers 1900, en deux camps opposés s'est également révélé un obstacle de poids. Dans les pays anglo-saxons, la bibliothèque publique œuvre en harmonie avec d'autres institutions éducatives comme l'enseignement et les églises. En France, au contraire, en raison du conflit entre cléricisme et anticléricalisme, chaque parti tend à entretenir ses propres institutions. La cohérence du mouvement novateur en est également affectée. Pendant un temps, des hommes d'opinion différente ont travaillé ensemble dans le cadre de la Société Franklin. Mais cette entente fragile ne pouvait garder son efficacité dans

un climat caractérisé par la violence des passions contradictoires.

Le développement des bibliothèques publiques en Grande-Bretagne et aux États-Unis s'est appuyé sur un esprit de service largement répandu. Il est lié à un mouvement soucieux de réformes sociales et à une éthique inspirée par un christianisme d'expression protestante. Une des différences les plus sensibles entre la France et les pays anglo-saxons est la place relative de la philanthropie. Pratiquement inexistante en France dans ce domaine, elle s'affirme en Grande-Bretagne et aux États-Unis surtout. Dans ce pays, elle facilite les débuts des premières institutions. En Angleterre comme dans le Nouveau Monde, elle contribue avec efficacité à l'expansion. Le nom de Carnegie, à cet égard, reste un symbole.

Si un tel dynamisme social s'est appliqué aux bibliothèques dans les pays anglo-saxons, c'est sans doute parce qu'on attachait de l'importance à l'éducation durant la vie adulte et pas seulement à l'enseignement des enfants. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'éducation des adultes s'est effectivement développée avec une particulière intensité et sous des formes variées. L'autodidaxie, très répandue, se révèle à la base de brillantes carrières. L'étude ne s'inscrit pas dans la seule période scolaire, brève d'ailleurs, mais s'effectue aussi parallèlement au travail professionnel. En France, il semble qu'on attache plus d'importance à l'enseignement proprement dit et au diplôme qui en résulte, et beaucoup moins à la recherche personnelle du savoir. L'éducation des adultes y revêt des formes moins variées. La distinction entre bibliothèques dites populaires et bibliothèques dites savantes témoigne d'une séparation entre l'élite cultivée et le grand public, alors qu'un dynamisme éducatif commun à l'ensemble de la société réduit ces différences dans les pays anglo-saxons.

Mais ne peut-on pas chercher également une explication à la divergence constatée dans le développement des bibliothèques publiques au niveau de ces institutions elles-mêmes? Dans quelle mesure les techniques employées respectivement dans les trois pays se sont-elles révélées plus ou moins propices au développement? En Grande-Bretagne et aux États-Unis, les bibliothèques municipales sont, au départ, des organismes nouveaux qui peuvent innover. Elles allient une double fonction : documentation et diffusion du livre auprès du grand public et les services rendus se diversifient progressivement en rapport avec les besoins. Les méthodes sont commandées par le souci de satisfaire l'utilisateur et de lui offrir la documentation la plus actuelle. En France, au contraire, les



vieilles bibliothèques municipales se révèlent un poids mort. Elles se consacrent à la conservation des fonds anciens et constitue le domaine des érudits; aussi les bibliothèques populaires se créent en marge, mais faute de moyens suffisants, elles ne parviennent pas à s'imposer.

Parallèlement, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, une profession nouvelle apparaît. Les bibliothécaires constituent des associations et œuvrent énergiquement en vue d'une amélioration des méthodes et en faveur du développement des institutions dont ils sont responsables. En France, les préoccupations des bibliothécaires se rapprochent au départ de celles des archivistes et la profession prend conscience d'elle-même plus tardivement. Les responsables des bibliothèques populaires restent en marge et ils exercent du reste rarement leur emploi à plein temps.

Dans les trois pays, des personnalités exceptionnelles se détachent qui ont nom : Edwards, Dewey, Morel. Mais, l'action de ce dernier porte peu de fruits dans l'immédiat en raison des résistances propres à la France.

Ainsi, le retard des bibliothèques françaises tient-il pour, une part importante à l'orientation de départ des bibliothèques municipales.

Des conclusions plus générales se dégagent de cette étude. Celle-ci fait d'abord ressortir l'importance des faits de mentalité. Cela doit être souligné à une époque comme la nôtre où les préoccupations économiques occupent une grande place. Le développement de l'économie ne semble pas entraîner nécessairement les mêmes conséquences dans les différents pays. Les données chiffrables n'entrent pas seules en ligne de compte. Il faut faire sa part à une analyse qualitative.

Cette étude se veut aussi une contribution en faveur du développement des bibliothèques publiques en France. On peut se demander dans quelle mesure la société française oppose actuellement les mêmes résistances qu'autrefois à l'expansion des bibliothèques. Le retard persistant n'est pas sans refléter le maintien de certaines conditions dont nous avons pu étudier l'emprise dans le passé : part encore mineure réservée à l'éducation permanente, influence des méthodes scolaires traditionnelles peu propices au développement d'une libre recherche personnelle, individualisme, rigidité bureaucratique, accent encore porté par certains sur le rôle de consécration exercé par la bibliothèque.

Pourtant, la France d'aujourd'hui est en pleine mutation. Le développement économique accéléré, l'expansion de la scolarisation modifient les données de la plupart des problèmes.

L'éducation des adultes connaît un regain d'actualité et un lustre nouveau. Cette tendance se marque par l'apparition de maître-mots comme : développement culturel, promotion sociale, civilisation des loisirs... La transformation des mentalités est moins apparente peut-être, mais le changement n'en est pas moins profond. D'anciens clivages sociaux et idéologiques tendent à s'estomper. Certes, une comparaison systématique des contextes sociaux au début du xx<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui dépasse le cadre de cette étude. Ce pourrait être là le thème d'une nouvelle recherche.

Le monde des bibliothèques, cependant, est affecté par les transformations extérieures. Le xx<sup>e</sup> siècle est marqué par les efforts pour résorber une mentalité conservatrice. L'influence américaine après 1918 favorise la mise en œuvre d'expériences-pilotes et un certain nombre de bibliothèques municipales se modernisent durant l'entre-deux guerres. À la Libération, après les épreuves subies, le besoin de renouveau se manifeste vivement. La création d'une Direction des bibliothèques et de la lecture publique au ministère de l'Éducation nationale témoigne de ce mouvement des esprits. Les années suivantes sont marquées effectivement par des réalisations et par des réformes : création de bibliobus, rénovation de bibliothèques municipales, amélioration et renforcement de la formation professionnelle des bibliothécaires. Sans doute, cet effort n'a-t-il pu être poursuivi avec la même intensité par la suite. Quoiqu'il en soit, le retard des bibliothèques publiques françaises reste aujourd'hui considérable. Leur volume d'activité se révèle inférieur non seulement à celui des institutions étrangères analogues à l'heure actuelle, mais encore à celui des bibliothèques municipales britanniques et américaines en 1910. C'est dire l'ampleur de l'effort qui reste à accomplir.

Une étude comme la nôtre a certes, un caractère historique. En étudiant l'origine du retard des bibliothèques publiques en France, nous nous efforçons d'apporter les éléments d'une meilleure compréhension de la situation présente et la possibilité, par là, de ne pas subir inconsciemment les conséquences d'une situation passée à une époque où des exigences nouvelles se font jour.

D'autres enseignements apparaissent cependant. La comparaison entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis nous éclaire sur les avantages et les inconvénients réciproques de différentes stratégies en vue du développement. L'expansion des bibliothèques publiques dans les pays anglo-saxons semble associée à une structure décentralisée et à une action parallèle de stimulation. Une évolution plus souple en

résulte qui fait contraste avec les effets assez fâcheux à long terme du centralisme bureaucratique en France. On peut noter que le développement rapide des maisons de jeunes et de la culture dans notre pays s'effectue selon des méthodes déjà employées à l'étranger, en mettant l'accent sur le rôle des associations et la mise en évidence des besoins locaux.

D'autre part, en étudiant la genèse de la bibliothèque publique, nous avons fait ressortir le caractère original de cette institution éducative et les différentes fonctions qu'elle a progressivement assumées. A cet égard, le rôle pionnier des bibliothèques municipales anglo-saxonnes méritait d'être étudié. Nous comprenons mieux ainsi l'importance du rôle exercé par une bibliothèque publique active et le caractère irremplaçable de cette institution comme agent de diffusion du livre de qualité, centre de documentation au service du grand public et foyer de culture. Peu de secteurs d'activité en France sont affectés d'un retard aussi profond par rapport à l'étranger. Cette recherche se proposait d'en chercher les raisons et d'éclairer ainsi l'action nécessaire pour y remédier.

## **Bibliographie**

**Les pages intermédiaires sont blanches**

CETTE bibliographie regroupe les références portant sur l'histoire des bibliothèques publiques aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France.

Elle ne comprend pas, par contre, les sources utilisées pour l'étude des données avec lesquelles l'évolution des bibliothèques est mise en rapport : vie politique, économique et sociale, enseignement et éducation.

Ces références, d'ordre plus général, figurent dans les notes bibliographiques des chapitres IV et V.

Les livres et les articles effectivement consultés sont seuls cités. Le travail a été effectué dans les bibliothèques parisiennes. Celles-ci disposent de la documentation étrangère nécessaire, le sujet choisi portant sur les bibliothèques.

Les références sont classées par pays, puis par ordre alphabétique d'auteurs ou de titres.

OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX  
(portant sur les trois pays)

- EDWARDS (Edward). — Free town libraries. Their formation, management and history in Britain, France, Germany and America... — London, Trübner, 1869, in-8°, XVI, 371-262 p., tabl.
- EDWARDS (Edward). — A statistical view of the principal public libraries of Europe and America... Third ed. — London (printed by H. Hansard), 1849, in-folio VI, 48 p., cartes et plans.
- HASSENFORDER (Jean). — Trois pionniers des bibliothèques publiques : Edwards, Dewey, Morel. Étude biographique comparée. — *Éducation et bibliothèques*, nov. 1964, n° 11, p. 11-40.
- MOREL (Eugène). — Bibliothèques. Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes. — Paris, *Mercur de France*, 1908, 2 vol. in-8°, XIII, 390, 475 p.
- MOREL (Eugène). — La librairie publique. — Paris, A. Colin, 1910, in-8°, 322 p.
- PELLISSON (Maurice). — Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France. — Paris, Impr. nationale, 1906, in-8°, 220 p., bibliogr.

ÉTATS-UNIS

- ADAMS (Herbert B.). — Public libraries and popular education. — *Home Education Bulletin*. University of the State of New York, n° 31, may 1900, p. 51-271, bibliogr.
- BILINGS (John S.). — Public library systems of greater New York. — *Library Journal*, vol 36, n° 10, oct 1911, p. 489-492.
- BORDEN (Arnold K.). — The sociological beginnings of the library movement. — *The Library Quarterly*, vol. I, n° 3, july 1931, p. 278-282.
- BOSTWICK (Arthur E.). — The American Public Library. — New York and London, D. Appleton and company, 1910, in-8°, 394 p., bibliogr.
- CHOTARD (M. H.). — L'instruction publique et les bibliothèques aux États-Unis. — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1880, in-8°, 59 p.
- A comparison in library statistics. — *Public libraries*, vol 16, n° 3, mars 1911, p. 112-113.
- Columbia College Library. — Fourth Annual Report of the chief librarian and first annual report of the school of library economy. June 30, 1887. — New York, Columbia College Library, 1887, in-8°, 36 p.
- DEPPING (Guillaume). — Bibliothèque communale de Boston (États-Unis), d'après le rapport du bureau d'éducation de Washington. — *Bulletin de la Société Franklin*. — N° 138, 1<sup>er</sup> janv. 1878, p. 5-15; n° 139, 1<sup>er</sup> fév. 1878, p. 17-26; n° 140, 1<sup>er</sup> mars 1878, p. 48-53.
- DEWRY (Melvil). — Past, present and future of the A.L.A. — *Library Journal*, vol. 5, sept-oct, 1880, p. 274-276.
- Libraries as related to the educational work of the state. — *Regents' bulletin, University of the state of New York*, n° 3, August 1890, p. 107-125.

- DEWEY (Melvil). — Library conditions in America. — *Public Libraries*, vol. 9, n° 8, oct. 1904, p. 363-365.
- DIXTER (Edwin Grant). — A history of education in the United States. — New York, London, MacMillan, 1904, p. 481-502, bibliogr.
- DITZION (Sidney). — The anglo-american library scene. A contribution to the social history of the library movement. — *The Library Quarterly*, vol. 16, n° 4, oct. 1946, p. 281-301.
- DITZION (Sidney). — Arsenal of a democratic culture. A social history of the American Public Library movement in New England and the Middle States from 1850 to 1900. — Chicago, *American Library Association*, 1947, in-8°, 263 p., bibliogr.
- FAIRCHILD (Salome Cutler). — What American libraries are doing for children and young people. — *Library Association Record*, n° 11, 15 nov. 1903, p. 541-551.
- FLETCHER (William I.). — Public libraries in America. — Boston, Roberts Brothers, 1894, in-8°, 169 p. (Columbian Knowledge Series II).
- GRAND (Daniel E.). — Sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques des États-Unis d'Amérique. — Paris, Walter, 1901, in-8°, 28 p., bibliogr. (Extrait du Congrès international des bibliothécaires, Paris, 1901.)
- GREEN (Samuel Swett). — The public library movement in the United States. — 1853-1893. — Boston, Boston Book Company, 1913, in-8°, 386 p.
- HARRIS (Katherine G.). — Reference service in public libraries. — *Library trends*, january 1964, p. 373-387.
- KEOGH (Andrew). — English and American libraries. A comparison. — *Public libraries*, vol. 6, n° 7, juillet 1901, p. 388-395.
- Library development in the past 20 years. — *Public libraries*, vol. 16, n° 5, may 1911, p. 203-207.
- POOLER (William F.). — Some popular objections to public libraries. — *The American Library Journal*, vol. 1, nos 2-3, 30 nov. 1876, p. 45-51.
- PREDEEK (Albert). — A history of libraries in Great Britain and North America. Translated by Lawrence S. Thompson. — Chicago, *American Library Association*, 1947, in-8°, 177 p., bibliogr.
- Report of the trustees of the public library of the city of Boston. July 1852. — Boston, J. H. Eastburn, 1852, in-8°, 24 p. (City document n° 37.)
- RIDGEL (Frémont). — Melvil Dewey. — Chicago, American Library Association, 1944, in-8°, XV-152 p. (American Library Pioneers n° 6.)
- SHERA (Jesse H.). — Foundations of the public library. The origins of the Public Library movement in New England. 1629-1855. — Chicago, The University of Chicago Press, 1949, in-8°, 308 p.
- TYLER (Moses Coit). — The historic evolution of the free public library in America and its true function in the community. — *The Library Journal*, vol. 9, n° 8, mars 1884, p. 40-47.
- WARREN (S. R.), CLARK (S. N.), ed. — Public libraries in the United States of America. Their history, condition and management. Part I — Washington, government printing office, 1876, in-8°, XXXV-1187 p. (United States. Department of the interior, Bureau of Education.)



## GRANDE-BRETAGNE

- BERENGER (Henry). — L'éducation du peuple en France et en Angleterre. — *Revue de Paris*, 15 sept. 1897, p. 266-298.
- BLOCH (Camille). — Les bibliothèques populaires en Angleterre. — *Revue Bleue*, 4<sup>e</sup> sér. t. II n<sup>o</sup> 8, 25 fév. 1899, p. 244-249.
- BRISCOM (J. Potter). — Libraries and reading circles. — *Library Association Record*, vol. 5, n<sup>o</sup> 5, 15 mai 1903, p. 219-224.
- BROWN (James Duff). — Manual of library economy. — London, The Library Supply Co, 1907, in-8<sup>o</sup>, 422 p., bibliogr.
- BROWN (James Duff). — Guide to librarianship. — London, Libraco, 1909, in-8<sup>o</sup>, 93 p., bibliogr.
- BULLOCK (Wm John). — Prize essay on adult education and how to promote it. — London, Stourbridge; Sampson Low, R. Broomhall, 1861, in-8<sup>o</sup>, VI-84 p.
- CARON (C.). — Les bibliothèques populaires en Angleterre. — *Revue pédagogique*, t. 47, n<sup>o</sup> 11, 15 nov. 1905, p. 457-463.
- COWELL (Peter). — Liverpool public libraries. A history of fifty years. — Liverpool, free public library, 1903, in-8<sup>o</sup>, 212 p.
- DITZION (Sidney). — The anglo-american library scene. A contribution to the social history of the library movement. — *The Library Quarterly*, vol. 16, n<sup>o</sup> 4, oct. 1946, p. 281-301.
- DOUBLEDAY (W. E.). — A year's development of the public library movement in Greater London. — *The Library*, vol. 4, 1892, p. 141-146.
- Éducation populaire (l') des adultes en Angleterre. Notices sur les principales institutions par des membres de leurs comités avec une préface de M. F. Buisson. — Paris, lib. Hachette et Cie, 1896, 300 p.
- EDWARDS (Edward). — Memoirs of libraries, including a handbook of library economy. — London, Trübner, 1859, 2 vol., in-8<sup>o</sup>, XXVIII 841 p., 1104 p.
- FOVARGUE (H. W.), OGLE (J. J.). — Public library legislation... — London, Simpkin, Marshall, Hamilton, Kent and Co, 1893, in-8<sup>o</sup>, 172 p. (The Library Association Series n<sup>o</sup> 2.)
- GREENWOOD (Thomas). — Free public libraries. Their organisation, use and management. — London, Simpkin, Marshall and Co, 1886, in-8<sup>o</sup>, 463 p.
- HASSENFORNIER (Jean). — Réflexions sur l'évolution comparée des bibliothèques en France et en Grande-Bretagne durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. — *Bulletin de l'Union française des Organismes de documentation*, n<sup>o</sup> 4, juillet-août 1956, p. 10-22.
- HILL (Alex). — Public libraries and the national home reading union. — *Library Association Record*, vol. 5, n<sup>o</sup> 12, 15 déc. 1903, p. 615-622.
- HUDSON (J. W.). — The history of adult education... — London, Longmans, Brown, Green and Longmans, 1851, in-8<sup>o</sup>, XVI, 238 p.
- KROGH (Andrew). — English and American libraries. A comparison. — *Public Libraries*, vol. 6, n<sup>o</sup> 7, juillet 1901, p. 388-395.
- Library Association. — A century of public library service. Where do we stand to-day. — *The Library Association*, 1950, in-8<sup>o</sup>, 31 p.

- McKNIGHT (Edward). — Public libraries and university extension. — *Library Association Record*, vol. 5, n° 6, 15 juin 1903, p. 270-275.
- MINTO (John). — A history of the public library movement in Great Britain and Ireland. — London, Allen and Unwin, *Library Association*, 1932, in-8°, 366 p., bibliogr. (The Library Association Series of Library Manuals IV.)
- MUNFORD (W. A.). — Public libraries 1850-1950. — *Library Association Record*, vol. 52, n° 9, sept. 1950, p. 311-321.
- MURISON (W. J.). — The public library. Its origins, purpose, and significance as a social institution. — London, Harrap, 1955, in-8°, 222 p. bibliogr.
- OGLE (John J.). — The free library. Its history and present condition. — London, G. Allen, 1897, in-8°, 344 p. (The Library Series.)
- Plea for liberty to readers to help themselves. — *The library*, vol. 4, 1892, p. 302-305.
- POOLE (William E.). — Some popular objections to public libraries. — *The American Library Journal*, vol. I, nos 2-3, 30 nov. 1876, p. 45-51.
- PREDERK (Albert). — A history of libraries in Great-Britain and North America. Translated by Lawrence S. Thompson. — Chicago, *American Library Association*, 1947, in-8°, 177 p., bibliogr.
- RAWSON (II.). — Histoire, organisation et utilité des bibliothèques publiques de Manchester. Discours prononcé le 13 sept. 1892... — Manchester, impr. H. Blacklock, s. d., in-8°, 12 p.
- REKS (Ewendolen). — Libraries for children. A history and a bibliography. — London, Grafton and Co, 1924, in-8°, 260 p., bibliogr.
- SUTTON (C. W.). — Edward Edwards. — *Library Association Record*, vol. 14, n° 12, 16 déc. 1912, p. 615-624.
- WOOD (Butler). — The report and rural libraries. — *Library Association Record*, vol. 17, n° 12, 15 déc. 1915, p. 533-539.

#### FRANCE

- BAUDRILLARY (H.). — Les bibliothèques et les cours populaires. — Paris, Hachette, 1867, 52 p.
- BAUDRILLARY, PICOT (G.) et NAVIER CHARMES. — Du rôle des bibliothèques et de l'extension qu'elles pourraient prendre. — Paris, A. Picard, 1890, in-8°, 27 p.
- BÉRENGER (Henry). — L'éducation du peuple en France et en Angleterre. — *Revue de Paris*, 15 sept. 1897, p. 266-298.
- Budget (le) des bibliothèques populaires à Paris et à l'étranger. — *Bulletin des bibliothèques et des archives*, 1884, p. 113-114.
- BURDEAU (A.). — L'instruction morale à l'école (devoir et patrie). — Paris, Picard Bernheim, 1884, in-8°, 155 p. (Programme officiel du 27 juillet 1882. Établissements de garçons et de filles. Cours moyen et supérieur.)
- CHAPOT (Victor). — L'organisation des bibliothèques. — Paris, L. Cerf, 1910, in-8°, 65 p. (*Publications de la Revue de synthèse historique*.)
- CIENNEVIÈRE (J.). — Revue des bibliothèques. Alsacc. — *Bulletin de la Société Franklin*, n° 4, 15 oct. 1868, p. 55-58, n° 7, 15 janv. 1869, p. 116-119.

- CLAVIE (Marcel). — La vie nouvelle des bibliothèques municipales de la ville de Paris. — Paris, Alean, 1916, in-8°, 38 p.
- Congrès international des bibliothèques tenu à Paris du 20 au 23 août 1900. Procès-verbaux et mémoires publiés par Henry Martin... — Paris, H. Welter, 1901, in-8°, 267 p.
- CONSTANTIN (L. A.). — Bibliothéconomie ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques. Nlle éd. — Paris, Librairie encyclopédique de Rocret, 1841, in-8°, 266 p.
- COUSIN (Jules). — De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées, manuel théorique et pratique du bibliothécaire. — Paris, G. Pedone Lauriel, 1882, in-8°, XI-374 p.
- COYECQUE (Ernest). — Les bibliothèques municipales de Paris. Aujourd'hui. Demain. — Paris, imprimerie du Palais, 1915, in-8°, 30 p. (*Extrait du Bulletin de l'Association des bibliothécaires français.*)
- CUTTER (C. A.). — The Franklin Society of Paris. — *Library Journal*, vol. 1, n° 1, 30 sept. 1876, p. 3-5.
- GAUTIER (Jean). — Nos bibliothèques publiques. Leur situation légale. — Poitiers, impr. Blais et Roy, 1902, in-8°, 192 p. (Thèse pour le doctorat. Université de Poitiers. Faculté de droit.)
- GIRAUD-MANGIN. — Les bibliothèques municipales devant l'opinion. — *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, nos 1-2, janv. avril 1912, p. 17-18.
- GOEPF (E.). — Les bibliothèques scolaires. — Paris, Imprimerie nationale, 1889, in-8°, 19 p. (Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée pédagogique, 2<sup>e</sup> série, fasc. n° 22.)
- HASSENFORDER (Jean). — Histoire d'une tentative pour la promotion des bibliothèques populaires : la Société Franklin. — *Education et Bibliothèques*, n° 6, mars 1963, p. 21-36.
- Réflexions sur l'évolution comparée des bibliothèques publiques en France et en Grande-Bretagne durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. — *Bulletin de l'Union française des Organismes de Documentation*, n° 4, juillet-août 1956, p. 10-22.
- HENRIOT (Gabriel). — L'Association des bibliothécaires français. Un bilan de vingt années 1906-1926. — *Revue des bibliothèques*, 37<sup>e</sup> année, n° 4, avril 1927, p. 97-110.
- Instruction pour la fondation d'une bibliothèque populaire. — *Bulletin de la Société Franklin*, n° 5, 15 nov. 1868, p. 74-83.
- LANGLOIS (C. V.). — Les bibliothèques des écoles publiques. — *Revue politique et littéraire. Revue Bleue*, n° 5, 3 août 1907, p. 129-132; n° 6, 10 août 1907, p. 161-165.
- LANGLOIS (C. V.). — Compte rendu d'exercice. — *Bulletin des bibliothèques populaires*, 2<sup>e</sup> année, n° 1, janv. 1907, p. 1-4.
- Programme du bulletin. — *Bulletin des bibliothèques populaires*, 1<sup>re</sup> année, nos 1-2, janv.-fév. 1906, p. 1-18.
- LAURE (Jules). — Les bibliothèques publiques. Leur importance et leur rôle. — Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1902, in-8°, 25 p. (*Extrait de la Revue d'Auvergne*, sept.-déc. 1901.)
- LEFÈVRE (Ernest). — Jules Radu, fondateur des « bibliothèques communales », précurseur de Jean Macé. — *Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne*, 33<sup>e</sup> année, nos 102-103, janv.-juin 1959, p. 19-37.

- LOUANDRE (Charles). — La Bibliothèque royale et les bibliothèques publiques. — *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1846, p. 1045-1067.
- MACÉ (Jean). — Morale en action. — Paris, J. Hetzel et Cie, 1863, in-8°, 263 p.
- MARCHEVILLE (de). — Notes sur l'état de la lecture populaire en France et sur la situation des bibliothèques en 1866 d'après les rapports des préfets et des inspecteurs d'académic. — *Bulletin de la Société Franklin*, n° 50, 15 juin 1872, p. 180-189; n° 52, 15 juillet 1872, p. 214-224.
- MASSON (André), SALVAN (Paule). — Les bibliothèques. — Paris, Presses Universitaires de France, 1961, in-8°, 128 p. (*Que sais-je?*)
- MICHEL (Henri). — Les bibliothèques municipales. — In : *Association des bibliothécaires français*. — Bibliothèques, livres et librairies. — Paris, Rivière, 1912, p. 137-173.
- MORTET (Charles). — Le cours de bibliographie et de service des bibliothèques à l'École des chartes (1847-1920). — Paris, 1920, in-8°, 19 p. (Extrait de la bibliothèque de l'École des chartes. Année 1920, t. LXXXI.)
- Projet d'association entre les bibliothécaires français. — *Revue des bibliothèques*, avril 1891, p. 23-26.
- Notice sur les bibliothèques municipales de Paris. — Paris, impr. nouvelle, 1889, in-8°, 12 p.
- PELLISSON (M.), BERTIN (G.). — Les bibliothèques intercommunales circulantes. — Paris, Impr. nat., 1915, in-8°, 47 p., pl. (Publications du Musée pédagogique. Nouvelle série XXI.)
- PELLISSON (Maurice). — Les œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école en France. — Paris, Impr. nat., 1903, in-8°, 181 p.
- PETIT (Édouard). — Rapport sur l'éducation populaire en 1901-1902 adressé à M. Chauné, ministre de l'Instruction publique... — Paris, Impr. nat., 1902, in-8°, 69 p. (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.)
- PICHOIS (Claude). — Pour une sociologie des faits littéraires. Les cahiers de lecture à Paris durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. — *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, sept. 1959, p. 521-534.
- RICHOUS (Gabriel). — Traité de l'administration des bibliothèques publiques... — Paris, P. Dupont, 1885, in-8°, 421 p., bibliogr. (Répertoire de droit administratif.)
- ROBERT (Charles). — La lecture populaire et les bibliothèques en 1861. — *Bulletin de la Société Franklin*, n° 45, 1<sup>er</sup> avril 1872, p. 100-110.
- ROBERT (Charles) et FARK (Henry). — Rapport présenté au Conseil d'administration de la société Franklin par... à l'appui d'un projet de loi relatif à la fondation et au fonctionnement des bibliothèques populaires libres. — *Bulletin de la société Franklin*, n° 144, 1<sup>er</sup> juillet 1878, p. 115-208.
- SAINTE-ALBIN (Ernst de). — Les bibliothèques municipales de la ville de Paris. — Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1896, in-8°, 335 p.
- SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin). — A propos des bibliothèques populaires, discours de M. Sainte-Beuve prononcé dans la séance du Sénat, le 25 juin 1867. — Paris, Michel-Lévy frères, 1867, in-8°, 24 p.
- SIMON (Jules). — L'instruction et les bibliothèques populaires. — *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1863, p. 349-375.

- Société de l'École des chartes. — Livret de l'École des chartes, 1901-1913, publié par la Société de l'École des chartes. Supplément au livret publié en 1902. — Paris, A. Picard, 1913, in-8°, 268 p.
- Statistique des bibliothèques populaires. — Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique, n° 1549, 13 déc. 1902, p. 1103-1105.
- SUBERCAZE (B.). — Les bibliothèques populaires scolaires et pédagogiques. Documents législatifs et administratifs. — Paris, P. Dupont, 1892, in-8°, 89 p.
- SUSTRAC (Charles). — Situation des bibliothèques de province. Conclusions d'un questionnaire. Rapport... — *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1907, n° 1, p. 9-14.
- TELLIER (Jules). — Reliques de Jules Tellier. — Évreux, impr. de Charles Herissey, 1890, in-8°, 360 p.
- VELLE (Étienne). — L'Église et les œuvres sociales en 1900. — Paris, Cl. Poussiégué, 1901, in-4°, 208 p. (Comité pour la participation des œuvres catholiques de France à l'Exposition universelle de 1900. 4<sup>e</sup> section, Œuvres sociales.)
- WATTEVILLE (baron de). — Rapport sur les bibliothèques scolaires (1866-1877). — Paris, Impr. nat., 1879, in-8°, 94 p.

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
SUR LES PRESSES DE  
L'IMPRIMERIE NOUVELLE  
53, QUAI DE LA SEINE, PARIS  
LE 7 AVRIL 1967 - N° 1542  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trim. 1967

